

OPINION

PRONONCÉE

PAR M. HUSSON,

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

(Séance du 22 Août 1837.)

SUR LE RAPPORT DE M. DUBOIS, D'AMIENS,

Relatif au

MAGNÉTISME ANIMAL.

WOOD LIBRARY

Accession No. R8891

WD
391
H967
[1837]
RB

OPINION

PRONONCÉE

PAR M. HUSSON,

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,

(Séance du 22 Août 1837.)

SUR LE RAPPORT DE M. DUBOIS, D'AMIENS,

Relatif au

MAGNÉTISME ANIMAL.

MESSIEURS,

Vous avez pu être étonnés qu'à l'occasion d'expériences faites sur deux somnambules que M. le docteur Berna vous avait proposé de présenter à l'examen d'une commission nommée par l'Académie, M. Dubois soit venu vous lire un travail intitulé : *Rapport sur le magnétisme*. D'après ce titre général, vous vous attendiez sûrement à voir toutes les questions relatives au magnétisme traitées avec détail ; à savoir enfin à quoi vous arrêter sur le somnambulisme, sur l'insensibilité, sur le sens intérieur, sur la prévision, sur la vue à travers les paupières closes ou par d'autres organes que les yeux, en un mot, sur l'ensemble de tous les faits que l'on raconte du magnétisme. Nous avons tous été trompés dans notre attente, car au lieu de la solution de ces diverses questions, le travail qu'on vous a présenté se réduit à ce qu'on a appelé l'histoire académique du magnétisme en France depuis l'année 1784 jusqu'à ce jour ; à l'exposé des expériences faites sur deux individus se disant somnambules, et à des

conclusions présentées sous une forme générale, et tirées de ces deux faits particuliers. J'ai dû vous signaler de suite cette première inexactitude, parce qu'elle annonce une prétention que le mandat de la commission ne justifie en aucune manière. Elle était chargée de vous faire un rapport sur les deux somnambules de M. Berna, et non pas un rapport sur le magnétisme. Sa mission était circonscrite, et le titre de ce rapport l'étend à l'infini ; il aurait dû être intitulé : *Rapport des expériences magnétiques faites sur deux somnambules*.

Quoi qu'il en soit, le rapport ne se composant que des trois parties que j'ai indiquées ci-dessus, le champ de la discussion se trouve infiniment rétréci ; et j'y entrerais de suite si je n'avais deux observations préjudiciables à soumettre à l'Académie. 1° Ce n'est point les précautions prises pour faire les expériences ni leur résultat que je me propose d'attaquer ; je déclare même d'avance que je crois à tout ce que la commission a fait et vu. Mais comme une commission n'est garant que de l'essence et de l'exactitude des faits qu'elle étudie,

comme elle est étrangère à leur rédaction, qu'elle confie à l'un de ses membres, je l'isole entièrement de la discussion; j'attaque seulement la fidélité, le mode de cette rédaction; j'attaque l'ouvrage du rapporteur. 2^o Selon M. le rapporteur, l'Académie a sagement agi en appelant dans cette commission des membres connus par leurs opinions opposées soit pour, soit contre le magnétisme, parce que confiante, dit-il, dans leur bonne foi, elle a pensé qu'ils examineraient les faits sous toutes les faces. Je respecte entièrement la décision de l'Académie, mais il m'est permis de ne pas la juger avec la complaisance du rapporteur. En effet, quand j'examine la composition de la commission, je vois, sur neuf membres, cinq de nos collègues, qui par leurs écrits ou par la manifestation publique et prononcée de leur conviction sont entièrement opposés à admettre l'existence du magnétisme. C'est leur foi, c'est leur croyance: je la respecte et surtout je ne déverse sur elle aucun mépris; je ne la poursuis par aucun outrage, comme il arrive trop souvent que l'on en agit envers les personnes qui ne partagent pas notre manière de voir. Auprès d'eux je vois quatre autres de nos collègues que je crois entièrement indifférens à cette question; deux vous l'ont assuré; vous ne pouvez donc pas infirmer une déclaration aussi positive sans prétendre mieux connaître l'opinion de nos confrères qu'ils ne la connaissent eux-mêmes. Cette commission n'est donc pas composée, comme le dit le rapporteur, d'opinions opposées; j'y vois quatre indifférens, cinq opposans; je n'y découvre aucun partisan. Je pense, contrairement au rapporteur, et on en conviendra facilement, qu'il eût été plus convenable que tous les commissaires n'eussent eu aucune opinion formée sur le magnétisme; que n'étant, comme les membres de la commission de 1826, connus ni par des publications d'ouvrages, ni par la manifestation antérieure de leur opinion, ils eussent été libres de toute opinion préconçue, et affranchis de cette espèce d'entraînement qui porte la faiblesse humaine à abonder toujours dans son sens; en un mot qu'ils eussent pu être indépendans d'eux-mêmes; leurs assertions en auraient acquis plus de force, si dans les faits qu'ils vous ont rapportés il y avait eu besoin d'une garantie plus forte que celle qui ressort naturellement de ces faits.

Mais au lieu de cette condition préliminaire et nécessaire à tout jugement équitable, je vois dans l'organe, dans l'interprète de cette commission l'auteur d'une brochure publiée en 1833 et intitulée: Examen historique et raisonné des expériences prétendues magnétiques, faites par la commission de l'Académie royale de Médecine, écrit dans

lequel (page 5) il se déclare en état d'hostilité contre les magnétiseurs, dans lequel il accumule à chaque page le ridicule et le persiflage, non seulement sur le rapport de la commission, mais encore sur quelques-uns de ses membres, et sur les extrêmes et minutieuses précautions prises dans certaines expériences. Vous conviendrez, messieurs, qu'il est bien difficile que cet antécédent n'ait pas dominé, malgré lui sans doute, M. le rapporteur dans la rédaction du travail qu'il vous a présenté, et que placé entre l'esprit satirique qui a dicté son opuscule, et l'embarras d'avouer aujourd'hui qu'il s'est autrefois prononcé trop légèrement, il n'ait pas subi la nécessité de sa position, et n'ait pas été entraîné à nous faire un rapport qu'on peut considérer comme un appendice ou un supplément de sa brochure. N'eût-il pas été convenable qu'il se fût borné au simple rôle de commissaire? Il est permis de douter qu'il se fût trouvé dans cette assemblée quelqu'un qui avec ces antécédens aurait consenti à se charger de ce rapport.

Au demeurant, comme aucune dissension ne peut exister entre nous sur le jugement que la commission a porté des faits qu'elle a observés, et comme c'est à l'œuvre du rapporteur que je m'attache, je passe à l'examen de son travail. Pour ne rien omettre, je suivrai le rapport dans chacun des articles dont il se compose.

La première partie, consacrée à l'histoire académique du magnétisme en France, commence par l'exposé des circonstances qui ont pu déterminer l'Académie à s'occuper de nouveau du magnétisme. Le rapporteur rappelle la communication faite le 24 janvier dernier, par M. Oudet, relative à l'extraction d'une dent chez une femme plongée dans le sommeil magnétique; et de là, ne faisant aucune mention de la communication donnée huit jours plus tard, le 31 du même mois, par M. Cloquet, il passe à la lettre que M. Berna écrivait à l'Académie le 12 février, lettre dans laquelle ce docteur se faisait fort de donner à ceux pour qui, disait-il, l'autorité n'est rien, l'expérience personnelle comme moyen de conviction. Puis M. le rapporteur ajoute que le 14 du même mois l'Académie a nommé une commission pour assister aux expériences dont M. Berna voulait la rendre témoin.

Mais pourquoi, dans quelle intention omet-il de vous dire que huit jours après la communication de M. Oudet, c'est-à-dire le 31 janvier, M. Cloquet vous en renouvelait une bien plus importante? Il s'agissait de l'extirpation d'un sein, pratiquée pendant le sommeil magnétique. C'était, à coup sûr, une opération plus grave, plus douloureuse, plus

longue, bien autrement délicate que l'extraction d'une dent. C'était un fait qui pouvait paraître à l'Académie assez saillant et assez extraordinaire pour qu'elle voulût, même avant de connaître la proposition de M. Berna, qu'on étudiât de nouveau cette singulière puissance, qui engourdit la sensibilité pendant une des plus grandes opérations de la chirurgie, et quand l'opérateur vous disait que, voyant et voulant juger la durée de l'insensibilité de la malade, il ne se pressait pas de la terminer. L'ordre chronologique exigeait pourtant que ce fait entrât comme motif dans la décision de l'Académie. Mais si on l'eût rapproché de celui de M. Oudet, on aurait appelé de nouveau et plus fortement encore l'attention publique sur ces exemples de l'étonnante insensibilité observée par nos deux confrères, et attestée par l'un d'eux, maître en cette partie de la science, puisqu'il est professeur de chirurgie clinique; c'est ce qu'on voulait éviter dans un rapport qui ne contenait que des faits négatifs. Puisqu'on voulait faire l'histoire du magnétisme dans les sociétés savantes, on aurait dû savoir que l'histoire ne supporte point de pareilles omissions, qui, si elles ne sont point coupables, sont au moins très condamnables.

M. le rapporteur rappelle ensuite sommairement les expériences faites en 1784 par les commissaires nommés par le roi, et choisis par lui dans l'Académie royale des sciences, la Faculté de médecine de Paris, et la Société royale de médecine. Il fait connaître les conclusions prises par ces commissaires; et il invoque à leur appui l'autorité des noms célèbres de Franklin, Bailly, Lavoisier, Darcet. Mais il se garde de nous dire comment à cette époque (il y a cinquante-trois ans) ces hommes illustres faisaient leurs expériences. Je vais suppléer à cette omission du rapport; l'Académie jugera s'il y a eu beaucoup d'impartialité à ne pas lui avoir rappelé ces détails, elle appréciera si un jugement porté après un examen fait avec si peu d'ensemble et de soin, peut être cité comme irrévocable, et s'il doit inspirer une confiance aveugle.

« Les malades distingués qui viennent au traitement pour leur santé, disent les commissaires du roi, pourraient être importunés par leurs questions; le soin de les observer pourrait ou les gêner ou leur déplaire; les commissaires eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Ils ont donc arrêté que leur assiduité n'étant point nécessaire à ce traitement, il suffisait que quelques-uns d'eux y vinssent de temps en temps pour confirmer les premières observations générales, en faire de nouvelles s'il y avait lieu, et en rendre compte à la com-

mission. » (*Rapport des commissaires du roi. 1784, in-4° p. 8.*)

Ainsi, messieurs, on établit en principe que dans l'examen d'un fait aussi important, les commissaires ne feront point de questions aux personnes soumises aux expériences, qu'ils ne prendront pas le soin de les observer, qu'ils ne seront point assidus aux séances dans lesquelles se feront les expériences, qu'ils y viendront de temps en temps, et qu'ils rendront compte de ce qu'ils auront vu isolément aux commissaires réunis! On ne peut s'empêcher de reconnaître que ce n'est pas de cette manière que l'on fait à présent des expériences ni que l'on observe les faits nouveaux. Et quel que soit l'éclat que la réputation de Franklin, Bailly, Lavoisier et Darcet réfléchisse encore sur une génération qui n'est plus la leur, quel que soit le respect qui environne leur mémoire, et le malheur de deux d'entr'eux, quel qu'ait été enfin l'assentiment général qui pendant quarante ans a été accordé à leur rapport, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pèche par la base radicale, par une manière peu rigoureuse de procéder dans l'étude de la question qu'ils étaient chargés d'examiner.

Eh! toutes ces expériences eussent-elles été faites avec tout le scrupule qu'on met aujourd'hui dans la recherche de la vérité, nous dirions encore qu'elles n'ont point résolu la question et qu'elles ne pouvaient la résoudre. Le temps n'amène-t-il pas chaque jour des progrès dans chaque science, et ce qu'on appelle la vérité aujourd'hui n'est-il pas qualifié d'erreur le lendemain? Qui eût osé, disions-nous, il y a douze ans, s'élever, au commencement de ce siècle, contre la théorie de Newton sur la lumière? elle faisait loi en physique; mais Malus découvre les phénomènes de la polarisation, et toute la théorie newtonienne se trouve renversée.

L'histoire de la médecine n'offre-t-elle pas des exemples frappants de ces changements, produits par l'observation de faits nouveaux? Qui de nous ignore qu'un arrêt du Parlement, provoqué par un décret de la Faculté de médecine de Paris, avait défendu l'usage de l'épémétique, et que quelques années plus tard ce médicament, administré avec succès à Louis XIV, reprit sa place dans la matière médicale? Ne savons-nous pas aussi qu'en 1765 un arrêt du Parlement de Paris, sollicité par la même Faculté, défendit que l'on pratiquât l'inoculation de la petite vérole dans les villes et bourgs de son ressort, et qu'après la mort de Louis XV, arrivée le 17 mai 1774, par suite d'une petite vérole confluyente, ses trois petits-fils, les trois derniers rois de la branche des Bourbons, Louis XVI,

Louis XVIII et Charles X furent inoculés?

Les jugemens des corps savans, les arrêts de l'autorité ne préjugent donc rien pour la suite, aucuns n'ont enchainé les siècles à venir. Les travaux de nos devanciers n'ont pas plus de puissance; ce sont des jalons qu'ils ont laissés sur la voie de la science, mais ce ne sont pas des fossés *infranchissables* qu'ils aient creusés; ce ne sont point des barrières qu'ils aient posées pour arrêter le progrès de l'esprit humain. Cet esprit est plus fort que tous ces frères obstacles; il les renverse par sa marche lente mais sûre; aussi, cette autorité des noms qu'on paraît avoir évoqué est nulle aujourd'hui, elle ne peut plus imposer à personne. J'ai mille fois plus de confiance dans les expériences que vous venez de faire que dans toutes celles des commissaires de 1784.

Et ne croyez pas, messieurs, que ces commissaires de 1784 étaient les commissaires des compagnies auxquelles ils appartenaient, il faut vous détromper à cet égard. L'Académie des Sciences avait constamment repoussé les tentatives que fit Mesmer auprès d'elle pour la rendre témoin de ses expériences. Le crédit, la position de M. Leroi, alors président de cette compagnie, et qui avait assisté à quelques expériences magnétiques, avaient échoué complètement auprès de ses collègues.

La Société royale de médecine ne put jamais s'entendre avec Mesmer, parce qu'il ne voulut pas se soumettre à certaines conditions qu'elle lui imposait avant de lui donner des commissaires. La Faculté de médecine lui fit le même refus, par la raison qu'elle craignait de lui donner, par cette mesure, de la célébrité, à lui et à l'un des membres de la Faculté que M. Dubois nomme un M. Deslon, lequel était docteur régent, l'un des membres des plus distingués de sa compagnie, homme fort honorable, et médecin du comte d'Artois, frère du roi.

C'est après tous ces refus que Louis XVI, sollicité en même temps et par la reine, sa femme, la malheureuse Marie Antoinette, à laquelle Mesmer, arrivant à Paris, avait été fortement recommandé par ses amis et ses parens de la cour de Vienne; que sollicité en même temps par le comte d'Artois, son frère, qui l'était lui-même par son médecin, M. Deslon; c'est alors, dis-je, que le roi nomma, de sa propre et souveraine autorité des commissaires, qu'il dut naturellement choisir dans les compagnies qui avaient refusé d'examiner la doctrine nouvelle, mais où se trouvaient les personnes les plus propres à éclairer le public sur la valeur du magnétisme. Ces commissaires, messieurs, n'étaient point les commissaires de leurs com-

pagnies qui avaient été étrangères à leur nomination; ils étaient les commissaires du roi. C'était à lui et non à leurs compagnies qu'ils devaient rendre et qu'ils ont rendu compte de leurs travaux. La première page de leur rapport en fait foi; je la lis textuellement : « Le roi a nommé, le 12 mars 1784, des médecins choisis dans la Faculté de Paris, » MM. Borie, Sallin, Darcet et Guillotin pour » faire l'examen et lui rendre compte du magnétisme animal, pratiqué par M. Deslon; » et, sur la demande de ces quatre médecins, » sa majesté a nommé, pour procéder avec » eux à cet examen, cinq membres de l'Académie des sciences, MM. Franklin, Leroi, » Bailly, de Bory et Lavoisier. »

D'autre part, je lis la première phrase du rapport des commissaires choisis dans la Société royale de médecine; elle est conçue en ces termes : « Nous avons été nommés » par M. le baron de Breteuil, conformément » aux ordres du roi, pour suivre les procédés » de M. Deslon dans l'application du magnétisme animal au traitement des maladies, » et pour en rendre au ministre un compte » qu'il doit mettre sous les yeux de sa majesté. » Ces commissaires furent MM. Poissonnier-Despérières, Mauduit, Andry, Caille et de Jussieu.

Ces commissaires firent leur rapport au roi; ceux choisis dans l'Académie des sciences et dans la Faculté royale de médecine, le 11 août 1784, et ceux de la Société royale de médecine, le 17 du même mois. Les commissaires pris dans la Faculté en donnèrent une lecture tout-à-fait officielle à leur compagnie, le 24 août; et dans la même séance, *sans aucune discussion préalable*, elle a approuvé ce rapport. La Société royale de médecine approuva également *sans discussion préalable* le rapport que les commissaires choisis dans son sein lui avaient communiqué, et dès-lors on publia que la question du magnétisme était irrévocablement et surtout équitablement jugée.

Voilà, messieurs, l'histoire fidèle de ces deux rapports qu'on nous dit avoir été discutés et adoptés par des majorités académiques, rapports que l'on prétend vous donner comme le résultat de sages et lumineuses discussions, de graves et longues délibérations, et comme devant encore faire loi aujourd'hui. Il eût été plus exact de nous dire qu'ils avaient été approuvés comme par une sorte d'entraînement irréflecti, sans aucune discussion, après une lecture de complaisance, par des compagnies qui s'étaient constamment refusées à tout examen, et auxquelles on donnait pour la première fois une connaissance inexacte, il est vrai, mais au moins scientifique de la doctrine du magnétisme.

Une quatrième omission grave, et que nous ne savons comment qualifier, est relative aux travaux des deux commissions créées par l'Académie, en 1825 et 1826, et au rapport qui vous a été présenté en 1831. M. le rapporteur prétend faire l'histoire du magnétisme dans les sociétés savantes de France, et il oublie les travaux de l'Académie, qui vient de lui ouvrir ses portes, et devant laquelle il parle! Il me semble que quand il prenait tant de soins pour nous rappeler les conclusions des rapports des commissaires de 1784, il y aurait eu de la justice et surtout de la bonne foi à faire connaître la marche sage et mesurée suivie par la section de médecine pour la solution de cette simple question « *L'Académie doit-elle s'occuper de l'étude du magnétisme?* » N'était-il pas de son devoir, s'il voulait être historien fidèle, de nous dire que cette question, soulevée par un de nos confrères, M. le docteur Foissac, avait été renvoyée, le 11 octobre 1825, à une commission composée de MM. Adelon, Pariset, Marc, Burdin aîné et Husson; et que le 13 décembre suivant, cette commission avait fait un rapport dont la conclusion finale était que l'on devait accueillir la proposition de M. Foissac, et charger une commission spéciale de l'étude et de l'examen du magnétisme animal. Il aurait dû également dire que ce rapport fut discuté dans les séances des 10, 24 janvier et 26 février 1826; que dans cette dernière séance la commission répondit à toutes les objections dirigées contre son rapport, et qu'enfin après des discussions qui occupèrent exclusivement trois séances, ce rapport et ses conclusions furent, chose unique et qui ne s'est pas renouvelée depuis en matière de science, adoptés au scrutin secret, à une majorité de trente-cinq voix contre vingt-cinq; il y avait soixante votans. C'était là un fait historique à consigner dans son travail; et comme rapporteur de cette première commission, je lui reproche hautement de l'avoir passé sous silence.

Je poursuis : n'était-il pas également de son devoir d'historien qu'après avoir rétrogradé de cinquante-trois ans pour chercher dans le passé des opinions dont les auteurs n'existent plus, il fit mention des travaux entrepris de son temps par la commission de 1826; ne devait-il pas rappeler qu'après six ans de peines, de patience, de dégoûts, cette commission, composée de MM. Bourdois, Leroux, Itard, Marc, Fouquier, Guéneau de Mussy, Thillaye, Guersent, Magendie, Double, Husson, avait fait à l'Académie, les 21 et 28 juin 1831, un rapport dans lequel elle avait établi que le magnétisme qu'elle avait examiné et étudié, n'était pas le même que celui qu'on avait prétendu juger en 1784; qu'il n'était plus question de baquets, de baguettes; de

crises, de musique, de nombreuses réunions de magnétiseurs et de magnétisés; de chaînes, de convulsions, d'arbres magnétisés; qu'un phénomène nouveau, inconnu des commissaires de 1784, le somnambulisme, avait été observé depuis cette époque, et que la commission avait cherché à en faire une étude particulière? Non. Fidèle à son état d'hostilité contre les magnétiseurs, M. le rapporteur a gardé un silence absolu sur cette nouvelle position, sur ce fait nouveau et jusqu'alors inexplicable. Il a accumulé les déclarations contraires au magnétisme, déclarations qu'il a été prendre cinquante-trois ans derrière lui; et il n'en a fait connaître aucune qui lui fût favorable, aucune que les témoins encore vivans auraient pu défendre si on les eût attaquées. Est-ce là de la bonne foi? est-ce là de l'impartialité? est-ce là faire l'histoire académique du magnétisme?

Cette partie historique du rapport occupe deux cent-quatorze lignes dans le journal politique où il l'a fait insérer le surlendemain du jour où il l'a lu à l'Académie; et la seule phrase où il soit question de la commission de 1826 en occupe quatre et demie, c'est-à-dire la quarante-deuxième partie. La voici cette phrase : *Nous n'entrerons point dans l'histoire de toutes les expériences qui furent faites en présence de nos collègues; nous respectons leurs convictions; mais leur rapport ne peut être considéré comme l'expression générale de l'Académie.*

Je réponds à chacun des membres de cette phrase.

Qui vous empêchait d'entrer dans cet historique? c'était votre devoir. Vous l'aviez rempli pour les commissaires de 1784, et vous vous en affranchissez pour la commission de 1826, la seule qui soit émanée d'une élection académique, la seule par conséquent dont vous deviez faire mention, et dont les membres siègent encore dans cette salle, sur le banc presque où vous êtes assis. Et si vous les aviez rappelées ces expériences, auriez-vous prétendu nier les faits que nous avons vus et dont vous n'avez pas été les témoins, et que par conséquent vous ne pouvez pas juger? N'auriez-vous de croyance que pour ceux qui sont contraires à l'existence du magnétisme? Auriez-vous rejeté impitoyablement ceux qui établissent une opinion opposée à la vôtre, et que vous attestent des collègues tout aussi méfians, tout aussi éclairés, tout aussi judicieux que vous? Ces faits, il est vrai, ne cadrent pas avec vos opinions connues et publiées; ce ne sont pas moins des faits aussi prouvés, aussi positifs que ceux que vous nous dites s'être passés sous vos yeux; ils vous paraissent extraordinaires, mais devez-vous en conclure qu'ils n'ont pas eu lieu?

La portée de l'intelligence humaine est-elle donc la mesure de la réalité de tous les faits extraordinaires dont nous sommes environnés ? Nous croyons, nous, à vos expériences sans en avoir été témoins ; et vous, vous taisez les nôtres uniquement parce qu'elles contrarient vos idées préconçues. Persuadez-vous donc bien que quoiqu'elles les contrarient, elles ne les détruisent pas.

Vous dites que vous respectez nos convictions ; faut-il vous remercier de votre généreuse concession ? faut-il vous savoir gré de cette espèce de pitié que l'on accorde aux extatiques, aux illuminés, et que vous paraîsez vouloir bien laisser tomber jusqu'à nous ?

Enfin vous terminez en disant que notre rapport ne peut pas être considéré comme l'expression générale de l'opinion de l'Académie. Mais nous n'avons jamais prétendu le contraire : la preuve en est dans les dernières phrases de ce rapport auquel votre pamphlet n'a épargné aucun sarcasme, aucune injure.

Voilà comme nous nous exprimions. « Nous » ne réclamons pas de vous une croyance » aveugle à tout ce que nous vous avons rapporté, et que vous n'avez ni vu ni étudié » avec et comme nous. Nous concevons même qu'une grande partie de ces faits sont si » extraordinaires que vous ne pouvez pas nous » l'accorder. Peut-être nous-mêmes oserions-nous vous refuser la nôtre si, changeant » de rôle, vous veniez les annoncer à cette » tribune, à nous qui, comme vous aujourd'hui, n'aurions rien vu, rien observé, rien » étudié, rien suivi. » (Rapport sur les expériences magnétiques, lu en juin 1831, in-4° p. 77). Nous n'avons donc pas eu la prétention que vous paraîsez vouloir combattre ; et si vous l'aviez eue pour votre travail, j'espère que l'Académie, au jugement de laquelle nous en appelons avec confiance, sera trop équitable pour ne pas vous prouver que vous êtes dans l'erreur.

Après vous avoir fait connaître, messieurs, les omissions capitales qui fourmillent dans la première partie de ce rapport, si j'en examine la deuxième partie, je ne puis pas ne pas témoigner combien elle m'a paru sortir des bornes de la gravité et de la convenance qui jusqu'à présent se sont fait remarquer dans les travaux des rapporteurs des différentes commissions.

M. le rapporteur appelle d'un bout à l'autre le ridicule sur un jeune confrère dont les expériences n'ont pas réussi comme il l'avait annoncé, et qui paraît avoir été la dupe de deux femmes se disant somnambules. Mais il n'y a rien d'extraordinaire dans cette déconvenue. On sait que rien n'est plus mobile,

plus variable que les effets magnétiques ; et c'est cette mobilité, cette inconstance qui éloigne tant de personnes de s'en occuper et de l'étudier. Quels sont, pourrions-nous le demander, les faits en médecine pratique, en thérapeutique, en physiologie qui soient toujours fixes et immuables ? Ceux dont on ne nous épargne aucun détail sont du nombre de ceux que l'on rencontre fréquemment. Nous avons en 1831 rapporté trois faits absolument semblables à ceux de M. Berna ; et quoique, comme dans la circonstance présente, ils eussent été entièrement contraires à ce que nous avaient annoncé et prédit les trois magnétiseurs qui nous avaient appelés pour en être témoins, nous nous sommes gardés d'effleurer la considération à laquelle tout homme convaincu par des expériences a droit de prétendre, quand bien même d'autres expériences semblables ne réussiraient pas. Cet homme peut se tromper ; mais il n'en résulte pas qu'il veuille en tromper d'autres.

Ce M. Berna, que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu, avec qui je n'ai jamais eu aucun rapport direct ou indirect, auquel on accorde du savoir et du talent, a eu le grand tort de faire des promesses aussi positives que celles qu'il vous a adressées. Il a prouvé, dans cette circonstance, qu'il ne connaissait pas toutes les anomalies, toutes les incertitudes des phénomènes dont il s'occupe ; qu'il ne s'est pas assez méfié de la tendance de certains somnambules à exploiter la crédulité publique. Mais ce tort qui, au demeurant, part d'une conviction fondée sur d'autres preuves, est-il tellement grave, qu'on doive placer ce jeune confrère sur des tréteaux, pour y être l'objet de la risée publique ? Accordez, messieurs, quelque chose à la jeunesse laborieuse : elle a assez de déboires à dévorer, assez d'entraves à rencontrer, assez d'injustices à éprouver, sans que vous ajoutiez encore un poids à ceux qui l'accablent, sans que vous vous exposiez à la flétrir par cette seule et unique raison, que sa conviction n'est pas la vôtre.

J'ajouterai que puisque M. le rapporteur avait été si soigneux de nous rappeler les conclusions prises par les commissaires de 1784, il aurait dû se pénétrer du ton de leur rapport ; il aurait trouvé un modèle de décence qui, sans blesser personne, donne le résultat des faits ; il y aurait trouvé une gravité digne des noms célèbres qu'il nous a cités, gravité qui est de première nécessité dans l'étude de la vérité, et que je cherche en vain dans son travail. Croit-on, par exemple, que la matière du ridicule leur eût manqué ? N'avaient-ils pas, pour la mettre en œuvre, les baquets, les tiges conductrices du fluide magnétique, les arbres magnétisés, les

chaines, les cris, les convulsions, en un mot, tout l'appareil qu'avait introduit Mesmer ? Ils s'en sont bien gardés ; ils sentaient que, dans leur position, les faits les plus plaisans doivent être gravement et sérieusement traités.

Puis, que résulte-t-il de ces expériences ? rien autre chose, sinon que les procédés magnétiques ont complètement échoué sur deux individus soumis par M. Berna à des expériences faites sous les yeux de la commission. Est-ce là le sujet de l'hilarité que le rapporteur a excitée dans l'assemblée ? Non, ce n'est pas ce résultat qui l'a provoquée, c'est la manière avec laquelle les expériences ont été présentées ; c'est la causticité dont il en a imbibé les détails ; en un mot, ce qui a occasionné le rire, c'est la contexture grotesque du cadre, ce n'est pas le fond du tableau.

Si oubliant le ton plaisant peut-être, mais à mon avis très peu convenable, qui règne dans cette seconde partie, je passe à l'examen des expériences, mes anciens collègues et moi, nous avons trop de bonne foi pour ne pas reconnaître comme vrais les résultats qui sont rapportés ; 1° parce qu'ils sont affirmés par des confrères à l'esprit observateur desquels nous rendons justice ; 2° parce que nous avons trouvé dans les précautions qu'ils ont prises la répétition de celles que nous n'avions cessé de prendre dans les trente-trois expériences dont se compose notre rapport ; 3° enfin, parce que parmi les trente-trois individus qui y ont été soumis, il en est trois pour lesquels on nous avait fait les mêmes promesses qu'à vous ; que comme vous, et avec la même méfiance que vous, nous avons également trouvés en défaut, et sur lesquels nous avons porté le même jugement que votre commission a porté sur les deux qu'elle a observés.

Mais, messieurs, ces expériences étant identiques, c'est-à-dire négatives, et semblables à quelques-unes que nous vous avons fait connaître, on doit naturellement se demander s'il était utile, s'il importait beaucoup à l'Académie que l'on vint, à cette occasion, ranimer ici des discussions qui ne peuvent manquer d'être vives, parce qu'elles froissent de part et d'autre des convictions que chacun considère comme sincères. On se demandera aussi quel usage l'Académie peut faire de ces expériences, qui n'ont rien de neuf, qui ne sont que la répétition des nôtres, et qui, en dernière analyse, ne prouvent rien ? Adoptera-t-elle ce rapport ? en approuvera-t-elle les conclusions ? Avant de se prononcer, il faut que l'Académie se persuade bien qu'elle n'a pas la puissance morale de juger la question du magnétisme, pas plus qu'elle n'a pu et ne pourra jamais juger celles sur le trai-

tement de la fièvre typhoïde, celles de la méthode numérique, de la lithotritie, de la morve, etc., etc. Elle ne peut ni poser des bornes à l'inconnu, ni fixer des limites à l'esprit de recherche qui marche et marchera toujours vers le progrès avec et malgré toutes les académies du monde. Elles se réuniraient toutes pour déclarer qu'un fait quelconque est une chimère, que des expériences répétées en silence, de côté et d'autre, si elles sont faites par des esprits impartiaux, éclairés et indépendans, finiraient par anéantir cette déclaration. J'ajoute même qu'un seul fait bien constaté la détruirait de fond en comble. Nous ne sommes plus au temps où l'opinion obéissait en aveugle aux jugemens des corps savans et aux arrêts des parlemens ; la science ne se courbe plus devant l'autorité des hommes, autorité si mobile, si passagère. Ne vous hasardez donc pas, messieurs, dans une voie si dangereuse, ne compromettez pas votre dignité ; laissez dire et faire les magnétiseurs ; s'ils n'ont pour eux que la fraude et l'ignorance, ils se perdront eux-mêmes ; s'ils ont pour eux l'expérience, ils peuvent braver vos décisions, ils triompheront malgré vous de votre impuissante résistance, et casseront aujourd'hui le jugement que vous aurez porté contre eux la veille.

Si j'examine la troisième partie de ce rapport, ses conclusions, je trouve qu'en bonne logique elles sont essentiellement vicieuses, parce qu'elles concluent du particulier au général, et que c'est là leur défaut radical, irrémédiable ; je m'abstiendrai donc de les discuter, me réservant de présenter, avant de finir, celle qui me paraît convenir au rapport que je viens de combattre.

Je ne terminerai point cet examen sans prier la commission de me permettre de lui adresser quelques réflexions sur un fait que je n'ai connu que dans la dernière séance, et qui me force à sortir de la position où je m'étais placé vis-à-vis d'elle ; je veux parler de l'appel qu'elle a cru devoir faire à tous les magnétiseurs, pour les inviter à lui apporter des faits et à la rendre témoin d'expériences positives et concluantes. Aucun, dit M. le rapporteur, ne s'est rendu à cette invitation ; et il conclut de leur silence que, désespérant de leur cause, et convaincus de la nullité de leur doctrine, ils n'ont pas osé se présenter devant la commission. D'abord je pose en fait que vous n'aviez pas le droit de leur adresser cette proposition ; votre mandat unique, circonscrit, était d'être témoin des expériences de M. Berna ; vous ne deviez suivre que ces expériences ; l'Académie ne vous demandait pas un rapport sur autre chose ; vous ne pouviez donc, sans avoir reçu des pouvoirs plus étendus de l'Académie, élargir le cer-

cle de vos attributions. J'ignore si les magnétiseurs se sont abstenus par cette raison, puisque je n'ai de rapports avec aucun; mais je sais très bien que si j'avais été magnétiseur, et que si j'avais connu votre appel aussi bien que je crois connaître les dispositions de vos esprits, je me serais bien gardé d'y répondre. Quel est, je vous le demande, l'homme le plus innocent qui ira volontairement se présenter devant un tribunal où il est certain qu'il trouvera des juges qui ne seront pas impartiaux, et un avocat-général qui se sera déclaré publiquement *en état d'hostilité contre lui*?

Les personnes, d'ailleurs, qui ont quelque expérience de l'observation des phénomènes magnétiques, y ont acquis cette conviction dont M. Berna n'était pas assez pénétré, savoir que telles sont les irrégularités, les anomalies attachées à la production de ces phénomènes, que la répétition d'un fait arrivé quinze jours de suite n'est pas une garantie de la répétition du même fait pour le lendemain; et que tel somnambule lucide aujourd'hui peut cesser de l'être vingt-quatre heures après. Ne vous étonnez donc pas qu'aucun magnétiseur n'ait voulu se commettre de la sorte; ils ont très sagement agi en regardant votre invitation comme non avenue. Ils ont pensé avec raison qu'une commission dans laquelle une minorité, si faible qu'on la suppose, s'est déclarée contraire à ce qu'elle doit examiner, n'est point impartiale, parce que malgré vous, à votre insu, votre partialité découle de votre conviction; parce qu'enfin vous êtes hommes, et que quoique médecins et même académiciens, vous n'êtes à l'abri ni des passions ni des faiblesses de la pauvre humanité. Aussi, en interprétant leur silence comme l'aveu d'une défaite, M. le rapporteur a ajouté une conclusion vicieuse à celles qui terminent son rapport.

Je me résume, messieurs, et je termine en vous remettant sous les yeux le sommaire des réflexions que je viens de vous présenter. J'ai blâmé le choix du rapporteur; ses antécédens en fait de magnétisme devaient lui faire décliner ces fonctions.

J'ai critiqué le titre général de ce rapport qui aurait dû être intitulé : Rapport des expériences faites sur deux somnambules, et non : Rapport sur le magnétisme.

Dans l'exposé des motifs qui ont déterminé l'Académie à former une commission actuelle, j'ai signalé l'omission tout-à-fait partielle de l'opération faite par M. J. Cloquet.

J'ai dit que les expériences des commissaires de 1784 étaient essentiellement fautives par la manière dont elles avaient été faites. J'ai ajouté que le rapporteur, qui voulait faire l'histoire du magnétisme, aurait dû ne

point passer sous silence cette remarque d'autant plus importante, que cette manière d'expérimenter a nécessairement influé sur les conclusions qu'ils ont prises.

J'ai prouvé que jamais l'Académie royale des sciences, la Société royale de médecine et la Faculté de médecine de Paris n'avaient été saisies de l'affaire du magnétisme; qu'elles avaient refusé de s'en occuper; que, sur leur refus, le roi Louis XVI avait nommé des commissaires pour l'étudier; que ces commissaires n'étaient point commissaires des compagnies auxquelles ils appartenaient; qu'ils étaient les commissaires du roi, et que c'est au roi qu'ils ont fait leur rapport. J'ai ajouté qu'ils les avaient communiqués officieusement à leurs compagnies, et que sans aucune discussion préalable ces rapports avaient été, séance tenante, approuvés par elles, comme il y a huit jours vous étiez sur le point d'adopter celui que je combats.

Je me suis hautement élevé contre le silence gardé par le rapporteur sur les travaux des deux commissions nommées par l'Académie royale de médecine, la seule compagnie savante qui s'en fût occupée scientifiquement, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une commission nommée par elle en vertu d'une décision prise par l'Académie.

Enfin il n'a pas été difficile de vous faire apercevoir la partialité avec laquelle on prétend juger la question générale du magnétisme, en vous communiquant des expériences négatives et en vous taisant les faits positifs observés, recueillis par vos premiers commissaires, avec autant de soin que la nouvelle commission en a mis à accueillir ceux qu'elle vous présente.

Voilà pour la partie *prétendue* historique.

Si je passe à la seconde, qui par sa nature devrait ne contenir que la simple exposition des résultats obtenus, j'y vois le ridicule versé sur un confrère laborieux et estimable, parce que des expériences qu'il avait assuré devoir réussir n'ont absolument rien produit.

J'ai dit et je répète que les expériences m'ont paru avoir été faites avec soin, avec toutes les précautions convenables et qu'elles méritent une pleine et entière confiance. J'ai rappelé qu'elles ne sont point nouvelles, que nous en avons recueilli trois absolument semblables; et j'en ai conclu qu'il était inutile de venir à cette occasion ramener ici des discussions qui ne peuvent désormais que troubler l'Académie sans l'instruire.

Je vous ai dit que les cinq expériences négatives que vous avez faites, ne peuvent jamais détruire les faits positifs que la première commission a observés, parce que,

quoique diamétralement opposés, ils peuvent être et sont également vrais.

Je vous ai dit que vous ne pouviez pas plus vous constituer juges du magnétisme que de tout autre question scientifique, parce que vos jugemens sont eux-mêmes justiciables du progrès des sciences, et que votre jugement d'aujourd'hui peut être réformé demain.

Enfin, en arrivant à la troisième partie, aux conclusions, je vous ai fait sentir que des conclusions générales ne peuvent jamais se déduire de quelques faits particuliers, et que par conséquent vous ne pouviez rien conclure de ces deux expériences, sinon qu'elles ne sont pas nouvelles, et qu'étant négatives elles ne prouvent rien.

Voilà donc à quoi se réduit ce rapport, à des omissions historiques graves, à des réticences nombreuses et certainement blâmables, à des expériences déjà connues et qui ne prouvent rien, à des conclusions vicieuses et à une rédaction amusante peut-être, mais déplacée, même d'après le jugement des amis du rapporteur.

Dans cette position, messieurs, vous ne pouvez pas adopter ce travail, parce que vous ne pouvez approuver ni les omissions, ni les infidélités historiques, ni le ridicule versé sur un jeune confrère connu pour un homme studieux et fort honorable; parce que ces expériences, outre qu'elles ne sont pas nouvelles, n'apprennent et ne prouvent rien, absolument rien, sinon qu'un magnétiseur s'est trompé ou a été trompé; parce que l'Acadé-

mie ne peut pas approuver la manière peu grave et le ton caustique avec lesquels est traitée la partie qui devait être le plus à l'abri du ridicule, la partie expérimentale; parce qu'enfin la compagnie voudra éviter des discussions sans but, sans issue possible, et prévenir des répliques, des récriminations dans lesquelles elle verra inévitablement compromises sa dignité et sa considération; discussions qui lui feront perdre beaucoup de temps, qui ne convaincront personne et qui se termineront par passer à l'ordre du jour.

Je crois donc que la seule conclusion que l'on puisse tirer de ce rapport, c'est que dans les expériences faites par M. Berna devant la commission, elle n'a vu aucun des phénomènes que ce médecin lui avait annoncé devoir être produits.

C'est la seule que je propose à l'Académie d'adopter en passant à l'ordre du jour sur le reste du rapport.

MUSSON.

L'Académie, dans sa séance du 5 septembre, n'a adopté de tout le rapport de la commission que la conclusion suivante :

« Les faits concluans que promettait
» M. Berna, comme propres à éclairer la
» physiologie et la thérapeutique, sont connus de l'Académie. Ils ne sont rien moins
» que concluans en faveur de la doctrine du
» magnétisme animal, et ne peuvent avoir
» rien de commun soit avec la physiologie,
» soit avec la thérapeutique. »

QUELQUES FAITS
ET CONSIDÉRATIONS

N° 243.

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DU MAGNÉTISME ANIMAL;

THÈSE

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris,
le 30 août 1852, pour obtenir le grade de Docteur en
médecine ;*

PAR ALFRED FILLASSIER, de la Martinique,

Ancien interne des Hôpitaux et Hospices civils de Paris; ancien Élève de
l'École Pratique;

Les miracles sont selon l'ignorance en quoi nous sommes de la nature,
non selon l'estre de la nature. MONTAIGNE.

Il ne faut pas juger ce qui est possible et ce qui ne l'est pas selon ce qui
est croyable ou incroyable à notre sens, et est une grande faute, en laquelle
la plupart des hommes tombent, de faire difficulté de croire d'autrui ce
qu'eux ne sauroient ou ne voudroient faire. MONTAIGNE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 15.

1852.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

<p>M. ORFILA, Doyen.</p> <p>Anatomie.....</p> <p>Physiologie.....</p> <p>Chimie médicale.....</p> <p>Physique médicale.....</p> <p>Histoire naturelle médicale.....</p> <p>Pharmacologie.....</p> <p>Hygiène.....</p> <p>Pathologie chirurgicale.....</p> <p>Pathologie médicale.....</p> <p>Pathologie et thérapeutique générales.....</p> <p>Opérations et appareils.....</p> <p>Thérapeutique et matière médicale.....</p> <p>Médecine légale.....</p> <p>Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés.....</p> <p>Clinique médicale.....</p> <p>Clinique chirurgicale.....</p> <p>Clinique d'accouchemens.....</p>	<p style="text-align: center;">MM.</p> <p>CRUVEILHIER.</p> <p>BÉRARD.</p> <p>ORFILA.</p> <p>PELLETAN.</p> <p>RICHARD.</p> <p>DEYEUX.</p> <p>DES GENETTES.</p> <p>MARJOLIN, Président.</p> <p>JULES CLOQUET.</p> <p>DUMÉRIL.</p> <p>ANDRAL.</p> <p>BROUSSAIS, Examineur.</p> <p>RICHERAND.</p> <p>ALIBERT.</p> <p>ADELON.</p> <p>MOREAU.</p> <p>FOUQUIER, Suppléant.</p> <p>BOULLAUD.</p> <p>CHOMEL.</p> <p>BOYER, Examineur.</p> <p>DUBOIS.</p> <p>DUPUYTREN.</p> <p>ROUX.</p>
--	--

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

<p style="text-align: center;">MM.</p> <p>BAUDELORQUE.</p> <p>BAYLE, Examineur.</p> <p>BLANDIN.</p> <p>BOUVIER.</p> <p>BRIQUET, Examineur.</p> <p>BRONGNIART.</p> <p>COTTEREAU, Suppléant.</p> <p>DEVERGIE.</p> <p>DUBLED, Examineur.</p> <p>DUBOIS.</p>	<p style="text-align: center;">MM.</p> <p>GERDY.</p> <p>GIBERT.</p> <p>HATIN.</p> <p>LISFRANC.</p> <p>MARTIN SOLON.</p> <p>PIORRY.</p> <p>ROUCHOUX.</p> <p>SANDRAS.</p> <p>TROUSSEAU.</p> <p>VELPRAU.</p>
--	---

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MON PÈRE.

Gage de piété filiale.

A. FILLASSIER.

A LA MÉMOIRE

D'ANTOINE-AUGUSTE DE CHAYOLLE.

A. FILLASSIER.

A

CASIMIR DELAVIGNE.

*Témoignage d'une amitié profondément
reconnaissante.*

A. FILLASSIER.

AVANT-PROPOS.

Je m'étais d'abord proposé d'examiner complètement dans ma thèse la question du magnétisme animal; mais, envisagée sous ses faces nombreuses et avec tous ses développemens nécessaires, cette question entraîne après elle la matière de plus d'un volume, à moins de la traiter sous la forme aphoristique, forme en général obscure et difficile pour un sujet même vulgaire, impossible pour celui-ci, qui est peu et surtout mal connu. J'ai donc dû renoncer à ma première pensée, et concevoir autrement ma dissertation inaugurale. Elle comprend actuellement le récit naïf de mes premières expériences magnétiques et de la manière dont j'ai été conduit à m'occuper du magnétisme animal; l'histoire détaillée de faits les plus curieux du somnambulisme, et surtout du somnambulisme appliqué au diagnostic et au traitement des maladies; les réflexions particulières et les conclusions générales que je tire de ces faits.

Convalescent d'une maladie chronique très-grave, si je n'avais consulté que mes forces, j'aurais dû peut-être me contenter d'accoupler plus ou moins bien sur la pleurésie, la pneumonie, etc., quelques propositions banales, au moyen desquelles on achète à bon marché le bonnet de docteur. J'ai voulu faire preuve de bonne volonté et de courage, et je soumetts aux médecins éclairés qui doivent me juger un tra-

vail dont je sens le premier toute l'imperfection, mais qui a le mérite de la nouveauté, et, je puis le dire, celui de la vérité et de la bonne foi. Puissent mes juges l'accueillir avec faveur, et être conduits par lui à tenter eux-mêmes des expériences qui les entraîneront, je n'en doute pas, aux mêmes résultats et aux mêmes croyances!

A mon âge, on a beaucoup plus reçu des autres qu'on ne leur a encore donné, et le seul sentiment dont on puisse être fier est celui de la reconnaissance. Aussi est-ce un besoin pour moi de témoigner publiquement la mienne à tous ceux qui ont eu quelque part à mon instruction médicale; mais, parmi les hommes célèbres à qui je dois le plus, il m'est doux de citer MM. *Andral* et *Dupuytren*, dont j'ai suivi les admirables leçons; MM. *Boyer*, *Roux* et *Guersent*, dont j'ai été l'élève externe; MM. *Magendie*, *Rullier* et *Bielt*, dont j'ai été l'interne; MM. *Velpeau*, *Louyer-Villermay* et *Margolin*. Quelques-uns d'entre eux ont été pour moi non-seulement des maîtres éclairés, mais des amis indulgens.

QUELQUES FAITS ET CONSIDÉRATIONS

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DU MAGNÉTISME ANIMAL.

PENDANT les premières années de mon adolescence, des faits extraordinaires de somnambulisme magnétique m'avaient été souvent racontés et attestés par des personnes graves, dont j'avais appris depuis long-temps à honorer la moralité et à respecter l'intelligence. Néanmoins, malgré l'imposante autorité de leur parole, je ne pouvais croire à ces faits; car mes études philosophiques du collège, fortifiées par l'application que j'en fis plus tard aux travaux de la médecine, avaient eu pour but de m'armer d'un scepticisme sage, mais à toute épreuve. Loin de jurer sur la parole du maître, je ne croyais que ce que j'avais observé, expérimenté moi-même; ma foi ne s'attachait qu'à ce que j'avais touché, et quand elle s'étendait au-delà, ce n'était jamais qu'aux faits qu'une analogie timide pouvait raisonnablement me faire admettre. Ce doute philosophique, qui n'adopte ni ne rejette d'avance, mais est toujours prêt à tout examiner, j'avais travaillé à l'incarner en moi, et cela non sans peine; car, je dois l'avouer,

j'étais, par nature et par suite de mon éducation d'enfance, porté plutôt à une défiance sauvage qu'à la foi des hommes et des choses. Lorsque parut en 1825, dans le Nouveau Dictionnaire de médecine, le fameux article de M. *Rostan* sur le magnétisme animal, la première personne qui m'engagea à le lire fut un de mes collègues, M. *Costallat*, alors externe avec moi à la Charité, aujourd'hui médecin distingué de la capitale. Il parlait de cet article avec chaleur comme de chose importante à méditer, sans croire pour cela à tout ce que M. *Rostan* rapportait. Je l'écoutai avec calme et même avec froideur. Malgré mon éducation philosophique, ma répugnance naturelle à admettre et même à étudier les phénomènes magnétiques se réveilla avec force. J'eus de la peine à la vaincre et à me décider à lire l'article de M. *Rostan*. J'obéis toutefois à ma conscience et à ma raison, qui me criaient que je ne devais juger qu'après avoir examiné. L'article de M. *Rostan* n'ébranla nullement mon scepticisme, mais il m'inspira les réflexions suivantes :

« M. *ROSTAN* n'est pas, me dis-je alors à moi-même, un homme à illusions, une dupe facile. En effet, son ouvrage d'hygiène, ses travaux sur le ramollissement blanc des vieillards, ses leçons de clinique médicale (qui n'avaient point encore paru à cette époque, mais que tous les élèves avaient suivies) ont révélé chez lui une intelligence élevée, peut-être un peu prétentieuse et entâchée d'égotisme dans sa forme, mais sévère et solide dans le fond, et dans laquelle il est aisé de saisir une tendance plutôt au scepticisme matérialiste du dix-huitième siècle qu'au mysticisme spiritualiste du onzième. *Ce n'est pas non plus un charlatan intéressé*, car médecin en chef d'un des plus beaux services des hôpitaux, et à la tête d'une belle clientèle, il s'expose, en proclamant une vérité nouvelle, plutôt à perdre de sa position qu'à y gagner; il n'est arrivé au poste qu'il occupe qu'honorablement, par son travail et son propre mérite. Il est de l'opposition en philosophie comme en politique; libéral et sceptique déjà, magnétiseur de plus, ce sont titres peu propres à lui attirer les faveurs d'un gouvernement jésuitique. *Ce n'est pas non plus un novateur imprudent, un enthousiaste*

courant après toutes les idées nouvelles, car si les faits l'ont rendu disciple de *Puységur* et de *Deleuze*, il ne l'est pas de *Gall*. Deux considérations encore plus puissantes me frappent : il avoue avec bonne foi et noblesse qu'il a été d'abord, sur la parole des maîtres, incrédule au magnétisme, avant que son expérience individuelle ne l'ait forcé à s'en déclarer le croyant. Il a nié par *Franklin*, *Bailly*, etc., avant d'affirmer par lui-même ; ensuite, s'il ne veut pas qu'on le croie sur parole, il demande, et a droit de demander, qu'avant de le juger on fasse comme lui de longues expériences. »

Ces réflexions me conduisirent à désirer d'éclaircir mes doutes par une expérimentation propre. L'occasion s'en offrit bientôt d'elle-même. En effet, quelques jours plus tard, dans le dîner frugal que nous faisons habituellement entre plusieurs étudiants et médecins, l'article de *M. Rostan*, mis sur le tapis, fit naître une discussion très-vive parmi nous. Un de ses adversaires les plus spirituels était un de mes amis, jeune homme de cœur et d'intelligence remarquables, connu par de brillans succès au collège et dans ses concours de médecine, qui depuis interne distingué des hôpitaux, a fait paraître sur plusieurs points de la science des mémoires intéressans. Comme incrédule, il s'offrit pour sujet d'expérimentation sur l'heure même, et à qui voudrait. J'acceptai; nous nous rendîmes chez l'un de nous. D'après ce que j'ai déjà dit, on sait que j'étais loin d'être un croyant ; nous étions donc tous deux placés dans les plus mauvaises conditions possibles, moi pour produire des phénomènes magnétiques, lui pour en être le sujet : il était incrédule, et moi sceptique ! A défaut de foi, j'eus du moins de la volonté, et je mis à suivre en tous points les manœuvres indiquées par *M. Rostan* toute mon attention et toute ma force.

Je magnétisai mon ami pendant vingt minutes environ ; d'abord il éprouva des pandiculations, des bâillemens ; ses paupières se fermèrent ; les muscles de son corps se relâchèrent, sa respiration devint ronflante, sa tête se pencha à gauche, sa figure se gonfla ; puis, quelque temps après éclatèrent un rire sardonique, des sanglots d'une nature

telle, qu'un des spectateurs et moi nous crûmes un instant que le magnétisé voulait se moquer de nous ; mais nous fûmes cruellement dé trompés ; car sa peau se couvrit d'une sueur froide et visqueuse ; son pouls devint on ne peut plus fréquent , petit et irrégulier , sa figure s'allongea , s'altéra profondément et devint bleue ; sa tête et son corps se renversèrent en arrière par des mouvemens tétaniques ; la respiration , râleuse comme celle des mourans , s'accompagna de hoquets convulsifs , de gémissemens. Qu'on juge de ma perplexité dans ce moment affreux ! Non , je ne puis dire ce que j'ai souffert ! Je magnétisais pour la première fois , et ne savais quel remède apporter au mal involontaire que j'avais produit. Je suspendis mon action : les phénomènes s'accrurent , au point de me faire trembler. Entre mille pensées qui se croisèrent alors dans ma tête , celle de continuer avec plus de vigueur encore l'action que j'avais commencé à exercer se présenta plus forte que toute autre. Je redoublai donc d'énergie et de volonté ; Les phénomènes indiqués s'abîmèrent dans un collapsus profond. Je portai ma victime sur un lit et j'attendis avec anxiété , les mains placées dans les siennes , le résultat. L'accablement dura un quart d'heure ; mon ami revint peu à peu à lui-même ; et ses premiers mots furent : « Tu m'as fait horriblement mal : je n'ai jamais tant souffert de ma vie ; n'importe , il y a eu là des effets bien extraordinaires de produits , il faut que tu recommences. Je fus stupefait et je refusai ; il insista avec tant de force que je dus céder. Mais , obéissant alors à la fatigue , suite des efforts violens que j'avais faits , et plus encore à la raison , qui me disait d'employer un procédé différent du premier ; je tendis ma volonté avec moins de dureté ; je conduisis mes mains avec plus de lenteur , de calme et de douceur ; il s'était en outre développé en moi une bienveillance craintive , et une tendre sollicitude pour un ami que j'avais fait souffrir , et à qui je voulais épargner de nouvelles souffrances. Ses paupières se fermèrent de nouveau , un abandon complet s'empara de tous les muscles de son corps , sa figure se tuméfia , et prit une expression de béatitude difficile à décrire ; sa peau se couvrit d'une sueur douce et tiède ; sa respiration

devint lente, élevée et calme : Ces mots « quel bonheur, on n'est pas plus heureux dans le paradis » lui échappaient. Ces mots me firent rire ; mon rire fit passer dans tout son être une impression générale de souffrance. « Tu me fais mal », me dit-il. M'arrétais-je ? Ces phénomènes se suspendaient avec douleur pour lui ; ils se reproduisaient avec le retour de mon action, qui à la fin amena un doux sommeil. Un réveil spontané s'ensuivit au bout de vingt minutes ; il s'accompagna d'une lassitude générale et de malaises qui se dissipèrent par un peu de repos d'abord et ensuite par quelques tours de promenade. Je ne pouvais reprocher à ces phénomènes d'être les produits de l'imagination. Ils s'étaient, en effet, manifestés chez un jeune homme d'un esprit sévère, un médecin, et surtout un incrédule ! Ils avaient été déterminés et observés par un médecin, et un sceptique. Je ne pouvais non plus leur reprocher d'avoir été simulés : L'expérience avait eu lieu sur un ami intime, dont j'étais sûr, comme de moi-même ; ils étaient en outre de nature telle, que, même en lui supposant l'étude la plus approfondie, et l'habileté la plus consommée dans l'art de *feindre*, il lui eût été impossible d'en manifester de pareils. On ne simule pas en effet une sueur froide et visqueuse, un pouls on ne peut plus petit, irrégulier et fréquent, une face hippocratique. Je fus donc forcé de croire à la réalité de ces faits. Leur *existence* me révéla la vérité de la puissance d'un homme sur un autre ; leur *différence* me prouva que les effets de cette puissance varient suivant son mode d'action et sa manière d'être au moment de cette action. Ainsi, *en le voulant*, j'avais pu produire des phénomènes nouveaux et particuliers sur un homme à qui je me reconnais et suis effectivement inférieur sous d'autres rapports. Sceptique au cœur sec, à l'esprit défiant, par une volonté dure et inflexible, j'avais d'abord fait naître chez lui les supplices de l'enfer ; j'avais ensuite produit les joies du paradis, quant à ma volonté ferme, mais s'exerçant avec calme et douceur, le cœur d'un ami, d'un homme avait ajouté son amour, sa bienveillance ! En y réfléchissant maintenant, je vois qu'en une heure j'avais parcouru les deux phases par lesquelles le magnétisme animal a passé depuis quarante ans. D'abord, sceptique

ignorant et brutal, armé d'une volonté dure et tendue comme la verge de fer dont se servait *Mesmer*, j'avais provoqué une de ces crises affreuses si fréquentes auprès de ses baquets; puis, déjà plus savant, et doué d'une volonté bienfaisante, douce et calme, j'avais développé ce sommeil heureux qui console et guérit, le seul que les magnétiseurs actuels, plus instruits que *Mesmer*, cherchent à déterminer. — Si la foi, c'est la bienveillance, la volonté et la puissance, accrues de leur sentiment consciencieux, j'eus dès ce moment la foi; mais cette foi n'alla pas, pour ces faits, au-delà de ce que j'avais produit. — Je continuai tous les jours suivans de magnétiser mon ami, à la même heure, et par le second procédé que j'avais mis en usage. Il engendra toujours les mêmes phénomènes, c'est-à-dire ce sommeil délicieux et divin, sommeil magnétique, qui ne s'éleva jamais au somnambulisme. Un jour, en passant le long de la cuisse gauche du magnétisé, ma main droite tira un éclair brillant et semblable à ceux que l'on observe à la suite des journées très-chaudes. Nous dûmes cesser bientôt ces expériences, parce que son caractère était devenu plus irritable, et que moi-même je ressentais de ces séances magnétiques une grande fatigue.

Ayant repris mes recherches sur d'autres personnes pendant les années 1826, 1827, 1828, je pus observer le somnambulisme et ses facultés extraordinaires. Pour éviter d'être influencé ou découragé par la présence de personnes étrangères, je pris à tâche de faire mes expériences dans un isolement complet, n'ayant d'autre guide que les faits eux-mêmes. J'évitai comme la peste tout magnétiseur, quel qu'il fût, craignant de trouver une dupe, un charlatan ou un imposteur.

Non-seulement je ne fréquentai pas de magnétiseur, mais, l'article de M. *Rostan* excepté, je m'imposai de ne lire aucun ouvrage pour ou contre le magnétisme, dans la crainte de subir, même à mon insçu, une influence étrangère, quelle qu'elle fût (je n'ai commencé à lire de livres sur ce sujet qu'après que cette thèse a été écrite). Ma foi magnétique fut mon propre ouvrage, et non celui des autres: elle prit sa naissance et sa base dans les seuls fondemens solides des sciences,

l'observation et l'expérimentation : elle s'est faite *à posteriori*, et non *à priori*. Aussi est-elle tenace et opiniâtre comme son origine, c'est-à-dire comme des faits. Ceux qui se sont présentés à moi, je les ai répétés souvent, je les ai retournés dans tous les sens, je les ai torturés de mille interprétations pénibles et pleines de défiance. Je ne les ai adoptés, j'en'y ai cru, que lorsqu'il m'a été démontré qu'ils ne pouvaient être attribués à l'imagination, à la supercherie, à des combinaisons fortuites, à des causes autres enfin que ma volonté d'une part, et de l'autre les facultés spéciales, que je rendais manifestes chez certains êtres soumis à mon action. — Que j'ai dépensé de forces morales, intellectuelles et physiques dans ce travail difficile, où je prenais même soin d'étouffer en leur berceau les sentimens de plaisir et d'admiration que m'inspiraient des phénomènes si remarquables, tant je craignais d'être égaré, même malgré moi ! Ce travail m'a mis à même de constater, d'une manière irrécusable, la vue des somnambules dans l'espace et le temps : vues à distance, appréciation du temps actuel, rétro-visions, prévisions ; leur aptitude instinctive au diagnostic et au traitement des maladies non-seulement à eux propres, mais étrangères ; leur insensibilité extérieure ; l'exaltation de leurs facultés morales, intellectuelles, physiques ; leurs facultés de prendre les maladies des autres, de lire dans la pensée de leurs magnétiseurs, des personnes en rapport avec eux ; leur vue sans le secours des yeux, par l'épigastre, le front, l'occiput ; leur oubli complet au réveil de toute leur vie magnétique, j'ai constaté aussi par des preuves positives, et plus faciles encore, la puissance des magnétiseurs sur les somnambules, celle, par exemple, de paralyser par volonté mentale la sensibilité, la motilité, les fonctions organiques elles-mêmes ; celle, d'exalter ces facultés et ces fonctions, et de les modifier ; celle de produire, par volonté mentale ; la transmutation des liquides, et une série de puissances enfin dont je citerai des faits dans le cours de cette thèse. — Ce travail, continué pendant trois ans, m'avait révélé une physiologie nouvelle et une médecine nouvelle, dont nos livres classiques ne parlent pas ; une médecine d'homme à homme. Je le suspendis au commencement de 1829,

satisfait pour le moment sur ce point, et forcé de consacrer mes forces à d'autres parties de mes études médicales.

En septembre 1850, à la suite d'excès de travaux physiques et intellectuels, et sous l'influence de peines morales très-vives, une affection gastro-intestinale chronique, qui s'était montrée déjà chez moi à l'âge de cinq et de dix ans, se réveilla pour la troisième fois avec une intensité telle, qu'elle menaça directement ma vie. J'avais suspendu depuis quelques jours tout travail, et m'étais astreint à un traitement sévère, approprié à mon état. Couché sur mon lit, je me débattais au milieu des douleurs les plus cruelles, quand entra dans ma chambre M. *Dewailly*, homme d'esprit, et grand partisan du magnétisme, au moyen duquel il avait produit, sans être médecin, des cures remarquables. « Comment, me dit-il, vous souffrez, vous croyez aux effets curatifs du magnétisme, et vous ne l'employez pas pour vous? — Et par qui puis-je me faire magnétiser, lui répondis-je, quand je ne connais point de magnétiseur; bien plus, j'ai toujours fui ces messieurs, à cause de leur réputation. — Eh bien! si voulez, je vous mène dès demain chez M. *Chapelain*, un de mes amis. Ni lui ni moi ne connaissons votre maladie, vous êtes assez maître et expert en fait de magnétisme pour ne pas vous laisser tromper. Nous verrons ce que dira de vous sa somnambule. »

Je l'avouerai; je craignais de trouver dans M. *Chapelain* un de ces charlatans tout à fait étrangers aux connaissances de la médecine, et qui se font magnétiseurs faute de mieux. Je me trompais complètement; je rencontrai en lui un homme franc, loyal, désintéressé; un médecin parfaitement versé dans toutes les branches de sa science, et au courant de ses découvertes les plus modernes. Il me parla du magnétisme en homme qui l'avait exercé plus que moi et mieux que moi, en physiologiste instruit, et non avec l'exagération et l'enthousiasme des gens du monde. Il me mit en rapport avec une de ses meilleures somnambules, madame V.... Cette femme, qui me voyait pour la première fois, m'indiqua, étant en somnambulisme, sans se tromper, le siège de mon affection gastro-intestinale, sa nature, ses causes,

son début, le genre de souffrances qu'elle me causait, qu'elle m'avait causées, qu'elle me causerait à mesure que je guérirais; elle me rappela, chose que j'avais totalement oubliée alors, que c'était la troisième fois que cette affection se montrait aussi grave chez moi; elle m'apprit que j'étais né avec elle, qu'elle était liée à mon organisation, qu'il m'en était toujours resté un *noyau*, qu'elle avait été seulement masquée par l'effort vigoureux de mon organisation au moment de la puberté; elle m'annonça qu'avec un traitement rigoureux j'arriverais aussi près que possible de la guérison, mais que je conserverais néanmoins toujours quelque tendance à la reproduction de ma maladie. Voici le traitement qu'elle me prescrivit : S'appliquer deux ou trois fois, et à quinze jours d'intervalle, douze ou quinze sangsues au fondement, et le plus près possible de l'orifice de l'anus; tous les soirs des bains entiers tièdes, à l'eau de son, et de deux heures de durée; se coucher immédiatement après le bain; pour toute nourriture et pour tout médicament du lait froid, non bouilli, ou sortant du pis de la vache, et sans sucre surtout; si le lait ne pouvait d'abord être digéré pur, le couper avec moitié d'une infusion légère de pensée sauvage; Des frictions sur le ventre avec de l'huile d'amandes douces et de camomille, suivies de l'application, pendant la nuit, de cataplasmes faits avec du blé brûlé, mis en poudre, et cuit dans du gros vin; des lavemens émolliens faits avec une décoction de feuilles de mauve; suspension complète de toute occupation, exercice musculaire en plein air, distractions de courte durée. Elle recommanda à M. Chapelain d'avoir soin en me magnétisant de répandre son action sur toute la périphérie du corps, et d'éviter de la concentrer sur le creux de l'estomac. « N'allez pas surtout, me dit-elle, prendre de tisanes, même adoucissantes; outre que vous les digèreriez difficilement d'abord, elles finiraient par délabrer votre estomac et vos intestins, et lorsque votre mal aurait disparu, il vous faudrait un temps infini avant de pouvoir vous remettre à la nourriture; vous seriez obligé de réapprendre à digérer, ce qui est pis quelquefois qu'une maladie. Le lait, que je vous conseille au contraire, est bien un remède si vous

voulez, mais c'est plutôt encore un aliment doux, qui, sans irriter votre estomac et vos intestins, entretiendra leur habitude de digérer; car l'important, voyez-vous, est que tout en guérissant vous continuiez de digérer. • (Que cette dernière observation est profonde! Quel médecin ne l'a faite malheureusement *à posteriori*! La somnambule elle, l'a fait *à priori*!) Il m'était difficile de n'être pas convaincu par cette consultation de l'admirable lucidité de cette somnambule. Sans faire ressortir toutes les preuves palpables de cette lucidité qui y sont écrites, je n'insisterai que sur la plus importante, qui constitue un fait de prévision. Non-seulement cette femme *souffre elle-même devant moi* les souffrances dont je souffrais habituellement, et que j'avais souffertes, mais elle m'annonce celles par lesquelles je passerai. • Vous éprouverez, me dit-elle, à mesure que vous guérirez, dans le ventre et tout le corps, des malaises plus insupportables que vos douleurs actuelles: ils seront tels, que vous vous désespérerez, et que vous croirez aller plus mal. Réjouissez-vous alors, car ce sera un signe que vous êtes mieux. • Cette prédiction s'est vérifiée à la lettre; ces malaises inexprimables étaient tels, que malgré ces paroles qui me revenaient à la mémoire, et toute l'énergie de ma volonté, des désespoirs invincibles et inconnus jusqu'alors s'emparaient de mon âme. J'ai suivi avec fidélité ce traitement, qui était à peu près celui que j'avais arrêté moi-même; j'essayai seulement de remplacer les cataplasmes de blé et de vin par des cataplasmes émolliens ordinaires; mais la somnambule *s'en aperçut*, et voulut à toute force que je les employasse. Elle avait raison, car ils calmèrent beaucoup plus facilement mes douleurs que les cataplasmes de farine de graines de lin et d'eau de mauve: elle leur attribuait une vertu émolliente et résolutive à la fois.

M. *Chaplain* me magnétisa, mais sans produire sur moi ni le sommeil magnétique, ni le somnambulisme. Son magnétisme, concentré sur l'abdomen, augmentait mes souffrances et la chaleur que j'y éprouvais; diffus au contraire sur tout le corps et les membres, il me calmait, me donnait de la force, et me plongeait dans un engourdis-

sement général, plein de charmes, durant lequel mes idées étaient riantes, mes souffrances assoupies; il me semblait alors être enveloppé d'un nuage de fluide vaporeux, et que je déplaçais avec quelque peine en marchant. Mes nuits, depuis long-temps privées de sommeil, en retrouvèrent; et réveillé, il me suffisait d'appliquer sur mon épigastre une bague magnétisée par M. *Chapelain*, pour qu'elle développât chez moi les mêmes phénomènes que son action directe; un laurier-rose magnétisé par lui et son réservoir magnétique, produisaient les mêmes effets, mais plus agréablement encore. (Les corps inertes et vivans s'imprègnent en effet de la volonté du magnétiseur, et font naître pendant son absence sur le magnétisé les mêmes effets que lui; mais, chose remarquable, l'action des végétaux ainsi magnétisés est plus douce que celle des substances inorganique.) Ce laurier-rose, qui avait été conseillé par la somnambule, exerçait encore une autre action bien distincte pour moi et directe sur mes intestins, et surtout sur les points habituellement douloureux; il changeait la nature de la sensation que j'y ressentais; de lancinante qu'elle était, il la rendait prurigineuse et semblable à celle qu'on éprouve dans les plaies qui commencent à se cicatriser. J'ai senti et constaté ces effets comme un malade sent et constate tous les jours qu'un bain le calme, qu'un médicament l'apaise ou l'excite, etc. Du 1^{er} septembre 1850 au 1^{er} mars 1852, le laitage fut toute ma nourriture. Je coupai d'abord mon lait pendant les deux premiers mois avec de l'eau de violettes des champs; je le pris ensuite pur jusqu'au 1^{er} novembre 1851. A cette époque, je pus manger de plus un peu de pain de gruau et de fromage à la crème. A la suite de cette longue diète lactée, ma langue s'était couverte d'un enduit muqueux abondant; elle s'était élargie; des nausées, un sentiment de plénitude abdominale me poursuivaient sans cesse; j'étais en outre tourmenté par une constipation opiniâtre. La somnambule, que je consultai à la fin de février (1852), m'assura qu'une couche épaisse de mucosités collée sur les parois de mon estomac et de mes intestins commençait à les irriter, et finirait par y produire une inflammation, si je ne les expulsais par des pur-

gatifs. Bien que son jugement me parût rationnel et vrai, je n'y cé-
 dai pas de suite; j'éprouvais quelque crainte et quelque répugnance
 à porter des purgatifs sur un canal intestinal qui depuis plus d'un
 an et demi n'avait été en contact qu'avec du lait; cependant, l'assu-
 rance de cette femme était si grande, ses conseils et sa lucidité pour
 moi avaient été jusqu'alors si infailibles, que je me décidai enfin à lui
 obéir. Sentant que tout purgatif liquide provoquerait chez moi des
 envies de vomir et des vomissemens, elle m'avait conseillé de la poudre
 de jalap dans du pain à chanter. « En vous purgeant ainsi, vous ne vo-
 mirez pas, me dit-elle : vous n'aurez pas même d'envies de vomir. (Je
 cite hardiment les détails suivans, parce qu'il n'y en a jamais de ri-
 dicules ou de dégoûtans pour des médecins, surtout quand ils ser-
 vent, comme ceux-ci, à mettre hors de doute un fait en litige encore,
 la lucidité des somnambules). Examinez bien les matières que vous
 rendrez : les premières seront des matières comme vous en rendez
 tous les jours depuis que vous ne prenez que du lait, c'est-à-dire
 petites, dures, d'un blanc très-peu jaune, parce qu'elles contiennent
 peu de bile; les secondes seront d'un vert de bouteille, parce qu'elles
 seront formées de beaucoup de bile; les troisièmes seront de petites
peaux rondes, très-noires, épaisses comme des pelures d'ognons; elles
 sont collées contre la *peau* de vos intestins; elles auront encore de la
 peine à sortir cette fois; mais au mois d'avril, quand je vous purgc-
 rai encore, il en sortira davantage. Vous serez soulagé cette fois, mais
 vous le serez davantage la seconde. Dès le lendemain de vos purga-
 tions, il faudra commencer à manger un peu de poulet, de veau rô-
 tis, de légumes cuits au maigre, etc. » Après m'y être préparé quel-
 ques jours avant avec du bouillon de poulet aux herbes, des bains en-
 tiers tièdes, des lavemens d'eau de mauve, je pris le premier jour
 vingt-quatre grains de jalap en poudre dans du pain à chanter; le
 deuxième jour, trente-six grains; le troisième jour, quarante grains de
 jalap et six grains d'aloès. Après les premières selles, je faisais usage
 de bouillon de poulet aux herbes, et le soir, de lavemens émolliens.
 Je mis entre chaque purgation un jour d'intervalle, durant lequel je

prenais un bain et du bouillon de veau. Je n'éprouvai ni envie de vomir, ni vomissement, à peine quelques coliques; les selles furent assez abondantes; elles se composèrent d'abord de matières fécales petites, dures, d'un blanc légèrement jaunâtre, puis de matières d'un vert foncé, et à la fin, d'espèces de pellicules noires, minces, arrondies, de largeurs différentes, et qui me parurent être des débris de fausses membranes. Le soulagement prédit se confirma; je pus manger de suite et digérer assez bien de la viande de poulet, de veau, de la chicorée au maigre, etc.

Du 4 au 9 avril, pendant les plus grands ravages à Paris du choléra-morbus, je revins à trois nouvelles purgations. Le premier jour, je pris trente grains de poudre de jalap et six grains de sa résine; le second jour, quarante grains et six grains de résine; le troisième, cinquante grains et six grains de résine. J'observai, du reste, les mêmes précautions que la première fois. Les dernières selles furent signalées par une grande quantité de ces pellicules noires dont j'ai déjà parlé. Loin d'avoir un effet funeste sur ma santé, ces purgations n'en produisirent qu'un très-favorable, au contraire; mon état depuis a été en s'améliorant.

Citerai-je encore quelques preuves de la lucidité de madame V... vis-à-vis de moi? Les substances acides, et même légèrement acides, à peine en contact avec mes dents, les rendent très-douloureuses: introduites dans mon estomac elles y produisent un sentiment de brûlure. Eh bien! l'instinct de la somnambule lui avait révélé cette particularité; aussi me les avait-elle expressément défendues. Ses facultés instinctives lui firent deviner mon caractère, mes pensées les plus intimes, toutes les circonstances les plus cachées de personnes et de choses qui m'entourent: il n'est pas enfin de petits détails propres à mon individualité qu'elle n'ait saisis dans son sommeil magnétique.

Pendant la durée de mon traitement et depuis ma guérison, j'ai eü l'avantage d'observer de nouveau chez M. *Chapelain*, sur ses malades et sur ses somnambules, tous les phénomènes magnétiques que j'avais déjà produits et observés moi-même. Ma foi, fille d'une expé-

rience personnelle et à qui le doute fut toujours inconnu, parce qu'elle avait été engendrée par les faits, a puisé, pour s'affermir encore, de nouvelles forces dans ceux que j'ai constatés chez ce médecin et avec lui. Je ne terminerai pas cette première partie de mon travail sans lui offrir ici mes remerciemens pour sa complaisance à me faire voir ces faits; il m'est particulièrement doux de lui témoigner publiquement ma reconnaissance pour les soins bienveillans et désintéressés qu'il m'a donnés dans ma cruelle maladie. Il pratique le magnétisme avec une grande et rare puissance, mais surtout avec cette humanité et cette haute moralité qui en assurent le succès. Car, disons-le déjà, il n'y a de grand magnétiseur que l'homme profondément moral et humain...

Tout en racontant comment j'avais été conduit à m'occuper du magnétisme animal, j'ai déjà cité des faits curieux relatifs à ce sujet; en voici d'autres plus importants et plus explicites encore.

PREMIER FAIT.

Insensibilité extérieure pendant le somnambulisme. Vue par l'épigastre, l'occiput et le front.

Un soir, deux de mes amis de collège chez qui j'avais dîné me forcèrent, après une longue résistance de ma part, de magnétiser leur femme de ménage. Je la voyais pour la première fois. C'était une fille brune, grasse, *bien épaisse et bien lourde*, un peu hystérique, ne connaissant pas même de nom, le magnétisme. Je l'endormis en peu de temps, et dès cette première séance je développai chez elle le somnambulisme. Dans cet état, ses paupières se fermèrent complètement; elle resta en rapport surtout avec moi et un peu avec sa maîtresse, la mère de mes deux amis, *femme excellente et qui lui portait de l'intérêt*. Elle devint isolée de tous ceux qui l'entouraient; ils la pinçèrent en vingt endroits, elle ne sentit rien; ils lui parlèrent haut à l'oreille et firent du bruit autour d'elle, elle n'entendit rien; ils lui

placèrent sous le nez les odeurs les plus fortes , elle ne sentit rien. Je lui parlai , elle me répondit avec cette voix *particulière* aux somnambules , et qui ne produit jamais plus d'effet sur le magnétiseur et sur les spectateurs que lorsqu'elle sort d'un être aussi matériel que cette fille. Elle me demanda de ne la laisser dormir que peu de temps ; je la réveillai au bout d'une demi-heure. A peine réveillée , toutes les actions qu'on avait exercées impunément sur elle pendant son somnambulisme lui furent alors sensibles à la fois , et pour ainsi dire toutes fraîches : elle se frotta le nez , étterna , se boucha les oreilles , porta ses mains aux places qu'on avait pincées , et assaillie par tant de points douloureux éprouva une attaque de nerfs des plus violentes. Je calmai facilement toute cette tempête : là où se posait ma main la douleur se taisait par enchantement.

A la suite d'un autre dîné chez les mêmes personnes , on me pria encore de magnétiser cette femme ; mais le souvenir de ce qu'elle avait souffert la première fois à son réveil la porta à refuser obstinément cette fois de se laisser endormir par moi ; prières ni menaces ne purent obtenir d'elle un consentement. Je lui proposai d'être spectatrice au moins de l'action que j'allais exercer sur une des personnes présentes : ne sachant à quoi elle s'exposait , elle accepta. Je feignis , en effet , de magnétiser un de mes amis ; mais les manœuvres que j'exerçais sur lui furent toutes faites avec la ferme volonté d'agir sur elle ; bien que placée à quelque distance de moi , elle ne tarda pas à s'endormir et à tomber en somnambulisme. Je fis enlever exprès toutes les lumières de la pièce où nous nous tenions ; nous nous trouvâmes alors dans l'obscurité. Je pris ma montre avec toutes les précautions nécessaires pour qu'elle ne pût être même aperçue par la somnambule , et la plaçai sur son front , le cadran étant dirigé vers la peau , et le reste de la montre étant soutenu et entièrement caché par la paume de ma main droite ; j'appuyai les doigts de l'autre main sur les paupières , pour augmenter et maintenir leur occlusion , déjà complète par elles-mêmes. « Qu'avez-vous sur le front , demandai-je à la somnambule ? — Une montre , me répondit-elle après un peu

de réflexion. — Voyez-y l'heure. — Je ne puis. — Voyez-la; je le veux. — La grande aiguille est sur le 6, la petite est après le 7, me répondit-elle après une forte concentration. » Nous passâmes dans l'appartement à côté qui était éclairé, et nous pûmes constater qu'il était sept heures et demie à la montre. Pensant, ou qu'elle pouvait bien savoir approximativement cette heure, qui était en effet celle de ce moment de la soirée, ou que le hasard pouvait la lui avoir fait indiquer juste, je fis l'expérience d'une autre manière. Etant dans la pièce obscure, je tournai plusieurs fois sur elles-mêmes les aiguilles de ma montre, sans savoir moi-même à quelle heure elles s'étaient arrêtées, puis je la plaçai avec les mêmes précautions sur l'occiput de la somnambule : « Quelle heure est-il à ma montre ? — Elle resta long-temps concentrée, et dit enfin : la plus grande aiguille est sur le 5, la plus petite est entre le 3 et le 4, mais plus près du 3. » Je passai dans la chambre éclairée, et je vis en effet que ma montre marquait trois heures vingt-cinq minutes. J'engageai mes amis à répéter eux-mêmes l'expérience : ils la firent deux fois comme je viens de la décrire, et avec la même prudence ; ils placèrent la montre sur l'épigastre de la somnambule, par-dessus les vêtemens : la somnambule ne se trompa pas. Ces expériences, et d'autres que je fis sur elle dans la même séance, la fatiguèrent : en la magnétisant, je la débarrassai rapidement de son malaise. Réveillée, elle ne conserva aucun souvenir de sa vie magnétique, et ne put comprendre comment elle avait été endormie par une action qui n'avait pas été exercée directement sur elle.

Réflexions. Les personnes à qui l'observation des phénomènes magnétiques est peu familière, celles qui assurent avec aplomb que ces phénomènes sont dus uniquement à l'imagination, obéissant à une idée préconçue, à une idée *à priori* assez étrange de la part de ces dernières, qui se vantent avant tout d'être des esprits positifs, se *figurent* que les sujets nerveux, irritables, ceux dont l'imagination est la plus brillante et la plus impressionnable, sont les pâtures les plus fa-

vorables aux expériences des magnétiseurs, sont les êtres chez lesquels il est plus facile de déterminer ces phénomènes dits d'*imagination*. Eh bien ! j'en suis fâché pour ces personnes; mais leur pensée est un système, une pure invention, l'erreur la plus *thébaine*, comme dit Montaigne, dans laquelle homme puisse tomber. Les sujets, je ne dis pas les seuls propres, mais les plus propres au sommeil magnétique et au somnambulisme, sont de bons gros paysans bien épais et bien lourds, des bergères non pas de salon, mais campagnardes, brunes ou blondes, bien charnues, êtres chez qui l'intelligence a fait encore peu de frais, tout bonnement réduits à leur instinct, et qui ignorent du magnétisme jusqu'au nom; des militaires bien nourris et bien frais, impassibles devant la mitraille, et dont l'imagination ne s'étend pas au-delà de la gammelle, de l'exercice et des filles. Ce n'est certes point l'imagination, qui n'existe pas chez ces êtres, qui produit chez eux les phénomènes magnétiques. — Eh, mais! s'écrieront peut-être les mêmes personnes qui s'étaient d'abord *imaginé* le contraire, ces êtres résistent moins à l'action exercée sur eux, parce qu'ils ont moins d'esprit et d'intelligence, et qu'ils se stupéfient plus aisément. Je le veux bien; mais d'où vient qu'une fois somnambules, leur lucidité soit la plus belle et la plus étonnante que l'on puisse rencontrer? Le contraste entre leur génie nouveau et la faiblesse, disons vrai, la stupidité de leur intelligence dans l'état de veille, n'éclate alors que d'une manière plus remarquable encore.

La fille dont je viens de rapporter l'observation appartient à cette classe d'êtres. L'imagination a dû avoir bien peu de part à la production de son second somnambulisme, car elle *s'imaginait* que je magnétisais un autre qu'elle, et même riait beaucoup d'abord des gestes qu'elle me voyait faire.

DEUXIÈME FAIT.

Somnambule née et élevée pour le diagnostic et le traitement des maladies. — Plusieurs de ses consultations : elle offre le troisième degré du somnambulisme.

Madame V..., âgée de trente-sept ans, est assez grande, maigre, sèche, et douée de cette constitution particulière où prédominent les os, les veines et les nerfs, constitution en quelque sorte érectile, dans laquelle l'exaltation et l'affaissement, l'embonpoint et la maigreur, la rougeur et la pâleur se succèdent, avec la rapidité de l'éclair, à la moindre action de l'atmosphère ou des hommes. Ses cheveux d'un blond foncé, ses yeux enfoués et perçans, sa figure maigre et vieille, mais pleine de feu, et même un peu dure, lui donnent quelque chose de l'air qu'on prête aux sorcières. Dans l'état de veille habituelle, c'est une femme de bon sens et d'une intelligence ordinaire ; somnambule, c'est un être remarquable par sa puissance à sentir les maladies de ses semblables, et à trouver pour elles un traitement propre. C'est vers cette fonction uniquement que M. *Châpelain* a concentré toutes les facultés instinctives de madame V..., parce qu'elles lui ont semblé y être naturellement portées. Il ne fait jamais sur elle aucune autre expérience, bien convaincu de cette vérité magnétique, qu'on ne doit jamais détourner la vocation d'une somnambule, ni changer la direction qu'on lui a une fois imprimée, si l'on veut que sa lucidité soit belle et se conserve long-temps telle. Ce médecin a déterminé pour la première fois le somnambulisme chez elle pendant le cours d'une gastro-entérite chronique très-avancée, et tendant au cancer ; elle a été guérie par le sommeil magnétique, dont elle dormait une heure ou deux tous les jours, et par l'usage de quelques moyens que dans sa lucidité elle se prescrivait à elle-même et qu'elle employait à son réveil. Elle a, malgré sa guérison, conservé la faculté d'être somnambule, et sa clairvoyance, loin de diminuer,

s'est accrue davantage. — *M. Chapelain* l'endort ordinairement en peu de temps. Pour cela, il se met ou non en rapport avec elle de la main gauche, appuie la droite quelque temps sur son front, fait ensuite avec la même main, à distance, quelques passes sur ses bras, ses avant-bras, sur le devant du tronc et les extrémités inférieures, en prononçant à haute voix ou mentalement *dormez*. Pour la réveiller, il conduit en sens inverse ses deux mains étendues sur les membres, le tronc, la tête, les réunit sur le front un instant, d'où il les étend subitement de chaque côté, en disant d'une voix nette et claire, ou mentalement, *éveillez-vous*. Sa volonté sans gestes peut à distance et mentalement endormir ou éveiller madame V... ; mais elle a besoin d'un temps plus long. Cette opération est aussi plus fatigante pour le magnétiseur et la magnétisée. En s'endormant, madame V... passe tour à tour du sommeil magnétique au somnambulisme du premier, puis du second degré, dans lequel elle reste le plus ordinairement, état où elle n'est en rapport qu'avec *M. Chapelain*. Mais quelquefois, et le plus souvent alors indépendamment de la volonté de ce médecin, madame V... entre dans le troisième degré du somnambulisme. Dans cet état, que *M. Chapelain* croit avoir produit et noté le premier, elle n'est plus en rapport même avec lui. Il lui parle, elle ne l'entend pas ; il la touche, et elle ne le sent pas. La concentration de la somnambule est des plus profondes ; son corps est plié en deux, la tête touche pour ainsi dire les genoux ; la figure est très-congestionnée, mais calme et riante ; la respiration ne s'entend plus, et semble comme suspendue, le pouls existe à peine ; l'action nerveuse périphérique de l'axe encéphalo-rachidien, du grand sympathique et de ses ganglions semble avoir abandonné les organes auxquels elle se distribue pour se concentrer tout entière en elle-même, et vivre à leurs dépens d'une vie propre ou intime. *M. Chapelain* essaie-t-il de détruire cet état, en magnétisant davantage ou en démagnétisant madame V..., non-seulement il échoue le plus souvent ; mais, bien plus, tous ses efforts ne servent qu'à en augmenter l'intensité. Presque toujours alors il est forcé de quitter la chambre où est la somnambule, de s'éloigner le

plus possible d'elle ; peu à peu elle semble se dépouiller de sa concentration, et elle revient enfin au second degré de somnambulisme ; mais ce n'est quelquefois qu'au bout d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure. C'est en riant qu'elle sort de cet état, qui paraît lui plaire infiniment, et elle raconte sur son absence momentanée toujours la même histoire. Comme il m'a été impossible, par la nature même de son récit, d'en vérifier l'exactitude, je n'en ferai pas mention, car je n'y crois pas. Mais, ainsi que je l'ai déjà dit, madame V.... demeure plus souvent au deuxième état du somnambulisme, celui pendant lequel elle donne ses consultations. En ce moment, les veines de sa figure et de tout son corps sont très-gonflées : il y a une sorte de congestion érectile de tout son être ; ses paupières sont complètement fermées, son corps est immobile, et sa tête porte l'empreinte de la méditation. *M. Chapelain* établit alors entre elle et le malade, qui place une de ses mains sur ses genoux, un rapport seulement de sensibilité générale, au moyen de laquelle la somnambule peut percevoir toutes les souffrances du malade, et les remèdes propres à leur guérison, sans que pour cela elle entende sa voix. Quand ce médecin juge que la somnambule est suffisamment éclairée, si le malade le désire, il établit par une seconde action entre lui et elle un rapport complet qui ne s'opère jamais sans que cette dernière n'éprouve dans tout son être comme des secousses électriques. Une fois le rapport complet établi, la somnambule entend le malade, et ils peuvent converser ensemble. Il est facile de saisir les raisons qui font agir ainsi *M. Chapelain*. Il a remarqué qu'en déterminant de suite le rapport parfait, la plupart des malades, dans leur impatience, faisaient mille questions anticipées à la somnambule, avant qu'elle eût le temps même de les examiner, troublaient sa lucidité, et provoquaient de sa part des réponses incomplètes. En procédant comme je l'ai indiqué d'abord, cet inconvénient disparaît : la somnambule et le malade conservent d'ailleurs tous leurs droits et leurs avantages. Pendant la consultation, pour éviter la possibilité d'une action même involontaire de sa part, *M. Chapelain* a soin de s'isoler lui-même le plus qu'il

peut de la somnambule ; il la laisse seule avec le malade, et va dans une autre chambre ; ou s'il reste, il cause avec celui-ci de choses étrangères à son état de souffrance. Il y a quelque chose de si caractéristique dans toute l'habitude d'un être soumis au sommeil magnétique, qu'il est difficile qu'un magnétiseur habile puisse s'y laisser tromper. Dans tous les cas, rien de plus aisé que d'acquérir une certitude positive à cet égard. Il suffit, au moment où la personne magnétisée ne s'y attend pas, de diriger à distance, derrière son dos, la pointe d'un doigt sur un point quelconque du corps, avec l'intention ferme et tacite d'y produire un mouvement convulsif. Ce mouvement manque rarement d'avoir lieu. On peut même avec une volonté plus forte le produire mentalement sans le secours du doigt. Quant à la lucidité d'une somnambule pour le diagnostic et le traitement des maladies, on la juge en la mettant à l'épreuve quand on est médecin. Il est facile à un malade de prendre des précautions telles qu'il puisse être sûr que ni la somnambule ni le médecin ne connaissent d'avance sa maladie, et une fois mis en rapport avec elle, il s'aperçoit bien vite par les questions qu'il lui adresse sur ses souffrances, leurs causes, leur nature, etc., par la scène qui se passe dans elle-même, si elle joue ou non un rôle, si elle ment ou dit la vérité. Je me suis convaincu de la réalité du sommeil de madame V.... en ayant recours au moyen indiqué. Sa lucidité pour les maladies a été mise hors de doute pour moi par ses consultations elles-mêmes. J'ai déjà cité celles qu'elle a données pour moi. J'ai soumis en outre à son investigation des malades que ni M. *Chapelain* ni elle n'avaient jamais vus, des malades que j'observais depuis long-temps, dont je connaissais les affections internes, à la suite d'une longue étude de ces affections faite par tous les moyens de diagnostic que la médecine actuelle peut donner, des malades, dont le caractère, les qualités morales et intellectuelles m'étaient familières par suite d'une fréquentation habituelle ; j'affirme que cette femme a parfaitement saisi à la première vue leurs maladies, qu'elle leur a prescrit un traitement très-rationnel, et le plus souvent le même que celui que je leur faisais suivre : elle a fait

plus, elle a senti leurs qualités morales, intellectuelles, leurs caractères, leurs penchans, leurs pensées intimes. Je l'ai vue me donner sur la présentation immédiate des cheveux d'un de mes amis, médecin résidant en province à plus de cinquante lieues de la capitale, une consultation parfaitement juste en tous points. Je l'ai vue diagnostiquer, mais plus difficilement et avec plus de lenteur, des affections d'organes dont elle n'a pas les analogues, des organes génitaux de l'homme, comme flux de semence, induration de la verge, et leur prescrire un traitement on ne peut plus convenable. En général, son diagnostic est certain; et son traitement, approprié aux circonstances morbides et variable comme elles, ne serait pas désavoué par les principes actuels de la science. — Elle se trompe rarement; quand elle ne saisit pas en effet la maladie, elle avoue naïvement qu'elle ne voit rien, et se tait, bien différente en cela de beaucoup de somnambules, qui, ne voyant pas toujours, veulent cependant par amour-propre toujours voir, et débitent alors des fables dangereuses. Rendue à la vie ordinaire, madame V....., comme toutes les somnambules en général, ne conserve aucun souvenir de ce qu'elle a été, de ce qu'elle a dit et fait pendant sa vie magnétique. Il n'en est pas de même de celle-ci par rapport à la première. Somnambule elle a une mémoire très-claire et plus perfectionnée de son état de veille; elle se rappelle aussi fort bien ses somnambulismes précédens.

Je pourrais citer d'elle plusieurs consultations très-remarquables, qu'elle a données devant moi. Je me contenterai d'en rapporter quatre.

Première consultation de madame V.....; donnée pour un vieillard, le 13 février 1831.

J'ai été le médecin habituel, et pour ainsi dire le fils de celui qui fait le sujet de cette consultation. C'était un vieillard de 83 ans, vieillard respectable, s'il en fut jamais, par l'élevation de son cœur et de

son intelligence, et doué surtout d'un esprit observateur très-remarquable, qui semblait s'être aiguisé avec les années. Comme tous les vieillards, il se plaignait souvent de sa santé, et m'avait forcé plus d'une fois à l'examiner tout entier et avec soin. Son intelligence, sa vue, son ouïe étaient intactes. Tous ses organes étaient complètement sains; il avait seulement une légère expectoration bronchique, plus faible encore que celle de tous les vieillards de cet âge, et qui tient, comme l'enflure de leurs pieds, à une hypertrophie du ventricule gauche du cœur, et à une gêne de la circulation générale et pulmonaire; sa seule infirmité était une faiblesse habituelle des extrémités inférieures, plus marquée en certains momens que dans d'autres, et qui, en somme, augmentait tous les jours davantage. Rien n'était donc altéré dans ses viscères; mais de jour en jour la vie leur échappait, comme une lampe s'éteint en brûlant. *L'air* de la campagne pour soutenir ses forces décroissantes, quelques poudres, quelques loocks où entrait de la *belladone* pour calmer le catarrhe pulmonaire léger, qui prenait quelquefois un peu plus d'intensité, tels étaient les seuls médicamens que je lui conseillais. Il consulta plusieurs médecins célèbres, qui ne lui en dirent pas davantage. Sa raillerie s'était exercée bien souvent aux dépens de ma croyance aux phénomènes magnétiques, qu'il traitait de folie. Aussi quelle ne fut pas ma surprise quand il me proposa de lui amener une somnambule. « Pour en rire, lui dis-je? — Oui, et pour la consulter, » me répondit-il.

Je priai M. *Chapelain* de conduire chez lui madame V..... Ai-je besoin de dire que ce vieillard et son état de santé leur étaient totalement inconnus à tous deux? Plongée dans le deuxième degré du somnambulisme par M. *Chapelain*, madame V..... fut placée près du malade, et prit une de ses mains, qu'elle tint long-temps sans rien dire, et sans faire aucun mouvement; elle l'examina avec attention et dit enfin : « J'ai la tête excellente, l'estomac et les intestins très-bons. J'ai la poitrine un peu embarrassée, sans qu'elle soit malade pour cela. Elle contient quelques phlegmes (mucosités) qui me gênent quelquefois davantage la respiration, mais c'est bien peu de

chose. » Elle garda un moment le silence. « Dame, je n'ai plus mes jambes de quinze ans, reprit-elle; elles sont très-faibles, sans être malades, pour cela. » Elle porta ensuite ses mains sur ses joues. « Les nerfs de cette partie sont quelquefois irrités, et douloureux, ajouta-t-elle. (Le malade ressentait en effet de légers accès de tic douloureux de la face). Il faut à ce monsieur l'air de la campagne, et le magnétisme d'une personne vigoureuse pour soutenir ses forces; un régime doux, mais nourrissant; un peu de vieux vin de Bordeaux, son café au lait: les ragoûts épicés, les mets excitans ne lui vont pas (c'était la vérité). On fera avec des feuilles de belladone séchées au soleil et arrosées de quelques gouttes de laudanum, et du papier non collé, de petits cigarres, dont monsieur en fumera un le matin à jeun: il avalera même un peu de fumée; cela calmera beaucoup sa poitrine. — Je ne vois rien autre chose. »

Je priai M. *Chapelain* de me mettre en rapport complet avec elle, et l'interrogeai moi-même sur l'état du consultant, en cherchant à la tromper: elle me répondit ce qu'elle avait déjà dit, et mit à rectifier mes erreurs volontaires une sorte d'impatience.

Réflexions. La précision du diagnostic dans toutes ses parties, l'à-propos du traitement, leur identité parfaite avec ceux de médecins célèbres, et du médecin habituel, témoignent dans cette consultation de la lucidité de la somnambule. Son instinct confirme la parole de la science, il lui rend l'autorité qu'il en reçoit.

Deuxième consultation de Madame V..... pour une affection chronique des conjonctives et de l'intestin.

M. D... L..., âgé de 35 ans, né à la Martinique, doué d'un tempérament nervoso-sanguin, et homme de plaisirs, fut, à la suite de travaux intellectuels, entrepris tout d'un coup et poussés de suite à l'excès pendant long-temps, atteint d'une irritation chronique des voies digestives, et d'une inflammation chronique vésiculeuse des

deux conjonctives, envahissant un peu la peau des paupières. Plusieurs médecins qu'il consulta, médecins justement renommés pour leurs connaissances des maladies de la peau, lui prescrivirent un traitement adoucissant pour son affection intestinale, et ne voyant dans l'*eczéma chronique* des paupières qu'une lésion purement locale de solide, lui conseillèrent l'usage de pommades plus ou moins excitantes, qui faisaient bien disparaître pour quelque temps l'affection vésiculeuse, mais ne l'empêchaient pas de se reproduire plus tard. Quand elle disparaissait, le malade ressentait plus de malaises généraux, souffrait davantage de l'intestin; tous phénomènes qui s'amendaient ou cessaient avec le retour de la maladie des paupières. Peu satisfait des médecins, qui ne le guérissaient pas, M. D... L.... consulta madame V....., chez M. *Chapelain*, le 27 février 1831. J'assistai à la consultation. Le jugement et le traitement de la somnambule diffèrent totalement de ceux des médecins célèbres que M. D... L.... avait consultés avant elle, et qui ne furent alors que l'expression de l'état actuel de la science. La singularité même de l'opinion de cette femme éloigne donc toute idée d'influence étrangère préalablement communiquée. Le rapport de sensibilité générale seulement ayant été établi entre M. D... L.... et la somnambule, celle-ci se concentra pendant quelque temps et dit : « Comme j'ai le sang âcre, la maladie est toute entière dans le sang; elle date de loin, et sera longue à guérir. » Elle se palpa ensuite la région épigastrique et le bas-ventre. « Les boyaux (intestins) sont malades, mais ce n'est pas d'une inflammation, comme les autres. Ce monsieur est très-constipé ordinairement, et aurait besoin d'être relâché (purgé), mais on ne le peut maintenant, il y a trop d'irritation encore. Il faut donner quelque chose de relâchant, et en même temps d'adoucissant; il devra boire le fond de l'eau de Seine, qui aurait reposé pendant quelque temps, elle le calmera en le faisant aller à la garde-robe; s'il avait les intestins *entamés* (*ulcérés*: elle fit en effet avec ses doigts un geste qui indiquait ce mode de lésion), cette eau boueuse (limoneuse) lui ferait mal; mais ils ne le sont pas; ils sont seulement irrités par un sang qui est

très-âcre, et qui y vient avec force. » Elle porta ensuite ses mains sur ses paupières et ses yeux. « Ils me cuisent, ajouta-t-elle, il y a là un grand feu ; leur mal est dû au sang qui est malade, et qui s'y porte aussi comme au ventre ; lui et les yeux ne seront guéris pour toujours que quand le sang sera guéri. Il y a aussi dans le nez de petits boutons qui démangent et tiennent aussi à la maladie du sang. Il faudrait prendre des bains d'eau avec deux onces de vinaigre et deux ou trois onces de potasse et de soufre (sulfure de potasse) dans chaque bain ; on aura soin de les faire dissoudre dans de l'eau très-chaude à part, avant de les mettre dans le bain, où l'on restera une heure et demie au moins. On prendra deux fois le même bain, parce qu'un bain nouveau tous les jours irriterait. On prendra ces bains tous les soirs avant de se coucher, et on se couchera après par-dessus, pour que la sueur continue. On devrait appliquer de la rouelle de veau pendant la journée sur les paupières, et la renouveler à mesure qu'elle s'échaufferait. Le soir, en se couchant, il faudrait faire cuire une pomme dans de la cendre, la laisser refroidir, en faire avec de l'eau de guimauve un petit cataplasme, que l'on mettrait sur les yeux pendant la nuit. Il faut prendre des lavemens tous les jours, un jour avec de l'eau de son, et deux onces de miel de mercuriale, le lendemain avec de l'eau de son seulement. Il ne faut pas surtout travailler de tête ; je vois que ce monsieur-là a beaucoup travaillé de cette manière, et son sang a de la disposition à s'échauffer par le travail. Il s'est aussi un peu trop amusé. L'exercice en plein air lui convient, mais il ne faut pas qu'il se fatigue. Quand ce monsieur aura pris de ces bains pendant quelque temps, il aura des démangeaisons à la peau, qui le porteront à se gratter ; il y viendra de petits boutons pleins d'eau ; alors il sera mieux. Si on pouvait produire des plaies à la peau sans vésicatoires, cela lui ferait du bien. Il doit suivre un régime, mais c'est un drôle de régime ; il ne faut ni thé, ni café, ni chocolat, ni liqueurs, ni choses salées ou épicées ; il faut manger du beurre frais, de la viande blanche, du poisson ; pas de lait ni de choses acides ; boire à ses repas de l'eau légèrement rougie, ne pas manger d'autres

fruits que des pêches, des fraises et du raisin ; pas de pommes, de poires, pas de prunes ni d'abricots, pas de noix ni sèches ni vertes. Il faut faire le pot au feu avec moitié bœuf, moitié veau ; manger le veau, laisser le bœuf. Ce monsieur prendra pendant un mois chaque matin un verre de jus d'herbes, qu'il fera avec parties égales de fumeterre, de pariétaire, de saponaire et de beccabunga (elle nomma les premières plantes qu'elle connaissait, elle décrit la dernière) ; il faut les piler dans un mortier, passer sans presser, et faire chauffer doucement au bain-marie pendant une demi-heure. Il faudra boire aussi à jeun de la tisane de salsepareille (elle décrit la plante), que l'on fera bouillir long-temps. » Elle se concentra davantage, et resta quelque temps sans rien dire de plus. « Que faites-vous, lui demanda M. Chapelain ? — Je cherche des eaux auxquelles monsieur pourrait aller ; elles sont situées dans un pays où il fait en ce moment un ciel superbe, un temps chaud, semblable à celui du mois de mai à Paris, où il y a des montagnes, des haies de grenadiers, et où l'on se bat en ce moment, des soldats, des bourgeois et des paysans. Les femmes y sont bien vêtues. Pour y arriver, il faut passer par Lyon, par des montagnes couvertes de neige. Un peu plus loin que ces eaux, il y a un lac et une belle plaine. Ces eaux sont sulfureuses et contiennent aussi un peu de fer. Je les vois dans une espèce de trou où il faut descendre pour y arriver. L'endroit où elles se trouvent présente trois sources, deux chaudes, une froide ; c'est de la plus chaude dont il faut boire et dans laquelle il faut se baigner ; du reste, la source qui convient à monsieur est un peu blanche et sent plus les œufs pourris. Quand il ira dans ce pays, il fera bien de porter une coiffure dont le dessous de la visière soit vert et large, pour que le soleil ne donne pas sur ses yeux. Il faut aller prendre ces eaux au mois de mai, et les prendre pendant un mois. Mais avant, il faut, dit-elle en s'adressant à M. D.... lui-même, suivre jusqu'à cette époque le traitement que je vous ai indiqué pour vous y préparer. Il faut vous soigner, car il vous pousserait sur le corps quantité de petits boutons pleins d'eau, qui se sécheraient, et vous rendraient comme *lépreux*. Vos yeux ne

guériront que plus tard ; ils ne le seront entièrement que quand votre sang sera renouvelé et purifié. Ne vous tourmentez pas, si ce que j'indique pour vos yeux ne vous produit que du soulagement. Pardieu, je pourrais en vingt-quatre heures enlever votre mal d'yeux avec une pommade ; mais il reviendrait, et d'ailleurs tout remède qui ferait disparaître rapidement votre mal d'yeux vous serait funeste. L'humeur dartreuse se porterait sur votre poitrine, et pourrait vous jouer de vilains tours. » M. D... L... ayant désiré alors adresser lui-même quelques questions à la somnambule, M. *Chapelain* établit entre elle et le malade le rapport complet. « J'ai employé du lait caillé pour mes yeux. — Cela ne vous a pas réussi, et cela ne vaut rien ; le lait contient un acide qui tourne au vinaigre, tandis que la pomme en contient un différent. — Que dites-vous de la graine de moutarde blanche ? — Elle ne vous vaut rien ; tout ce qui tend à irriter vos entrailles vous fera du mal. Ne prenez pas de drogues, vous savez comme moi qu'elles vous font mal. Je vous engage aussi à être sage et modéré avec les femmes, » ajouta-t-elle en riant.

Le 1^{er} avril 1832, M. D... L... consulta une seconde fois madame V... Peu de temps après avoir été magnétisée par M. *Chapelain*, elle fut mise en rapport avec M. D... L... M. *Chapelain* lui ayant adressé la parole, elle ne l'entendait pas. Il s'aperçut qu'elle était dans le troisième degré du somnambulisme, chercha à l'en retirer, mais inutilement. Il l'abandonna à elle-même, après lui avoir en vain pincé avec force le petit doigt, moyen qui lui avait réussi sur d'autres somnambules présentant le même état. Au bout d'une demi-heure, madame V.... passa d'elle-même dans le deuxième degré du somnambulisme. La première chose qu'elle fit, en y rentrant, fut de toucher le petit doigt qui avait été pincé ; elle se plaignit d'en souffrir ; puis se mit à rire, et raconta son histoire accoutumée.

Elle examina ensuite M. D... L..., qu'elle reconnut bientôt. « Vous n'avez pas fait, lui dit-elle, exactement tout ce que je vous avais prescrit. Vous n'avez pas de patience, et vous changez sans cesse de traitement. Je ne veux pas que vous preniez d'autres médicamens que ceux que

j'ai ordonnés. Si vous tenez à vous appliquer un vésicatoire, que ce soit au bras droit, parce que c'est le côté droit du corps qui est plutôt affecté, et dont vous souffrez davantage. » Ces deux consultations frappèrent beaucoup M. D... L... ; il nous avoua que la somnambule avait dit la vérité sur tous les points, et ne s'était jamais trompée dans ses observations, comme dans ses reproches. J'ai appris depuis que, peu docile d'abord à ce traitement, M. D... L... avait été affligé de l'éruption vésiculeuse, dont il avait été menacé, ce qui l'avait enfin décidé à le suivre.

Réflexions. Dans cette observation, la lucidité de la somnambule est éclatante et indubitable pour l'ordre de faits sensibles au malade. Ainsi, elle a tour à tour conscience de l'affection chronique des intestins, de la constipation habituelle, de la lésion des yeux, de l'influence funeste de certains médicamens sur le malade, de ses excès de travaux intellectuels, de ses excès en tous genres, comme causes principales du mal, de l'inconstance, de l'impatience du malade. Dans la seconde consultation, elle voit même qu'il n'a pas fait exactement le traitement qu'elle lui a prescrit dans la première. Elle prévoit, s'il n'est pas suivi, une éruption vésiculeuse sur toute la peau, et cette éruption se développe effectivement. Il n'y a donc pas la plus petite objection à élever contre sa lucidité dans tous ces cas. Il n'en est pas de même de sa vue à distance des eaux sulfuro-ferrugineuse; bien qu'entourées de détails et de circonstances qui peuvent y faire croire, elle n'est pas néanmoins assez précise et assez nette pour être reçue comme un fait.

La pensée dominante de cette femme sur la maladie de M. D... L... est toute à elle, et diffère complètement de celle des médecins consultés. L'affection vésiculeuse des paupières, l'irritation chronique des intestins, considérées par eux comme affections locales, idiopathiques, et traitées comme telles, ne sont pour elle que des symptômes apparens d'une altération cachée du sang, profonde et ancienne, qui ne disparaîtront pour toujours qu'après sa curation radicale. C'est aussi au sang que s'adresse spécialement sa thérapeutique, toute

humorale, et vraiment digne de fixer l'attention. L'exercice en plein air, plus de travail intellectuel; pour tisanes dépuratives, la salsepareille, les jus d'herbes; des bains sulfureux pour agir à l'extérieur, et, par suite de l'absorption, à l'intérieur; un régime particulier, adoucissant, quoique nourrissant; plus tard, un voyage éloigné, des eaux sulfuro-ferrugineuses prises à l'intérieur et à l'extérieur: voilà pour agir sur le sang, soit directement, soit indirectement par le système nerveux. De l'eau de Seine limoneuse, des lavemens tour à tour émolliens ou légèrement laxatifs, pour combattre la *constipation symptomatique*, des topiques émolliens pour rendre moins douloureuse l'affection consécutive des paupières, qu'elle craint de faire rentrer; voilà la médication secondaire.

J'avoue, pour ma part, que je partage entièrement son opinion dans ce cas. Après deux années d'étude des maladies de la peau sous M. Bielt, je suis arrivé, en effet, à croire que beaucoup d'affections cutanées, et même la plupart, ne sont autre chose que des effets symptomatiques d'altérations primitives, séparées ou simultanées, du sang et du système nerveux. Je pense qu'on doit avoir pour but, alors principal, de traiter l'affection de l'un ou de l'autre de ces deux systèmes, ou de tous deux à la fois, en ne négligeant pas toutefois le traitement cutané ou local, qui, bien que local, peut d'ailleurs, on le sait, par l'absorption exercer une influence générale. Mais je pense que, dans ces cas, le traitement local seul ne doit jamais suffire, qu'il peut même être dangereux en dérivant sur un viscère important un effet plus innocent à la peau. Je pense aussi que l'on doit repousser également tout remède interne, qui, agissant comme un topique à l'extérieur, ferait disparaître l'affection cutanée, sans que l'altération fondamentale du sang ou du système nerveux eût été préalablement modifiée. Car alors le moindre des inconvéniens de ce remède est de ne point empêcher la reproduction postérieure du mal, qu'il semblait d'abord avoir admirablement anéanti. Je sou mets cette opinion à la critique éclairée de ceux qui se sont occupés des maladies de la peau, et surtout à celle du médecin célèbre dont j'ai été l'élève, et qui, plus que tout autre, est jugé en pareille matière.

Troisième consultation de madame V.... pour un cas d'éléphantiasis des Grecs.

M. L...., âgé de trente et quelques années, d'une forte constitution bilioso-sanguine, né en France, fut, à la suite d'un séjour de plusieurs années à la Martinique, atteint d'un éléphantiasis des Grecs très-grave, qui a envahi toute la peau et dans beaucoup de points le tissu cellulaire sous-cutané. Il a reçu les soins les plus éclairés de M. Bielt, à qui la science doit tant pour la description et le traitement de cette maladie si extraordinaire, dont malgré ses belles recherches la nature intime et le remède spécifique sont encore inconnus. M. L...., m'ayant entendu parler de la lucidité de madame V...., désira voir cette somnambule. La consultation eut lieu en ma présence chez M. Chapelain, le 14 mai 1831. En la rapportant ici, je suis loin de la donner comme un exemple d'une lucidité démontrée par le fait, avantage que présentent à un degré irrécusable les deux premières déjà citées, et la dernière que je citerai. Mais comme elle contient la pensée d'une excellente somnambule sur la nature et le traitement de l'éléphantiasis des Grecs, et qu'elle est, environnée d'ailleurs de circonstances intéressantes, matières à réflexions nombreuses, j'ai cru devoir la rapporter. L'époque n'est pas loin peut-être où nous autres médecins nous demanderons à l'intuition instinctive des bons somnambules la solution de beaucoup de problèmes sur la nature et le traitement de certaines maladies, problèmes que notre intelligence a su poser, mais n'a pu résoudre.

Mise en rapport de sensibilité générale seulement avec M. L...., la somnambule éprouva des pandiculations. « Je ne suis pas à mon aise, dit-elle; je suis lasse; j'ai les bras et les jambes cassés; j'ai mal à la tête; » (tous symptômes ressentis et confessés par le malade). Elle se palpa ensuite et à plusieurs reprises le bas ventre, et surtout la région du foie. « Le foyer de la maladie est là, reprit-elle; il y a là une espèce de bile, qui est bien différente de la bile ordinaire; elle n'est

pas jaune, comme dans l'état naturel ; elle est plus rougeâtre... C'est bien drôle, le sang de ce monsieur n'est pas non plus comme le nôtre ; il est plus foncé et plus jaune ; qu'il circule mal, et est âcre ! C'est singulier, je lui vois prendre la couleur de la marguerite violette des jardins. Quand quelqu'un a la jaunisse, la peau est jaune et le sang aussi ; eh bien, chez ce monsieur, le sang est d'un jaune rougeâtre violet » (violacé). Elle se concentra quelque temps. « Cependant, ajouta-t-elle, la maladie est d'abord dans la bile, le sang n'est malade qu'à la suite. La maladie de la peau est l'effet de la maladie de la bile. » Puis, s'adressant à M. *Chapelain* : « Il faut, dit-elle, chez cette personne attaquer avant tout la bile ; comme chez M. D... L... il fallait d'abord attaquer le sang. On ne guérira jamais ce monsieur, qu'en s'adressant principalement à la bile, chez lui... Tenez, Monsieur, si vous avez une dartre, cela vient du sang. Quand vous aurez affaire à des taches jaunes comme j'en ai sur la main (montrant des éphélides hépatiques), cela vient de la bile. » Elle se tut, et se concentra profondément. « Je vois, reprit-elle, une plante dont la racine est comme celle de la carotte jaune, mais se divise, de plus, en plusieurs racines plus petites et semblables (radicules pivotantes) ; sa feuille ressemble à celle du panais ; elle est plus longue cependant. Je la vois dans un pays qui n'est pas très-chaud, où il y a une espèce d'hiver sans gelée, un temps frais. Ce pays, très-grand, est entouré d'eau. J'y vois des nègres, mais plus de blancs que de nègres. Je ne trouve pas de fleurs à cette plante. Elle croît dans le sable, et est aussi commune en ce pays que la fougère en France ; les bestiaux, les chevaux en mangent la feuille quand ils viennent de mettre bas leurs petits. Ils vont la chercher, comme les chiens le chiendent. Cette plante est sans odeur. Les nègres de ce pays ont la peau toute marquée (tatouée) ; ils sont plus gros que grands. Les blancs y sont de toutes sortes. Les villes sont bâties en bois ; les maisons sont belles, vastes, avec de petites lucarnes pour fenêtres ; dans les bois de ce pays il y a de grands singes (orangs-outans). Si l'on pouvait avoir cette plante fraîche, il faudrait en râper la racine, et la manger cuite dans

l'eau, sans sel ni poivre. En s'en nourrissant ainsi pendant quelques mois, ce monsieur serait complètement guéri. »

Nous cherchâmes en vain, M. *Chapelain* et moi, à appliquer à cette description le nom d'une plante. « Il faudrait, dit ce médecin à madame V....., indiquer d'autres moyens, puisque nous ne pouvons arriver à la connaissance de cette plante. — Ce sera alors bien plus long, reprit-elle; il faudra se mettre à la limonade cuite, dans laquelle on laissera un peu du zeste des citrons que l'on emploiera; s'appliquer quinze sangsues au fondement toutes les trois semaines; se purger tous les deux mois, avec dix ou douze grains chaque fois de la poudre de jalap, non pas la poudre ordinaire, mais celle qui est la plus forte (résine), et boire ce jour-là beaucoup de bouillon aux herbes; il faudra prendre tous les jours des bains d'eau simple tiède, d'une heure et demie; jamais de bains qui portent à la peau, ils feraient du mal; pas de frictions ni d'onctions à la peau; il se forme quelquefois sur elle des ampoules, qui se crèvent; il ne faut rien mettre dessus. Il faut manger beaucoup d'asperges, de carottes; quitter tout à fait le gras, le beurre, l'huile; se nourrir plutôt de légumes que de viandes. On peut manger de tous les fruits, excepté les abricots; de tous les poissons, exceptée l'anguille. De l'eau rougie pour boisson. Il faut faire de l'exercice en plein air, mais ni au soleil ni au froid. Il faut se couvrir peu la tête, éviter le feu. Le magnétisme à grands courans faciliterait la circulation du sang, qui est très-génée. Un arbre magnétisé, comme le frêne, l'orme, le lilas, ferait aussi beaucoup de bien. Le séjour à la campagne dans un endroit élevé et libre à tous les airs serait très-avantageux. »

Jaloux d'être utile à la science en général, et à un compatriote malade en particulier, je tâchai d'arriver à la connaissance de la plante vue par la somnambule. M. *Gaynard*, médecin et naturaliste distingué, à qui je communiquai tous les détails donnés par elle, eut la complaisance de faire plusieurs recherches; elles le conduisirent à penser que la description de la somnambule appartenait, plus qu'à

tout autre végétal, à l'*ammi visnaga*, *daucus visnaga* (Linnæus), *ammi visnaga* (Lamark), *herbe aux cure-dents*.

« Cette plante croît, dit-il dans la note qu'il me remit à ce sujet, en Barbarie, et sans doute aussi au-delà de l'Atlas, dans les îles de la Grèce, en Espagne et même en France. On vend en Turquie ses ombelles desséchées pour cure-dents. Linnæus l'avait rapportée au genre *carotte*; mais elle en diffère par ses semences. Ses fleurs sont extrêmement petites et à peine visibles. Cette plante passe pour apéritive et diurétique. Chose remarquable, c'est que, dans une thèse peu connue, et soutenue à Montpellier de 1810 à 1812, le docteur *Mergot* en préconise beaucoup l'emploi dans l'éléphantiasis des Grecs. La contrée que j'ai désignée d'abord est la seule, en effet, où il y ait à la fois des hommes noirs, des blancs de toutes sortes de pays, des chevaux, des grands singes, etc. »

Réflexions. Au début de la consultation, la somnambule manifeste et dit éprouver plusieurs phénomènes morbides, dont le malade avoue l'existence habituelle chez lui. Sa perception est donc irréprochable jusqu'ici. Puis, sans être détournée aux désordres si graves de la peau, elle voit de suite que le point de départ de la maladie est tout entier dans une altération de la bile, que celle du sang, perçue par elle seule, n'est que consécutive, et que l'affection cutanée elle-même est un effet. Aucune preuve ne confirme encore la vérité de son assertion, mais aucune ne l'infirmé non plus. Sa lucidité sur ce point est donc douteuse : elle mérite cependant quelque attention par sa logique même. C'est la bile qu'elle sent avant tout malade, c'est la bile qu'elle sent avant tout devoir être modifiée. Dans cette intention, elle conseille toutes les trois semaines des saignées locales à l'anus, saignées qui agissent beaucoup, comme on le sait, sur le système hépatique; tous les deux mois, un purgatif; pour boisson-tisane, la limonade cuite; pour médicaments-alimens, la carotte, l'asperge, deux substances qui exercent, la première surtout, sur la sécrétion biliaire, une influence très-réelle, bien connue des anciens, à peu près inconnue aux mo-

dernes , si elle n'est pas niée par eux ; elle proscrit le gras , le beurre , l'huile : mais tous ces modificateurs biliaires lui paraissent de beaucoup inférieurs à l'usage , comme aliment , d'une plante qu'elle voit et décrit *d'abord* , et assure être un *spécifique* contre l'*éléphantiasis des Grecs*. Pour moi , qui ai acquis par une longue expérience toutes les preuves morales , intellectuelles et physiques , de la bonne foi et de la lucidité habituelles de cette somnambule , j'avoue que je suis porté à croire à la sincérité et à la vérité de sa perception sur ce point. Mais le doute est légitime , je dis plus , est un devoir pour d'autres : je conçois même que l'on puisse traiter cette vue de vision. Néanmoins je ferai observer que les caractères botaniques assignés par la somnambule à la plante , sont assez précis pour qu'un naturaliste distingué ait trouvé qu'ils se rapportent parfaitement à *l'ammi visnague*. J'appellerai aussi l'attention sur ce fait , qui ne laisse pas que d'en être digne , que la même plante a été préconisée par un médecin de Montpellier , justement dans l'*éléphantiasis des Grecs*. Alors onm'accordera bien , je pense , qu'il serait bon peut-être de tenter l'expérience de cette plante contre une si terrible maladie , si surtout l'on a eu , comme moi , le triste avantage de se convaincre de l'impuissance et de la pauvreté de la science à cet égard.

Le reste du traitement de la somnambule mérite aussi d'être remarqué , quelque opinion qu'on adopte sur son diagnostic. Elle sent que la circulation était très-génée (elle l'était en effet , car la peau était gravement compromise) ; elle conseille pour y remédier le magnétisme à grands courans. Ce moyen est le plus puissant , que je sache , pour faciliter les circulations sanguine et nerveuse , et rétablir leur harmonie dans tous les organes. Le magnétisme d'un arbre *magnétisé* , la vie à la campagne , dont les nombreux végétaux nous magnétisent à notre insçu , le séjour dans un endroit très-aéré et élevé , l'exercice en plein air , ni au soleil , ni au froid , et la tête peu couverte , tous ces moyens qu'elle prescrit concourent encore à remplir la même indication , activer la circulation , modifier le sang.

Elle ne veut d'autre action sur la peau que celle des bains d'eau

tiède simple, qui assouplissent cet organe sans l'irriter : elle proscrit toute onction quelle qu'elle soit, car l'affection cutanée n'est pour elle qu'un symptôme.

Je le répète, sans croire aveuglément, parce que cette somnambule, quelque bonne qu'elle soit, l'a dit, que l'éléphantiasis des Grecs consiste spécialement en une altération de la sécrétion biliaire, je pense toutefois que cette opinion instinctive mérite un examen scientifique. Nous pouvons bien laisser tomber sur elle quelque peu de notre attention, que nous dépensons malgré nous, largement et sans profit, à des niaiseries journalières que l'on émet gravement devant nous. Notre fierté médicale ne peut guère en pareil cas se permettre le dédain, car nous sommes bien pauvres encore sur l'éléphantiasis des Grecs, et la modestie sied bien à qui ne sait que peu ou ne possède que peu.

Quatrième consultation pour un cas de ver solitaire, par Madame V....

M. P...., jeune homme brun et bilieux, portait depuis plusieurs années dans son tube digestif un *tænia*; il en avait rendu à différentes reprises de larges rubans à la suite de l'usage de l'huile de ricin et de potions faites d'éther sulfurique et de fougère mâle; mais il n'avait pu se débarrasser entièrement de cet hôte fâcheux. Il fut conduit à consulter M^e V.... par l'avis d'une dame de ses amies, qui elle-même avait été examinée par cette somnambule, et se trouvait fort bien de son traitement. J'assistai à cette consultation, qui eut lieu chez M. Chapelain, le 24 février 1851. M^e V.... voyait pour la première fois M. P...., et ignorait complètement qu'il fût affecté du *tænia*.

Après avoir été en rapport avec le malade pendant quelques minutes, la somnambule s'écria : « J'étouffe, j'ai mal à la tête; mais ce n'est pas pourtant précisément du mal que j'y éprouve; je la sens toute drôle, toute vague. » Son corps s'agita ensuite de mouvemens semblables à ceux que produit la peur. « Cela monte, reprit-elle.

Qu'est-ce que j'ai donc à la tête; c'est étonnant. » Elle continua les mêmes mouvemens, puis elle s'écria : « Oh ! la vilaine bête ! » Elle se livra alors à des mouvemens d'horreur, à des soubresauts convulsifs, à des contorsions bizarres, et s'éloigna rapidement de M. P.... La terreur était peinte dans tous ses traits et dans tous ses gestes. M. *Chapelain* la magnétisa pour détruire cette impression pénible, et la calma sans peine : « Qu'avez-vous, lui demanda-t-il ? — J'ai dans le ventre une bête longue, plate, réunie (articulée) par bouts, large à une de ses pointes, et étroite à l'autre; elle est blanche et un peu jaune. J'ai plutôt peur de cette bête-là qu'elle ne me fait mal. Il faut la tuer d'un seul coup par le magnétisme, sans quoi ce monsieur deviendrait fou. On peut la tuer aussi sûrement en buvant d'une tisane faite avec la racine et la fleur d'une plante que je vois, mais qui ne vient pas dans ce pays-ci. C'est une espèce de rosier, dont les fleurs sont blanches, mais très-petites, et ressemblent pour la forme et la grandeur à celles de l'*immortelle*. Cette plante est au-delà des mers; les gens du pays l'emploient contre le ver solitaire. Quoique l'endroit où elle pousse soit très-humide, il n'y a pas de vers à trois lieues à la ronde. — Voyez-vous quelque autre remède? Elle chercha pendant quelque temps. — Une tisane faite avec l'écorce de la racine, et la racine fraîche du grenadier serait bonne, mais ce remède ne vaut pas l'autre. » Je priai M. *Chapelain* de permettre que M. P.... replaçât une de ses mains sur les genoux de M^e V.....; il y consentit. Les mêmes mouvemens convulsifs, les mêmes cris, la même terreur se réveillèrent de suite chez elle, et avec la même intensité que la première fois. M. *Chapelain* les fit disparaître de nouveau en magnétisant M^e V.....

Réflexions. L'exactitude du diagnostic de la somnambule est démontrée par les portions de tænia rendues avant et depuis la consultation. Le traitement indiqué par elle en dernier lieu est celui que la science médicale considère en ce moment comme le plus actif, sinon comme le spécifique. — Le magnétisme local concentré sur l'abdomen, conseillé par elle, et avant tout, pourrait-il, en général, tuer le tænia?

— Je ne sais : car le magnétisme est une puissance, qui varie suivant la vertu propre de chaque individu. Mais chez un somnambule soumis à un magnétiseur *habile*, je pense qu'un ver solitaire pourrait être ainsi détruit. Quelle est la plante *spécifique* vue par elle? Sa description n'est pas assez détaillée pour mettre sur la voie. J'ai néanmoins fait quelques recherches à ce sujet. M. le docteur *Brayer* a rapporté de l'Arabie une plante nouvelle, employée dans ce pays contre le tænia, et qu'il a vue réussir dans un cas de ce genre, qui avait résisté à tous les autres médicamens anthelminthiques. M. *Kuntz* en a donné une description dans son *Synopsis plantarum* : il l'a nommée du nom de M. *Brayer*, *brayera*, et, à cause de ses propriétés, *anthelminthica* : elle appartient, selon lui, à la famille des rosiers (rosacées) et se rapproche du genre *aigremoine*, dont elle diffère cependant ; ses fleurs sont très-petites et blanches. (*Voyez* : Notice sur une plante nouvelle de la famille des rosacées, par M. *Brayer*, qui a paru en 1822.) Je ne prétends pas dire que la plante, décrite incomplètement par la somnambule, soit effectivement celle rapportée par M. *Brayer*, décrite et classée par M. *Kuntz*; mais comme il y a de l'analogie dans les deux descriptions, j'ai cru devoir faire ce rapprochement.

M. P.... fut magnétisé une fois *seulement* par M. *Chamb....*, homme doué d'une vertu magnétique bien extraordinaire. Il ressentit de cette action un soulagement remarquable et inconnu jusqu'alors. Son hôte fâcheux le laissa assez long-temps tranquille. Il se crut guéri un instant ; mais les symptômes habituellement éprouvés se reproduisirent : il eut recours à l'écorce fraîche de la racine du grenadier cultivé, qui expulsa d'abord plusieurs lambeaux du tænia, mais finit par ne plus agir. Il fit usage alors du remède secret de M. *Darbon*, qui, m'a-t-il assuré, l'a entièrement débarrassé de ses cruelles souffrances.

TROISIÈME FAIT.

Jeune somnambule se traitant et se guérissant elle-même : ses vues à distance ; ses prévisions ; sa facilité à prendre les symptômes des maladies des autres , à les diagnostiquer, les traiter. On produit sur elle la transmutation des liquides ; on abolit la sensibilité , etc.

Mademoiselle Clarice Lef... , qui fait le sujet de cette observation, est d'Arcis-sur-Aube, âgée de vingt-quatre ans, brune, bien portante, et d'un tempérament bilioso-nervoso-sanguin. Cette jeune personne, que l'on croyait sourde de naissance, avait été infructueusement traitée par les médecins les plus recommandables de la capitale, et spécialement par M. *Itard*, dont la réputation pour les maladies de l'oreille est si connue et si bien méritée. Ses parens, qui, par leur fortune et leurs qualités, tiennent un rang distingué dans le monde, désespérés de l'impuissance des médecins, la menèrent chez une de ces prétendues somnambules, qui, sans être dirigées par aucun médecin, donnent elles-mêmes à tort et à travers des consultations fabuleuses. Cette femme assura à la jeune Clarice qu'elle ne ressentirait rien de l'action magnétique, et que surtout elle n'entrerait jamais en somnambulisme. Néanmoins elle vint avec son père consulter M. *Chapelain* le 30 janvier 1831. M. *Chapelain* lui annonça, au contraire, qu'elle serait probablement somnambule. En effet, dès la première séance, il la mit en somnambulisme ; et dès la deuxième séance, elle montra une grande lucidité. A la troisième séance, elle entendit parfaitement dans son sommeil magnétique, lors même qu'on lui parlait à voix très-basse. Sa surdité, égale pour les deux oreilles, était très-prononcée dans l'état de veille ; elle ne pouvait participer aux conversations ordinaires ; il fallait élever de beaucoup la voix pour se faire entendre d'elle. Dans la séance suivante, elle déclara voir parfaitement bien son oreille interne ; elle en donna en effet une description anatomique très-exacte, et affirma qu'elle n'était point sourde de naissance, comme

on le croyait , mais que sa surdité provenait de l'ébranlement communiqué à son oreille interne par des coups de pistolet et de fusil tirés en signe de réjouissance auprès de la femme qui la portait à l'église le jour de son baptême. Elle assura que l'action magnétique produirait spécialement sa guérison , qu'elle guérirait au mois d'octobre suivant , si elle était magnétisée par M. *Chapelain* jusqu'à cette époque ; mais qu'elle *prévoyait* que l'ennui qu'elle ressentait de l'éloignement de sa mère la ferait partir avant ce temps ; qu'elle n'en guérirait pas moins cependant , mais plus tard. Les jours suivans , elle continua à être mise en somnambulisme par M. *Chapelain* , et chez lui. Elle dormait habituellement presque toujours aux mêmes heures , c'est-à-dire de deux à quatre heures du soir. Endormie , elle fixait elle-même la durée de son sommeil , précisait le moment de son réveil , qui avait lieu toujours à la minute indiquée par elle. Elle ne se trompait jamais , quelque effort que l'on fit pour l'induire en erreur , en indiquant à la pendule de l'appartement les heures , les demi-heures , les quarts d'heures , les minutes ; et il fut bien constaté que de la place où elle dormait elle ne pouvait apercevoir de quelque manière que ce fût la pendule. Sa vie de somnambule lui paraissait pleine de charmes et de délices. « Si tu savais , disait-elle alors à son père , si vous saviez tous combien je suis heureuse dans l'état où je suis ! Je ne puis le comparer à rien ; je ne voudrais jamais en sortir ; cependant il faut être raisonnable ; je ne suis pas chez moi. Le magnétisme me fait beaucoup de bien ; c'est lui qui me guérit. » En parlant de sa béatitude , elle avait l'air de la savourer ; on sentait qu'elle vivait de son sommeil. Durant cet état , souvent elle parlait ou à son père , ou à une de ses cousines , ou à M. *Chapelain* ; mais elle préférait ordinairement rester silencieuse et dormir à son aise. « Laissez-moi ; vous me prenez de mon bonheur. » Elle sortait quelquefois de sa concentration pour se prescrire contre sa surdité des médicamens , qu'à son réveil elle mettait en usage chez elle , quand ils n'étaient pas désagréables , ou qu'elle aimait mieux prendre dans son sommeil même quand elle jugeait qu'ils lui répugneraient éveillée. C'est ainsi que je l'ai vue plus d'une

fois s'ordonner et prendre dans son somnambulisme, un jour trois grains d'émétique, un autre jour vingt-quatre grains d'ipécacuanha. Le vomitif, l'éméto-cathartique produisaient leurs effets habituels, sans que pour cela le somnambulisme en fût le moins du monde troublé. « Que c'est mauvais, disait-elle, moitié en riant, moitié en grimaçant ; mais cela m'est nécessaire. » A son réveil, elle ne conservait aucun souvenir de tout cela, pas même un mauvais goût à la bouche.

Cette jeune demoiselle était, dans l'état de veille ordinaire, pleine d'esprit, mais triste, et habituellement réfléchie. Sa jolie figure respirait la mélancolie. Elle était tourmentée de la pensée cruelle que sa surdité était incurable ; car les médecins qui l'avaient soignée en vain l'avaient déclarée telle : et, bien que l'on opposât sans cesse à leur opinion fatale celle plus favorable qu'elle émettait elle-même dans chacun de ses sommeils lucides sur la certitude de sa guérison, sa foi en elle-même ne savait pas lutter contre leur parole. Elle était en outre profondément affligée de l'absence de sa mère, restée en province dans leurs terres, et qu'elle sentait si bien lui manquer. L'idée qu'elle pouvait bien avoir laissé échapper pendant son sommeil quelques secrets de jeune fille la poursuivait aussi ; on la voyait alors souvent pleurer. Somnambule, ce n'était plus le même être ; elle riait, elle pétillait de saillies, de gaieté, de bonheur : elle était pleine d'espoir, et confiante en elle-même. Pendant les premières séances, sa lucidité ne s'était concentrée que sur elle-même, et ne s'était occupée que d'elle seule ; mais, rassurée bientôt à cet égard, elle se prit, dans les séances suivantes, à tout ce qui l'entourait. Elle se réfléchit d'abord sur son magnétiseur, M. *Chapelain*. « Qu'il est bon pour moi et ses malades ! répéta-t-elle souvent ; que son magnétisme me fait de bien ! » Elle se fixa ensuite sur son père, à qui elle découvrit à distance une inflammation chronique commençante du pylore, dont il ne se doutait pas, mais qu'elle décrivit fort bien, et pour laquelle elle prescrivit un traitement on ne peut plus rationnel. Son attention se porta ensuite (à distance encore) sur sa cousine, atteinte d'une irri-

tation chronique nervoso-sanguine de l'estomac, et à qui elle ordonna un traitement semblable à celui que cette dame suivait, d'après les conseils de madame V... Elle s'attacha après à une autre somnambule, madame N..., dont je rapporterai l'observation, et qui dormait à plusieurs pieds d'elle : elle lui intimait des conseils que madame N... approuvait, et elle en recevait d'elle à son tour d'autres, auxquels elle ne se soumettait qu'après une petite lutte, qui venait de son esprit un peu contradicteur. Il s'établissait souvent entre elles deux un duel de conseils vraiment amusant. La première fois que son attention se dirigea sur moi, j'étais à quinze pas d'elle. Elle sentit parfaitement à cette distance mon affection gastro-intestinale, qu'elle ignorait complètement avant, approuva le traitement que je suivais, annonça que je ne guérirais qu'après elle, mais que je guérirais ; car j'avais, selon elle, bon courage et confiance (elle disait, et elle a dit vrai). Depuis, elle annonça aux personnes présentes plus d'une fois mon arrivée lorsque j'étais encore à deux ou trois chambres d'elle, et même dans l'escalier. Il n'y a pas d'objection possible contre ces faits ; car elle était placée elle-même au fond de la chambre sur un canapé, d'où elle ne pouvait voir, ni dans la cour, ni dans la rue, ni à travers les appartemens.

Sa facilité à saisir, et en se jouant pour ainsi dire, les phénomènes ambiants, se tournait quelquefois contre elle-même ; c'est ainsi que je l'ai vue prendre les douleurs de dos, de ventre, les palpitations de cœur, les serremens précordiaux, tous les malaises enfin d'une jeune demoiselle de dix-huit ans atteinte d'une affection des poumons, du cœur et de l'intestin, et qui n'avait avec elle d'autre contact que d'être dans la même pièce. Mademoiselle Clarice ne trouvait un terme à toutes ses souffrances empruntées que quand cette jeune demoiselle se retirait dans une pièce à côté ; alors M. *Chapelain* parvenait à calmer mademoiselle Clarice, et par sa volonté l'isolait pour le reste de la séance de la cause de ses douleurs.

Les médicamens qu'elle prescrivait pour elle-même ou pour ceux dont elle s'occupait, elle les nommait par leurs noms, comme quel-

ques somnambules ; c'est que , comme elles , elle les voyait alors chez tel ou tel pharmacien qu'elle indiquait , et lisait leurs noms étiquetés sur le bocal ou la boîte qui les contenait.

Comme je l'ai déjà dit , dès la seconde séance , mademoiselle Clarice entendait bien dans son somnambulisme ; et son ouïe , comme ses autres facultés , ne fit que se perfectionner dans la suite par la répétition habituelle de cette fonction. Mais l'action curative du sommeil magnétique contre la surdité n'était pas limitée à cet état seul , elle se prolongeait encore quand il avait cessé : plus forte , il est vrai , quelque temps seulement après sa fin , elle allait en s'affaiblissant à mesure que l'on s'éloignait de ce moment. Ainsi mademoiselle Clarice entendait mieux à son réveil qu'une heure après , moins bien le lendemain , etc. Toutefois , comme cette influence bienfaisante acquérait une puissance croissante par sa reproduction quotidienne même , l'audition s'améliorait d'une manière très-remarquable.

A mesure qu'elle guérissait , son somnambulisme devenait de plus en plus lucide , et nous étonnait par sa vue toujours infailible dans l'espace et le temps. Dormant à Paris dans le salon de M. *Chapelain* , mademoiselle Clarice voyait à Arcis-sur-Aube sa mère , décrivait son occupation dans le moment , son attitude , ses pensées intimes ; précisait , en entrant dans les plus petits détails , le moindre changement que sa mère y apportait ; prédisait pour une heure , un jour , plusieurs jours plus tard , la visite de telle ou telle personne à sa mère , leur entretien , la venue de telle ou telle lettre , l'effet que sa mère en ressentirait immédiatement , ses réflexions ultérieures. M. *Chapelain* , son père et moi , nous prenions note de ce qu'elle prétendait voir , et des lettres d'Arcis-sur-Aube , écrites par madame Lef... à son mari , lui racontaient ce qu'il savait déjà par sa fille. Ces lettres étaient écrites par la mère , ordinairement un instant après que les choses venaient de se passer pour elle et justement à cause de cela ; elles arrivaient d'ailleurs toujours à Paris avant que madame Lef... eût pu être instruite à Arcis-sur-Aube de ce que sa fille avait dit dans la capitale. La jeune somnambule annonçait aussi à son père l'arrivée

des lettres de sa mère, et disait d'avance leur contenu. Elle vit un jour sa mère souffrante, et elle dicta pour elle une consultation qui arrivait à Arcis-sur-Aube au moment où M. Lef... recevait à Paris la première lettre où sa femme lui parlait de sa maladie. (Toutes les précautions possibles ont été prises pour connaître la vérité sur ces vues dans l'espace et le temps; les recherches étaient faciles entre une famille remplie de probité et d'intelligence et des médecins consciencieux. Toujours la lucidité de mademoiselle Clarice a été justifiée par l'événement.)

C'était presque toujours sa spontanéité propre qui la transportait ainsi dans son somnambulisme à Arcis-sur-Aube; mais M. *Chapelain* l'y envoyait quelquefois lui-même pour agir favorablement sur la malade, à qui l'absence de sa mère, qu'elle avait quittée pour la première fois de sa vie, devenait de plus en plus pénible. Elle semblait vivre alors avec cette mère, et elle était heureuse. Ce médecin pouvait faire par sa volonté qu'elle en conservât le souvenir à son réveil; et ce doux souvenir, qui durait assez long-temps alors, exerçait une influence salutaire sur tout son être. Il pouvait faire aussi qu'à son réveil elle continuât d'avoir conscience que c'était elle-même qui s'était prescrit tel ou tel médicament pendant son sommeil. La survivance de cette conscience la portait à mettre en usage ce médicament.

Son somnambulisme offrait cela de particulier et de rare qu'elle conservait l'indépendance de sa raison à côté de la soumission de sa volonté à celle de M. *Chapelain*. Elle avait aussi conscience de la liberté de l'une et de l'obéissance de l'autre. M. *Chapelain* changeait-il en effet pour elle l'eau en vin, en lait, en un liquide quel qu'il fût, dont lui seul et moi avions le secret (et il lui suffisait pour cela de magnétiser sans dire mot l'eau avec une intention donnée): « Cela a le goût du lait (du vin, etc.), disait-elle, cela en a la couleur, parce que vous le voulez; mais je sais bien que ce n'est que de l'eau, et cependant je ne puis faire, même en le voulant, que ce ne soit du lait, quand je le bois. » M. *Chapelain* opérait aussi sur elle la transmutation des liquides; lors même qu'elle était éveillée. Il pouvait aussi

lui faire voir dans cet état Arcis-sur-Aube, qu'il n'avait jamais vue lui-même. Suivant son désir, le tableau se montrait tout entier à la jeune demoiselle, ou se développait seulement par degrés. Un jour, il fit grossir indéfiniment à ses yeux une miette de pain, dont il éleva lentement le volume. Théâtre de ces première et dernière expériences, mademoiselle Clarice luttait contre elles avec un sentiment de dépit, auquel sa défaite ajoutait de l'étonnement et un peu de honte; mais Arcis-sur-Aube lui apparaissait-elle, elle pleurait de joie à cette vue, auquel tout son être semblait attaché; la ville s'évanouissait-elle, elle rentrait dans sa tristesse.

La guérison s'avancait de plus en plus; mais l'absence de sa mère lui pesait de jour en jour davantage: l'ennui la prit, et elle partit le 29 mars 1831 de Paris. Quelque temps avant son départ, elle avait consulté M. *Deleau*, qui ne vit de chances de guérison que dans la perforation de la membrane du tympan. M. *Chapelain* insista pour qu'elle se fît magnétiser jusqu'à l'époque indiquée par elle, c'est-à-dire jusqu'en octobre 1831, disant que si le traitement n'avait pas réussi alors, il lui éviterait du moins les douleurs de l'opération en paralysant chez elle la sensibilité; ce qu'il fit devant ses parens: il put alors impunément en effet la pincer, la brûler, lui promener des barbes de plumes dans le nez, sur les cornées, dans la gorge, elle ne sentit rien. La jeune Clarice fut, au moment de son départ, mise par M. *Chapelain* en rapport avec son père, pour qu'il pût la magnétiser et l'endormir. Il leur donna une plaque de verre magnétisée par lui, qui, appliquée sur l'épigastre ou le front de la jeune fille, devait lui faire conserver son rapport avec lui, lorsque son père l'endormirait. Plongée en effet, pendant son séjour en province, en somnambulisme par son père, elle était, au moyen de cette plaque de verre, tellement en rapport avec M. *Chapelain*, qu'elle voyait, sans jamais se tromper, ce que faisait M. *Chapelain* à Paris, et les malades qu'il soignait. (Ce fait a été constaté avec toute la bonne foi et toutes les précautions possibles.) Elle revint à Paris, à la mi-septembre, avec sa mère. M. *Chapelain* la magnétisa le 15: il mit sa mère en rapport avec elle; elle annonça que si

M. *Chapelain* magnétisait sa mère, elle ressentirait de suite son action, mais qu'elle n'entrerait en somnambulisme qu'à la quatorzième séance, et qu'alors elle jouirait d'une grande lucidité. La chose eut lieu effectivement comme elle l'avait prédit.

Dans la dernière séance qui eut lieu chez M. *Chapelain*, elle annonça qu'elle guérirait au printemps suivant, mais qu'elle ne dirait qu'alors ce qui lui conviendrait de faire. Les deux dames repartirent ensuite pour la province, et il fut convenu que mademoiselle Clarice continuerait son traitement jusqu'au printemps. Au commencement d'avril 1832, le père de mademoiselle Clarice vint annoncer, tout joyeux, à M. *Chapelain* la guérison complète de sa fille : j'étais chez ce médecin, quand il en apporta la nouvelle. Voici ce qu'elle s'était ordonnée les neuf derniers jours :

Faire cuire des oignons blancs sous la cendre, en prendre le cœur, le germe, et les enfoncer dans ses oreilles; recouvrir soigneusement les oreilles de compresses et de fichus, et les tenir dans cet état pendant trois jours. Au bout de ce temps, recommencer une nouvelle opération pour trois jours encore; enfin une troisième opération, pour compléter les neuf jours. Après ce temps, retirer graduellement les fichus et les compresses, pour que l'ouïe ne fût pas trop subitement frappée par un bruit intense. L'opération terminée, elle recouvra une ouïe parfaite. Cette guérison datait alors de vingt jours, et depuis il n'est pas venu à ma connaissance de bruit de rechute.

Tous ces faits, hormis celui de la fin de la guérison, qui m'a été attestée par un père, ont eu lieu devant moi, ont été constatés par moi. Ils sont vrais pour moi comme mon existence elle-même. Ceux qui suivent m'ont été rapportés, le premier par M. *Chapelain*, dont je connais la loyauté, les autres par le père de la jeune Clarice, homme d'honneur et d'esprit. Ils rentrent d'ailleurs tout à fait dans la classe de ceux que j'ai observés ou vérifiés. Aussi j'y crois par analogie. — Le frère de mademoiselle Clarice la consultait un jour chez M. *Chapelain*, pour sa femme; elle vit, par son intermédiaire, sa belle-sœur, prédit que cette belle-sœur, alors enceinte, ferait une fausse couche, en précisa

l'époque, annonça qu'à la suite de cette fausse couche sa belle-sœur tomberait malade, qu'elle, allant la voir, prendrait en la touchant sa maladie, que sa belle-sœur serait guérie, mais qu'elle resterait malade pendant quinze jours. Or, tout ceci eut lieu comme elle l'avait vu. — Étant un jour en somnambulisme, en province, elle annonça qu'un incendiaire viendrait pour mettre le feu à la ferme de ses parens ; elle en fixa l'époque, le jour, l'heure. On se posta, et on saisit l'incendiaire au moment où il allait exercer son crime. — Sa mère étant tombée malade d'une fièvre nerveuse intermittente, elle en prédit les accès, indiqua le traitement, et la guérit...

QUATRIÈME FAIT.

Somnambule donnant sur sa maladie un diagnostic et un traitement différent de ceux des médecins ; voyant dans l'espace, donnant des consultations pour les autres. On produit sur elle la transmutation des liquides, etc. — Différence remarquable entre sa vie ordinaire et sa vie somnambulique.

Madame N...., âgée de quarante ans, est une femme grande, brune, d'apparence corporelle forte, mais douée de cette constitution sanguine et nerveuse qui, ouverte à toutes les impressions, est impuissante à réagir contre elles. Cette dame fut, à la suite de peines morales vives long-temps entretenues et ruminées, atteinte d'une maladie nerveuse singulière : Elle ressentait constamment dans toute la tête, mais spécialement à droite, une douleur pulsative très-intense, et un froid glacial ; elle croyait entendre dans une de ses oreilles un bruit analogue à celui que produirait un régiment de cavalerie au galop : l'autre était tourmentée par celui d'un concert d'oiseaux de toutes sortes. Ces deux bruits différens s'accompagnaient d'une surdité double très-prononcée. Continuellement retentissans, ils offraient par intervalles des exacerbations cruelles ; ils s'accroissaient alors par degrés, et finissaient par éclater avec une force épouvantable. Il semblait

à la pauvre malade, peu-à peu étourdie, que sa tête allait se fendre; elle tombait enfin sans connaissance. Ces bruits ennemis l'avaient privée entièrement de sommeil, avaient agi d'une manière funeste sur son intelligence, ses facultés affectives, et même sur ses facultés locomotrices. La première, assiégée de la crainte continuelle d'une folie prochaine et de la mort, était incapable de se distraire de ces pensées par des lectures ou un travail quelconque; pour les secondes, les souffrances anciennes s'étaient exaltées, les nouvelles étaient devenues plus faciles, car la force de résistance allait en diminuant; les troisièmes, engourdies et timides, redoutaient le moindre exercice, le moindre déplacement. (J'ai observé cette paresse, que j'appellerai *active*, ce besoin impérieux de repos, sur une dame très-distinguée, à la suite de longues peines morales. Elle se sentait comme clouée à son fauteuil par une force invincible, et il lui fallait prendre beaucoup sur elle-même pour s'en arracher, quand elle n'avait souvent que quelques pas à faire dans sa chambre.) La menstruation était restée assez régulière chez madame N..., mais l'appétit était bizarre, la digestion pénible, la respiration mêlée de soupirs et de petits gémissemens, la voix plaintive et lente. Mille malaises généraux pénibles se joignaient à toutes ces souffrances, qui s'étaient accrues les unes par les autres. Cette proie de douleurs était devenue, par la nature même de sa maladie, la proie de médecins de tous genres, instruits et ignorans; elle passait de l'un à l'autre, et quelquefois même elle cumulait. Le traitement du médecin éclairé lui devenait funeste en se mêlant à celui du charlatan. La souffrance rend plus mobile un être déjà mobile; cette aiguille aimantée oscillait à toute action nouvelle et n'avait point de pôle. Elle avait écouté la commère la plus déhontée, autant et plus peut-être que nos praticiens les plus habiles. Son mal allait s'exaspérant. Un jour, elle accompagna par hasard chez M. *Chapelain* une dame de ses amies, madame B...., atteinte d'un anévrysme du cœur, qui avait résisté à trente-six moxas d'un médecin célèbre, et qui s'améliorait à vue d'œil sous l'influence seule du magnétisme. M. *Chapelain* ne déterminait pas chez madame B..... le sommeil magnétique complet, mais l'occlusion

des paupières seulement, et un bien-être délicieux dans lequel elle restait plongée pendant une heure et demie. Pendant que M. *Chapelain* était entièrement occupé à magnétiser madame B....., madame N..., qui était éloignée d'elle, et qui n'était là que comme spectatrice, s'endormit du sommeil magnétique. M. *Chapelain* porta alors toute son attention sur elle, et dès cette première séance il put développer chez elle le somnambulisme, et le somnambulisme le plus lucide. Elle vit en effet que son affection était purement nerveuse, et non inflammatoire comme l'avaient pensé tous les médecins qui l'avaient traitée; Selon elle, le sang ne se portait à la tête, au cerveau et à ses membranes que par suite de l'irritation nerveuse déterminée et entretenue par ses peines morales. Elle blâma et proscrivit les sangsues qu'on lui avait appliquées à la base du crâne, assurant qu'elles avaient toujours augmenté et augmenteraient toujours ses souffrances. Elle s'éleva avec force, et pour les mêmes raisons, contre les sinapismes, les vésicatoires volans qu'on lui avait appliqués aux extrémités; contre le sulfate de quinine et autres médicamens actifs administrés à l'intérieur. « Je n'ai besoin, dit-elle, pour me guérir, que du magnétisme, de quelques bains de pieds chauds, mais tout à fait simples; de quelques sangsues au haut des cuisses quand mes époques viendront mal; d'un régime très-doux : il ne me faut pas de drogues. En dormant ici tous les jours une heure, je serai bientôt guérie. Mais quand je suis éveillée, je suis si dépourvue de volonté, si facile à être influencée par tous ceux qui m'entourent, si paresseuse, que je prévois bien que je ne pourrai m'astreindre à venir ici tous les jours, et cependant le magnétisme seul peut me guérir, et si je ne guéris pas, je deviendrai folle, » ajoutait-elle en pleurant.

M. *Chapelain*, par sa volonté, chassa loin d'elle cette pensée plus facilement qu'un enfant n'éloigne de lui une bulle de savon gonflée d'air. « Surtout ne me dites pas à mon réveil, reprit-elle, que je suis somnambule; cela me ferait un mal affreux, et je ne reviendrais plus ici. Dites-moi seulement que j'ai dormi, mais sans être somnambule. » Pendant la durée de ce premier sommeil, les galops de chevaux,

les gazouillemens d'oiseaux, la surdité et toutes les autres souffrances disparurent pour faire place à un calme divin. Réveillée, les phénomènes morbides se reproduisirent, mais plus faibles qu'ils n'étaient avant le sommeil. Madame N...., surprise et charmée de ce changement, promit de revenir, et revint effectivement plusieurs jours de suite, au bout desquels la surdité et les deux bruits disparurent tout à fait pendant l'état de veille. La douleur pulsative et le froid à la tête étaient beaucoup moindres; le sommeil était revenu, elle avait repris de l'embonpoint, elle était moins triste. Cet amendement si heureux et si rapide, produit par le magnétisme seul dans l'état de cette femme, frappa les personnes qui l'entouraient : il aurait dû les porter à soutenir son espoir, à relever son courage, à gourmander sa paresse. Eh bien ! non. Conseillées par cet esprit, que les chrétiens appellent diabolique, et que je ne sais vraiment comment nommer, esprit de contradiction, de stupidité et de rage, si commun à l'homme, et qui lui est si funeste en lui faisant repousser des vérités utiles à sa misère, ces personnes s'armèrent contre un moyen qu'elles ne connaissaient que par ses bienfaits, circonvinrent cette malheureuse malade sans volonté, employèrent pour la dissuader de venir chez M. *Chapelain* toutes les raisons qu'elles purent inventer; elles profitaient surtout de ces paroxysmes cruels, où la douleur la livrait sans défense à leur merci; elles amenaient près d'elle ou la forçaient à appeler des médecins instruits, mais qui, méconnaissant son mal, l'exaltaient encore par leurs médications. Percluse et folle alors de douleur, madame N.... ne se rappelait qu'à la dernière extrémité que le magnétisme lui avait fait toujours du bien et jamais de mal; elle venait chez M. *Chapelain*, ordinairement en voiture, remorquée, pour ainsi dire, par cette dame dont j'ai parlé, qui, maigre et décharnée les premiers jours de sa venue, s'était, à la lettre, gonflée d'embonpoint en peu de temps. Fière, heureuse de ce succès et pleine en outre de compassion pour son amie, dont elle connaissait la mobilité et la paresse, elle allait la trouver chez elle, la forçait en la brusquant de s'habiller et de l'accompagner chez M. *Chapelain*. Madame N.... en arrivant pouvait à peine marcher ;

elle avait le corps comme plié en deux; elle était gémissante, triste, abîmée de souffrances. *M. Chapelain* la plongeait de suite dans le somnambulisme : elle racontait alors naïvement ses faiblesses, avouait le plus souvent qu'elle avait fait venir un médecin dont elle avait suivi le traitement : elle le désapprouvait et l'accusait d'avoir exaspéré son mal; alors elle pleurait. *M. Chapelain* la calmait, changeait le cours de ses idées; elle dormait du sommeil magnétique pendant une heure ou deux. A son réveil, elle avait oublié ses souffrances, retrouvé l'espoir; elle était tranquille, heureuse, forte, marchait droit, repartait à pieds, promettant de revenir, et ne revenait pas. Telle fut son histoire pendant plus de quatre mois.

Mais jamais ce contraste ne fut plus frappant qu'un jour où elle entra chez *M. Chapelain* boitant, se traînant avec peine sur deux béquilles; elle n'était pas venue se faire magnétiser depuis cinq jours; elle était horriblement changée; c'était pitié que de la voir souffrir, d'entendre ses gémissements, ses plaintes, son désespoir. « Je ne guérirai jamais, disait-elle; je crois que je deviendrai folle. — Pourquoi, lui demandâmes-nous, n'êtes-vous pas venue, puisque vous souffriez tant, chercher dans le magnétisme le soulagement que vous y avez toujours trouvé. » Elle répondit par de fausses raisons. *M. Chapelain* l'endormit; et à peine endormie, elle nous dit les véritables. Ses souffrances s'étaient accrues par une contrainte morale vive et un accès de jalousie. « Elles étaient affreuses, je voulais venir ici, mais les personnes qui m'entourent et qui ne cessent de me parler contre le magnétisme m'en ont empêchée; je suis si faible et si malade, que l'on fait de moi ce que l'on veut. Elles m'ont amené un médecin qui m'a fait appliquer des sangsues derrière les oreilles, des sinapismes aux mollets. Les sangsues ont irrité davantage mon mal, ainsi que les sinapismes, qui se sont changés en vésicatoires; ce sont eux qui me font ainsi boiter (il fut facile, en effet, de s'assurer que la claudication devait être la suite de la douleur produite par deux surfaces larges, rouges et excoriées). *M. Chapelain*, ayez pitié de moi; je suis bien malheureuse! » Et cette pauvre femme sanglotait. Armé d'une vo-

lonté bienveillante, *M. Chapelain* fit disparaître par un magnétisme promené sur tout le corps la douleur des jambes, les sanglots, les pensées tristes, et ramena le calme dans cet être si cruellement agité un instant avant, le rire et la joie sur cette figure empreinte naguère de souffrances aiguës. « Êtes-vous bien ? lui demanda-t-il. — Ah ! oui, monsieur ; que je vous remercie ! » Il y avait là des femmes au cœur tendre, mais à l'esprit distingué, des savans à l'intelligence sévère et habitués à discerner la vérité du mensonge ; et tous témoignaient leur étonnement et leur admiration à la vue de ces deux scènes si différentes, et qui s'étaient succédé pour ainsi dire comme l'éclair. Leurs âmes s'étaient serrées avec la douleur de cette pauvre malade, elles s'épanouirent avec son bien-être. Madame N..... dormit deux heures environ ; réveillée, elle ne souffrait plus, et emportait à son départ, les béquilles qui l'avaient portée à son arrivée. Ce récit tient du roman, ce récit n'est pourtant que la vérité ; je me trompe, il a un grand défaut, c'est d'être encore au-dessous d'elle.

M. Chapelain désira, dans l'intérêt de la malade, rendre témoin de son somnambulisme une des personnes qui l'entouraient ; mais aucune ne voulut se présenter. Elles firent tant enfin qu'elles enlevèrent madame N..... aux soins désintéressés de ce médecin.

Comme chez toutes les somnambules, les facultés instinctives de celle-ci ne s'étaient d'abord concentrées que sur elle seule ; mais dès que son état commença à s'améliorer, elle s'occupa des personnes et des choses ambiantes. Ce fut alors qu'elle nous donna plusieurs fois la preuve de sa vue à distance, à travers des appartemens bien fermés. Elle demanda un jour à me parler pendant son sommeil : elle m'examina avec soin, reconnut mon affection chronique, m'en parla comme madame V....., et me conseilla de suivre le même traitement. Elle me fit promettre avec une sollicitude inquiète de ne magnétiser qui que ce fût avant d'être parfaitement rétabli, et m'annonça ma guérison pour le printemps de cette année (nous étions alors en mai 1831 ; sa prédiction s'est réalisée). Elle donna pour son amie madame B..... plusieurs consultations, dans lesquelles elle as-

signa parfaitement la cause et le point de départ de l'affection de cette dame, la nature de la lésion, qui était une hypertrophie du ventricule gauche du cœur, avec rétrécissement de l'orifice aortique, indiqua les moyens qu'il fallait employer, annonça qu'elle éprouverait du bien du magnétisme, qu'elle pourrait arriver avec le temps au sommeil magnétique, jamais au somnambulisme; que sa santé s'amendrait de beaucoup, mais ne pourrait jamais se rétablir complètement. Je l'ai vue assigner à la surdité de mademoiselle Clarice Lef... la même cause que cette somnambule, prescrire contre sa surdité les mêmes moyens que cette jeune fille, quelquefois d'autres que mademoiselle Clarice Lef... repoussait d'abord, mais qu'elle finissait par adopter. (Voir cette observation.)

Je ne doute pas que le compérage ne paraisse on ne peut plus manifeste dans ces cas à beaucoup de ceux qui liront ces faits. Pour tous ceux qui les ont vus, le soupçon même ne s'en est pas élevé; tant il est qu'il y a dans les faits un je ne sais quel parfum de vérité et de moralité qui ne trompe jamais leur observateur intelligent, mais de bonne foi, et que ne peut faire vivre sur le papier pour le lecteur leur historien le plus consciencieux et le plus véridique. Chez cette somnambule, M. *Chapelain* produisait avec la plus grande facilité la transmutation des liquides; c'est ainsi qu'il changeait pour elle mentalement l'eau en bavaroises au lait ou au chocolat, etc.

Réflexions. Parmi les faits remarquables de cette observation, le plus remarquable sans doute est le contraste qui existait entre la vie magnétique de madame N.... et sa vie ordinaire. Ce contraste, étonnant chez tous les somnambules, l'était plus encore chez elle que chez tout autre. A l'état de veille, c'était une pauvre femme, détraquée et dégradée par la maladie, n'ayant de volonté que celle des autres, gémissante, sans courage; écoutant avec avidité les ordonnances d'un chacun, qu'elle croyait et, qui pis est, exécutait; redoutant d'être éclairée sur son état, craignant de laisser échapper le moindre de ses secrets. Somnambule, c'était un être supérieur, calme et fort,

sûr de sa puissance, se confessant tout entier, se jugeant lui-même avec sévérité et justice, et que son propre jugement n'épouvantait pas : alors son génie pouvait juger aussi et conseiller infailliblement les autres : il pouvait surtout apprécier à leur juste valeur le diagnostic et la thérapeutique des médecins, dont il était la victime pendant l'état de veille. Mieux qu'eux il savait pénétrer la nature de la maladie, et trouver son traitement : car lorsque éveillée elle pouvait s'obéir à elle-même, elle guérissait par son art, tandis qu'elle se martyrisait davantage par le leur. Éveillée, elle était abîmée de souffrances, toujours présentes ; somnambule, elle dormait d'un sommeil délicieux où l'on oublie tout, et où l'on n'a conscience que de son bonheur.

Témoin de tant de misères et d'infirmités d'une part, de l'autre de tant de joies et d'élévation, un prêtre chrétien puiserait dans cette observation un beau sermon sur le néant des grandeurs humaines ! Médecin, j'ai raconté ce fait pour plus d'une raison, mais surtout pour montrer aux médecins qu'il existe chez quelques malades, que la douleur semble avoir rendus des êtres inférieurs tant elle les a faits misérables, une faculté admirable de conservation, qui, mise en jeu par nous, peut, plus savante, et *mieux savante* que notre science, sauver des victimes, souvent condamnées !

La recommandation expresse que madame N..... avait faite à *M. Chapelain*, dans son premier sommeil, de ne lui apprendre jamais quand elle serait éveillée qu'elle était somnambule, explique pourquoi ce médecin n'a pas cherché à développer ou à continuer sur elle à l'état de veille des phénomènes de son somnambulisme. On n'a pu lui inculquer ainsi cette foi en elle-même, qui l'eût peut-être sauvée d'elle-même et de tous ceux dont elle était malheureusement entourée. Son exemple fait concevoir l'importance de cette foi pour le magnétisé, et celle des expériences propres à la faire naître en lui.

CINQUIÈME FAIT.

Somnambule se guérissant elle-même ; accouchant sans douleur ; opérée d'une tumeur, sans douleur ; guérissant sa fille, etc., et restant incrédule, malgré tous ces faits.

Madame H..... D.... est une femme de vingt-neuf ans, d'une figure agréable, grande, maigre, brune, très-nerveuse, véritable petite maîtresse, et une de ces femmes du monde pour qui la moindre douleur physique est redoutable à l'égal du supplice le plus cruel. Dans l'état de veille ordinaire, c'est un sujet on ne peut plus médiocre et mobile, ayant de la grâce et ce babil qu'on est convenu d'appeler esprit dans la société, mais dans le fond incapable de rien de soutenu et d'élevé. Elle fut atteinte, il y a plusieurs années, d'une bronchite chronique fort grave, simulant la phthisie pulmonaire, et à laquelle des médecins habiles opposèrent un traitement rationnel des mieux entendus. Néanmoins l'état de cette dame alla en empirant, les hommes de l'art finirent par en désespérer. M. *Chapelain*, qui fut alors appelé en désespoir de cause près de la malade, la magnétisa et obtint chez elle un somnambulisme lucide, dans lequel madame H..... D.... sentit parfaitement son mal et se prescrivit un traitement, qui, suivi, amena une guérison complète. Guérie, elle ne put croire qu'elle dût sa guérison à elle-même et resta incrédule aux phénomènes dont elle avait été le sujet.

Plus tard, devenue enceinte, elle reçut des soins de M. *Chapelain*. Appelé près d'elle au commencement du travail, ce médecin la mit en somnambulisme, et suspendit chez elle les douleurs de la parturition qui s'étaient déjà déclarées avant le sommeil. Elle n'en sentit aucune pendant toute la durée du travail. Les contractions utérines eurent lieu comme dans l'état ordinaire ; mais quand madame H..... D.... sentit que le fœtus allait être expulsé, elle pria M. *Chapelain* de l'éveiller, et de lui laisser éprouver la dernière douleur, parce que, lui dit-

elle, « j'en aimerai mieux mon enfant. Je veux me rappeler qu'il m'a fait souffrir. » *M. Chapelain* se rendit à ses désirs, et l'accouchement se termina quelques minutes après son réveil. Ces deux faits m'ont été rapportés par *M. Chapelain*. J'ai vu de mes propres yeux ceux qui suivent ; et qui rentrent dans les deux premiers.

Quand je me trouvai pour la première fois avec madame H.... D...., elle offrait sur la partie latérale droite du cou une tumeur allongée, étroite (longueur deux pouces, largeur un demi-pouce), assez saillante, d'un rouge vif, très-douloureuse, formée par la peau et le tissu cellulaire sous-cutané induré. La peau était décollée presque partout, et ouverte en quelques points; il s'était formé de petits trajets fistuleux, dont les orifices laissaient suinter un ichor fétide et âcre. Cette tumeur, par sa saillie rouge sur le cou, était un ornement peu flatteur à l'œil d'une petite maîtresse; aussi madame H.... D.... désirait-elle vivement s'en voir délivrée; mais la crainte de la douleur qui naîtrait de l'opération balançait ce désir, et l'emportait sur lui. *M. Chapelain* lui proposa de lui enlever la tumeur pendant qu'elle serait en somnambulisme; elle n'y consentit qu'après des prières et des raisonnemens inouïs. Assiégée de la pensée qu'elle souffrirait, même en somnambulisme, de l'opération qu'on allait faire, elle opposa à l'action magnétique de *M. Chapelain* toute la résistance que sa volonté put puiser dans l'énergie de ses facultés cérébrales. Ce médecin eut de la peine à la plonger dans un somnambulisme parfait qui le rendit maître de paralyser chez elle la sensibilité. Elle offrit d'abord, en effet, un somnambulisme incomplet, où la crainte perçait encore à travers un reste de résistance, qui succomba enfin.

Lorsqu'elle eut été amenée au degré désiré, la métamorphose chez elle fut totale. De récalcitrante qu'elle était un instant avant, elle devint de suite victime soumise et dévouée. Le contraste frappant dans l'état de cet être au moment de sa lutte, et pendant son obéissance, eût suffi pour convaincre un esprit sévère, mais impartial, qu'il n'y avait là ni compérage, ni effet produit par l'imagination. La résistance de madame H.... D.... avait été celle de l'effroi; vaincue, son

obéissance fut, non pas une résignation, mais un élan. Elle enleva d'elle-même le fichu qu'un instant avant elle pressait avec terreur contre son cou, comme pour le sauver du scalpel, pencha la tête à gauche et tendit la partie malade à l'instrument, au-devant duquel elle alla. L'opération fut faite exprès avec lenteur et à petits coups. Elle consista à diviser les trajets fistuleux avec un bistouri conduit sur une sonde cannelée, à ébarber la peau décollée sur les côtés de la tumeur, et à emporter celle-ci. On rapprocha un peu les bords de la plaie résultant de l'opération avec deux petites bandelettes agglutinatives, on appliqua sur elle un petit plumasseau sec, quelques compresses et un bandage médiocrement serré autour du cou. Pendant sa durée et celle du pansement qui la suivit, la malade ne témoigna non-seulement pas de douleur, mais même pas la plus légère sensibilité. M. *Chapelain* voulut qu'à son réveil l'insensibilité persistât; elle persista en effet. La malade causait, riait avec nous, et refusait de croire que l'opération eût été faite. Elle nous avoua alors qu'elle avait résisté autant qu'elle avait pu à l'action magnétique, et qu'elle était venue chez M. *Chapelain* dans la ferme intention de ne pas se laisser opérer. Trois jours après, l'appareil fut levé, la malade étant en somnambulisme; la plaie fut cautérisée avec la pierre infernale et pansée; aucune douleur, pas la plus petite preuve de sensibilité. Les jours suivants, les mêmes soins furent répétés avec les mêmes résultats; il n'était pas même nécessaire d'endormir la malade; elle restait éveillée. M. *Chapelain* se contentant de paralyser la sensibilité autour de la plaie et sur elle. Un jour madame H.... D..... prétendit qu'elle ne souffrait pas parce qu'elle ne devait pas souffrir; M. *Chapelain* fit cesser la paralysie de la sensibilité; à l'instant, madame H.... D..... poussa des cris de douleur, et, repentante, demanda bien vite qu'on suspendît de nouveau la sensibilité chez elle. La guérison eut lieu facilement, et ne fut pas suivie de difformité. L'incrédulité de madame H.... D..... résista à ces nouvelles épreuves.

Un mois après, la petite fille de cette dame, âgée de dix-huit mois, tomba malade. L'affection était d'abord une bronchite très-légère.

M. Chapelain, qui vit l'enfant par hasard, prescrivit une infusion émolliente, moins de nourriture, et recommanda expressément à la mère de l'envoyer chercher, pour peu que l'état de l'enfant s'aggravât. (En partant pour l'Angleterre, le mari de madame H.... D...., qui avait été convaincu par les faits précédens de la puissance du magnétisme, avait fait jurer à sa femme de n'appeler d'autre médecin que *M. Chapelain*, si leur fille ou elle tombait malade.) L'enfant alla plus mal. Madame H.... D.... ne prévint pas *M. Chapelain*, et vit à sa place un médecin distingué, qui donna à sa petite fille des soins assidus et pleins de bienveillance. Son état devenant de plus en plus grave, ce médecin demanda et obtint une consultation avec *M. Jadelot*. Ils jugèrent tous deux sa position désespérée. Ce fut alors seulement que madame H.... D.... écrivit à *M. Chapelain* la lettre suivante que je cite parce qu'elle sert à peindre et la personne et la situation.

« Mon cher docteur,

« Après votre visite de mardi soir 30 novembre, pour ma petite, je restai tranquille et ne m'inquiétai pas. Le danger augmenta sans que je m'en doutasse; une dame de mes amies, voyant l'état de l'enfant, m'amena son médecin. Par tous les remèdes qu'on appliqua à l'enfant, je compris que j'étais sur le point de la perdre; je me livrai au plus affreux désespoir. Depuis quatre jours, je suis comme une folle; enfin aujourd'hui seulement j'ai la force de vous écrire et d'appeler votre amitié à mon secours. Je n'ai qu'à me louer des soins de M.....; il a donné à mon enfant plus que des soins de médecin; il a passé une partie des jours et des nuits. Vous concevez qu'une conduite semblable a droit à ma reconnaissance; il ne croirait pas que c'est l'amitié qui me fait réclamer votre présence; ainsi, mon cher docteur, venez me voir. Votre présence me fera du bien et peut-être me portera bonheur. »

H.... D....

Lundi, midi, 6 décembre 1830.

J'étais chez M. *Chapelain* lorsqu'il reçut cette lettre. Retenu par beaucoup de malades, il me pria d'aller voir madame H...D... et son enfant. Il me donna, pour endormir la mère, un anneau qu'il magnétisa fortement dans cette intention. Je trouvai madame H... D... réduite au désespoir et pétrifiée de la présence inattendue de son mari, qui arrivait à l'instant même de son voyage en Angleterre. Il avait appris d'elle tout ce qui s'était passé, et sa colère était aussi légitime et aussi grande que sa douleur. Je jetai un coup-d'œil rapide sur l'enfant, qui me parut fort mal, et j'essayai de suite, après avoir calmé les deux époux, d'endormir madame H... D... en appliquant sur son front la bague magnétisée. Elle s'endormit, mais avec peine; entra en somnambulisme, mais lentement; s'approcha de sa fille, concentra son attention sur elle un instant, et me dit : « Je ne puis la voir en ce moment; je suis trop émue encore de la scène qui vient d'avoir lieu; faites-moi le plaisir de repasser plus tard. » Je la réveillai, en retirant la bague du front; je sortis, et revins une heure après. Je trouvai madame H... D... avec une de ses amies seulement; elle pleurait, la tête appuyée sur les mains de son enfant. La bague fut appliquée sur le milieu du front; le sommeil magnétique vint plus rapidement et le somnambulisme aussi. Madame H... D... prit les mains de sa fille pendant cinq minutes, puis lui toucha la tête; et me dit : « Je la vois mal, et comme dans un nuage; cette bague n'est pas suffisante, aidez à son action. » Tenant la main gauche appuyée sur la bague, j'embrassai alors largement de la droite le sommet de la tête de la somnambule; je concentrai avec calme, mais avec force, toute ma volonté sur ce point pendant une minute; je conduisis ensuite à distance, le long des extrémités supérieures et au-devant du corps jusqu'aux pieds, la même main, dont les doigts étaient écartés et la paume dirigée du côté de la femme. Ma pitié était grande pour cette mère au lit de son enfant mourant! aussi mon action magnétique fut-elle puissante et prompte à élever son somnambulisme au point le plus parfait... « La voyez-vous bien maintenant? lui demandai-je. — Oui, très-bien! » Alors s'offrit pour moi et l'amie,

présente à ce spectacle, une scène touchante, à la vérité de laquelle on croit quand on l'a vue, parce qu'elle ne pouvait être feinte, mais qu'il est impossible de rendre. La mère était debout, le corps immobile, les paupières complètement fermées, les membres supérieurs étendus vers sa fille, tous les traits de sa figure et de sa tête plongés dans une concentration profonde, sa tête étant un peu abaissée sur sa poitrine; dans toute son attitude, il y avait je ne sais quel élan réfléchi vers sa fille : celle-ci était sortie de son accablement; ses gémissements avaient cessé, sa figure s'était colorée, et avait pris plus de calme; ses yeux fixes et largement ouverts s'étaient attachés à sa mère, tout son petit être semblait comme porté vers le sien; on eût dit que leurs deux vies étaient confondues l'une dans l'autre!... Ce double phénomène dura tout le temps de la consultation. Je l'écrivis sous la dictée de la somnambule, la voici :

« La peau des tuyaux et des pèches par lesquels elle respire et mange est très-rouge et couverte de matières gluantes, épaisses, qu'il faut faire couler; il faut en même temps éteindre cette rougeur; le cerveau est sain et blanc, mais très-pâle et très-irritable; à cause de la maladie de la poitrine et du ventre, et surtout à cause des remèdes qu'on a employés, comme le vésicatoire et les sinapismes. Il faut donner à l'enfant un lavement fait avec de l'eau de son, qu'on fera bouillir peu de temps, et une infusion de fleurs de mauve : que l'eau du lavement ne soit pas trop gluante pour qu'elle fasse mieux couler les glaires et qu'elle ne charge pas les entrailles; après le lavement, il faut la mettre dans un bain d'eau de son tiède, après l'avoir d'abord enveloppée de flanelle qui n'ait point encore reçu l'eau de savon : il faut éviter qu'elle ne porte contre une partie froide de la baignoire; une fois dans le bain, on lui mettra sur la tête des compresses trempées dans de l'eau vinaigrée froide. Après le bain, on lui enveloppera les pieds avec des cataplasmes faits avec de la farine de graine de lin et de l'eau de guimauve; on lui enveloppera aussi les genoux spécialement et toutes les jointures avec des flanelles trempées dans de l'eau d'herbes émollientes, un peu plus que tiède; on appliquera

sur le ventre et le bas de la poitrine des flanelles, qui n'aient point encore été savonnées, trempées dans une décoction d'orge perlé et mondé, à laquelle on ajoutera une idée de vinaigre ; on lui donnera à boire de l'eau de chiendent légère, magnétisée et sucrée avec très-peu de sirop. Le loock (ordonné par le médecin) est trop lourd ; il faut le supprimer ; il s'ajoute aux glaires qui sont déjà dans l'estomac et les boyaux, et endort l'enfant ; il faut panser le vésicatoire qui est sur la poitrine avec du cérat seulement, il a fait beaucoup de mal à mon enfant, et il l'irrite beaucoup ; on plongera ses mains dans de l'eau tiède ; plus de glace sur la tête, mais des compresses d'eau vinaigrée ; il faut la magnétiser à grands courans, et avec le ferme désir de lui faire du bien. »

Lundi, six heures du soir, 6 décembre 1830.

La consultation finie, je la relus à madame H... D... ; elle me dit : « Je ne vois rien de plus à faire pour le moment ; mon enfant est très-mal ; je ne sais pas encore si elle pourra guérir. On doit employer ce que j'ai dit, et non pas ce que les médecins ont conseillé, car ils lui ont fait beaucoup de mal, et ils me la tueraient ; ils croient que la maladie est dans la tête surtout, mais elle est dans le ventre et la poitrine : la tête n'est prise qu'à la suite. Ayez pitié de moi à mon réveil ; forcez-moi de faire ce que j'ai trouvé pour mon enfant ; surveillez-moi, car je ne le ferais pas ; réveillez-moi. » Réveillée, elle ne conserva aucun souvenir de ce qui s'était passé ; je lui lus sa consultation ; elle refusa de croire qu'elle eût été dictée par elle. J'appelai en témoignage son amie qui avait assisté toute ébahie à la scène, et qui lui attesta le même fait. Vains efforts ! après bien des discours, croyant enfin avoir obtenu d'elle qu'elle exécuterait la consultation, quel qu'en fût l'auteur, je la quittai. M. *Chapelain* arriva une heure après mon départ ; il trouva madame H... D... en train de suivre non pas son ordonnance à elle, mais celle des médecins. Il l'endormit de nouveau ; somnambule, elle lui répéta ce qu'elle m'avait dit, et le supplia de rester pour la forcer à faire, quand elle serait réveillée, ce qu'elle avait

prescrit pendant son sommeil. Rendue à l'état de veille, elle ne s'y décida enfin qu'en voyant M. *Chapelain* se mettre le premier à l'œuvre. Tous les moyens indiqués par elle furent employés à la lettre, et on négligea dès-lors ceux des autres médecins. Le lendemain matin (mardi 7), madame H... D... fut endormie par M. *Chapelain*, et mise en rapport avec sa fille; elle donna la consultation suivante :

« Il y a moins de fièvre qu'hier soir, l'irritation de la poitrine et du ventre n'a pas disparu; elle est moindre; la couche de glaires est moins épaisse; le cerveau est aussi un peu moins irritable qu'hier. — *D.* L'enfant est-il hors de danger? — *R.* Oui; elle marche vers le mieux, Il faut que je ne reçoive personne; l'odeur des pieds est funeste à ma fille. (Dans son état de veille, la chambre où était couchée son enfant était encombrée de commères dont elle aimait à s'entourer.) La peau est moins sèche; l'enfant a plus de force; il faut que je la magnétise moi-même deux fois par jour. Continuons les mêmes remèdes qu'hier.

Mardi soir, nouvelle consultation donnée de la même manière. « Pas de bain ce soir; continuer les cataplasmes sur les jointures. L'enfant dormira cette nuit et moi aussi; il faut qu'elle soit un peu levée. » Elle la prend dans ses bras, lui donne à téter et la magnétise en même temps. « Il faut frotter ce soir les pieds de l'enfant avec de la graisse de bouillon froid; frotter l'épine du dos avec du beurre de cacao. Changeons la tisane en une infusion légère de violettes; il n'y a plus sur la poitrine qu'un peu d'irritation; il n'y a plus de blanc (mucus) dans ses *tuyaux*. »

Mercredi 8, une heure après midi, nouvelle consultation. La mère et l'enfant ont bien passé la nuit. Dès que la mère est endormie, elle s'occupe de la petite sans la toucher, et dit qu'elle la voit bien. « L'irritation est à peu près la même dans l'estomac; mais la poitrine est dégagée, ou n'a plus que très-peu de chose. Mon lait est échauffé et aigre; il faut que je boive toutes les demi-heures un demi-verre d'eau

magnétisée par M. *Chapelain*; alors je pourrai continuer de donner à téter. Ce soir à huit heures, on lui fera prendre un bain dans lequel elle restera vingt minutes; à trois heures on lui donnera un lavement fait avec moitié lait, moitié eau et un peu de beurre très-frais; il faut continuer les cataplasmes sur la poitrine et aux genoux seulement; il faut continuer de lui graisser les pieds avec de la graisse de bouillon froid; cette graisse calme l'irritation causée par les applications échauffantes qu'on a faites; continuer les frictions de beurre de cacao sur l'épine du dos, pour rafraîchir le feu qu'il y a dans les reins et les entrailles; continuer de la magnétiser chaque fois qu'elle paraîtra agitée. Elle est tout à fait hors de danger; d'ici à deux jours, toute irritation aura disparu entièrement; voilà tout pour jusqu'à demain. Il n'est pas nécessaire, M. *Chapelain*, que vous veniez ce soir, comme vous en aviez l'intention. » Elle se fait magnétiser par M. *Chapelain* deux carafes d'eau, avec l'intention de la calmer et de rafraîchir son lait; elle lui recommande de fixer ses regards sur l'eau en la magnétisant; elle l'avertit quand elle est suffisamment magnétisée.

Jeudi 9, une heure après midi, nouvelle consultation. « Il n'y a plus rien à la tête; elle est tout à fait bien; il n'y a plus d'irritation à la poitrine qu'un peu au côté droit, dans une petite place, où je vois un peu de rougeur. Pas de bain aujourd'hui; elle prendra demain le dernier. Il faut revenir aux lavemens adoucissaus; le reste de la semaine, on appliquera des cataplasmes sur les jointures; mais avant de les appliquer, on y fera de petites frictions sèches; continuer les frictions de beurre de cacao sur l'épine du dos. Je n'ai plus besoin d'être magnétisée pour mon enfant, cela me fatigue le cerveau; elle n'a plus besoin de moi, elle est guérie. Continuer alternativement l'infusion de violettes et la tisane de chiendent. — *D.* Pourquoi votre enfant crie-t-elle? — *R.* Elle s'ennuie: »

A dater de ce jour, madame H... D... cessa d'être mise en somnambulisme; le traitement prescrit par elle fut seul suivi et suivi entière-

rement. Son enfant guérit, mais elle ne voulut jamais croire que cette guérison fût due à elle-même.

Je laisse à des médecins, j'entends des médecins instruits, à qui la bonne thérapeutique des maladies des enfans est familière, le soin d'apprécier dans ses détails et son ensemble tout ce qu'a de profondément ingénieux et d'opportun le traitement révélé par son instinct à cette mère somnambule; ils avoueront, je pense, qu'il contient de ces inspirations secrètes que l'intelligence la plus heureuse, éclairée par une longue expérience, n'aurait pu jamais saisir.

J'ai rencontré, depuis cette époque, plusieurs fois madame H... D... chez M. *Chapelain*. Quand, en lui rappelant tous les faits que je viens de raconter, je lui faisais quelques reproches sur son incrédulité opiniâtre : « Je ne puis pas nier ces faits, me répondait-elle; mais je ne puis pas y croire; que voulez-vous? ce n'est pas de ma faute. » Et si d'autres que moi vous demandaient s'ils sont vrais, que diriez-vous? « Que je n'en sais rien, mais que je n'y crois pas. » M. *Chapelain* et moi cherchions-nous alors à la convaincre par des raisonnemens basés sur les faits passés, c'était peine perdue. Nous avions recours à des faits nouveaux. Ainsi, par exemple, M. *Chapelain* la laissait éveillée et maîtresse de toutes ses autres facultés; il se contentait d'abolir par sa volonté la sensibilité seulement chez elle; il lui traversait alors les mains avec de longues aiguilles, la pinçait, lui introduisait dans la gorge, dans le nez des plumes garnies de leurs barbes, lui en passait sur le globe de l'œil, les paupières, et cela sans provoquer la plus petite douleur.

Croyez-vous, lui demandions-nous, que cela doive se passer ainsi dans l'état naturel? « Oui, disait-elle en riant. » M. *Chapelain* rappelait alors par sa volonté la sensibilité dans toutes les parties touchées : « mais finissez donc, criait Madame H... D..., vous me faites mal. — Comment, on ne vous touche pas; il y a donc une différence? — Oui. »

Nous passions un autre jour à un autre ordre de faits. M. *Chapelain*, la laissant toujours éveillée et maîtresse d'elle-même, lui présentait

un verre d'eau bien claire et limpide. « Qu'est-ce que cela? lui demandait-il. — La question est bonne; c'est de l'eau. » M. *Chapelain* reprenait le verre, ou même, le lui laissant dans les mains, magnétisait l'eau avec l'intention tacite, connue de lui et de moi seuls, qu'elle crût y voir du vin de Champagne, qu'elle aimait beaucoup. « Buvez, lui disait-il. » — « Comme votre vin de Champagne est bon, docteur, » disait-elle après avoir avalé le verre tout entier, et elle le tendait pour en demander encore. Bientôt les phénomènes de l'ivresse se déclaraient, et allaient au point de lui faire babiller ses secrets. Elle demandait alors merci. M. *Chapelain*, par sa volonté, dissipait l'ébriété et la rendait à elle-même. Pour qu'elle pût mieux apprécier les phénomènes produits chez elle, M. *Chapelain* n'opérait quelquefois que graduellement la transmutation des liquides. « Eh bien! croyez-vous? lui demandions-nous. — « Oui, pour l'instant, pour aujourd'hui; mais demain, je ne vous en réponds pas. » Nous passions souvent à un troisième ordre de faits. M. *Chapelain* lui disait d'aller toucher une feuille d'un oranger magnétisé par lui; à peine l'avait-elle saisie, que le sommeil s'emparait d'elle par degrés, et de manière à ce qu'elle en eût conscience; il devenait enfin complet, et elle entrait en somnambulisme.

Elle tâchait toujours de lutter, par sa volonté, contre ces phénomènes qui se développaient sur elle malgré elle: il faut tout dire, elle essayait moins de résister aux effets magnétiques de l'oranger, parce qu'elle se plaisait à ceux qu'il faisait naître en elle. « Quand on s'approche de lui, disait-elle, le cœur vous bat de plaisir comme lorsque l'on va à un rendez-vous. » Les gens du monde et beaucoup de prétendus savans, après vous avoir souvent forcé, malgré vous, à leur raconter quelques faits extraordinaires de somnambulisme, vont consulter sur leur fidélité les sujets mêmes qui en ont été le théâtre, et en reçoivent presque toujours des réponses négatives. « Comment voulez-vous que je vous croie, vous disent-ils alors, quand ceux chez qui vous prétendez avoir produit ces effets n'en conviennent pas? » Ces personnes trouveront dans les faits que je viens de citer la réponse à leurs doutes et à leurs reproches. Madame H... D.... nous

a offert le plus souvent , pendant son somnambulisme , un phénomène , qu'on rencontre du reste chez quelques sujets , mais rarement ; je veux parler de la *paralysie de la langue*. Elle entendait bien ce qu'on lui demandait : on voyait même qu'elle faisait des efforts inouïs pour articuler une réponse , mais c'était en vain. Par la volonté et quelques attouchemens dirigés de dedans en dehors sous la mâchoire inférieure , on pouvait dissiper peu à peu et détruire enfin tout à fait cette *paralysie spontanée* : on obtenait d'elle d'abord une prononciation un peu enroutée , qui se débrouillait par degrés , et devenait enfin nette et distincte. Il était facile aussi de provoquer , par la volonté , cette paralysie , et de s'en servir comme d'une expérience confirmative de l'influence qu'on pouvait exercer sur cette femme malgré elle-même. Rien aussi n'était plus aisé que de déterminer chez elle pendant son somnambulisme , et même à l'état de veille , des phénomènes cataleptiques : ainsi on pouvait lui faire tenir immobile , élevé et tendu un de ses membres supérieurs pendant une demi-heure , trois quarts d'heure de suite , et même davantage.

Réflexions. Cette observation , où se pressent tant de phénomènes si curieux du somnambulisme , pourrait , avec les réflexions sans nombre qu'elle comporte , fournir à elle seule la matière d'une thèse. Mais au milieu de toutes celles qui en ressortent nécessairement , et que j'abandonne à la sagacité de mes juges , je me contenterai de choisir celles qu'inspire l'incrédulité invincible de cette femme. Les personnes qui dorment seulement du sommeil magnétique simple , et celles , moins nombreuses , qui sont susceptibles du somnambulisme le plus lucide , ne conservent ordinairement , *par elles-mêmes* , à leur réveil ou au sortir de ces deux états , aucun souvenir de ce qu'elles ont été , de ce qu'elles ont dit et fait pendant leur durée ; mais , comme on en trouve des exemples dans les faits que j'ai cités , *par la volonté expresse de leur magnétiseur* , elles peuvent , bien que rendues à l'état de veille , continuer à avoir conscience de quelques-uns des actes , des pensées ou des paroles de leur vie magnétique.

Les deux vies étant alors en quelque sorte liées l'une à l'autre, la foi en la dernière est facile à ces personnes, pour peu qu'elles soient assez bien organisées ; elle s'établit en elles d'une manière solide, moitié par instinct et par intuition, moitié par raisonnement. Chez les intelligences bien faites et capables, cette foi peut s'engendrer d'une manière rationnelle seulement : il suffit, en effet, de leur prouver, à l'état de veille, qu'elles seules ont pu dire ou faire telle et telle chose pendant le sommeil lucide ; elles examinent et croient. Mais pour certains êtres, comme madame H... D..., il est impossible de faire naître cette foi, ou de la faire durer, si elle paraît un instant ; en vain par toutes les preuves accumulées les réduisez-vous à avouer que tels faits ont été nécessairement produits sur eux et par eux ; en vain, comme chez elle, déterminez-vous chez eux, éveillés, une série de phénomènes somnambuliques qu'ils peuvent observer, juger et sentir : vains efforts ! ils croiront, comme elle, pendant une heure, un instant ! Mais cette foi fugitive cède au moindre souffle ; il n'y a point de lien possible entre leur vie magnétique et leur vie ordinaire ; elles sont mortes l'une à l'autre. Somnambules, ils croient ; éveillés, ils nient ; quelques-uns font plus, ils ridiculisent des faits dont ils ont été passibles, et qui leur ont sauvé la vie.

L'étude de cette classe d'êtres, 1°. est éminemment propre à prouver que ni le somnambulisme ni le sommeil magnétique ne sont les produits de l'imagination ou de la foi ; 2°. elle peut nous rendre compte de faits que nous voyons tous les jours, et que nous avons surtout observés à propos du magnétisme et du somnambulisme. Combien n'ai-je pas vu, en effet, d'hommes du monde et de médecins, railleurs impitoyables des phénomènes magnétiques avant de les avoir examinés ! Ils tombaient malades ; et, après avoir épuisé tous les moyens habituels de l'art conseillés par les praticiens ou les confrères les plus distingués, ils avaient à la dernière extrémité recours au magnétisme. Un magnétiseur peu rancuneux menait à leur lit de mort une bonne somnambule qui relevait les erreurs des

médecins, des confrères, les leurs propres. Sa consultation, étonnante par sa simplicité et sa vérité, arrachait aux malades des larmes d'espérance et d'admiration ; ils la suivaient. Le médecin qui avait amené la somnambule les magnétisait, et leur donnait de sa vie. Pendant le traitement, leur enthousiasme n'éclatait jamais assez à leur gré en faveur du magnétisme ; ils maudissaient leur incrédulité passée, entretenaient de leur foi nouvelle tous ceux qui venaient les visiter : eh bien, rendus à la santé ils traitaient de chimères tous ces faits, prenaient en pitié ce qu'ils appelaient *leurs momens d'erreur* ; quelques-uns semblaient même tout oublier, et déversaient le ridicule sur ceux qui les avaient guéris.

Combien n'ai-je pas vu de personnes, même de l'art, assistant à des expériences magnétiques, après avoir torturé de la manière la plus cruelle de pauvres somnambules sur lesquelles ils avaient pu exercer impunément des traitemens qui auraient effarouché la pudeur d'un officier de hussards, être forcés de reconnaître la vérité de certains faits, y croire malgré eux dans le moment, et quelques jours plus tard oublier complètement ce qu'ils avaient cru, poursuivre de leurs railleries ou protéger de leur pitié ceux qui les avaient admis à de pareilles expériences !

J'ai vu des magnétiseurs qui, après avoir guéri par le magnétisme des maladies rebelles à d'autres traitemens, après avoir produit souvent les faits les plus curieux du somnambulisme, et constaté leur vérité, être peu à peu entamés par le doute, et finir par se taire, quand ils ne brisaient pas le dieu qu'ils avaient encensé !

Et pour sortir des faits relatifs au magnétisme, combien n'en avons-nous pas vus dans ces temps, si fertiles d'ailleurs en miracles de tous genres ; combien n'en avons-nous pas vus, dis-je, d'hommes politiques, qui semblaient avoir pris racine dans de certaines idées opiniâtres, être forcés, émus qu'ils étaient par le spectacle imposant d'événemens nouveaux, de quitter ces idées, d'en revêtir de jeunes, auxquelles ils crurent un instant ; et quelques jours plus tard, le lendemain peut-être, retomber dans leur ancienne assiette, quand l'exci-

tant momentané qui les avait jetés hors, venait à manquer sous eux. Et j'entends bien dire que tous ces hommes étaient de bonne foi dans leur croyance, leur doute, leur négation alternatifs ! Car j'écarte de la question ceux qui, dirigés dans leur mobilité volontaire par un intérêt sordide, soutiennent aujourd'hui ce qu'ils ont nié hier, et nient aujourd'hui ce qu'ils défendaient naguère. Cette race jésuitique, qui a conscience de sa versatilité de rapport, n'est qu'infâme. L'étude de ceux dont j'ai parlé d'abord est, au contraire, propre à faire naître plus d'une considération ; la seule à laquelle je m'arrêterai, est la suivante : on ne doit pas consulter indistinctement tous les somnambules sur la vérité des phénomènes magnétiques dont ils peuvent avoir été le sujet. Avant de croire à l'opinion de certains hommes, même les plus célèbres, sur la valeur de ces faits, ou d'autres tout à fait étrangers, qu'ils jugent, disent-ils, après examen, il faut avant tout descendre dans la nature de ces hommes, et bien la connaître ; car là où le fait est vrai, l'homme peut être faux sans le savoir lui-même, et avoir défailli quand le fait était bien vivant. Combien, en effet, la défaillance d'hommes renommés n'a-t-elle pas tué, pour un temps s'entend, de vérités qu'ils n'avaient pu comprendre !!!

Après ces quatre observations importantes, je pourrais en citer encore beaucoup d'autres non moins majeures ; mais je m'arrête, car une thèse a ses limites. J'aurais pu soumettre les particularités de chacun de ces grands faits à plus de réflexions, et même à quelques discussions ; mais ces dernières aigrissent souvent plus qu'elles n'éclaircissent ; aussi les ai-je évitées avec soin ; j'ai même tâché que mes réflexions fussent autant que possible des éclaircissemens : j'ai préféré donner à ces faits tous leurs détails, et les laisser parler et se défendre eux-mêmes. D'ailleurs, les discussions auxquelles j'aurais pu me livrer, sont toutes abordées et parfaitement résolues par M. *Rostan*. Outre que je me serais exposé à répéter plus faiblement ce qu'il a si bien établi, je n'aime pas les redites dont on encombre les sciences. Aussi je prends la liberté de renvoyer à son excellent article

tous ceux qui veulent bien examiner la question du magnétisme animal avant de la juger.

De tout ce que j'ai raconté, je tirerai les conclusions suivantes :

1°. Quelque extraordinaires que paraissent les faits magnétiques (et un fait, quel qu'il soit, en général), l'homme dont le cœur est probe, et l'esprit droit et juste, ne peut ni les rejeter, ni les adopter d'avance; mais il doit en douter, et désirer de les vérifier, s'il les juge importans pour l'humanité. Croire d'avance à un fait extraordinaire est d'un enthousiaste imbécille; le nier sans examen est toujours d'un esprit mal fait, et souvent d'une âme sans conscience. On peut vérifier les faits magnétiques comme tous les autres, soit en les observant produits par soi-même, soit en les observant déterminés par un autre.

2°. Pour déterminer soi-même ces phénomènes, il n'est pas nécessaire d'y croire, d'avoir ce qu'on nomme la *foi*; il suffit de *vouloir* (condition, du reste, indispensable pour la manifestation d'un effet quel qu'il soit); mais pour faire naître ceux-ci, il faut une volonté énergique et durable. La volonté seule, ainsi caractérisée, suffit, mais elle détermine des crises graves et pénibles; forte, mais, de plus, bienveillante, ses effets sont plus salutaires et plus faciles; ils le deviennent davantage encore, s'il se joint à la volonté d'autres facultés. Le magnétiseur le plus puissant sera celui dont une volonté calme, faculté principale, prend son appui dans une grande fermeté, une conscience pure, un respect religieux de la nature de l'homme; une grande bienveillance, de l'amitié, et une belle santé physique. Les gestes décrits par les magnétiseurs sous le nom de *passes* n'étant que les instrumens de la volonté et des autres facultés cérébrales, sont ce qu'elles veulent qu'ils soient; ils répandent leur action sur le magnétisé, ou la concentrent sur un de ses organes seulement.

3°. De la part du magnétisé, la *condition indispensable est non pas la foi* aux phénomènes magnétiques, mais la *faculté innée de les éprouver*. Cette faculté existe-t-elle, un magnétiseur habile les déterminera chez

le magnétisé, quelque opiniâtre que soit son incrédulité, malgré toute sa volonté. J'ajouterai, tirant ces conclusions non des faits de la thèse, mais de faits nombreux que j'ai observés : cette faculté manque-t-elle, toute la puissance du magnétiseur, toute la force d'imagination du magnétisé, la foi la plus vive, sont impuissantes à les faire naître. Pour que leur développement soit facile et sans danger, il faut dans le magnétisé ce calme qui n'est ni ami, ni ennemi ; un désir trop vif s'oppose à leur développement, plus encore peut-être que la résistance la plus opiniâtre. Quand on observe ces phénomènes produits par un autre, il faut se placer dans ce calme de cœur, d'esprit et de corps, que j'appellerai *philosophique* ou *scientifique*, qui n'incline ni pour ni contre. En effet, une disposition bienveillante de la part de l'observateur aide à la puissance de l'expérimentateur pour la production de ces phénomènes, mais elle peut égarer l'observateur. Une attitude ennemie s'oppose à leur développement, si son génie est plus grand que celui de l'expérimentateur ; les rend plus lents ou à peu près nuls, s'il balance le sien ; les dénature, s'il lui est inférieur. Dans quelques cas, elle fait plus, elle produit pour le patient une véritable souffrance.

4°. Les phénomènes produits sont des crises affreuses, si l'action du magnétiseur est énergique, mais dure, impérieuse, dépouillée de sympathie ; si le magnétisé est incrédule et résiste. Si les circonstances sont favorables des deux côtés, la nature des phénomènes est différente. Parmi eux, les plus simples sont : un engourdissement plus ou moins profond, durant lequel on oublie ses souffrances et on jouit d'un bien-être délicieux, peuplé d'idées riantes et douces ; puis l'occlusion d'une ou des deux paupières, incomplète ou complète, et d'autres phénomènes partiels d'un fait plus compliqué : le sommeil magnétique complet. Ce dernier est caractérisé par un mol abandon de tout le corps, le système musculaire de la vie animale ayant cessé ses contractions ; par l'abolition complète des cinq sens ; le plus souvent par un peu plus d'accélération dans la circulation et la respiration, si ces fonctions étaient calmes avant, et leur ralentissement, au contraire, si

elles étaient accélérées ; par une activité plus grande imprimée à toutes les fonctions interstitielles ; par une sorte de turgescence érectile de tout l'individu , et une expression générale de calme et de béatitude indicible ; par l'oubli de toutes les peines, quelles qu'elles soient, et la jouissance consciencieuse de son bonheur ; par l'isolement du magnétisé de toutes les choses et personnes environnantes, la conservation de ses rapports avec le magnétiseur, et, quelquefois, avec ceux qui lui portent une affection très-vive ; enfin l'oubli complet au réveil. Mais, le fait le plus compliqué et le plus intéressant est, sans contredit, le somnambulisme, dont les facultés remarquables sont les suivantes : 1°. L'insensibilité extérieure. 2°. La vue, sans le secours des yeux, par le front, l'occiput, l'épigastre, etc. 3°. L'exaltation des facultés morales intellectuelles et physiques. 4°. L'appréciation du temps actuel. 5°. La vue dans le passé, dans l'avenir (rétrovision, prévision). 6°. La vue dans l'espace. 7°. La faculté de percevoir l'état sain ou malade de ses organes ou des organes d'un autre, d'appliquer à leurs maladies les remèdes convenables. 8°. La faculté de lire dans la pensée du magnétiseur ou des personnes en rapport, de saisir leur caractère, et, en un mot, les particularités les plus intimes de leur organisation individuelle. 9°. La faculté de prendre les symptômes des maladies étrangères. 10°. L'oubli complet au réveil. 11°. Une soumission très-grande, le plus souvent entière, aux volontés du magnétiseur. Il peut, par sa volonté mentale ou exprimée, s'isoler ou non du somnambule ; établir entre ce dernier et d'autres personnes un rapport plus ou moins complet, l'en isoler entièrement, si ce rapport existe ; faire disparaître chez lui toutes les impressions morales, intellectuelles ou physiques déterminées sur lui ou nées en lui, leur en substituer d'autres ; paralyser chez lui la sensibilité, le convulser ; changer pour lui les liquides, faire que l'eau soit du vin, et produire en lui la vue de certains objets et de certains êtres éloignés ; faire qu'à son réveil il conserve le souvenir d'un ou de plusieurs faits de sa vie magnétique ; il peut même reproduire sur le somnambule, rendu à l'état de veille, la plupart des effets qu'il détermine pendant son sommeil.

5°. Les crises magnétiques graves, comme celle que j'ai rapportée et que produisait si souvent *Mesmer*, sont dangereuses dans la plupart des cas, surtout chez les sujets faibles et épuisés par de longues maladies; néanmoins, dans quelques circonstances rares, chez des individus difficiles à émouvoir et qui auraient besoin de fortes secousses, il serait avantageux peut-être de les provoquer; elles pourraient alors être employées et agir à l'instar de ces médicamens perturbateurs auxquels nous devons de si bons résultats dans la médecine ordinaire. Ces crises d'ailleurs ne sont vraiment effrayantes que pour un magnétiseur novice, ou pour des personnes étrangères aux expériences magnétiques. Un magnétiseur habile et sûr de lui-même les craint peu; car il sait qu'il a la vertu de les calmer. Je le répète, dans les mains d'un tel homme ces crises bien appliquées peuvent quelquefois être utiles, et n'offrent jamais de danger réel.

6°. Dans la médecine ordinaire, le fait que nous sommes le plus jaloux de déterminer dans une maladie est, après la guérison, un bon sommeil; car nous savons tous ses effets salutaires et médicamenteux: il fait cesser la vie de relation, souvent si fatale, endort les blessures de toutes natures, reploie et concentre l'être dans sa vie organique, en harmonise les fonctions, active les absorptions interstitielles, résout les points malades, et en même temps *nourrit*; car s'il est un proverbe vrai c'est le suivant: *Qui dort dine*. Souvent, je ne dis pas toujours, il n'est donc pas de médicament qui vaille un bon sommeil. Eh bien, le sommeil magnétique possède tous les bienfaits du sommeil ordinaire, et il les possède à un plus haut degré; il est, de plus, prodigue d'autres bienfaits qui sont refusés à ce dernier: aussi ses effets curatifs sont-ils plus rapides et plus marqués que les siens; souvent il suffit seul pour guérir; et s'il est nécessaire de faire coïncider avec ce médicament d'autres médicamens, il reste toujours le principal. Souverain par lui-même, il peut davantage encore quand le magnétiseur, par sa toute-puissance sur le magnétisé, y ajoute du sien et renforce son action de l'action bienveillante de personnes amies. Le médecin magnétiseur qui se sentira en lui les facultés que j'ai si-

gnalées, et qui trouvera dans son malade ce calme patient et cet abandon dont j'ai parlé, pourra toujours, sans danger, chercher à déterminer le sommeil magnétique. Ainsi produit, il sera utile dans toutes les maladies, s'il est administré avec modération, et si, pendant sa durée, le magnétiseur s'abstient de toute expérience de pure curiosité. Heureux donc les malades auxquels la nature a donné le pouvoir de dormir du sommeil magnétique ! mais plus heureux encore les somnambules, car ils dorment de ce sommeil et sont doués en outre de facultés plus précieuses !

7°. Leur étude éclaire l'histoire de lumières nouvelles et lui prête un instrument, le plus vrai peut-être, pour ses investigations les plus obscures : elle donne à la physiologie humaine et à la physiologie générale une base plus large ; elle s'adresse à la psychologie et la rectifie : la politique, la morale peuvent en tirer des leçons utiles et insolites ; car des faits humains aussi importants que ceux-ci n'apparaissent pas sans mettre en émoi toutes les choses humaines. Je n'ai pas le temps d'insister sur toutes ces prétentions ; je sens en outre combien il serait dangereux de les développer dans une thèse dont on fait hommage à beaucoup de personnes différentes, et qui toutes ne seraient pas aptes à lire ces révélations. Je ne m'attacherai donc qu'aux facultés somnambuliques pouvant servir au diagnostic et au traitement des maladies.

8°. Bien que notre intelligence et notre science médicales aient, dans ces derniers temps surtout, porté à un haut degré de certitude le diagnostic des maladies des solides, nous ne pouvons nier cependant que, dans beaucoup de cas, ce diagnostic ne soit obscur, difficile, impossible même avec les données actuelles. Le diagnostic, malgré les secours récents de la chimie, est encore dans l'enfance pour ce qui regarde les altérations des liquides, et surtout des fluides impondérables ; eh bien, je suis autorisé à penser, d'après les faits que j'ai cités, que les facultés instinctives des somnambules pourraient servir à rectifier, éclairer ou confirmer notre jugement sur les altérations des solides dans les circonstances obscures, nous mettre sur la voie

des découvertes à faire sur les altérations des liquides et des fluides. Ces facultés nous seraient utiles surtout pour éclaircir l'histoire des névroses, des affections cutanées et de beaucoup d'affections chroniques; elles pourraient peut-être en pénétrer les causes, qui nous échappent encore. Une maladie est souvent constatée par un médecin; mais il doute ou se méprend sur sa nature: il la juge inflammatoire, elle est nerveuse. Une bonne somnambule peut alors lever ses doutes, redresser ses erreurs.

9°. La thérapeutique médicale a fait d'immenses progrès par les travaux des modernes; mais, il faut l'avouer, et le moment est favorable pour être modeste, combien n'est-elle pas encore impuissante pour beaucoup de maladies! Elle ne peut donc dédaigner de nouveaux secours; elle en trouverait; je pense, dans les lumières que fourniraient les somnambules employés à la recherche des remèdes et au traitement de certaines affections aiguës ou chroniques, les plus graves et les plus incurables.

Ce qui caractérise le grand médecin, c'est ce tact médical que la science accomplit, mais qu'elle ne donne pas, faculté moitié instinctive, moitié rationnelle, par laquelle il descend dans les individualités morbides différentes et saisit les indications propres à chacune d'elles. Cette combinaison heureuse de l'instinct et de l'intelligence, qui est le génie, se trompe encore; elle est d'ailleurs très-rare. Le vulgaire des médecins est réduit aux lumières péniblement acquises par leur intelligence, qui connaît bien des règles générales, mais qui, s'appliquant difficilement et avec peu de bonheur aux cas particuliers, est obligée alors de tâtonner sans cesse. Or, dans le somnambulisme ressort spécialement l'instinct de l'homme, faculté remarquable chez certains êtres et éminemment propre à deviner les besoins individuels. Pourquoi l'instinct de somnambules éprouvés ne s'unirait-il pas à l'intelligence des médecins pour le traitement des maladies graves et douteuses? Leur instinct sentirait, découvrirait ce que l'intelligence des derniers jugerait et rectifierait; elle proposerait à son tour des moyens dont le premier préciserait l'opportunité relative.

Toutes ces expériences sur les facultés instinctives des somnambules appliquées au diagnostic et au traitement des maladies, ont besoin d'être faites avec sagesse et tempérance, comme toutes les expériences en général. Peut-être même exigent-elles plus de prudence, à cause de leurs difficultés et de l'importance des erreurs; mais de même qu'il y aurait de la folie à croire sans examen tout ce que pourraient annoncer les somnambules, il y aurait aussi, je pense, de la mauvaise foi à rejeter d'avance les services qu'ils sont susceptibles de rendre. Quelle est en effet l'ambition légitime du médecin? De guérir. Il doit donc, s'il est conséquent avec lui-même, s'entourer de toutes les puissances capables de le conduire à son but, pourvu toutefois qu'elles ne blessent pas la morale. Pour moi, étudiant afin de l'être un jour, je me suis occupé du magnétisme animal, parce que rien de ce qui pouvait servir au diagnostic et au traitement des maladies ne devait m'être étranger. Médecin, j'appliquerai le magnétisme aux affections qui le demandent, comme je le ferai de l'opium, du quinquina, de l'émétique et d'autres remèdes; je tirerai parti du somnambulisme comme de l'auscultation et de la percussion, etc. Des médecins déhontés et faisant trafic de leur art me traiteront sans doute de charlatan; je serai un fanatique crédule aux yeux de plus d'un Organ médical. Un sot, un fou, un ambitieux, verront peut-être en moi leur image; je sais tout cela, car j'ai appris à connaître ces hommes. Mais qu'y faire? Quand l'émétique et le quinquina parurent en Europe, on traita de fous, de charlatans, de fanatiques les médecins qui les premiers eurent le courage de les employer. Aujourd'hui on se moquerait avec justice de ceux qui nieraient leurs vertus. Il en sera de même un jour du magnétisme et du somnambulisme. Soyons donc fou aujourd'hui pour être sage un jour.

10°. La puissance absolue du magnétiseur et l'obéissance passive du somnambule ouvrent un vaste champ aux effets curatifs dans les maladies de ce dernier; et d'abord, le somnambule dort de ce sommeil magnétique si salutaire par lui-même; il est susceptible en outre de voir ses maux et leurs remèdes. Vous, son magnétiseur, vous les ap-

prouvez ou les repoussez. Mais ensuite vous pouvez tout sur cet être qui dort là devant vous. Vous voulez, et il est enlevé à toute l'atmosphère d'hommes et de choses qui lui sont funestes, et placé dans celle qui lui est bienfaisante ! A-t-il froid, vous le réchauffez ; a-t-il chaud, vous le rafraîchissez ? Vous soufflez sur toutes ses douleurs, quelles qu'elles soient, et ses douleurs se dissipent ; vous changez ses pleurs en rires, son chagrin en joie ; son pays, sa mère lui manquent-ils, vous les lui faites voir sans les avoir vus vous-mêmes ; est-il faible, vous lui donnez de la force ; est-il trop fort, vous l'affaiblissez ; est-il abattu, vous le relevez ; prend-il les symptômes morbides d'un autre, vous les chassez de son corps ; vous paralysez sa sensibilité s'il doit subir une opération cruelle ; vous commandez, en un mot, à toutes ses fonctions. Vous transformez l'eau en un liquide qu'il désire ou que vous lui jugez utile, et l'eau agit comme ce liquide. Vous pourriez faire qu'elle restât de l'eau pour son estomac et ses intestins enflammés, et qu'elle devînt du quinquina pour son sang et son système nerveux. J'ai fait plus, j'ai rempli pour une somnambule un verre vide : elle buvait ; les mouvemens de la déglutition avaient lieu comme à l'ordinaire, et sa soif était apaisée ; avec rien, j'ai calmé sa faim ; avec rien, je lui ai servi des dîners splendides (des médecins concevront dans certains cas la nécessité de pareilles expériences). Un point souffre, on le dégage ; et par sa volonté, on établit un révulsif sur un autre. Je n'en finirais pas si je détaillais toutes les particularités de l'empire du magnétiseur. Que ne peut-on pour la guérison d'un être sur lequel on peut tout ! Voilà, certes, une médecine nouvelle, une médecine d'homme à homme. L'homme a d'abord cherché le remède à ses maladies et aux maladies de ses semblables dans les substances inorganiques, dans les substances végétales et animales mortes. Elles lui en ont offert, elles peuvent lui en offrir encore de précieux, de spécifiques même ; mais sa plus grande puissance médicatrice est en lui ; le remède souverain, c'est lui-même. Une volonté ferme et morale, pleine de tendresse et de charité, dans un corps sain et vigoureux, voilà le plus grand modificateur de toutes les ma-

ladies en général ; cela est vrai , surtout des maladies des somnambules ou de ceux qui sont susceptibles du sommeil magnétique. Mais il ne faut pas se le dissimuler, cette médecine sympathique est fatigante pour celui qui la fait ; on donne de sa vie à l'homme qu'on magnétise ; on peut prendre ses maladies. Pour réussir sans dommages , il faut lui être et lui rester toujours supérieur. Elle peut offrir encore plus de danger pour le magnétisé. On les conçoit tous , quand on pense que la puissance du magnétiseur peut aller jusqu'à suspendre la vie du somnambule. Un magnétiseur inhabile , mal portant , impuissant , peut déterminer des désordres très-graves chez le magnétisé , et l'affliger d'une maladie nouvelle en cherchant à le guérir de celle qu'il a ; mais ces dangers , quelque graves qu'ils soient , ne sont rien auprès de ceux dont la morale peut être blessée. Des médecins les comprendront sans peine , et m'approuveront de ne pas les détailler dans une thèse.

Si des magnétiseurs immoraux ou charlatans , pour des plaisirs infâmes ou un vil intérêt , peuvent abuser du magnétisme , des somnambules mal dirigés ou abandonnés à eux-mêmes peuvent employer d'une manière funeste pour eux et ceux qui les consultent , les facultés que leur a données la nature. Les grandes villes renferment beaucoup de ces consultantes ou sibylles , car ce sont presque toujours des femmes. Leur charlatanisme s'affiche comme bien d'autres. Si d'abord elles étaient douées d'une belle lucidité , elle se détériore , et se perd bientôt par l'appât du gain , seul mobile qui remplisse leur âme. (Car la soif de l'or tue les facultés du somnambule , comme la puissance du magnétiseur , qui s'exaltent au contraire par le désintéressement.) Elles continuent néanmoins leur commerce trompeur ; et leurs divinations fabuleuses , suivies par des êtres crédules , deviennent fatales. Ce charlatanisme menteur et funeste sous tant de rapports , ne peut aller que croissant dans un siècle de liberté générale en tout , et où la licence n'est malheureusement que trop voisine de la liberté. Et cependant , si la liberté ne doit être donnée qu'à ceux qui en sont dignes , cela est vrai surtout de celle de pratiquer le magnétisme animal ? Les

hommes honnêtes, qui se sont occupés de cette question, ont dû en signaler sans doute tous les dangers. M. *Rostan*, le seul que j'aie lu, l'a fait avec discernement. J'appelle à mon tour sur eux l'attention des médecins. Ce n'est pas en niant le magnétisme et le somnambulisme, en les regardant passer, les bras croisés, du haut de notre grandeur, que nous étoufferons leur existence; nous nous priverons seulement de leurs bienfaits, et n'empêcherons pas leur abus, qui s'augmentera encore de notre dédain ou de notre anathème lancé sans examen; car les hommes sont ainsi faits, ils se prennent de passion pour les exilés, mais leur enthousiasme entretient et fait pulluler les charlatans moins encore que notre propre faute. S'il y a des charlatans en médecine, les médecins doivent s'en prendre surtout à eux-mêmes. La plupart, en effet, dominés par le système exclusif qui règne alors dans la science, repoussent dans leur pratique les moyens opposés à ce système dominateur. Les charlatans habiles s'en emparent, les affichent, réussissent dans les cas nombreux où ils conviennent réellement, tuent dans d'autres où ils sont contraires, mais n'en exploitent pas moins aux dépens de la société et de la médecine une foule de malades. Voyez; quand les charlatans *aux remèdes dits purgatifs des humeurs, dépuratifs du sang, réconfortans*, et autres, ont-ils eu plus de vogue? Au moment où la médecine antiphlogistique, essentiellement solidiste, s'était emparée de presque toutes les intelligences médicales, que de victimes n'ont-ils pas faites, je le sais! Placé dans les hôpitaux, j'ai recueilli plus d'un de leurs blessés à mort. Mais, il faut l'avouer, ils ont obtenu et obtiennent encore d'éclatans succès là où le traitement antiphlogistique avait été et doit être impuissant, je dirai plus, contraire. Eh bien! je pense que l'audace et le nombre de ces charlatans disparaîtraient, ou du moins diminueraient de beaucoup, s'il n'y avait pas aussi une mode en médecine, si les médecins cessaient d'être en général exclusifs; si, plus sages, ne rejetant aucun moyen, mais cherchant à adapter à chaque cas individuel celui qui convient, ils faisaient, comme font nos grands praticiens, la médecine des mala-

des et non celle d'un système ou d'un homme. Il y a des charlatans mâles et femelles de magnétisme et de somnambulisme, parce que les corps savans ou en repoussent indistinctement tous les faits, ou ne les reconnaissent que partiellement, et avec mauvaise grâce, et parce que les médecins négligent les secours si grands qu'ils en pourraient tirer. Mais que la Faculté de médecine de Paris, où se pressent tant de notabilités médicales si justement célèbres, prenne l'initiative de cette question; l'examine avec cette élévation et cette impartialité scientifiques qui commandent le respect et la foi; et si, comme je n'en doute pas, elle reconnaît la vérité et l'importance de faits attestés par *Georget*, MM. *Röstan*, *Malfatti*, *Hufeland*, *Deleuze*, et tant d'autres hommes distingués et de bonne foi, qu'elle demande et obtienne une chaire de magnétisme animal, comme on en voit dans les facultés d'Allemagne et de Russie; qu'on passe sur ce sujet des thèses, comme sur d'autres; que, réduit à sa juste valeur, il tombe dans le domaine de la science médicale et serve aux cas nombreux qui l'appellent, alors ces charlatans de tous genres disparaîtront; car, accueilli dans sa vraie patrie, sa vogue d'enfant proscrit ne l'entourera plus, et son utilité réelle, avouée et mise à profit en haut lieu, là où elle doit être enfin, ne sera plus exploitée dans les carrefours, où vont en se cachant la chercher comme un dernier espoir, ducs, généraux, ministres et médecins mêmes, pour qui la science actuelle a confessé qu'elle ne pouvait plus rien.

Ma thèse était finie, quand j'ai pu lire le dernier rapport sur le magnétisme animal, fait à l'académie royale de médecine les 21 et 28 juin 1831, par MM. *Bourdois de la Mothe*, *Fouquier*, *Guéneau de Mussy*, *Guersent*, *Husson*, *Itard*, *J.-J. Leroux*, *Marc*, *Thillaye*. Dans ce rapport sont consignés des faits de somnambulisme analogues à beaucoup de ceux que j'ai cités, et tout aussi extraordinaires qu'eux. Ces faits constatent d'une manière positive et irrécusable l'*insensibilité*, la *clairvoyance* ou *vision à travers les paupières closes*, l'*intuition*, la *prévision intérieure*, la *prévision extérieure* des somnambules (ce sont les propres expressions du rapport). Parmi les hommes qui les attes-

tent, les uns sont, comme MM. *J.-J. Leroux* et *Fouquier*, professeurs à la faculté de médecine de Paris, et placés à la tête des services importants des hôpitaux; les autres, comme MM. *Husson*, *Guéneau de Mussy*, *Guersent*, sont des médecins célèbres de l'Hôtel-Dieu et des enfans malades. *M. Marc* est premier médecin du Roi; *M. Itard*, médecin-directeur de l'institution des sourds - muets; MM. *Bourdois de la Mothe*, *Thillaye* sont connus. Tous ces hommes sont remarquables par leur bonne foi, leur moralité, leurs lumières, et des travaux scientifiques estimés. Leur rapport, qui un jour sera éclatant dans l'histoire du magnétisme animal, fait donc autorité. Aussi, après l'avoir lu, ma première pensée avait été de le faire imprimer à la suite de ma thèse, et de le donner à ceux à qui cette thèse sera offerte. En plaçant ainsi sous son patronage, sous son égide amie, ce faible essai, jeune homme je défendais les faits extraordinaires que je raconte par des faits semblables attestés par des hommes graves, et mes maîtres en la science. Mais ne pouvant faire imprimer ce rapport, j'y renvoie néanmoins tous ceux qui liront ma thèse; je les prie de ne la juger qu'après l'avoir médité.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experimentum periculosum, iudicium difficile. Oportet autem non modò se ipsum exhibere se promptum ad eo, quæ decent, faciendâ, sed et ægrum ad presentes et externa.

II.

Qui quartanâ corripuntur non admodùm convulsionibus tentantur; si verò priùs tentati fuerint, superveniente quartanâ liberantur.

III.

Mulieri hystericæ, aut difficulter parienti, sternutamentum superveniens, bonum.

IV.

Mulieri si velis menstrua sistere, cucurbitam quàm maximam ad mammas appone.

V.

Si leucophlegmatia detento fortè diarrhæa supervenerit, morbum solvit.

VI.

Quæ judicantur et judicata sunt perfectè, ne moveto, neque innovato, sive purgantibus medicamentis, sive aliis irritamentis, sed sinito.

DISSERTATION

N° 268.

SUR LE

MAGNÉTISME ANIMAL;

THÈSE

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris,
le 13 août 1834, pour obtenir le grade de Docteur
en médecine ;*

PAR ALBERT JÓZWIK, Polonais ;

Médecin de la Faculté de Varsovie; médecin divisionnaire assimilé au grade de colonel du quartier-général, ancienne armée polonaise; décoré de l'ordre d'Or militaire de Pologne.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1834.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, <i>DOYEN.</i>	
	MESSIEURS
Anatomie.....	CRUVEILHIER.
Physiologie.....	BÉRARD.
Chimie médicale.....	ORFILA.
Physique médicale.....	RELIETAN, Examinateur.
Histoire naturelle médicale.....	RICHARD.
Pharmacologie.....	DEYEUX.
Hygiène.....	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale.....	{ MARJOLIN.
	{ GERDY.
Pathologie médicale.....	{ DUMÉRIL, Examinateur.
	{ ANDRAL, Examinateur.
Pathologie et thérapeutique médicales.....	BROUSSAIS.
Opérations et appareils.....	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale.....	ALIBERT.
Médecine légale.....	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés.....	MOREAU.
	FOQUIER.
Clinique médicale.....	{ BOUILLAUD.
	{ CHOMEL, Suppléant.
	{ ROSTAN, Président.
Clinique chirurgicale.....	{ JULES CLOQUET.
	{ DUPUYTREN.
	{ ROUX.
Clinique d'accouchemens.....	DUBOIS (PAUL).

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT, DUBOIS.

Agrégés en exercice.

MESSIEURS	MESSIEURS
BAYLE.	HATIN.
BÉRARD (Auguste).	HORNEMANN.
BLANDIN.	JOBERT.
BOYER (Philippe).	LAUGIER.
BRIQUET.	LESDEUR.
BRONGNIARD.	MARTIN SOLON.
BROUSSAIS (Casimir).	PIEBRY.
COTTREAU.	REQUIN.
DALMAS.	ROYER-COLLARD.
DUBLED, Suppléant.	SANSON (ainé), Examinateur.
GUÉRAUD.	SANSON (Alphonse), Examinateur.
	TROUSSEAU.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA PATRIE.

*O ma patrie! reçois de moi le témoignage des sentimens affectueux que
je te conserverai toujours.*

TON FILS, RÉFUGIÉ POLITIQUE DE L'ANNÉE 1830,

ALBERT JÓZWIK, polonais.

DISSERTATION

SUR LE

MAGNÉTISME ANIMAL.

Effets obtenus par l'emploi du magnétisme animal dans une asphyxie par commotion.

J'APPELLE asphyxie par commotion une asphyxie dont les auteurs n'ont pas parlé et qui a eu lieu dans le cas suivant.

PREMIER FAIT MAGNÉTIQUE.

Au mois de juillet 1829, dans le camp sous Varsovie, un sous-officier au 3^e régiment de chasseurs à pied de l'armée polonaise, se donna la mort en mettant le canon de son fusil dans sa bouche; le médecin de son régiment lui porta à l'instant même du secours, mais ce fut en vain. (On me fit un rapport du fait, car j'étais alors chargé du service dans la division.) On avait porté le cadavre à l'infirmerie du

régiment ; moi , après avoir reçu le rapport , je me rendis où était le cadavre , et , l'ayant encore trouvé chaud , je le magnétisai. Après une demi-heure de magnétisation , le malheureux a commencé à respirer ; je le pensai alors , et le renvoyai à l'hôpital dit *Ujazdow*.

II° FAIT MAGNÉTIQUE.

Effet du magnétisme dans une affection appelée danse de Saint-Guy.

M. Joseph Skrodzki , capitaine , âgé de vingt-un ans , ayant été atteint de la maladie dite ci-dessus , a été traité par les médecins de Besançon , qui lui appliquèrent les cautères sur la région lombaire et sur les bras , et lui firent plusieurs saignées. Après avoir reconnu que les antiphlogistiques et les autres médicamens indiqués pour de semblables cas n'avaient produit aucune amélioration , ils conseillèrent au malade de faire un voyage à Paris. Il vint en effet dans cette ville , et fut reçu à l'hôpital de la Pitié , où il fut de nouveau saigné et soumis à l'application des moxas sur la région de la nuque. Tous ces moyens indiqués et suivis avec exactitude ne produisirent également aucun effet sensible dans l'amélioration de la maladie. Le malade vint me trouver comme son ancien médecin ; son état ne me permit pas de faire un pronostic favorable ; je lui proposai cependant de le traiter pendant quinze jours , que c'était alors seulement que je pourais lui dire si je pouvais le guérir. Le malade était sorti de l'hôpital de la Pitié au mois de juillet 1832. Je commençai l'emploi du magnétisme aussitôt sa sortie. A la première séance de magnétisation les paroxysmes qui avaient eu lieu au commencement de la journée , ne reparurent plus , ils se sont bornés aux prodromes ; pendant les jours suivans les prodromes ont été plus rares. Au bout de sept jours le malade se trouva guéri , et les parties qui étaient en état de suppuration furent guéries à l'aide de l'eau magnétisée.

III FAIT MAGNÉTIQUE.

Effet du magnétisme obtenu dans la maladie appelée ascite.

Un enfant de huit ans, sans causes connues, fut atteint d'une ascite, en ensuite il lui survint un ulcère sur la jambe droite. Le médecin qui le traitait voulut pratiquer l'opération de la paracentèse, et dans cette vue il me demanda un conseil. Je proposai de retarder de quelques jours l'opération, et de soumettre l'enfant au magnétisme; il voulut bien me le permettre. Dès le deuxième jour de magnétisation, les évacuations alvines devinrent plus abondantes que pendant l'administration des remèdes qui, dans cette vue, avaient été précédemment donnés. Après la troisième séance, les évacuations furent moins nombreuses, mais les urines furent rendues presque sans cesse. A la quatrième séance, les urines furent plus rares, mais la transpiration se manifesta dans le jour suivant, elle devient très-distincte, et le vingtième jour de traitement l'enfant fut guéri.

Chez toutes les personnes dont je viens de parler, le pouls fut naturel ou diminué; elles éprouvèrent pendant la magnétisation de légères secousses ou commotions qui étaient précédées par un sentiment de chaleur et accompagnées par une impossibilité d'ouvrir la bouche et de mouvoir les membres, état qui cessait aussitôt que je cessais la magnétisation et que j'influais sur leur réveil. En sortant de cet état de torpeur elles ont éprouvé une sensation semblable à celle que l'on éprouve lorsqu'on souffle sur une personne.

CONCLUSION.

Les phénomènes décrits ci-dessus, et les bons effets que j'ai obtenus par l'emploi de la magnétisation dans les maladies mentionnées, peuvent être attribués, selon M. *Rostan*, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, à une atmosphère nerveuse qui se porte du magné-

tiseur sur le magnétisé. Consultez son article sur le magnétisme animal dans le Dictionnaire de Médecine de 1821.

PROPOSITIONS ET OBSERVATIONS

sur

LA CHIRURGIE ET LA MÉDECINE.

I.

Quels sont les symptômes d'asphyxie, et que faut-il faire dans les asphyxies?

Les symptômes sont : la respiration est diminuée ou altérée ; un sang noir circule , pendant quelques momens , dans les cavités aortiques du cœur et dans le système artériel ; bientôt après il y a suspension de l'action cérébrale, de la respiration, de la circulation et de l'action des différens organes. Ces phénomènes peuvent être précédés, accompagnés et suivis de lésions variées des sens, de vertiges, de céphalalgie, de délire, de convulsions; la face est livide, gonflée; l'extérieur du corps froid; les membres sont flasques, excepté dans le cas de submersion et dans l'asphyxie par commotion.

Traitement. Il s'agit de réveiller l'action des organes respiratoires par des odeurs plus ou moins fortes, l'aspersion d'eau froide sur la face et sur la poitrine, l'introduction d'un corps sapide dans la bouche; des lavemens irritans, des frictions sèches et aromatiques, des scintillations électriques et galvaniques, surtout dans la direction des

muscles qui servent à la respiration, et enfin il faut employer le magnétisme animal, surtout quand la peau est encore chaude. On doit chercher en même temps à éloigner tout ce qui s'oppose à l'entrée de l'air dans les poumons, si le malade se trouve dans un milieu irrespirable et délétère : de là le grand avantage de l'exposition au grand air, de l'insufflation d'air atmosphérique ou de gaz oxygène dans le poumon. Mais ces moyens doivent être modifiés selon les causes plus particulières de l'asphyxie.

II.

Quels sont les symptômes et quel est le traitement de la maladie dite danse de Saint-Guy ?

Les symptômes sont les suivans : cette affection attaque surtout depuis l'âge de dix à quatorze ans, et rarement après la puberté. Elle se déclare d'abord par une sorte de claudication, ou plutôt par l'impossibilité de conserver une cuisse dans l'état de repos, et dans la nécessité de la traîner comme le feraient des paralytiques. La main du même côté, quelle que soit la position qu'on lui donne, ne peut la conserver, elle en est bientôt détournée par des mouvemens désordonnés et involontaires, quelque effort que fasse le malade pour s'y opposer. Veut-il approcher un verre de sa bouche, aussitôt mille gestes ridicules et involontaires, qui ne contribuent qu'à éloigner le bras de cette direction; ce n'est que par hasard qu'il y parvient, et alors il avale rapidement comme pour se donner en spectacle. On ne pourrait d'ailleurs que difficilement décrire tous les gestes insolites qui composent cette maladie, tant ils varient pour ainsi dire dans chaque individu. Une autre remarque qu'il importe de faire, c'est que ces mouvemens désordonnés se font d'abord avec une certaine lenteur, et qu'ils se convertissent enfin en une mobilité extrême et perpétuelle.

Traitement. Sydenham combattait la danse de Saint-Guy à l'aide des saignées et des purgatifs; l'électricité a été mise en usage par Gardane,

Underwood, *Wanders* recommande surtout l'assa-fœtida et *Poisonnier* le camphre. On conçoit d'ailleurs que ces mêmes moyens ne peuvent être constamment employés ; c'est contre la cause de la maladie qu'il est essentiel de les diriger ; et enfin employer le magnétisme animal, qui m'avait fait bon effet.

III.

Quels sont les symptômes et le traitement de l'ascite ?

Les symptômes sont les suivans : c'est une tuméfaction plus ou moins grande de l'abdomen, selon la quantité du fluide épanché. Cette tuméfaction commence par la région sus-pubienne, et s'accroît d'une manière égale et uniforme, de sorte que le ventre conserve une forme régulière. Cette distension augmente lorsque le malade se tient debout ou sur son séant ; on sent la fluctuation du liquide lorsque, appliquant une main sur l'un des côtés du ventre, on donne avec l'autre une légère impulsion du côté opposé. L'abdomen a une forme ovale et allongée lorsque l'épanchement est extrême. La tympanite et l'infiltration des membres abdominaux ou des parties extérieures de la génération sont les suites ordinaires de l'hydropisie abdominale, qui peut être aussi compliquée avec la lésion organique d'un viscère. Lorsque l'ascite est enkystée, on la reconnaît à une tuméfaction d'abord partielle et graduée qui commence dans l'un des hypochondres avec un sentiment de tension et de douleur obtuse dans la partie, qui donne une forme inégale et irrégulière aux parties du ventre qu'elle occupe ; ses progrès sont plus lents que ceux de l'ascite ordinaire ; la respiration est moins affectée que dans l'ascite en marchant ou en montant ; il y a peu d'altération dans l'appétit ; la face n'est point pâle ni bouffie, excepté dans les derniers temps de la maladie.

Traitement. On emploie des drastiques, des sudorifiques, des vomitifs ou des diurétiques. *Campeze* avoue avoir tenté dans un grand nombre de cas tous les remèdes les plus vantés, et avoir été trompé dans son attente. Il reconnaît avec candeur que si la théorie de l'as-

cite, comme celle des autres genres d'hydropisie, a fait des progrès par l'application des connaissances acquises dans la structure et les fonctions du système lymphatique, les principes du traitement en sont à peu près renfermés dans les mêmes limites. Dans plus de cent cas où cet auteur a prodigué la paracentèse, il dit pouvoir à peine en citer six où elle ait été suivie du rétablissement de la santé. L'ascite enkystée de l'abdomen n'est guère susceptible de guérison. Lorsque cette maladie fait partie de l'hydropisie générale, on ne peut que recourir aux moyens usités contre l'anasarque. Les diurétiques sont pour ainsi dire exclusivement indiqués lorsque la diarrhée accompagne l'ascite; des frictions huileuses faites sur l'abdomen ont suffi quelquefois pour provoquer la sécrétion de l'urine. Enfin le magnétisme animal m'a produit de bons effets.

IV.

Que faut-il faire avant et après l'opération de la cataracte, quand cette opération est jugée nécessaire d'après l'opinion de quelques auteurs ?

1° On doit faire tomber entre le globe et les paupières quelques gouttes d'extrait de belladone, mêlées avec un peu d'eau, afin de dilater la pupille ;

2° On doit saigner le malade pour faire révulsion du sang ;

3° On doit mettre du taffetas d'Angleterre sur les paupières, pourvu que l'œil soit fermé après l'opération de la cataracte.

Ces trois indications peuvent être modifiées, il me semble, par les raisons suivantes :

ART. 1^{er}. Soit que l'on fasse usage des collyres de belladone ou de la jusquiame ou de leurs extraits employés directement sur l'œil par friction, pour qu'ils fassent leur effet sur l'iris, il faut attendre qu'ils soient absorbés. Cette absorption ne peut être sans irritation, car en effet nous voyons chez quelques personnes les symptômes de ces irri-

tations ; ainsi la plus légère des causes peut produire l'inflammation des parties sur lesquelles ces collyres sont appliqués, et à plus forte raison un instrument qui passe à travers des parties qui sont atteintes d'irritation. Il me semble donc qu'il serait mieux d'employer la belladone ou la jusquiame à l'intérieur, douze heures avant l'opération.

ART. 2. Peut-on saigner le malade après l'opération ? Je ne dis pas que la saignée après l'opération ne fasse pas révulsion du sang ; j'employais toujours ce moyen après avoir fait l'opération de la cataracte ; mais voyant qu'il arrive assez souvent que, par la sensibilité de l'œil, l'iris peut être blessé pendant l'opération, et alors le sang couler avec d'autant plus d'abondance que sa quantité est plus grande dans l'organisme, il me paraît que la saignée, avant l'opération et avant l'emploi de la belladone ou de la jusquiame, est préférable ; ce qui facilitera d'une part la dilatation de la pupille, et, d'autre part, l'iris, ayant une plus petite quantité de sang, par la même raison produira un plus petit épanchement dans le cas où elle serait blessée. Quant à la saignée après l'opération, il me semble qu'elle ne doit avoir lieu qu'après l'effet entièrement fini de la belladone ou de la jusquiame ; car à quoi bon agir sur les parties qui sont dans l'état de torpeur ? Elles ne feront pas de révulsion, puisque leur sensibilité est anéantie par la belladone ou la jusquiame.

ART. 3. Quelques auteurs prétendent qu'on doit mettre du taffetas d'Angleterre, après l'opération de la cataracte, sur les paupières. Que prétendent-ils donc par là ? Ils veulent sans doute par ce moyen empêcher l'influence de la lumière ; mais, selon moi, ce moyen ne me paraît pas nécessaire ; car quoiqu'ayant les paupières ouvertes, le malade, étant dans une chambre obscure, il ne pourra pas ressentir d'irritation de la lumière. Veulent-ils empêcher l'influence de l'air atmosphérique ? Il me semble encore que l'air atmosphérique est préférable à l'exhalation des membranes conjonctives. Ainsi donc, je crois que l'emploi du taffetas d'Angleterre est inutile.

V.

L'extraction et l'abaissement ne sont point deux méthodes que l'on emploie indifféremment : il est des cas où l'une est préférable à l'autre.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

In omni morbo, mente valere, et benè se habere ad ea quæ offeruntur, bonum est; contrarium verò, malum. (Sect. 2, aph. 33.)

II.

Ad extremos morbos, extrema remedia exquisitè optima. (Sect. 1, aph. 6.)

III.

Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experimentum fallax, iudicium difficile. Oportet autem non modò se ipsum exhibere quæ oportet facientem, sed etiam ægrum, et præsentem, et externa. (Sect. 1, aph. 1.)

IV.

Hydropicis ulcera in corpore orta non faciliè sanantur. (Sect. 6, aph. 8.)

EXPÉRIENCES

N° 17.

SUR LE

MAGNÉTISME ANIMAL ;

THÈSE

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris,
le 26 janvier 1835, pour obtenir le grade de Docteur
en médecine ;*

PAR CHARLES-PIERRE-GUILLAUME HAMARD, de Paris,

Département de la Seine.

La vérité est un coin que les hommes
font entrer par le gros bout.

(RÉMINISCENCE.)

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

—
1835.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

<p>M. ORFILA, Docteur.</p> <p>Anatomie.....</p> <p>Physiologie.....</p> <p>Chimie médicale.....</p> <p>Physique médicale.....</p> <p>Histoire naturelle médicale.....</p> <p>Pharmacologie.....</p> <p>Hygiène.....</p> <p>Pathologie chirurgicale.....</p> <p>Pathologie médicale.....</p> <p>Pathologie et thérapeutique médicales.....</p> <p>Opérations et appareils.....</p> <p>Thérapeutique et matière médicale.....</p> <p>Médecine légale.....</p> <p>Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés.....</p> <p>Clinique médicale.....</p> <p>Clinique chirurgicale.....</p> <p>Clinique d'accouchemens.....</p>	<p style="text-align: center;">MM:</p> <p>CRUVEILHIER.</p> <p>BÉRARD.</p> <p>ORFILA.</p> <p>PELLETAN.</p> <p>RICHARD.</p> <p>DEYEUX.</p> <p>DES GENETTES.</p> <p>MARJOLIN.</p> <p>GERDY.</p> <p>DUMÉRIL.</p> <p>ANDRAL.</p> <p>BROUSSAIS.</p> <p>RICHERAND, Suppléant.</p> <p>ALIBERT.</p> <p>ADELON.</p> <p>MOREAU.</p> <p>FOUQUIER, Examineur.</p> <p>BOUILLAUD.</p> <p>CHOMEL.</p> <p>ROSTAN, Président.</p> <p>JULES CLOQUET, Examineur.</p> <p>DUPUYTREN.</p> <p>ROUX.</p> <p>VELPEAU.</p> <p>DUBOIS (PAUL), Examineur.</p>
--	--

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DUBOIS.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
BAYLE.	HATIN.
BÉRARD, (Auguste).	HOCHMANN.
BLANDIN.	JOBERT.
BOYER (Philippe).	LAUGIER.
BRIQUET.	LESUEUR, Suppléant.
BRONGNIART.	MARTIN-SOLON.
BROUSSAIS (Casimir), Examineur.	PIORRY.
COTTIEREAU.	REQUIN.
DALMAS, Examineur.	ROYER-COLLARD.
DUBLED.	SANSON (ainé).
GUÉBARD.	SANSON (Alphonse).
	TROUSSEAU.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

EXPÉRIENCES

SUR LE

MAGNÉTISME ANIMAL.

Comme tout le monde, j'ai ri du magnétisme animal la première fois que j'en entendis parler. Mais quand je sus que les merveilles comprises sous ce mot étaient attestées par des hommes qui ne le cèdent à personne en lumières, en esprit et en probité, je sentis que sur ce point il est aussi difficile de nier que de croire. En effet, si je rejetais le prodige du somnambulisme lucide, il me fallait supposer un autre prodige, la fascination, durant cinquante ans, d'observateurs qui, réunis, formeraient tout un peuple. J'avais à démontrer comment une foule de savans, d'abord incrédules comme moi, avaient été conduits, par les investigations les plus déifiantes, à voir, entendre et toucher de véritables chimères, à trouver un corps au néant. Chaque fait avancé par une autorité respectable voulait une réfutation; car, un seul demeurant intact ou réfractaire, le magnétisme tout entier se réfugiait dans ce fait et m'imposait le devoir de le proclamer.

A priori, il semble impossible qu'on puisse lire par l'occiput, distinguer à travers les murailles, sentir la pensée d'autrui, prédire l'avenir, savoir ce qu'on n'a jamais appris ; mais, *à priori* aussi, tout en nous et dans la nature paraîtrait impossible. Ce que nous ne savons pas expliquer, le croirions-nous possible sans l'expérience qui nous le montre ? Et de tout ce qui passe pour explications, que resterait-il, si l'on en retranchait celles qui ne sont qu'un insidieux énoncé des phénomènes ou une habile pétition de principes ? Combien de choses que nous nous figurons comprendre, parce que nous saisissons assez bien l'harmonie de quelques-uns de leurs accessoires ? En prouvant, par exemple, que les corps viennent se peindre sur la rétine, les physiologistes font-ils mieux concevoir la vision que s'ils montraient les objets se dessinant sur le dos de la main ? C'est où s'arrête leur puissance que devrait commencer la véritable explication.

Ainsi conduit, quant au magnétisme, de l'incrédulité absolue au simple doute, je résolus de produire moi-même des faits et d'y chercher une conviction. Ce que j'ai vu, je vais l'exposer succinctement et sans commentaire. Bien que je ne raconte rien qui n'ait des analogues beaucoup plus merveilleux dans les fastes du magnétisme, je ne compte sur aucune créance ; seulement l'utilité de mon récit me semblera survivre à l'acquit d'un devoir, s'il détermine un bon esprit à tenter les moyens qui firent l'opinion des *Georget*, des *Rostan*, etc.

En décembre 1832, m'entretenant sur ce sujet avec M. *Berna*, mon ami et condisciple, je lui proposai de le magnétiser ; il accepta. Deux séances, de chacune un quart d'heure, n'amènèrent aucun résultat.

A quelque temps de là, un soir, se trouvèrent réunis chez moi quatre amis, étudiants en médecine, ainsi qu'une jeune veuve, mademoiselle Juliette et madame C.... Ces deux dernières étaient récemment arrivées de la province. Madame C.... avait vingt-quatre ans ; pour mademoiselle Juliette, c'était une fille de dix-huit ans, intéressante par sa candeur et d'excellentes qualités. Ces trois dames ignoraient du magnétisme jusqu'au nom. Sans leur en donner des notions, nous parvîmes à leur inspirer le désir d'en voir

les effets. Cependant aucune d'elles n'osait se soumettre à mon action ; leur indécision croissait avec nos instances. Madame C.... enfin céda à nos importunités. La singularité de mes passes en contraste avec mon sérieux et ma gravité excita sa gaieté et celle des assistans. Insensiblement elle cessa de rire, ses traits et tout son corps devinrent immobiles, ses paupières supérieures s'abaissèrent par degrés et vinrent s'appliquer sur les inférieures, la tête se pencha sur l'épaule gauche, et nous eûmes le spectacle d'un sommeil calme et profond. Trois quarts d'heure étaient écoulés depuis le commencement de l'expérience. A la question d'usage *Dormez-vous*, elle répondit affirmativement. Elle parlait avec une brusquerie inaccoutumée, et paraissait n'avoir pas nettement conscience du lieu où elle était, ni des personnes qui l'entouraient. Elle dormait depuis cinq minutes, je l'éveillai. Juliette, rassurée, ne refusa plus de se prêter à nos essais. Après une heure de fatigue, je réussis à l'endormir : alors elle répondait d'une voix plaintive, gémissait, changeait à chaque instant d'attitude, avec l'air d'anxiété de quelqu'un qui prélude à des convulsions ; cependant elle assurait n'avoir point de malaise. Ce trouble apparent nous inquiéta, je l'éveillai. Toutefois l'impulsion était donnée ; il en résulta une petite crise hystérique qui se dissipa dans les larmes, les sanglots et quelques mouvemens spasmodiques. La jeune veuve fut aussi magnétisée ; mais, quoi que pussent cinquante minutes de labour, elle ne ressentit rien.

Trois jours après, le soir, nous nous réunîmes de nouveau. Quinze minutes me suffirent pour mettre madame C.... en somnambulisme. Elle répondit à chacun comme elle eût fait éveillée. Je m'avisai de lui enfoncer profondément une épingle dans le dos de la main. Quelqu'un la pinça jusqu'à l'ecchymose, et la mordit avec force. Durant ces épreuves, faites à l'improviste, elle s'entretenait avec nous, sans que rien, ni sur sa personne, ni dans ses paroles, décelât la moindre douleur.

La jeune veuve, cette fois, dormit après une heure de passes. L'un de ses doigts fut maintenu pendant quelques secondes sous la flamme

d'une chandelle : elle ne parut pas s'en apercevoir. En ce moment, madame C..., que j'avais éveillée, s'écria avec effroi : *Est-ce qu'on m'a fait ces cruautés-là ?*

Pour mademoiselle Juliette, en dix minutes, elle fut plongée dans le sommeil le plus profond. Un de nous, placé derrière elle, étendit successivement les deux bras, puis la main, tantôt fermée, tantôt ouverte, et dans la pronation ou la supination, déplia un mouchoir blanc. Juliette, à mon ordre, indiqua toutes ces circonstances. Je tentai alors l'expérience qui a tant d'incrédules. Je tins à la dérobée ma montre près de son occiput, et lui dis : *Quel est l'objet que je vous présente ? — C'est quelque chose de rond et de plat, blanc d'un côté. — Qu'est-ce donc ? — C'est une montre. — Quelle heure marque-t-elle ? (sans hésiter) — Huit heures sept minutes.* Nous regardâmes tous avec empressement ; la montre indiquait en effet huit heures sept minutes. A ces mots, notre surprise et notre admiration furent au comble. Il faut noter ici que j'étais le seul qui eût une montre, que ma pendule était arrêtée, qu'elle marquait une autre heure, et qu'on ne pouvait entendre celles du voisinage. Comme la séance durait depuis long-temps, toute supputation était impossible à notre somnambule. Je désirais fort de multiplier les questions, mais elle était très-émue ; sa respiration devenait suspicieuse. Quoiqu'elle assurât qu'elle se trouvait bien, nous redoutions quelque orage nerveux. Sorties du sommeil magnétique, nos trois jeunes personnes ne conservèrent aucun souvenir de ce qui s'y était passé. Cette séance eut lieu en présence de MM. Julien, avocat ; Biard, Delcroix, Berna et Jouanne, médecins.

Ces faits, dont je venais d'être le témoin et l'auteur, étaient parfaitement exempts de fraude ; aucun de nous n'en doutait : mes amis étaient convertis. Quant à moi, bien que je ne pusse reprocher à ces phénomènes que leur singularité, il me semblait que c'était trop tôt se rendre à une opinion que tant d'hommes célèbres ont taxée d'absurdité et de ridicule ; leur mérite, leur assurance, leur mépris m'imposaient : je ne doutais déjà plus, et je n'osais pas encore croire.

De nouvelles lumières vinrent terminer cette lutte entre l'autorité et la raison.

Le 28 décembre 1832, à l'Hôtel-Dieu, dans le service de M. Récamier, je vis une fille de dix-huit ans, nommée Éliisa; elle était hémiplegique depuis le 14 du même mois.

Jusqu'à l'époque de la puberté (treize ans), il lui arrivait de pousser un cri perçant et de tomber aussitôt sans pouls, sans respiration, sans mouvement ni sensibilité. Après un quart d'heure, elle reprenait connaissance; les bonnes femmes du village la forçaient d'avaler une poignée de sel, qui la faisait beaucoup vomir, et tout était fini.

Cet accident se renouvelait deux ou trois fois par mois; il survenait ordinairement à l'église: l'odeur de l'encens le provoquait; mais c'était le plus souvent ces mots: *Ite, missa est*, lentement psalmodiés, qui déterminaient chez cette jeune fille une impatience et une irritation auxquelles succédait la suspension totale du sentiment.

En 1829, dans une nuit d'été, comme elle dormait sous une fenêtre ouverte sur le toit, elle fut inondée par la pluie, et se réveilla transie de froid. Plus tard, elle se plaignit d'engourdissemens, de picotemens et de douleurs dans la tempe, la joue et les membres gauches. En décembre suivant, la sensibilité de tout le côté gauche fut abolie; les mouvemens du même côté perdirent leur précision et leur énergie; la malade traînait la jambe et ne pouvait plus marcher sans l'appui d'un bras étranger. Des saignées furent répétées; des sangsues, des vésicatoires, des ventouses scarifiées, des moxas, furent promenés sur les parties malades. Sept ou huit mois de traitement et d'expectation alternatifs produisirent un amendement notable. Alors une aménorrhée, qui durait depuis deux ans, cessa, et avec elle l'hémiplegie. Ces deux affections reparurent en octobre 1830, et se dissipèrent en décembre de la même année. Le 14 décembre 1832, les règles ayant leur cours naturel, la sensibilité quitte pour la troisième fois tout le côté gauche. La malade s'enfonça, sans les sentir, et comme par jeu, des épingles dans la joue, le bras et la cuisse. Les lèvres sont déviées à droite. La jambe traîne en marchant.

Je vis Éliisa pour la première fois le 27 décembre. Elle était à l'hôpital depuis deux jours, et n'y subissait encore aucun traitement. M. *Récamier* me permit de tenter sur elle l'influence du magnétisme animal. Les séances eurent lieu dans la chambre de la religieuse, près d'un poêle bien chaud. A la première, il y eut ris, pleurs, gémissements, frissons, froid intense, claquemens de dents, douleurs erratiques dans le côté affecté, propension au sommeil. Vers la fin, la tête, qui se balançait machinalement d'un côté à l'autre, se renversa en arrière; les yeux, ouverts et convulsés en haut, demeurèrent immobiles durant quelques minutes, ainsi que tout le corps.

A la deuxième séance, une heure de passes détermine le somnambulisme. En cet état, la malade déclare qu'elle sera entièrement rétablie à la huitième séance. Dans toutes les autres, elle s'endort et réitère l'assurance de sa prochaine guérison. En effet, chaque jour est marqué par un nouvel amendement : au huitième, le côté gauche a réellement recouvré sa sensibilité et l'intégrité de ses mouvemens. M. *Trousseau* et ses nombreux élèves furent témoins de cette cure. Pendant le cours des huit séances, le somnambulisme a duré cinq heures. Quatre cent trente-deux questions eurent pour but de provoquer des actes de clairvoyance. Éliisa fut interrogée une soixantaine de fois sur des personnes ou des objets placés derrière elle. Elle ne se trompa jamais sur la désignation des personnes quant à leur sexe et à leur nom. Elle indiquait presque toujours la main qu'on étendait vers son occiput. Elle disait le plus souvent avec exactitude quand cette main était fermée, ouverte, présentée par le dos, le creux, les doigts en haut ou en bas. L'interne de la salle étant entré par une porte à laquelle elle tournait le dos, comme il avait sous le bras un carton vert, elle dit d'abord qu'il tenait une clef, et, après un moment de réflexion, un objet vert plutôt long que rond.

Éliisa assurait que sa guérison était définitive; mais elle se disait menacée de *folie*, et n'y voyait de remède que le magnétisme. Depuis huit ou dix jours rien ne motivait plus son séjour à l'hôpital; elle en sortit.

Le 21 janvier 1833, sur mon invitation, elle vint me voir chez moi, accompagnée de sa mère. Lorsqu'elle fut en crise, je mis entre ses mains une lettre écrite par une personne pour qui j'avais de l'attachement; elle la froissa sans la déplier, se recueillit quelques minutes, et dit : *Cette lettre est d'une demoiselle*, et elle en prononça le nom aussitôt.

Le 25, je lui remets un papier soigneusement plié, renfermant le mot *Empereur*, que j'y avais écrit en son absence. Elle le tient entre deux doigts, et dit après une longue contention d'esprit, et en hésitant : *Il y a six lettres : un r... deux e... un u... un t ou une autre lettre longue... qui est la troisième*. Dans un autre papier est le mot *montre*; elle le presse et dit : *Il y a six lettres aussi : la première est un m... la dernière un e... il y a un t, un b... un u ou un c*.

Le 26, le mot *Empereur* est écrit de nouveau, et lui est présenté plié en plusieurs doubles; cette fois elle le prononce sans hésitation. Je rappelle son attention sur la lettre mentionnée plus haut; elle n'en connaît pas le contenu; mais, quant à la personne qui l'a écrite, elle demeure, dit-elle, dans une rue qui est à gauche de la rivière et qui en suit la direction... le numéro de sa maison a deux chiffres... le premier est un 2... le second (demi-heure de recherches) n'est point composé de lignes arrondies (4)... c'est une boutique... qui offre à la droite de celui qui entre deux comptoirs... dans l'espace qui les sépare, le mur présente un enfoncement... comme serait une niche à poêle (en effet, c'est une porte)... sur ces comptoirs et autour sont toutes sortes d'objets à l'usage des dames... entre autres, une grosse tête de carton sur laquelle on met des bonnets. Tous ces détails sont exacts, mais ils lui coûtèrent une peine infinie. Elle se sentait soulagée dans ses recherches, lorsque je lui dictais mentalement les réponses; quand je feignais seulement de l'aider, elle s'en apercevait et m'en faisait des reproches. Ma main sur son front lui était aussi d'un grand secours. Le lendemain elle parvint à trouver le nom de la rue en question.

Le 30, endormie, elle est saisie d'enthousiasme; son langage est épuré, son élocution facile, son intelligence accrue; elle donne sur

le magnétisme les préceptes qu'on lit dans les *Puységur* et les *Deleuze* ; elle déplore l'inconstance de son caractère, la puérité de ses pensées habituelles et de ses goûts. Depuis quelques momens, je me tenais dans une chambre voisine ; un gros mur et une porte pleine nous séparaient ; je m'occupais secrètement et en silence à magnétiser de l'eau. Tout à coup Éliisa s'écrie avec l'accent de la joie la plus vive et de l'étonnement : *Eh ! mais... je vous vois ; vous êtes debout ; vous venez de magnétiser un verre d'eau ; il est à votre droite sur le secrétaire... vous le prenez avec votre main gauche... vous l'élevez en l'air... un verre vide est à votre gauche... vous étendez le bras droit... vous magnétisez une bouteille*, etc. Elle se trompa toutefois sur un ou deux points.

Le 1^{er} février au soir, cinq ou six amis étaient chez moi. Survint une jeune personne nommée Annette ; elle nous était connue à tous par sa tendresse pour un de nos camarades, qui l'avait rendue mère, et l'avait ensuite délaissée. Je lui pris la main, et la mis dans celle d'Éliisa. Notre somnambule garda un moment le silence, soupira et dit avec émotion : *Vous aimez... mais on ne vous aime plus... le méchant vous abandonne, après avoir envoyé votre petite fille à la Bourbe... vous voudriez bien la reprendre, mais, pour cela, vous avez besoin d'une somme qu'il vous refuse*. Nous ignorions cette dernière circonstance ; Annette nous la confirma. Cependant Éliisa ne se maintint pas long-temps dans ce haut degré de lucidité ; car elle soupçonna quelqu'un de nous d'être l'inconstant dont elle avait parlé, et fit beaucoup d'autres erreurs.

Le 8 février, mon père était résolu à vivre avec moi. Éliisa cherchait une condition : je la pris à notre service. Ce jour-là, elle prépara notre dîner, mangea, desservit la table, rangea tout dans l'appartement, s'occupa de couture, sans sortir du somnambulisme. Le soir, elle dormait encore, lorsque mademoiselle Annette vint nous voir ; elle était accompagnée d'une fille de seize ans, nommée Maria : celle-ci avait une affaire de cœur qui la tenait en grand souci, et sur laquelle elle voulait consulter mon oracle. Éliisa lui eut à peine tou-

ché la main, qu'elle la repoussa avec dédain. Maria insista, pria, protesta qu'elle ne s'offenserait pas de ce qu'on pourrait dire d'elle, et obtint enfin d'apprendre, par mon entremise, ce qu'elle désirait tant savoir. En conséquence, elle se retira dans la chambre voisine. Élixa me dit à l'oreille que Maria avait actuellement deux amans, qu'elle était enceinte depuis un mois, etc. J'allai rejoindre Maria, et lui demandai si elle croyait être enceinte : *Je ne sais*, répondit-elle naïvement ; *c'est possible pourtant ; car, à l'issue d'un bal, il y a un mois, j'ai eu des rapports avec quelqu'un. Mais*, ajouta-t-elle à voix basse, *je voudrais savoir de votre dormeuse si je pourrai renouer avec mon Philidore*. Quelques éloges à notre somnambule la mirent en humeur de causer. Alors elle nous raconta que Maria, avant ses deux amans actuels, en avait eu cinq autres. Un papier bien plié lui fut remis, renfermant le nom du plus chéri des sept. Élixa le froissa sous son tablier, parut réfléchir, et prononça tout à coup le mot *Philidore*. Maria, ayant compté sur ses doigts le nombre de ses adorateurs, confessa la vérité de tout ceci. L'étonnement et l'admiration étaient peints sur sa physionomie. A la résignation de ses aveux, on eût dit qu'elle se croyait au jugement dernier, et voyait le suprême scrutateur dérouler à tous les yeux les replis de son âme.

Le 9, Élixa dit trois fois l'heure avec précision sur une montre enveloppée d'un mouchoir. Elle lit dans deux papiers cachetés et noircis les mots : *mon humeur, Adèle*. Elle me voit, à travers un mur, tenant une bouteille, une brosse à tête, une boîte à rasoirs. Elle indique à plusieurs reprises, et sans se tromper, le bras que j'étends. Deux verres d'eau lui sont présentés, dont l'un est magnétisé ; elle reconnaît celui-ci sans hésitation. A neuf heures du soir, elle entre dans un violent accès d'hystérie, qui dure jusqu'à dix heures.

Le 12, un papier épais et bien plié renferme les mots *Dormez-vous ?* elle les devine. Une boîte contient ceux-ci : *Élixa est douce* ; elle met un quart d'heure à les trouver. On lui présente sur un plateau six verres d'eau, dont l'un magnétisé ; elle reconnaît celui-ci à une saveur douceâtre. Elle prétend voir mon cerveau et douze cordons blancs

qui en partent de chaque côté. Elle aperçoit aussi, dit-elle, en dehors du crâne 124 cordons semblables, 62 à droite et autant à gauche. Un regard de quelques minutes me suffit actuellement pour la plonger dans le somnambulisme, et une simple pensée pour l'en faire sortir.

Anna, jeune cataleptique, dont j'ai considérablement amendé l'état par le magnétisme, se trouvait en crise chez moi ainsi qu'Élisa; mademoiselle B..., institutrice, était présente; je la priai de se tenir quelque temps seule avec moi dans une pièce voisine. Lorsque nous y fûmes, la porte de communication étant bien fermée, j'étendis alternativement les deux bras; je pris une bouteille, la portai dans plusieurs directions; j'en fis autant d'une lampe. Élisa indiqua ces circonstances et plusieurs autres; toutefois elle prit pour une brosse à tête une boîte ronde que j'élevais en l'air. Je mis dans cette boîte une pièce de cinq francs au millésime de 1830, et la maintins immobile avec du coton. En tirant la pièce de ma poche, j'eus soin qu'elle ne résonnât pas contre d'autre monnaie. Anna prit la boîte, et crut y voir un objet en plomb, de forme ronde. Pour Élisa, elle prétendit qu'à travers la muraille elle m'avait vu prendre une pièce d'argent, et dit sans hésiter, avec un sourire de satisfaction : *C'est cinq francs à l'effigie de Charles X.* Mademoiselle B... donna sa main à Élisa, en l'exhortant à dire ce qu'elle savait de son histoire. La somnambule s'étendit sur le caractère, les goûts et la condition de celle qui la consultait : elle lui parla d'un homme qui la recherchait en mariage, détermina l'âge de cet homme, son rang dans le monde, etc. Mademoiselle B..., qui nous voyait alors pour la première fois, nous affirma l'exactitude de ces détails.

Le 13, Élisa lit dans une boîte fermée les mots : *Anna, Hamard, Anna.* Elle dit trois fois l'heure à de grands intervalles. Jusqu'à ce jour, l'expérience de l'eau magnétisée, très-souvent répétée, avait constamment réussi. Comme nous étions en hiver, et que chaque verre d'eau que je magnétisais, tenu à cet effet long-temps entre mes mains, s'y échauffait nécessairement, je craignis que, confondu avec

d'autres qui n'avaient pas subi le même contact, ce ne fût un indice qui le fit distinguer. Je pris le parti de ne plus offrir à ma somnambule que des verres également échauffés sur le poêle ou refroidis sur une fenêtre. Cette précaution ne changea rien au résultat : Élixa, endormie ou éveillée, ne cessa jamais de reconnaître l'eau magnétisée.

Le 14, elle dormait depuis plusieurs heures, s'occupant du ménage, lorsqu'elle se plaignit d'une douleur dans les yeux. J'étudiais en ce moment, et feignis de ne pas l'entendre ; mais je lui dis mentalement, trois fois, et sans la regarder : *Réveillez-vous !* Une minute après, elle s'écria surprise : *Tiens, je m'éveille.* Endormie de nouveau, elle souffrait encore des yeux. Je dis mentalement : *Cessez de souffrir des yeux,* et la douleur disparut. J'en fis autant, et avec le même succès, sur des douleurs qu'elle éprouva successivement dans l'épaule droite et dans l'abdomen. Cette prompte guérison de tous ses maux l'étonna beaucoup et la combla de joie. Moi-même, j'éprouvais dans la poitrine un sentiment d'ardeur ; je lui fis connaître que je souffrais : *Oui,* dit-elle, *c'est là ;* et elle parcourut du doigt le trajet de la sensation.

Le 17 au soir, éveillée, elle a des convulsions hystériques. Je m'empresse de la mettre en crise ; mais elle n'éprouve point de soulagement. *J'ai soif. — Puis-je vous désaltérer par la pensée ? — Je ne sais.* Alors je concentre mon attention, et dis intérieurement avec l'énergie de l'ordre le plus impérieux : *Soyez désaltérée.* Après quelques secondes, elle fit plusieurs mouvemens de déglutition ; et, comme je continuais mes injonctions mentales, elle me dit : *C'est bien, je n'ai plus soif.* Une demi-heure après, cette soif revint ; je la calmai de la même manière, en dissimulant toutefois mon intention. Cependant les convulsions augmentaient ; mes forces s'épuisaient à la contenir, et je la garantissais à peine des rudes coups dont la menaçaient à chaque instant ses mouvemens désordonnés. Sa respiration était précipitée, ses mains s'attachaient à sa gorge comme pour la déchirer ou en arracher quelque chose qui l'étranglait. Parfois sa tête

se renversait fortement en arrière, ses jambes se fléchissaient, sa poitrine se projetait en avant; tout son corps, ainsi arqué et rigide, appuyé sur le vertex et les talons, frappait à droite et à gauche avec impétuosité. Néanmoins son visage avait sa fraîcheur accoutumée et presque de la sérénité. Enfin, lorsqu'elle put parler, elle déclara, en fondant en larmes et d'une voix étouffée, que cet état se renouvelerait chaque soir jusqu'au 25.

Le 18, elle passa une grande partie de la journée dans le somnambulisme, se trompa souvent dans l'indication des objets, et pourtant reconnut deux fois l'heure d'une montre dont j'avais dérangé les aiguilles. Vers huit heures du soir, les accès d'hystérie revinrent avec la soif de la veille, que je calmai de même sans en avertir. Le 19 et le 20 furent encore marqués par des convulsions.

Le 21, jour qu'elle redoutait le plus, après une heure de secousses nerveuses très-violentes, il y eut perte de connaissance, immobilité, insensibilité, ralentissement de la respiration, refroidissement de la face et des extrémités. Lorsqu'elle eut repris ses sens, calme, mais toujours endormie, elle assura que l'intensité de ses dernières attaques avait avancé le terme de celles qui lui restaient à éprouver; qu'ainsi elle en aurait le lendemain pour la dernière fois.

Le 22, vers le soir, M. Delcroix, mon ami, vint étudier avec moi, suivant sa coutume. Élisabeth souffrait déjà. Il lui signifiâ d'un ton sévère et résolu que, si elle s'avisait de recommencer en sa présence ce qu'il appelait ses simagrées, il lui viderait la fontaine sur le corps. Cette menace opéra. Effrayée et tremblante, Élisabeth eut tous les symptômes précurseurs de son mal, mais les convulsions manquèrent.

Depuis long-temps Élisabeth prétendait qu'à compter du 25 février, elle jouirait d'une grande clairvoyance; elle ne se flattait pas moins, pour cette époque, que de pouvoir lire couramment dans un livre fermé, et de sentir mes pensées. Ce jour était arrivé; je lui mis un livre entre les mains, et la pressai de tenir sa parole. Elle refusa, en assurant qu'elle était encore trop peu lucide. Le lendemain, sur de nouvelles instances, elle répondit : *Je lirai ce qui vous plaira; mais il*

faut que vous soyez dans une chambre, moi dans une autre, et que je tiennne un fil dont l'extrémité touchera la page que vous voudrez me faire lire. Tout étant ainsi disposé, Éliisa, debout derrière la porte qui nous séparait, se mit à prononcer un discours. J'avais mis le fil sur la page 132 du IX^e volume de l'Histoire des Empereurs, par Crevier; mais je n'y voyais rien de ce que j'entendais. J'interrompis Éliisa pour lui demander où était ce qu'elle disait : elle m'indiqua la page première du neuvième tome de l'Histoire Romaine de Rollin. Soupçonnant quelque supercherie, je voulus ouvrir brusquement la porte de communication; mais Éliisa la retenait de toutes ses forces en poussant des cris d'effroi et versant des larmes abondantes. Ce jour même elle m'avoua qu'embarrassée sur les moyens de montrer une lucidité qu'elle avait trop espérée, le meilleur lui avait paru de copier en mon absence une page d'un livre, et de la lire comme elle avait fait.

Le 10 avril au soir, Éliisa somnambule, et moi, nous causions depuis long-temps. Interrogée sur la durée de son sommeil, elle me répondit : *Il est onze heures onze minutes à votre montre (c'était exact) ; je dormirai jusqu'à demain matin deux heures onze minutes.* Je cessai de lui parler, l'envoyai se coucher; et moi-même, pour vérifier l'évènement, je me tins éveillé près d'elle, et cependant hors de sa vue. Vers deux heures, Éliisa, qui avait ronflé jusque-là, jette un cri, comme épouvantée par un rêve, et semble rentrer du sommeil naturel dans le magnétique. Quelque temps après, elle dit : *Je me réveille;* je tire ma montre, elle marquait deux heures onze minutes.

Le 11 avril, elle dit deux fois l'heure avec précision; une autre fois, elle se trompe d'une minute. Le soir, à onze heures quarante minutes, je lui commande de ne dormir qu'une heure : elle se réveille seule à minuit quarante minutes. Depuis plusieurs jours, elle n'oublie plus totalement à son réveil les circonstances de son somnambulisme. J'essais quelquefois, mais en vain, de l'endormir à son insu; cependant je la réveille constamment sans l'en avertir.

Le 12, au matin, l'expérience de la montre n'avait pas été répétée;

Élisa sortait d'un sommeil magnétique qui avait duré environ deux heures ; elle voulut parier qu'elle dirait l'heure , et elle ajouta , en réfléchissant : *Par exemple, il est actuellement à votre montre six heures moins une minute.* C'était en effet l'heure de ma montre. Dans l'après-dinée, je la mis à mon tour au défi : elle ne se trompa que de deux minutes. Depuis, j'ai souvent répété cette expérience ; et toujours sans succès.

Le 13, elle se trompe quatre fois sur cinq dans l'indication de l'heure. Elle lit aussi sans le secours des yeux , et avec beaucoup d'hésitation , le mot *ami*. Quelqu'un lui adresse des questions auxquelles elle affecte de ne pas répondre, comme si elle ne pouvait entendre que son magnétiseur. Un moment après, la même personne l'interrogeant de nouveau, elle commence étourdiment une réponse, s'arrête tout court ; puis, s'apercevant qu'elle s'est trahie, rougit et se cache le visage entre les mains.

A partir du 13 avril, cette jeune fille n'a plus offert rien de bien remarquable. Elle avait lu à la dérobée le journal des Observations dont je donne ici le sommaire ; sa vanité exaltée, le chagrin de voir défaillir sa lucidité, lui suggéraient mille ruses dont je feignais d'être dupe. Mais, outre qu'elle y mettait beaucoup de maladresse, elle n'avait rien d'aussi pressé, après les avoir employées, que de me raconter comment elle s'y était prise pour me tromper. D'ailleurs, au défaut des précautions et de la défiance que j'apportais dans l'examen de ma somnambule, son caractère eût suffi pour me garantir de l'erreur. Élisa est douce, timide, sensible, très-impressionnable, simple jusqu'à l'ingénuité. Ses idées, ses goûts, souvent même son accent et son langage sont ceux d'un enfant. Elle est inconsidérée dans ses propos comme dans ses actions, parleuse infatigable. Un secret, l'ombre d'un secret lui est un fardeau accablant : il n'est point de repos pour elle ayant qu'elle en ait fait vingt confidences ; elle le voudrait taire, qu'il s'échapperait de ses lèvres à son insu. Ses fautes, même les plus graves, ne font pas exception : elle s'en repent, craint d'être réprimandée, mais les dissimuler est son supplice.

J'ai magnétisé vingt-six personnes, dont vingt femmes. Sur ce nombre, onze femmes et un homme sont devenus somnambules. Un autre homme, M. *Berna*, a présenté des phénomènes différens. En décembre 1832, lorsque nous n'avions encore rien lu ni observé de magnétique, j'avais tenté vainement de produire des effets sur lui. Peu de temps après qu'il eut vu mes trois premières somnambules, il se soumit de nouveau à mes passes. Cette fois, il éprouva une sorte d'agacement agréable qui le portait presque invinciblement à s'agiter, se froisser les bras, et qui imprimait à son visage une grande mobilité. Il poussait des soupirs, prononçait des monosyllabes avec des intonations insolites. Sa poitrine lui semblait se dilater indéfiniment, et il sentait avec délices toute une atmosphère venir l'occuper.

Une autre fois, je magnétisais quelqu'un. M. *Berna*, près de nous, s'entretenait à voix basse avec une dame sur un sujet étranger au magnétisme. La séance durait depuis une demi-heure, et sans résultat apparent. Tout à coup M. *Berna* se redresse sur son siège en disant : *C'est bien singulier ce que j'éprouve*. En même temps il s'agite, soupire, sanglote, balbutie, se presse les mains l'une dans l'autre, les passe sur ses membres, qu'il comprime avec force; tous les muscles de sa figure sont en jeu, et peignent la souffrance. Je reconnus cet état pour le même que j'avais déjà provoqué en lui. Je compris qu'il avait absorbé mon action magnétique. Je voulus la rendre plus intense par des passes directes; mais, sous mes mains, tout s'exaspéra au point que je commençai à craindre de véritables convulsions. Je m'efforçai donc de le calmer; j'y parvins avec peine. Quand il put rendre ses sensations, il nous apprit qu'il n'avait pas perdu connaissance, mais qu'il avait ressenti intérieurement un tremoussement délicieux et indéfinissable qui lui commandait les actes que nous avons remarqués.

Tels sont les faits que j'ai vus et opérés. Des gens éclairés et dignes de foi m'ont assuré en avoir obtenu de plus étonnans. Les livres en contiennent une multitude d'autres appuyés sur les autorités les plus imposantes. Tous ces faits établissent pour moi la réalité du magnétisme animal.

PROPOSITIONS.

I. Entourez de considération celui de qui vous tenez la santé , ce bienfait sans lequel il n'en est d'autre que la mort.

II. Pour le médecin pénétré de la dignité de son art , la médecine est un sacerdoce ; qu'elle paraisse ainsi aux autres hommes , et le bien qu'il ne pouvait qu'imaginer , il le fera.

III. Depuis que l'empire du moral sur le physique nous est révélé , la médecine ne doit plus nous sembler qu'une partie de l'art de guérir ; son complément serait l'autorité d'un pontife.

IV. Dans les mêmes circonstances pathologiques , avec un égal talent et des agens identiques , deux médecins peuvent obtenir des résultats différens : l'un guérit , l'autre soulage à peine. C'est que le premier possède cette puissance morale qui , chez les ancêtres d'*Hippocrate* , tenait lieu de toute médecine.

V. Le bon vouloir d'un homme de bien , appuyé d'un savoir présumé , d'une haute position sociale , d'une vénération profonde , peut des cures vainement tentées par les remèdes les mieux indiqués. Mais cet homme , hélas ! la civilisation actuelle en fait rarement un médecin. Celui-ci , instruit et probe , mais pauvre , sans crédit , confondu avec la foule mercantile , ne peut rien sur les âmes ; c'est un corps qu'on livre à ses médicamens. La santé attend-elle les perturbations morales imprimées par cette autorité révérée que les premiers médecins puisaient dans le sanctuaire des dieux , et que le nôtre devrait trouver dans d'honorables prérogatives , il ne sera de nos maux que le spectateur désolé.

VI. Le charlatanisme qui ne profite qu'au malade est un devoir ; la vérité peut devenir un sentiment destructeur , et l'espoir une planche de salut.

FIN.

EXPÉRIENCES ET CONSIDÉRATIONS

N° 48.

A L'APPUI DU

MAGNÉTISME ANIMAL;

THÈSE

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris,
le 24 février 1835, pour obtenir le grade de Docteur
en médecine;*

PAR DIDIER-JULES BERNA, de Sedan,

Département des Ardennes; *

Bachelier ès-sciences; ancien Élève des hôpitaux civils de Paris; Chirurgien sous-
aide-major breveté à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
BOILEAU, Art poétique.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1835.

FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

	<i>Messieurs.</i>
M. ORFILA, Doyen.	
Anatomic.	CRUVEILHIER.
Physiologie.	BÉRARD.
Chimie médicale.	ORFILA.
Physique médicale.	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale.	RICHARD, Examineur.
Pharmacie.	DEYEUX.
Hygiène.	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale.	{ MARJOLIN.
	{ GERDY.
Pathologie médicale.	{ DUMÉRIL.
	{ ANDRAL, Examineur.
Pathologie et thérapeutique générales.	BROUSSAIS, Président.
Opérations et appareils.	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale.	ALIBERT.
Médecine légale.	ADELON, Examineur.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés.	MOREAU.
	{ FOUQUIER.
Clinique médicale.	{ BOUILLAUD.
	{ CHOMEL.
	{ ROSTAN.
	{ JULES CLOQUET.
	{
Clinique chirurgicale.	{ ROUX, Suppléant.
	{ VELPEAU.
Clinique d'accouchemens.	DUBOIS (PAUL).

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DUBOIS.

Agrégés en exercice.

<i>Messieurs</i>	<i>Messieurs</i>
BAYLE.	HATIN.
BÉRARD (Auguste).	HOUMANN.
BLANDIN.	JOBERT.
BOYER (Philippe).	LAUGIER.
BRIQUET.	LESUEUR.
BRONGNIART.	MARTIN SOLON.
BROUSSAIS (Casimir).	PIORRY, Suppléant.
COTTEREAU.	REQUIN.
DALMAS.	ROYER-COLLARD.
DUBLED.	SANSON (ainé), Examineur.
GUÉRARD.	SANSON (Alphonse).
	TROUSSEAU, Examineur.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A LA MÉMOIRE
DE MON PÈRE.

A MA MÈRE.

D. J. BERNA.

EXPÉRIENCES ET CONSIDÉRATIONS

A L'APPUI DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

Lorsqu'une grande découverte vient frapper les esprits, aussitôt la passion s'en empare : les uns, ardents apologistes, affirment avec enthousiasme ; les autres, détracteurs acharnés, rejettent sans examen ; et ce n'est qu'après avoir long-temps flotté entre deux exagérations opposées que l'opinion se fixe, et prononce enfin définitivement. Certes, de toutes les doctrines naissantes, en fut-il jamais une plus propre à heurter les convictions, à soulever des contradicteurs, que celle qui, proclamant en l'homme des facultés nouvelles et mystérieuses, se joue de tous les principes ? Aussi, à son apparition, le magnétisme animal arrêta sur lui tous les regards : un petit nombre, enivrés par le spectacle de faits surprenans, y virent la clef de tous les secrets de la nature ; la multitude, savante ou vulgaire, n'y voulut trouver que jonglerie infâme ; les préjugés, l'envie, l'intérêt, se liguèrent ; les injures, la calomnie, le sarcasme, le ridicule, furent prodigués ; les yeux se refusèrent aux expériences, afin d'y mieux

voir le charlatanisme et la déception. Un simulacre d'examen fut solennellement jeté aux consciences les plus timorées ; les académies lancèrent l'anathème, et la grande vérité succomba. Mais si la foule refusait au magnétisme sa foi et son engouement, il trouvait plus que des compensations chez quelques hommes honnêtes et éclairés. Ils l'étudièrent avec sagacité et constance, l'enrichirent de nouvelles merveilles (le somnambulisme), et préparèrent lentement et solidement son triomphe : tels furent *Puységur*, *Lutzelbourg*, *Tardy de Montravel*, et le vénérable M. *Deleuze*.

Aujourd'hui, après cinquante ans d'une réprobation humiliante, une académie suspecte son premier jugement, consent à un véritable examen, le confie à une commission, et s'entend proclamer par elle la réalité d'un agent magnétique. Au sein de la Faculté, des professeurs avouent hautement une doctrine qui valut à *Deston* et à *Varnier* une honteuse exclusion : les déclamations, les injures, les sarcasmes abandonnent peu à peu une question que pendant longtemps ils semblaient seuls appelés à juger ; chaque jour des incrédules consentent enfin à voir, et sont convertis ; chaque jour des partisans nombreux et ignorés ne rougissent plus de confesser une croyance adoptée par les meilleurs esprits : encore quelques années, peut-être, et le magnétisme animal sera élevé au premier rang des sciences physiologiques et psychologiques, et la chimère du dix-huitième siècle ne sera pour tous les savans qu'une vérité sublime et un mystère de plus.

Long-temps incrédule, je fus, comme tant d'autres, conduit par le hasard à l'examen du magnétisme animal, et j'ai été bientôt pénétré de sa réalité et de son importance ; rien ne m'a paru dès-lors plus digne de faire le sujet d'une thèse ; j'ai même pensé que, dans une question aussi grave et aussi controversée, chacun, quel que pût être d'ailleurs le poids de son témoignage, devait à la science le fruit de ses observations. Confiant donc dans les lumières et l'impartialité de mes juges, espérant d'eux l'indulgence dont un élève a toujours besoin, je vais leur soumettre les faits qui ont formé ma conviction.

Vers la fin de l'année 1832, plusieurs jeunes gens se trouvaient réunis avec moi chez M. *Hamard*, étudiant en médecine, mon ami; on vint à parler magnétisme animal; ce qu'on en rapportait ne le cédait en rien au merveilleux des *Mille et une nuits*: aussi je n'y vis, nous n'y vîmes tous que des contes absurdes, enfantés par l'imposture la plus grossière ou l'imagination la plus dérégulée, des fables ridicules, dignes tout au plus des temps de sorcellerie et de magie. Cependant l'article *Magnétisme* de M. *Rostan* nous prouva que cette croyance n'était pas seulement le partage des ignorans et des sots. Le nom de M. *Rostan* prévenait toute idée de charlatanisme; son talent observateur et sa sagacité bien connus ne le défendaient guère moins du soupçon d'erreur ou d'illusion. Son autorité toutefois ne triompha point de nos raisonnemens; elle ne put que nous jeter dans le doute et piquer plus vivement notre curiosité; nous résolûmes d'interroger l'expérience, n'en attendant, il faut l'avouer, que la confirmation de notre incrédulité.

Pendant plusieurs jours, M. *Hamard* fit sur moi quelques essais; il n'obtint rien qu'on ne pût rapporter à la fatigue ou à l'ennui.

A quelque temps de là, nous étions encore, un soir, réunis chez lui; trois dames se trouvaient avec nous, ignorant du magnétisme jusqu'au nom; nous leur proposâmes de leur en faire éprouver les effets. Pendant long-temps elles refusèrent de se prêter à ce qui ne leur paraissait qu'une extravagance ou une plaisanterie; cependant, à force de prières et d'importunités, nous parvînmes à les décider.

Madame P. fut magnétisée pendant trois quarts d'heure, mais sans succès.

Quant à madame C. et à mademoiselle Juliette, pendant long-temps nous n'observâmes chez elles qu'ennui, gaité folle; indocilité; l'attention générale et le silence équivoque qui l'accompagnait, la singularité des passes, la patience et le sérieux imperturbable de M. *Hamard*, qui les magnétisait, expliquaient leur hilarité; cependant elle se calma peu à peu; du malaise, des bâillemens, des frissons survin-

rent ; la face se colora , les paupières s'abaissèrent graduellement et restèrent bientôt complètement fermées ; insensiblement la tête cessa de vaciller , les traits devinrent immobiles ; elles parurent profondément endormies ; alors elles nous parlèrent comme elles l'eussent fait dans l'état ordinaire. A leur réveil elles avaient tout oublié , et elles conservèrent pendant quelque temps de la somnolence et de l'engourdissement.

Trois jours après , nous nous réunissons de nouveau le soir : en moins de vingt minutes madame C. est mise en somnambulisme , en passant encore pour y arriver par une série de phénomènes nerveux. Elle répond , comme la première fois , à nos questions avec un ton bref et particulier. On lui enfonce profondément une épingle dans la main , dans la jambe , dans la cuisse ; je la pince , je la mords avec force , sans qu'elle interrompe sa conversation , sans qu'aucun de nous puisse surprendre la moindre émotion dans ses traits , la plus légère altération dans sa voix.

Madame P. s'endort à son tour : un de ses doigts est maintenu pendant quelques secondes dans la flamme d'une chandelle , et rien en elle ne trahit la plus faible impression. Pendant cette expérience , madame C. , qu'on avait éveillée , se récriait fortement ; elle comptait bien , disait-elle , n'avoir point été soumise à une semblable épreuve ; mais aux vives douleurs qu'elle ressentit bientôt dans les endroits piqués , elle put reconnaître qu'elle s'était trompée.

Dix ou douze minutes suffirent cette fois pour endormir profondément mademoiselle Juliette. Après plusieurs questions insignifiantes , on cherche à reconnaître sa lucidité : en conséquence , plusieurs d'entre nous placent successivement leurs mains , tantôt au-dessus de sa tête , le plus souvent derrière elle , en lui disant : *Où est ma main ?* Non seulement elle répond exactement à cette question , mais elle précise constamment et sans hésitation si c'est la main droite ou la gauche , si elle est ouverte ou fermée , si les doigts sont tendus ou fléchis , que en est le nombre et le nom. M. Hamard prend sa montre , et , la plaçant à quelques pouces derrière l'occiput de notre somnambule :

Quel est l'objet que je vous présente? — C'est quelque chose de rond. — Quelle en est la couleur? — Attendez..... C'est blanc d'un côté..... et puis c'est plat. — Qu'est-ce donc? — C'est une montre. — Quelle heure marque-t-elle? — (Sans hésitation.) Huit heures sept minutes. Nous nous empressons de regarder à la montre : elle marquait en effet huit heures sept minutes.

L'étonnement, le trouble, et presque l'effroi, étaient peints sur nos visages : nous nous regardions tous, muets, interdits. La séance durait depuis long-temps ; personne n'avait songé à demander l'heure. Les horloges du voisinage ne pouvaient être entendues : il y avait bien dans la chambre une pendule, mais elle était arrêtée depuis plusieurs mois ; elle marquait d'ailleurs une autre heure que celle désignée par mademoiselle Juliette ; rien donc, absolument rien qui ait pu la mettre sur la voie : elle n'appréciait point véritablement la durée du temps ; mais l'heure qu'elle indiquait, elle la lisait sur la montre. Nous voulions tenter encore sa clairvoyance, mais elle était très-fatiguée ; du malaise, de l'agitation, de l'anxiété, menaçaient d'une crise : on la réveilla, et tout fut bientôt dissipé.

Ces expériences eurent lieu en présence de MM. *Julien*, avocat ; *Biard*, *Delcroix* et *Jouenne*, médecins : nous y trouvions au plus haut degré tous les caractères de la vérité ; la bonne foi bien connue de nos somnambules, leur indifférence, leur incrédulité et leur ignorance sur le magnétisme, ainsi que notre nombre, notre défiance attentive, et la nature même des phénomènes, constituaient pour nous autant de garanties irréfragables. Je me sentis ébranlé ; et ce qui d'abord ne me semblait qu'un sujet de mépris et de risée me parut digne du plus vif intérêt. Nier le magnétisme animal, c'eût été nier l'évidence même ; cependant je n'osais encore y croire : ces faits, tout concluans qu'ils étaient, ne me semblaient ni assez variés ni assez nombreux, et ne pouvaient imposer entièrement silence à mes préjugés.

A cette époque, M. *Hamard* traita et guérit à l'Hôtel-Dieu, par le magnétisme seul, *Élisa*, cette jeune fille hémiplégique, qui devint ensuite une somnambule si étonnante. Son hémiplégie était telle,

qu'elle ne pouvait traîner la jambe qu'avec la plus grande difficulté, et s'enfonçait comme à plaisir des aiguilles dans tout le côté affecté. Éliisa guérit en huit séances, ainsi qu'elle l'avait elle-même annoncé. Je fus témoin de cette cure, opérée sous les yeux de M. *Trousseau* et de ses nombreux élèves.

Sortie de l'hôpital, Éliisa entra au service de M. *Hamard*, et porta bientôt au plus haut degré la clairvoyance dont elle avait déjà donné des preuves pendant son traitement. Les expériences qui l'attestent sont nombreuses et très-intéressantes : on les trouvera convenablement développées dans la thèse de M. *Hamard*. Quant à moi, je me contenterai d'en mentionner ici quelques-unes des plus curieuses; et je dois dire que, bien que j'aie été étranger à la plupart d'entre elles, la confiance et l'amitié que je professe pour leur auteur les rendent pour moi aussi vraies et aussi probantes que celles qui me sont propres, ou dont j'ai été le témoin.

M. *Hamard* ayant un jour présenté une lettre à Éliisa endormie, celle-ci la froisse, et sans la déplier elle dit qu'elle est d'une demoiselle, et en prononce le nom; or la personne en question lui était parfaitement inconnue. Quelques jours après, interrogée de nouveau sur cette lettre et sur son auteur, elle indique exactement, après de longues et laborieuses recherches, la situation et la direction de sa rue, les chiffres qui composent le numéro de sa maison, la disposition du magasin qu'elle y occupe, plusieurs objets qui s'y trouvent, etc.; le lendemain elle parvient à indiquer le nom de cette rue.

Éliisa voit un jour, à travers un mur, son magnétiseur tenant une bouteille, une brosse à tête, une boîte à rasoirs, etc. Une autre fois, placée encore dans une pièce voisine, et dont la porte de communication était bien fermée, elle désigne exactement plusieurs objets qu'il touche, entre autres *une pièce de cinq francs à l'effigie de Charles X*, qu'il venait de placer avec précaution dans une boîte.

Bien souvent elle reconut à la minute l'heure que marquait la montre de M. *Hamard*, celle-ci étant enveloppée d'un mouchoir ou les aiguilles étant à plusieurs reprises changées de place; elle lut

également très-souvent à travers un papier bien plié, quelquefois même cacheté ou noirci, des mots qu'il venait d'y écrire.

Élisa prend un jour la main de mademoiselle B., institutrice, inconnue d'elle et de M. Hamard ; elle parle longuement du caractère, des goûts, de la condition de cette dame, qui l'exhorte à faire son histoire ; elle assure que quelqu'un la recherche en mariage, et elle détermine l'âge et la profession de la personne : tous ces détails étaient exacts

Dans plusieurs circonstances M. Hamard lui ordonne mentalement de s'éveiller, et elle s'éveille aussitôt. D'autres fois, mentalement encore, il veut dissiper des douleurs qu'elle éprouve, et elles se dissipent à l'instant. A plusieurs reprises, et dissimulant toujours son intention, il veut la désaltérer ; elle fait quelques mouvemens de déglutition et dit : *C'est bien, je n'ai plus soif.* Un jour elle dit : *Il est maintenant onze heures onze minutes à votre montre (ce qui était exact) ; je dormirai jusqu'à deux heures onze minutes.* M. Hamard se retire dans une chambre voisine, ne s'occupant plus d'elle, et attendant l'effet de sa prévision ; à deux heures onze minutes elle pousse un cri, ouvre les yeux et dit : *Je ne dors plus.*

Qu'on ne croie point cependant que la lucidité d'Élisa ne fût jamais en défaut. Quelquefois elle se trompa grossièrement ; d'autres fois, par vanité, elle chercha à tromper : mais ses erreurs ne détruisent pas la vérité des faits si remarquables que je viens de citer ; et, quant à ses tentatives de supercherie, elles furent si maladroitement, qu'elle se trahit toujours d'elle-même. Élisa perdit peu à peu sa clairvoyance, et cessa d'être magnétisée ; mais sa guérison s'est toujours soutenue, et depuis plus de deux ans aucune attaque hémiplegique n'y a porté la plus légère atteinte.

Pendant que M. Hamard parvenait à des résultats si intéressans, je faisais des expériences de mon côté, et à ma grande satisfaction je n'opérais pas moins facilement que lui les phénomènes dont jusqu'alors je m'étais contenté de rester le témoin. Madame C. et mademoiselle Juliette devenaient mes somnambules, et sous cette

nouvelle influence leurs facultés, loin de s'affaiblir, prenaient plus d'extension chaque jour, en même temps que des facultés nouvelles, et plus étonnantes encore, s'offraient à mon observation. Bientôt je magnétisai d'autres personnes. Magnétisé à mon tour, je ressentis moi-même les effets que je provoquais chez les autres. Je multipliai mes expériences, et les phénomènes se présentèrent en foule.

Forcé de me renfermer dans les limites étroites de ce travail, je ne choisirai d'entre les faits que les plus probans, les plus curieux, et je tâcherai de les exposer d'une manière succincte; mais si j'écarte avec soin toutes les circonstances accessoires qui pourraient en embrouiller ou en surcharger le récit, je n'omettrai point, d'un autre côté, certains détails, même minutieux, lorsqu'ils pourront conduire à une appréciation plus exacte. Ce que je vais rapporter, je l'ai opéré consciencieusement, observé avec sang-froid et réserve, recueilli avec scrupule, sinon séance tenante, du moins quelques momens après; je puis donc en certifier l'exactitude; et quelque incroyables que certains phénomènes paraissent, j'affirme que je suis toujours demeuré dans les limites du vrai, et que si j'avais pu m'en écarter, c'eût été plutôt pour rester en-deçà que pour aller au-delà.

On a vu que, lors de nos premières expériences, madame C. n'avait présenté de remarquable qu'une insensibilité complète. Je la constatai de nouveau chez elle; mais en même temps je reconnus, pendant un somnambulisme plus calme et plus régulier que de coutume, une lucidité imparfaite et restreinte; il est vrai, mais dont le temps et l'éducation auraient peut-être beaucoup reculé les bornes. Ainsi, elle fut encore pincée, mordue, piquée; un de ses doigts fut maintenu dans la flamme d'une chandelle, sans qu'elle manifestât la moindre émotion. Plusieurs personnes placèrent, ainsi que moi, leurs mains derrière sa tête, et elle indiqua exactement si c'était la droite ou la gauche, si elle était ouverte ou fermée, les doigts tendus ou fléchis. Elle reconnut également un mouchoir, et plusieurs objets que je tenais derrière elle; mais elle se trompa sur quelques

autres, et ne put parvenir à voir une montre que je présentai également à son occiput. Les expériences que je fis sur madame C. furent peu nombreuses ; différentes circonstances me forcèrent bientôt à les abandonner.

L'histoire de mademoiselle Juliette offre beaucoup plus de faits, et ils sont à tout égard bien plus dignes d'intérêt.

Mademoiselle Juliette est une jeune personne de dix-huit ans, d'une imagination vive, et d'une assez grande susceptibilité nerveuse : elle est douce, timide, réservée, simple dans ses manières et dans ses goûts ; remplie de sentimens élevés et délicats. La perte de ses parens et d'autres chagrins de famille ont altéré beaucoup sa gaieté naturelle, et l'ont remplacée par un penchant à la solitude et à la mélancolie. Ce qui la distingue surtout, c'est une candeur et une ingénuité presque enfantine, répandues dans tous ses traits comme dans tous ses discours, et imprimant à sa conversation un caractère d'originalité et de vérité qui plaît et persuade. Ces qualités contrastent avec un jugement solide et une fermeté voisine de l'opiniâtreté : elles ne se démentirent point dans l'état somnambulique ; chaque expérience, au contraire, ne les fit que mieux ressortir, et fut pour elle un nouveau titre à ma confiance, déjà si bien fondée.

On se rappelle avec quelle facilité M. Hamard développa le somnambulisme chez mademoiselle Juliette ; je ne fus pas moins heureux, elle s'endormit aussi dès la première séance. Pendant quelque temps, je fus obligé de joindre à l'action de ma volonté l'imposition des mains et les passes connues de tous les magnétiseurs ; plus tard, ces moyens me devinrent inutiles, je n'avais qu'à lui presser les pouces et l'engager à me regarder fixement ; presque à l'instant ses yeux fuyaient les miens ; leur impression, disait-elle, était douloureuse, trop forte, elle en était comme éblouie ; ou si elle s'efforçait de supporter mon regard, ses paupières ne tardaient pas à s'abaisser et à se fermer. Aujourd'hui ma puissance est bien plus grande encore : ma volonté, sans contact, sans gestes ni regard, suffit pour l'endormir, quelquefois même malgré elle ou à son insu.

Rarement, chez mademoiselle Juliette, le somnambulisme se déclare brusquement et sans signes précurseurs; rarement aussi il s'établit avec calme, et parvient de suite au degré de la lucidité. Cependant je l'ai vue s'endormir à l'instant même sans agitation, sans douleur; jé l'ai vue répondre de suite avec clairvoyance à mes questions, causer, marcher, se livrer à ses occupations habituelles, et passer ainsi des heures entières dans la tranquillité la plus parfaite. Mais le plus souvent, surtout lorsqu'elle est triste, préoccupée, voici ce qui arrive.

A peine mon attention s'est-elle concentrée sur elle, que déjà la somnolence, les bâillemens, les pandiculations surviennent. Elle ressent dans les paupières de la pesanteur, des picotemens, et y porte à chaque instant la main, sa tête devient lourde et embarrassée; elle lui semble pressée par un cercle de fer; et si je dirige mes passés sur elle, même sans la toucher, elle la rejette brusquement en arrière, comme pour la soustraire à mon action, tandis que ses mains cherchent à arrêter ou à repousser les miennes. En même temps, un état indéfinissable d'agacement, de malaise et d'inquiétude la tourmente et la trouble; elle s'agit en tous sens, porte vaguement la main sur ses vêtemens; une matière subtile lui semble parcourir tous ses membres, et porter un frémissement dans tous ses nerfs. Au moindre bruit, au moindre mouvement de ma part, elle tréssaille et pousse un cri de frayeur. Enfin son impatience et son anxiété éclatent en murmures; elle se plaint avec humeur qu'on la mette dans un état aussi étrange, et se promet bien à l'avenir de persister invinciblement dans ses refus. Cependant peu à peu elle cesse de gémir, sa figure reprend sa sérénité, ses membres sont immobiles, ses yeux constamment fermés; elle est en somnambulisme. Souvent alors de vives douleurs apparaissent à la tête, à l'épigastre ou dans les hypochondres; parfois elles sont tellement violentes qu'elles lui arrachent des larmes et des cris. Ordinairement la main, présentée à quelque distance ou appliquée avec une volonté ferme sur la partie qui en est le siège, les exaspère d'abord, puis les déplace, les entraîne avec elle

de haut en bas, et ne tarde pas à les faire entièrement disparaître. Le plus souvent fugitives, quelquefois opiniâtres ou revenant à de courts intervalles avec une nouvelle acuité, elles s'accompagnent d'un sentiment de défaillance et d'anxiété telles, qu'il en résulte de véritables crises ; ces crises furent très-nombreuses dans les commencemens. Un tel orgasme nerveux, se prolongeant dans l'état de veille, déterminait de fréquentes attaques d'hystérie, auxquelles elle est naturellement peu sujette. La moindre émotion, la moindre contrariété, la plongeait dans des angoisses inexprimables et des convulsions ; elle jetait des cris perçans, se mordait les lèvres, s'arrachait les cheveux, se tordait les mains, se frappait la poitrine, se roulait sur le carreau ; puis, les yeux baignés de larmes, le corps trempé de sueur, gémissante et presque sans voix, elle restait évanouie.

Sa santé et son repos ainsi compromis me firent un devoir de suspendre le magnétisme. Dès ce moment, les accès perdirent graduellement de leur fréquence, de leur intensité, et disparurent enfin complètement. Malgré de nouvelles expériences, ils ne se montrèrent plus, soit que quelque changement favorable opéré dans les dispositions organiques ou morales de ma somnambule, ou, ce qui me paraît plus probable, l'usage de procédés plus méthodiques, une distribution plus douce et plus uniforme du principe magnétique, une manière d'interroger plus prudente, plus avare de questions fatigantes, en aient prévenu le retour.

Pendant le somnambulisme, mademoiselle Juliette conserve ordinairement sa physionomie habituelle ; je n'observe aucun changement dans le pouls et dans les mouvemens respiratoires ; ses dispositions morales restent toujours les mêmes que dans l'état de veille ; en un mot, sans l'occlusion complète des paupières, que je ne suis jamais parvenu à soulever, même légèrement, tant elles étaient sensibles et contractées, il serait impossible de soupçonner qu'elle fût endormie. Ce n'est donc point chez elle qu'il faut chercher cette obéissance passive dont on a fait tant de bruit, et qu'on a tant exagérée ; ce n'est point d'elle qu'on doit attendre cette dépendance absolue qui fait

d'un somnambule un véritable automate livré à la discrétion de son magnétiseur; jamais elle ne m'a rien présenté de semblable : non-seulement elle conserva toujours son libre arbitre, mais souvent elle montrait plus d'indépendance et de fermeté que dans l'état naturel, et résistait avec une obstination invincible à des demandes, même insignifiantes, que je lui faisais.

Jamais elle n'a trouvé dans l'état magnétique ces sensations si vagues et si douces qui plongent certains somnambules dans une délicieuse extase, et les font jouir d'une félicité sans bornes. Lorsque le somnambulisme n'est pas pour elle un état de crise, de souffrances ou de malaise continuel, c'est toujours un état ennuyeux, incommode, pénible, qu'elle voit arriver avec appréhension, et dont elle voudrait toujours abréger la durée : aussi répugne-t-elle constamment à se laisser magnétiser; les expériences de curiosité surtout l'importunent et la fatiguent. Bien différente de ces somnambules qui demandent à paraître en public et qui jouent les inspirées, mademoiselle Juliette n'aime point les nombreux témoins, s'exprime toujours avec le même naturel, la même simplicité, et se défie tellement de sa clairvoyance, qu'à l'entendre elle ne pourra jamais répondre. Cependant elle se trompa rarement, et ce fut toujours lorsqu'on méconnaissait ses avertissemens, qu'on voulait forcer sa lucidité; venait-elle, au contraire, d'en donner une preuve, loin d'en tirer vanité ou seulement d'en montrer de la satisfaction, elle demeurait impassible, insouciante, se plaignait d'avoir été tourmentée, s'impatientait et se fâchait si on voulait l'interroger de nouveau.

Lorsque mademoiselle Juliette est plongée dans le sommeil magnétique, ma volonté seule peut l'en tirer. C'est en vain qu'on fait du bruit autour d'elle; c'est en vain qu'on la pince, qu'on la mord, qu'on lui fait respirer les odeurs les plus pénétrantes; non-seulement elle ne se réveille point, mais toujours elle s'y montre complètement insensible. Jamais aussi, quelque vif que soit son désir, quelque énergique que soit sa volonté, ses paupières ne cèdent à ses tentatives répétées; tandis qu'il me suffit de les toucher, ou même de dire,

soit verbalement , soit mentalement : *Réveillez-vous* , et à l'instant ses yeux s'ouvrent. Parfaitement fixes d'abord , ils semblent exprimer la préoccupation ou la stupeur ; puis elle les porte sur tous les objets qui l'entourent , lentement et d'un air étonné , comme si leur impression était nouvelle ou inattendue. Elle se reconnaît enfin , rit de son incertitude , qu'elle appelle de la simplicité , et , sans douleur , conservant à peine un peu de fatigue et d'engourdissement , elle se livre tranquillement à la conversation.

Lorsqu'elle est endormie , elle se rappelle facilement toutes les circonstances de son somnambulisme. Pendant l'état de veille , elle n'en a jamais la moindre conscience ; et comme elles lui furent presque toujours tenues secrètes , tous ces momens semblent avoir appartenu à un autre individu , et pourraient être rayés du tableau de sa vie : aussi la voit-on souvent se démentir à son réveil de la manière la plus piquante , s'étonner de la présence de personnes auxquelles elle vient de parler , nier la réalité de certains phénomènes magnétiques , de ceux-là même qu'un instant auparavant on observait en elle. Toujours d'ailleurs insouciant sur ce sujet , elle ne songe presque jamais à s'informer de ce qui s'est passé pendant qu'elle était endormie ; et lorsqu'on raconte devant elle quelques expériences curieuses , elle ne prend la parole que pour exprimer son incrédulité.

Je viens d'esquisser les principaux caractères du somnambulisme chez mademoiselle Juliette ; je passe maintenant au résumé des faits les plus remarquables qu'il présente.

En mars 1833 , ma montre est tenue six fois dans ma main à quelques pouces derrière son occiput ; elle la voit , et me dit cinq fois l'heure à la minute. Elle reconnaît également un mouchoir , un briquet phosphorique , un flacon d'eau de Cologne , tantôt ouvert , tantôt fermé , et plusieurs autres objets , tous présentés par moi derrière elle ; mais rarement elle les indique de suite ; elle ne le peut qu'après avoir , suivant sa coutume , décrit successivement leur forme , leur étendue , leur couleur , leurs usages , en un mot , leurs principaux attributs.

Le 25 janvier 1834, Juliette dit encore l'heure à ma montre, après s'être trompée d'abord d'une minute. Elle reconnaît une saïère tenue dans ma main bien loin d'elle ; elle la désigne comme un objet long, blanc, brillant, creux, qui renferme de petits grains blancs dont on se sert quand on mange ; elle ne peut en dire davantage, et ne parvient pas à en trouver le nom.

Vers cette époque, il se déclara chez mademoiselle Juliette, sans cause bien connue, une douleur de côté, offrant beaucoup de caractères névralgiques : elle était fixe, intermittente, et principalement ressentie vers le soir, sous l'influence de dispositions morales tristes, ou lorsqu'elle travaillait assise et long-temps. Dans ce dernier cas, cette douleur devenait insupportable, et ne cessait qu'avec les occupations qui l'avaient aggravée. Le magnétisme fut suspendu pendant quatre mois ; des moyens antiphlogistiques et antispasmodiques furent employés, mais sans succès.

Le 25 avril 1834, je mets mademoiselle Juliette en somnambulisme ; à peine est-elle endormie, que la douleur de côté se manifeste aussitôt. Elle s'exaspère d'abord au contact de ma main, se déplace ensuite pour céder à une nouvelle imposition aidée d'une volonté énergique, et disparaît enfin complètement. Devenue assez calme, mademoiselle Juliette me recommande de la magnétiser d'une manière suivie, m'assurant qu'elle sera ainsi guérie en peu de jours ; elle ne peut m'en préciser le nombre ; toutefois elle guérit promptement comme elle l'avait prévu. Je lui présente à une grande distance, derrière elle, ma montre enfermée dans ma main : elle la reconnaît ; mais elle se trompe de dix minutes sur l'heure, et, par une coïncidence assez singulière, elle indique précisément celle marquée par la montre d'une personne qui venait d'entrer. Je lui adressai ensuite plusieurs questions : *Pourriez-vous me dire ce que je pense actuellement ?* Sa réponse fut d'abord négative ; j'insistai : *Pourquoi*, reprit-elle, *demander des choses inutiles et si difficiles ?* Elle consentit cependant à essayer : elle appliqua la main contre son front, parut se recueillir, et, après plus de cinq minutes de recherches pénibles et au milieu d'interpellations

fréquentes de ma part, elle me dit : *Vous voulez vous lever, vous placer derrière le lit de ma tante ; là... , près de la porte (en la désignant du doigt), et poser vos mains sur les rideaux.* C'était exactement ma pensée ; c'était une idée prise au hasard, que rien certainement ne pouvait motiver à ses yeux.

Le 19 octobre, je magnétise mademoiselle Juliette chez M. *Hamard*. Lorsqu'elle est endormie, plusieurs personnes, qui jusqu'à ce moment étaient demeurées dans une chambre voisine, entrent successivement et sans bruit ; Juliette les reconnaît, indique exactement la position de chacune, en les montrant du doigt. On lui adresse plusieurs questions ; elle y répond d'abord suivant sa coutume. Je lui ordonne mentalement de ne plus entendre, et c'est en vain que de toutes parts on l'interroge à très-haute voix et à plusieurs reprises, elle ne répond qu'à moi, et m'assure n'avoir rien entendu. Je lui fais ensuite, et toujours mentalement, l'injonction contraire ; et, dès qu'on lui parle, elle répond aussitôt. Je répète cette expérience de la même manière, et avec le même succès. Enfin, j'engage quelqu'un à l'interroger vivement et à quelque intervalle, et tantôt elle lui répond, tantôt elle garde le silence, toujours conformément à ma volonté.

Le 12 novembre, Juliette en somnambulisme est inquiète et fortement agitée ; elle se débat, sanglote, et, tout entière à sa douleur, paraît ne pas m'entendre. Éliisa, présente à la séance, est vivement émue de cette scène ; elle verse des pleurs, et me supplie plusieurs fois à voix basse de la démagnétiser ; je me rends à ses désirs. A l'instant la crise cesse, Juliette se réveille les yeux encore rouges et humides, les promène d'un air étonné autour d'elle, nous regarde en souriant, et, sur ma demande, nous répond avec ingénuité : *Je me sens très-bien, mais je ne sais pourquoi j'ai comme de la raideur dans les yeux.* Éliisa et une autre personne assistaient seules à cette séance ; elles gardèrent ainsi que moi le silence le plus complet sur ce qui venait de se passer, et demeurèrent long-temps sans revoir notre somnambule.

Le lendemain , elle est beaucoup plus calme ; elle me rappelle tous les incidens dont je viens de parler ; elle me dit qu'elle avait été beaucoup agitée , qu'Élisa pleurait , qu'elle me priaît de la démagnétiser ; toutefois ce ne fut qu'après de longues recherches qu'elle parvint à préciser ces deux dernières circonstances. N'en avait-elle point eu conscience la veille ? ne les connaissait-elle aujourd'hui que par une sorte de rétrovision ? cela me paraît probable ; cependant je ne prétends point l'affirmer. Elle dormait depuis près d'un quart d'heure , causant tranquillement avec moi , lorsque tout à coup je ressens dans un pied une douleur vive et insolite ; je ne fis aucun mouvement , mais je m'écriai en m'adressant à elle et en y mettant beaucoup d'affection : *Comme je souffre maintenant ! dites-moi donc où j'ai mal ?* — *Je le sais...* répondit-elle aussitôt. *Attendez.* Elle paraît chercher pendant quelques secondes , et dit sans hésitation : *C'est au pied.* Je m'éloigne alors , et , lui tournant le dos à l'autre extrémité de la chambre , je prends avec précaution , et en évitant bien de les faire résonner l'une contre l'autre , deux pièces de monnaie que je mets dans ma main sans les regarder : m'approchant alors de mademoiselle Juliette : *Où est ma main ?* lui dis-je , en la tenant à une grande distance derrière elle. — *Derrière moi.* — *Est-elle ouverte ou fermée ?* — *Elle est fermée.* — *Que contient-elle ?* — *Attendez , je ne vois pas encore très-bien.* (Elle cherche pendant quelque temps.) *Je vois bien la couleur ; c'est quelque chose de blanc.* — *Qu'est-ce donc ?* — *Ce n'est pas grand , c'est petit.* — *Mais encore ?* — *C'est rond.* — *Qu'est-ce donc ? Qu'en fait-on ?* — (Avec un air d'impatience.) *Mon Dieu ! je le sais bien , mais je ne puis pas en trouver le nom.* — *Cherchez.* — *Ah ! oui , c'est de l'argent.* — *En êtes-vous bien sûre ?* — *Oui , j'en suis bien sûre , c'est de l'argent.* — *Ce sont donc des pièces de monnaie ?* — *Oui.* — *Combien y en a-t-il ?* — *Il y en a deux.* — *Sont-elles de la même grandeur ?* — *Il y en a une grande et une petite.* — *De combien est la petite ?* — *De vingt sous.* — *Et la grande ?* — *Je ne la vois pas bien maintenant.* (Après quelques momens de recherches.) *Ah ! oui , elle est beaucoup plus grande , beaucoup plus grosse : elle est de cinq francs.* — *Quelle en est l'effigie ?* — *Vous me fa-*

tiguez beaucoup. (De vives douleurs la tourmentaient en effet pendant le cours de ces recherches, et me forçaient quelquefois de suspendre mes questions.) — *Quelle est donc l'effigie de la plus grosse pièce? — Je la vois assez bien. — Quelle est-elle? — Attendez... Ce n'est pas celle d'un ancien roi... non... c'est l'effigie de celui qui règne maintenant. — De qui donc? — Eh bien, vous savez, de celui qui règne maintenant.* (Elle ne parvint pas à en trouver le nom.) — *Quelle est à présent l'effigie de la plus petite pièce. — Vous me fatiguez trop, je ne la vois plus bien. — Est-ce la même que celle de l'autre? — Non. — Quelle est-elle donc? — Je ne la vois pas assez bien, je suis trop fatiguée, je souffre. — Est-ce celle de Charles X ou de Napoléon? — Je crois que c'est celle de Charles X.* Elle se trompa sur ce point, la pièce était à l'effigie de Napoléon. Le reste était parfaitement exact.

Le 23 novembre, j'endors mademoiselle Juliette à son insu, tout en causant avec elle; je prends une de ses mains, feignant de vouloir lui tâter le pouls, et, sans établir aucun autre point de contact entre nous, j'imprime à ma volonté une vive énergie; deux ou trois minutes après, elle clignote, et dit en bâillant : *Mon Dieu, je ne suis pas bien... je ne sais ce que j'éprouve... voilà donc encore que vous m'endormez... il ne faut pas m'endormir comme cela.* Bientôt le somnambulisme est complet. Je la pince fortement au cou et à la main; elle continue à parler, et je n'observe pas le plus léger trouble dans l'expression de sa physionomie; à son réveil, elle aperçoit sur sa main l'impression de mon ongle. *Tiens, dit-elle naïvement, est-ce que je me serais égratignée?* Plus tard, elle porta la main à son cou en disant : *C'est singulier, j'ai un peu mal au cou.* Je feignis de ne l'avoir pas entendue, et elle ne s'en occupa pas davantage. Le lendemain, elle me rappela en somnambulisme que je l'avais pincée, et m'en montra exactement la place, quoiqu'il n'en restât pas la moindre marque; je la pinçai de nouveau, et rien en elle ne trahit plus d'émotion que la voille. Je répétai souvent cette expérience, et constamment avec les mêmes résultats.

Le 26 novembre, je trouve mademoiselle Juliette occupée à coudre : elle tenait dans ce moment un ouvrage à surjet, minutieux, et

qu'elle avait hâte de terminer : aussi se refusa-t-elle d'abord à la proposition que je lui fis de la magnétiser. *Mais si vous pouviez en somnambulisme continuer à travailler ? — Y pensez-vous*, me dit-elle en éclatant de rire, *je crois que votre magnétisme vous fait tourner la tête.* Je parus renoncer à cette idée ; mais je ne l'engageai pas moins vivement à se laisser magnétiser : elle y consentit enfin , et fut bientôt en somnambulisme. Après une conversation insignifiante, je l'interroge sur l'ouvrage qu'elle vient de laisser ; j'en fais à dessein la critique, prétendant que les derniers points sont écartés et à distance inégale les uns des autres. Cela l'étonne et l'inquiète ; pour s'en assurer, elle prend l'ouvrage entre ses mains, l'examine attentivement, et, d'un air capable et satisfait, me montre plusieurs fois avec son aiguille que les points sont très-serrés, et chacun d'eux également éloigné de celui qui l'avoisine. Je l'engage à continuer son travail, et, pendant trois ou quatre minutes, elle coud à deux reprises différentes avec une assurance parfaite. Cependant, quoiqu'elle fit toujours très-bien, elle craignit de se tromper, et, malgré mes instances, refusa de continuer. Cet ouvrage demandait, disait-elle, trop d'attention et de soins ; elle me faisait voir combien les bords devaient être exactement rapprochés, et les points piqués à une très-petite distance de chacun d'eux. Mademoiselle Juliette paraissait se complaire dans ces détails, sur lesquels j'insistais à dessein ; elle mettait beaucoup d'empressement et une certaine vivacité à me les donner. Pendant tout le temps que dura cette expérience, j'observai ses yeux avec la plus grande attention : ils paraissaient dirigés sur son aiguille, mais ils ne cessèrent pas un seul instant de rester aussi bien fermés que de coutume ; les cils furent constamment entre-croisés. A son réveil, elle ne se douta de rien, et ce ne fut pas sans étonnement qu'en jetant les yeux sur son ouvrage, elle reconnut qu'il était avancé, et qu'elle apprit qu'elle seule en était l'auteur.

Vers le 10 décembre, la douleur de côté reparut, présentant les mêmes caractères, et se manifestant dans les mêmes circonstances que la première fois. Comme alors, presque toujours le somnambu-

lisme la provoque ou l'exaspère ; souvent aussi elle s'accompagne de tremblemens , de spasmes et d'horripilations dans le dos ; parfois elle devient si violente , que mademoiselle Juliette y porte convulsivement la main ; tous ses traits se contractent et expriment la plus vive souffrance ; elle ne sait comment me peindre le caractère de cette douleur : c'est une sensation indéfinissable de dilacération , de défaillance et de froid. L'imposition de ma main la calmait ordinairement et ne tardait pas à l'enlever ; les spasmes et les horripilations disparaissaient aussi à l'aide de ce moyen ; souvent même il me suffisait de présenter les doigts à quelque distance de leur siège , ce que je faisais toujours sans l'en prévenir. Elle se sentait bientôt soulagée dans ce point , me disait que la chaleur y revenait , et saisissant ma main , elle la portait successivement sur tous les autres , où elle se trouvait aussi à l'instant réchauffée. Parfois je voulus appliquer mon front sur ma main , et concentrer ainsi plus fortement ma volonté ; mais elle le repoussait toujours vivement , lors même que , sans l'avoir prévenue , je me contentais de l'en approcher ; elle ressentait alors , disait-elle , beaucoup trop de chaleur , tandis que la simple imposition des mains et l'action modérée de ma volonté la lui donnaient dans une juste mesure.

Le 21 décembre , mademoiselle Juliette était au lit , légèrement indisposée. Je causai pendant quelque temps avec elle , sans qu'il fût aucunement question du magnétisme ; puis , dissimulant mon intention , et prenant son indisposition pour prétexte , je la touchai et l'endormis. Son sommeil fut très-calme d'abord , et comme elle gardait le silence , il simulait parfaitement le sommeil naturel ; mais bientôt ses plaintes , son malaise et son trouble ordinaires firent cesser mon incertitude. *Réveillez-moi , disait-elle , je suis tourmentée comme cela... Je suis fatiguée... Réveillez-moi , je voudrais dormir.* Je n'en fis rien. Cependant , sur mon invitation , elle dormit un quart d'heure , et tandis qu'il fallut crier et la secouer fortement pour la faire rentrer du sommeil naturel dans le somnambulique , deux ou trois minutes de volonté

mentale me suffirent plus tard pour la réveiller, tout en la prévenant que je voulais la laisser encore long-temps endormie.

Le lendemain elle eut beaucoup d'agitation pendant son somnambulisme. La douleur de côté se fit vivement sentir; elle en éprouva aussi de très-violentes dans d'autres points, surtout au front; il lui semblait qu'on lui en arrachait des cheveux; elle n'osait le toucher, et si j'y portais la main elle poussait des cris perçans. Je la réveillai presque en crise, pleurant, sanglotant; elle ne se douta de rien, et fut calme à l'instant. Elle voulut ensuite essayer de me magnétiser. J'y consentis de l'air le plus sérieux. Elle se plaça vis-à-vis de moi, me pressa les pouces, et cherchant à m'imiter en tous points; fixa ses yeux sur les miens: aussitôt je les fermai. Nous gardions tous les deux le silence depuis quelques minutes, lorsqu'elle s'écrie, en bâillant et en clignotant : *Eh mais... c'est drôle!... je me sens comme à mon ordinaire, je crois que c'est plutôt moi qui suis magnétisée.* J'avais en effet constamment donné une vive impulsion à ma volonté. Le même jour, je la mis encore en somnambulisme, et cette fois ce fut sans la prévenir ni la toucher; je me contentai de me placer auprès d'elle, et feignis de réfléchir profondément. Lorsqu'elle fut endormie, je maintins sous ses narines, pendant quelques minutes et à plusieurs reprises, un flacon d'ammoniaque concentrée; elle n'en ressentit pas la plus légère impression, me parla pendant tout ce temps; et comme je lui demandais si elle ne sentait pas d'odeur : *Que voulez-vous donc que je sente?* me répondit-elle. Je lui avais fait d'autres fois respirer de l'éther; elle s'y était également montrée insensible.

Le 12 janvier 1835, j'endors mademoiselle Juliette en moins de trois minutes, malgré le bruit d'une nombreuse réunion. Elle indique exactement la position de ma main sur la tête d'une personne placée ainsi que moi derrière elle; elle dit que c'est la main gauche, que ce qu'elle contient est rond, un peu pointu, blanc, brillant comme du verre, qu'on le met sur la carafe. C'était en effet un bouchon de verre que j'avais pris loin de la carafe, avec toutes les précautions convenables. La douleur de côté, ce jour-là, fut peu vive. Made-

moiselle Juliette me répéta ce qu'elle m'en avait toujours dit depuis sa réapparition : qu'elle était nerveuse, que le magnétisme pourrait comme la première fois l'en guérir, mais qu'il faudrait au moins un mois de séances non interrompues. Elle ajouta que je ne devais point m'inquiéter si pendant le somnambulisme cette douleur se déplaçait ou s'exaspérait, que c'était au contraire un bon signe ; je parus en douter ; elle me le répéta plusieurs fois d'un air tout à fait pénétré, et me reprocha vivement de mettre, depuis quelque temps, beaucoup d'intervalle dans nos séances. Je lui rappelai qu'éveillée elle tenait un tout autre langage, et la prévins qu'il en serait probablement encore de même cette fois ; je ne me trompais point ; à son réveil elle refusa de s'astreindre à des séances suivies, et soutint qu'elles ne produiraient aucun effet.

Mademoiselle Juliette se montra toujours sensible à l'eau magnétisée ; constamment elle y trouva une saveur très-prononcée, fort amère, nauséabonde, comme boueuse. A peine avait-elle goûté de cette eau, qu'elle la crachait avec l'expression du plus profond dégoût. Dans ces expériences, tantôt je n'employais que deux verres, dont l'un était magnétisé ; je les lui offrais alternativement et à plusieurs reprises, lui assurant chaque fois que l'eau en serait fort bonne. Souvent je me servais d'un grand nombre de verres, parmi lesquels un ou deux seulement étaient magnétisés, et je l'engageais à boire sous quelque prétexte. Un jour, elle avait une grande soif : je lui donnai un verre non magnétisé, elle trouva l'eau fort bonne ; puis un verre magnétisé, elle la trouva détestable. J'attendis quelques instans et lui rendis le même verre, la prévenant que c'était un autre ; elle ne s'y trompa point. Plus tard, je lui présentai un autre verre non magnétisé : l'eau lui sembla très-bonne ; je lui rendis ensuite le premier verre magnétisé, lui disant que c'était toujours le précédent : elle reconnut encore la vérité, demanda ce que tout cela signifiait, se fâcha, trouva singulier qu'on lui donnât si souvent de mauvaise eau, et refusa de boire davantage. Dans tous ces cas, je magnétisai toujours l'eau sans la prévenir, et hors de sa vue ; pour cela, je n'avais

qu'à tenir un verre quelques instans dans une main , faire avec l'autre plusieurs passes sans le toucher, et vouloir fortement. Jamais mademoiselle Juliette ne songea à rapporter au magnétisme la cause de la saveur particulière qu'elle trouvait à cette eau ; elle ignorait, en effet, qu'elle pût être magnétisée, cherchait avec bonne foi à s'en expliquer le goût, et m'en donnait souvent des raisons bizarres, que tantôt je feignais d'admettre, tantôt j'attribuais à son imagination. Je goûtai quelquefois l'eau magnétisée; elle n'eut jamais pour moi d'autre saveur que celle de l'eau ordinaire.

Depuis le 12 janvier, j'ai rarement magnétisé mademoiselle Juliette. La douleur de côté existe toujours; je ne veux point préjuger ce qu'elle serait devenue si j'eusse suivi les conseils de ma somnambule; je n'attache pas d'ailleurs une grande importance à ce fait comme fait thérapeutique, et je n'en ai parlé que parce que plusieurs circonstances intéressantes s'y trouvaient liées. On va voir dans l'observation qui suit un exemple bien plus frappant de l'action thérapeutique du magnétisme animal.

Madame veuve Bellanger, demeurant rue Saint-Honoré, n° 163, âgée de quarante-cinq ans, d'un tempérament pléthorique et nerveux, avait constamment joui d'une santé parfaite, lorsqu'en décembre 1832, par suite de la mort de son mari et d'autres chagrins de famille, ses règles furent supprimées tout à coup; aussitôt, malaise général, sentiment de pesanteur dans les reins, céphalalgie, oppression continuelle, toux fatigante, revenant par quintes, accompagnée d'une expectoration le plus souvent visqueuse, quelquefois muqueuse et même sanguinolente. Deux mois après, l'appétit se perdit; les digestions devinrent lentes, difficiles; des vomissemens spasmodiques, provoqués principalement par les efforts de la toux, survinrent. Des sangsues furent alors appliquées aux cuisses et à l'anus; on employa des bains de siège, des boissons émollientes, et un régime approprié. Un léger amendement s'ensuivit, mais il ne fut pas de longue durée; tous les symptômes reprirent bientôt une nouvelle intensité; en même temps, il se déclara à l'épigastre et aux hypochondres, principa-

lement l'hypochondre gauche, des douleurs presque continues, très-vives, s'exaspérant par les quintes de toux, et amenant, ainsi que les autres symptômes, constamment l'insomnie. Au commencement de l'année 1834, les règles reparurent trois ou quatre fois, mais irrégulières et peu abondantes; il n'en résulta aucun soulagement. A la même époque et plus tard, on eut plusieurs fois recours à de nouvelles applications de sangsues, aux purgatifs et aux antispasmodiques. La maladie persista au même degré, les symptômes diminuant par l'exercice, la distraction, le contentement d'esprit, tandis qu'ils étaient aggravés par la vie sédentaire, l'attitude assise et courbée, les veilles prolongées auxquelles les occupations de la malade la condamnaient souvent. Madame Bellanger perdit insensiblement sinon son embonpoint, du moins sa fraîcheur et sa coloration : son caractère changea aussi. A son aménité et à sa gaieté naturelles succédèrent l'aigreur et la mélancolie.

Tel était son état, lorsque je lui proposai de la traiter par le magnétisme. Elle ne se décida qu'avec peine, parce qu'elle avait peu de confiance en ce moyen, et qu'elle en redoutait des accidens. En effet, long-temps auparavant on l'avait une fois magnétisée, et elle avait eu de fortes convulsions.

La première séance eut lieu chez elle le 16 décembre, à deux heures de l'après-midi. Dès les premières minutes de recueillement et de volonté de ma part, avant même que j'eusse fait aucune passe, elle ferma les yeux, et s'endormit bientôt sans le moindre trouble, sans la plus légère agitation. Les douleurs qu'elle éprouvait habituellement à l'épigastre et aux hypochondres prirent d'abord une nouvelle acuité; elle en ressentit aussi parfois à la tête; mais en appliquant ma main sur ces parties, concentrant ma volonté, et dirigeant mes passes de haut en bas jusqu'aux extrémités, je les dissipai promptement, et rien ne vint désormais troubler le calme parfait dont elle jouissait. La séance dura une heure. A son réveil, elle se sentit plus gaie, plus légère, plus alerte; ses alimens, qui surchargeaient péniblement son estomac et qu'elle aurait probablement vomis, sui-

vant sa coutume , ne lui pesaient plus ; elle éprouvait un bien-être , un contentement aussi nouveau qu'inexprimable ; elle se trouvait tout autre , en un mot. Le reste de la journée , elle mangea de bon appétit , digéra très-bien , toussa peu , ne vomit point , et , quoiqu'elle eût travaillé fort tard , dormit parfaitement.

Il en fut de même les trois jours suivans , pendant lesquels je la laissai chaque fois une heure en somnambulisme. Les douleurs de côté , l'oppression , la toux , avaient aussi complètement disparu ; la santé était parfaite , et cependant elle travaillait beaucoup plus tard que de coutume ; ses soirées se prolongeaient fort avant dans la nuit. Madame Bellanger était dans l'enchantement ; jamais , lorsqu'elle s'était ainsi livrée assidûment au travail , elle n'avait passé un seul jour sans que tous les symptômes de sa maladie fussent portés à leur plus haut degré. Se croyant donc entièrement guérie , pressée d'ailleurs par ses occupations , elle me pria d'essayer quelque interruption dans nos séances. J'y consentis avec peine , car depuis deux jours elle m'assurait , en somnambulisme , qu'elle était déjà guérie , il est vrai , mais que , pour être durable , sa guérison exigeait quinze jours d'un traitement suivi.

Le 20 et le 21 , je ne magnétisai pas madame Bellanger ; la santé se maintint pendant ces deux jours.

Le 22 , étant en somnambulisme , elle me répéta que quinze séances étaient nécessaires pour assurer sa guérison , qu'en conséquence il lui en fallait encore dix , qu'autrement sa maladie reviendrait. A son réveil , elle tint un langage tout différent : j'eus beau l'instruire de cette recommandation , qu'à dessein je lui avais toujours laissé ignorer , elle ne se rendit point à mes avis ; elle persista à se croire définitivement guérie. Nous suspendîmes encore le magnétisme.

Près de quinze jours se passèrent sans que j'allasse revoir madame Bellanger. Le 4 janvier , je la trouve abattue , consternée ; elle m'apprend que , dès le troisième jour après la suspension de nos séances , la plupart des symptômes de sa maladie ont reparu : perte d'appétit , digestions pénibles , oppression , toux , vomissemens , douleurs de

côté, ces dernières toutefois pendant les seuls efforts de la toux. Madame Bellanger se reproche vivement son imprudence; elle craint d'avoir compromis sa guérison définitive, et réclame avec instance les secours du magnétisme.

Le lendemain, je la mets en somnambulisme; elle me déclare qu'il lui faudra encore quinze séances, à partir de ce jour; mais qu'elle sera guérie beaucoup plus tôt; que dès ce moment même les douleurs de côté et les vomissemens cesseront, quoiqu'elle en ait été beaucoup tourmentée la veille. Elle ne se trompa point: dès le lendemain, elle avait entièrement recouvré son appétit, son sommeil; il ne lui restait qu'un peu de toux qui disparut bientôt, et jusqu'au 8 janvier elle fut parfaitement bien; mais ce jour-là mes occupations m'ayant empêché de la magnétiser, les douleurs de côté, la toux et les vomissemens revinrent encore; le magnétisme les arrêta dès le lendemain même. Depuis ce jour jusqu'au 20 janvier, qu'elle avait fixé pour terme de son traitement, il n'y eut plus d'interruption dans nos séances; aucun symptôme n'a reparu, et jusqu'aujourd'hui la guérison s'est très-bien soutenue.

Pendant le cours de ce traitement, madame Bellanger présenta quelques phénomènes curieux: dès la première séance, elle se montra insensible au bruit, et entièrement isolée. Plusieurs personnes, penchées vers son oreille, l'interrogèrent vivement et à très-haute voix; elle ne répondit qu'à mes questions, m'assurant qu'elle n'entendait point d'autres; mais il suffisait que quelqu'un l'eût légèrement touchée une fois pour qu'elle lui répondit pendant toute la durée de son somnambulisme. Je répétai cette expérience presque tous les jours, jamais elle ne manqua. Plus tard même, craignant que la sensation qu'éprouvait sa main au point de contact ne lui fût de quelque secours, j'établissais moi-même le rapport en touchant légèrement ses vêtemens avec ceux de la personne qui l'interrogeait. Quant au bruit extérieur, elle n'y devenait ordinairement insensible que peu à peu, à mesure que s'établissait le somnambulisme, dont nous mesurions en quelque sorte ainsi le degré. Profondément en-

dormie, elle n'entendait ni le bruit continuel des voitures, ni celui de vases de métal ou d'une sonnette, que je faisais résonner à son oreille, etc. ; cependant deux ou trois fois elle entendit faiblement celui que je déterminais en frappant avec violence sur le marbre d'un secrétaire.

A la troisième séance, elle devient clairvoyante; je lui présente plusieurs fois ma main à distance et de côté; elle la prend sans hésitation, ce qu'elle n'avait pu faire jusqu'alors. Quelques personnes venaient d'entrer sans bruit : elle désigne exactement la position de plusieurs ; elle voit sa fille derrière elle, appuyée contre une alcôve, et plaçant sa main dans la mienne. Elle se trompe toutefois en indiquant la main gauche pour la droite.

Le lendemain, quelqu'un entre, la touche légèrement; elle dit aussitôt qu'elle le reconnaît, et prononce son nom. Je lui présente encore ma main dans plusieurs positions, et à différens degrés d'éloignement ; elle la prend toujours sans hésitation, et tournant quelquefois la tête de ce côté, comme si ses yeux bien fermés pouvaient lui être de quelque secours. Elle voit aussi ma main derrière son occiput ; mais elle ne peut indiquer si elle est ouverte ou fermée.

Dans la séance suivante, elle s'aperçoit que je fais à distance des passes au devant d'elle. Elle reconnaît que je lui tourne le dos, et que ma main gauche est placée sur mon genou gauche. Je les pose toutes deux sur un secrétaire situé derrière elle, elle me l'indique exactement ; je les tiens à plusieurs reprises ouvertes, fermées, écartées, croisées, les doigts dirigés en haut ou en bas ; elle me précise toutes ces particularités sans se tromper une seule fois ; mais elle ne peut indiquer si ma main fermée contient quelque chose. Un flacon d'éther est placé sous ses narines ; elle n'en ressent l'odeur qu'après une ou deux minutes, et en est légèrement réveillée. Rendormie profondément, sur mon invitation, elle se lève, et, d'un pas ferme, va droit à la porte qui sépare sa chambre d'une pièce voisine, ouvre cette porte sans tâtonner, évite les obstacles qu'elle rencontre sur son passage, approche d'un poêle une chaise qui en était assez éloignée,

et s'assied. Elle revient de la même manière à sa première place, sans hésitation, sans fatigue, les yeux toujours complètement fermés.

Cette marque de lucidité fut la dernière. Nos séances se trouvèrent, comme on l'a vu, assez long-temps interrompues; et depuis, ce fut toujours en vain que je sollicitai de nouveaux actes de clairvoyance. Malgré son vif désir et toute sa contention d'esprit, malgré l'énergie et la durée de mon action magnétique, madame Bellanger me prévenait constamment qu'elle ne voyait rien autour d'elle, ou si parfois elle m'apercevait, ce n'était que pour un instant et d'une manière confuse. Aussi, malgré de longues recherches, elle ne parvenait plus jamais à trouver ma main; et lorsqu'un jour je l'engageai à se lever et à marcher, elle ne le fit qu'en chancelant, fléchissant les genoux, projetant ses mains en avant, et, malgré cette précaution, allant à chaque instant heurter tout ce qui l'entourait.

Chez madame Bellanger, le somnambulisme présenta constamment l'image du repos et du calme le plus parfait. J'observai bien parfois quelque léger trouble, quelque excitation intérieure, une respiration grande et précipitée, quelques tremblotemens, quelques mouvemens spasmodiques des muscles de la face, de la mussitation; mais jamais ces secousses violentes, cette perturbation générale, cette anxiété vive, qui semblent chez mademoiselle Juliette le cortège inséparable de l'état magnétique. Chez madame Bellanger, non-seulement cette agitation est peu marquée, mais elle est toujours passagère; elle se calme d'elle-même, ou cède promptement à mes passes. D'autres fois, elle n'est qu'apparente; notre somnambule se trouve toujours très-bien. Lorsqu'elle s'endort, sa respiration devient momentanément bruyante et élevée, sa face est turgescente, son pouls s'accélère; elle se plaint d'un sentiment de sécheresse dans la gorge, et fait souvent des mouvemens de déglutition; ses traits immobiles peignent la concentration et la torpeur; sa tête, long-temps vacillante, s'incline enfin brusquement, tombe sur sa poitrine, et ordinairement alors le somnambulisme est parfaitement établi. Dans cet état, les paupières

sont toujours complètement fermées. Je suis quelquefois parvenu, non sans douleur, à les soulever. Le globe de l'œil n'était pas convulsé comme on le voit chez beaucoup de somnambules; mais la pupille, immobile, donnait à ses traits une fixité presque effrayante; elle m'assurait qu'alors elle ne voyait absolument rien.

Il me suffisait ordinairement pour l'endormir d'appliquer pendant quelques minutes mes mains sur son front, ses épaules ou son épigastre. Je la mis un jour en somnambulisme sans la toucher, mais après l'avoir prévenue de mon intention. Lors des deux premières séances, elle put se réveiller d'elle-même; depuis elle le tenta toujours en vain, quoique je lui fisse croire que telle était ma volonté. Sur l'ordre que je lui en donnais, elle se réveillait ordinairement à l'instant. Plusieurs fois même mes injonctions mentales y parvinrent seules, pendant qu'elle me supposait une intention contraire; mais alors son réveil était difficile, douloureux, son imagination paraissant avoir lutté contre ma volonté, au lieu de concourir avec elle comme de coutume. A son réveil, toutes les circonstances de son somnambulisme étaient effacées de sa mémoire; et même, dans ce dernier état, elle n'en conservait d'un jour à l'autre que très-faiblement le souvenir.

Non-seulement madame Bellanger jouissait toujours en somnambulisme d'un calme parfait, mais en même temps il se répandait dans tous ses organes une sensation de bien-être et de bonheur à laquelle elle ne pouvait rien comparer. Quoiqu'elle aimât toujours à en goûter le charme en silence, elle se livrait aussi volontiers à la conversation, et elle y portait souvent moins de réserve ou de mémoire que dans l'état de veille. D'autres fois, je la voyais immobile, muette, la tête profondément fléchie sur sa poitrine, demeurer complètement étrangère à toute impression, et se concentrer dans une sorte de vie intérieure où elle trouvait mille délices, et dont elle voulait savourer en paix tous les instans; rien ne pouvait en effet l'en arracher. *Laissez-moi*, disait-elle alors, *laissez-moi dormir : aucun désir ne me tourmente, aucune pensée ne vient m'occuper : je voudrais rester toujours endormie.*

Ce n'était pas là le langage que tenait mademoiselle Juliette, et l'on aura sans doute été frappé du contraste que présenta si souvent le somnambulisme chez ces deux personnes.

Je ne parlerai point d'une autre somnambule, chez laquelle un caractère brusque, nullement impressionnable et éminemment incrédule, semblaient défier le magnétisme, et qui cependant, dès la première séance, s'endormit sous mes passes en moins d'une demi-heure, resta très-calme, et présenta quelque ébauche de lucidité.

Je pourrais maintenant rapporter plusieurs observations de magnétisme sans somnambulisme; je me bornerai aux deux suivantes : l'une d'elles ne me paraît pas moins curieuse que digne de toute ma confiance, c'est la mienne.

On a vu que, lors de nos premiers essais, M. *Hamard* avait tenté vainement de me magnétiser. Depuis, je me soumis plusieurs fois à son action, et toujours j'en ressentis vivement les effets.

Ma tête se chargeait peu à peu, mes idées s'embarraisaient, mon imagination me créait à chaque instant des tableaux fantastiques; en même temps un agacement général, un trouble inconnu s'emparaient de mes sens; je me froissais les mains, je les passais sur tout mon corps, je me pressais les genoux; le jeu continuuel de ma physionomie, le désordre de mes idées, ma respiration suspireuse et entrecoupée, tout en moi peignait la plus vive souffrance, et cependant ce qui me tourmentait n'était point de la douleur; c'était un sentiment d'ardeur et d'entraînement, mélange indéfinissable de plaisir et de peine; j'éprouvais un besoin immense de respirer, ma poitrine me semblait se gonfler indéfiniment, et mes poumons absorber avec délices toute une atmosphère.

Ces phénomènes se montrèrent un jour avec bien plus d'intensité, malgré moi, et même à mon insu. M. *Hamard* magnétisait un de nos amis, sans apparence de succès: placé à quelque distance, je tenais avec une autre personne une conversation étrangère au magnétisme. Près d'un quart d'heure s'était écoulé, lorsque tout à coup je me sentis du trouble dans les idées, de l'excitation dans les mouve-

mens , une sorte de trémoussement dans tous les sens ; je reconnus le magnétisme. *M. Hamard*, ayant aussi compris que j'avais détourné et concentré son action , dirigea sur moi ses passes ; plusieurs fois je voulus me lever pour échapper à leur influence de plus en plus marquée, je ne pus y réussir. Je cherchai du moins à comprimer mes mouvemens , dont le désordre et la bizarrerie provoquaient , à ma grande contrariété , les rires de mon interlocuteur ; je n'y réussis pas davantage. J'étais entraîné par une puissance irrésistible , je sentais ma volonté de plus en plus fléchir ; mon agitation , mon anxiété croissaient à chaque instant et finirent par être portées au comble. *M. Hamard*, craignant des convulsions , se hâta de me démagnétiser ; mais j'eus quelque peine à reprendre mes sens.

Ce fut un état assez analogue que je développai chez un de mes amis , *M. Bernard* , avocat , jeune homme d'une constitution très-faible , et presque toujours souffrant ; chez lui aussi les idées devenaient confuses , la volonté perdait de son énergie ; mais il éprouvait moins d'agitation , plus de propension au sommeil ; il lui semblait qu'une sorte de fluide accompagnait mes passes dans leur trajet ; elles portaient chaque fois dans ses membres une sensation de chaleur ; il l'éprouvait surtout aux pieds , que pendant cette saison il avait toujours froids dans l'état de veille , lorsqu'il restait quelque temps assis. Quelquefois ses yeux étaient entr'ouverts , convulsés , et sa peau le siège d'une abondante transpiration.

J'ai magnétisé quinze personnes : quatre sont devenues somnambules , et ont montré de la lucidité ; quatre ont éprouvé des effets évidemment magnétiques ; quatre en ont éprouvé qui pouvaient trouver une autre explication , et trois n'ont rien éprouvé du tout.

Tels sont les faits qui ont fondé ma conviction. Il m'a semblé que mon scepticisme ne pouvait exiger rien de plus , et que , pour moi , l'absurdité serait aujourd'hui non dans la croyance , mais dans le doute.

Des observations que j'ai citées résultent les conclusions suivantes :

1° Par le seul acte de sa volonté , et dans certaines circonstances ,

L'homme peut modifier son semblable. Cette modification s'appelle état magnétique; elle offre de nombreuses variétés: la plus remarquable est le somnambulisme.

2° Le somnambulisme, entre autres caractères, présente: l'occlusion des paupières; l'abolition de l'ouïe, de l'odorat et de la sensibilité cutanée; la vue sans le secours des yeux, la communication immédiate de la pensée, la perception des douleurs spontanées; enfin l'oubli au réveil.

3° Le magnétisme peut exercer une action thérapeutique.

Ces faits étant exposés, on en demandera peut-être l'explication. On voudra connaître comment on peut voir par l'occiput, entendre par l'estomac, sentir la pensée d'autrui. Qu'on explique donc bien auparavant comment on voit par les yeux, comment on entend par les oreilles, comment on perçoit la pensée articulée. En attendant, je me contenterai de dire que, malgré le grand nombre de faits observés jusqu'à nos jours, aucune des théories magnétiques n'est encore satisfaisante; et cela se conçoit, lorsqu'on songe que dans l'ordre physique, où tous les phénomènes sont stables, peu variés et faciles à observer, il faut quelquefois des siècles pour fonder une théorie féconde. Que le magnétisme soit donc l'effet d'un fluide universel, du fluide nerveux ou de tout autre, qu'il dépende d'une force comparable à l'attraction, ou d'un principe immatériel, c'est ce que nous ignorons, pour long-temps sans doute. Ce que nous savons, c'est qu'il existe; et si nous devons regretter que la nature nous condamne à ignorer la cause, devons-nous nous condamner nous-mêmes à ignorer les effets, et surtout des effets si utiles à l'humanité.

Indépendamment des caractères que j'ai assignés au somnambulisme, on lui en attribue encore d'autres non moins merveilleux. Ainsi la vue à de grandes distances ou dans la profondeur des organes, l'exaltation de l'intelligence, l'instinct des remèdes, la rétrovision, la prévision, sont attestés par un grand nombre d'observateurs éclairés et dignes de foi; et si leur autorité ne suffit point à ma conviction, parce qu'elle ne saurait suppléer à mon expérience, elle

doit toutefois constituer pour moi des probabilités du premier ordre, puisque les phénomènes que j'ai observés m'ont paru tout aussi impossibles d'abord, et ne restent pas moins inexplicables aujourd'hui.

C'est dans la présence d'un ou de plusieurs de ces phénomènes que consiste la lucidité. On suppose que, dans ce cas, la sensibilité abandonnant les organes naturels des sens, se concentre et s'exalte à l'intérieur, pour y constituer une sorte de sens nouveau, qu'on nomme sens intérieur des somnambules, faculté intuitive, etc. Nous ignorons ce qui peut favoriser ou troubler l'exercice de cette faculté : nous observons seulement qu'elle est très-variable sous le rapport du degré comme sous celui de la durée; qu'ainsi, dans les instans les plus rapprochés, elle peut paraître et disparaître à plusieurs reprises. Nous savons encore qu'elle peut briller sur certaines choses et faillir sur d'autres, qui ont avec les premières les relations logiques les plus étroites. Les somnambules n'ont pas toujours conscience de leur lucidité; ils s'en supposent lorsqu'ils en manquent, et réciproquement. Enfin cette faculté attend ordinairement pour s'exercer qu'on la provoque, et se montre susceptible d'une sorte d'éducation.

Quelquefois la nature fait naître, sans l'influence d'une volonté étrangère, des phénomènes analogues ou identiques à ceux du somnambulisme : tel est le somnambulisme naturel, tels sont certains cas de catalepsie hystérique, tel est l'état nerveux connu sous le nom d'extase. On ne peut méconnaître, en effet, chez les possédées de Loudun, les convulsionnaires de Saint-Médard, les trembleurs des Cévennes, et dans d'autres épidémies extatiques, un somnambulisme spontané présentant à un haut degré toutes les merveilles du somnambulisme naturel. Peut-être même, comme l'ont pensé certains auteurs, trouverait-on dans le magnétisme animal la clef de presque tous les prodiges : les oracles des pythonisses et des sibylles, les inspirations des prophètes, les prestiges des enchanteurs et des sorciers, présentent, en effet, une ressemblance frappante avec le somnambulisme moderne, et tout porte à croire qu'enfermé dans la main mys-

térieure des prêtres, il fut dans l'antiquité le principal agent de la puissance des dieux.

Quant à l'action thérapeutique du magnétisme, on en conçoit la possibilité dès qu'on admet l'existence de ses phénomènes; car ils impliquent tous une modification quelconque dans les organes. L'expérience d'ailleurs vient confirmer hautement cette présomption. C'est principalement dans l'épilepsie, la catalepsie, l'hystérie, la chorée, où la médecine se montre si souvent impuissante, que le magnétisme triomphe. Toutefois les faits ne manquent pas qui démontrent son efficacité dans un grand nombre d'autres maladies. Bien qu'il y ait peu d'exemples que le magnétisme ait nuí, il ne serait pas raisonnable de croire qu'il ne fût jamais nuisible; mais, en l'administrant avec prudence, et dans les cas que l'expérience a déterminés, on est à peu près sûr d'en prévenir tous les accidens. C'est dans l'excellent ouvrage de M. *Deleuze* (Instruction pratique du magnétisme animal) qu'on trouvera convenablement développé ce qui convient à son emploi.

Si l'on rapproche de l'action thérapeutique du magnétisme l'insensibilité, la vue à l'intérieur, l'instinct des remèdes, qu'on observe chez certains somnambules, on reconnaîtra à combien de titres cet agent se recommande à l'intérêt des médecins.

Lorsqu'on veut apprécier des faits contradictoires en apparence avec les lois naturelles, c'est à l'expérience seule de chacun qu'il appartient de prononcer. Toutefois, l'autorité de qui nous tenons tout dans les sciences avouées doit ici rehausser l'importance du sujet, et nous impose l'obligation de l'examiner. Le magnétisme a-t-il des droits à cet examen? Il est peu de doctrines appuyées sur des témoignages plus nombreux et plus graves. Parmi ses partisans, on compte plusieurs centaines de médecins, des savans, des magistrats, des littérateurs, des artistes, des gens de cour, des princes, tous hommes de divers pays, de différentes époques, qui affirment pour avoir vu. Plus de mille attestations écrites (*Deleuze*, Hist. crit. du magn.) existaient en 1819 en faveur du magnétisme; plus de cinquante mille personnes, jusqu'à cette époque, avaient été témoins de phénomènes du magné-

tisme ; quelques milliers en avaient ressenti les effets étonnans. Des traitemens publics avaient été ouverts à Paris, Strasbourg, etc., où un grand nombre de malades venaient puiser gratuitement la santé ou du soulagement en payant leur tribut de merveilles.

Tant d'hommes et de tels hommes furent-ils des charlatans ou des dupes ? Bravèrent-ils le mépris et les outrages pour l'unique plaisir de tromper l'humanité ? L'accord unanime qui règne entre eux montre à n'en pas douter que de tous les points de la terre ils vinrent se réunir pour concerter la grande mystification, et le secret su de tous, pratiqué par tous, ne fut trahi par aucun. De tels prodiges sont de ceux que les incrédules admettent sans les expliquer ; mais en revanche ils vous montreront comment on doit s'assurer de la véracité des faits en refusant de les voir ou de les produire ; comment on ne doit donner au possible que les limites du connu ; comment encore, à défaut d'autres, les dénégations, le mépris, le ridicule, sont de dignes et de puissans argumens.

Pour beaucoup de personnes, il est des objections graves qui leur interdisent l'examen du magnétisme animal : par exemple, comment admettre ce qu'on ne saurait expliquer ? puis, le moyen de croire à une doctrine qui, de l'aveu même de ses auteurs, a des charlatans ? Son application d'ailleurs n'a-t-elle pas mille dangers ?

Il n'est rien dans le monde à quoi ces trois objections ne puissent s'appliquer : ainsi, depuis quand la vérité ne peut-elle entrer dans la science qu'à la condition d'être explicable ? La médecine n'a-t-elle pas aussi ses charlatans ? et les choses les plus utiles à l'homme ne sont-elles pas aussi celles dont il abuse le plus (le feu, l'eau, les instrumens tranchans) ? Si ce qui est vrai était nécessairement explicable, ce serait donc une illusion que ces fonctions vitales où la sagacité s'épuise à reproduire les faits sous de vaines formules qu'elle décore du nom de théories ? Toutes nos explications physiologiques, en effet, ne se réduisent-elles pas, sauf quelques rapports accessoires, à énoncer le fait en d'autres termes ? En nous montrant les objets peints sur la rétine et y déterminant une sensation particulière, explique-t-on

la vision ? Dire que l'impression produite à l'extrémité d'un nerf se transmet de proche en proche jusqu'au cerveau qui la sent , n'est-ce pas paraphraser ces paroles : Le cerveau est l'organe de la sensibilité. Ainsi de tous les phénomènes de la vie : l'observation journalière nous les rend familiers ; c'est là tout le secret de notre croyance.

En faisant d'ailleurs cette objection , on ne songe donc point au somnambulisme naturel , que personne ne nie , et que personne sans doute ne se charge d'expliquer. Pourquoi les mêmes faits , vrais dans le somnambulisme naturel , seraient-ils impossibles dans le somnambulisme artificiel ou magnétique ?

Quant à la versatilité de ces phénomènes et à leur absence constante chez quelques individus , le médecin songera-t-il jamais à en faire une objection , lui qui voit à chaque instant dans les maladies apparaître des phénomènes qu'il n'a pas prévus , et qu'il ne retrouvera peut-être jamais dans des cas en apparence identiques ?

On ne peut plus opposer aujourd'hui ou l'impossibilité ou la difficulté des expériences. On sait en effet à quoi s'en tenir sur les conditions exigées autrefois par certains magnétiseurs ; on sait que la foi et l'absence des incrédules , si elles sont utiles , ne sont pas des conditions indispensables. Pour moi , j'ai presque toujours opéré sur des incrédules , entouré d'incrédules ; et malgré les résultats que j'avais déjà obtenus , la défiance plutôt que la confiance présida toujours à mes tentatives.

Il n'y a véritablement , pour s'opposer à l'examen du magnétisme , que des préjugés aveugles ou une indifférence coupable. N'est-on pas , en effet , digne de blâme lorsqu'on dédaigne ou qu'on néglige une grande question dont on a tous les élémens dans sa main et dans sa volonté ? Puissent seulement les faits que j'ai cités conduire quelque incrédule à des expériences ou à un examen sérieux , et mon but aura été rempli , et je croirai avoir assez servi la cause du magnétisme ! car le nombre de ses partisans s'est toujours compté par celui de ses observateurs.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Spontaneæ lassitudines morbos denuntiant. (Sect. 2, aph. 5.)

II.

Mulieri, menstruis deficientibus, è naribus sanguinem fluere, bonum. (Sect. 5, aph. 33.)

III.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. (Sect. 1, aph. 8.)

IV.

Duobus doloribus simul abortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. (Sect. 2, aph. 46.)

V.

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos; et in ipsis temporibus magnæ mutationes, tum frigoris, tum caloris, et cætera pro ratione eodem modo. (Sect. 3, aph. 1.)

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 28 février 1839,

Par RAPHAEL SAURA, de Mahon

(Ile de Minorque),

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Qui osera poser les limites du possible !...

- I. — Des rapports qui existent entre la nature des aliments et la quantité et la fréquence des déjections alvines.
- II. — Faire connaître avec exactitude la nature des différentes membranes des artères.
- III. — Quelles sont les différences qui existent entre le cancer qui débute par les parties molles de l'orbite et celui qui commence par l'intérieur de l'œil? Le cancer de l'œil est-il susceptible de guérison radicale?
- IV. — De la matière colorante du sang.

(Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.)

PARIS.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX,

IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

1839

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, DOYEN.	MM.	
Anatomie.....	BRESCHET.	
Physiologie.....	BÉRARD (ainé), Examinateur.	
Chimie médicale.....	ORFILA, Président.	
Physique médicale.....	PELLETAN.	
Histoire naturelle médicale.....	RICHARD.	
Pharmacie et Chimie organique.....	DUMAS.	
Hygiène.....	ROYER-COLLARD.	
Pathologie chirurgicale.....	} MARJOLIN.	
		} GERDY.
Pathologie médicale.....	} DUMÉRIL.	
		} ANDRAL.
Anatomie pathologique.....	CRUVEILHIER.	
Pathologie et thérapeutique générales.....	
Opérations et appareils.....	RICHERAND.	
Thérapeutique et matière médicale.....	
Médecine légale.....	ADELON.	
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés.....	} MOREAU.	
		} FOUQUIER.
Clinique médicale.....	} BOULLAUD.	
		} CHOMEL.
		} ROSTAN.
		} JULES CLOQUET.
Clinique chirurgicale.....	} SANSON (ainé).	
		} ROUX.
		} VELPEAU.
Clinique d'accouchements.....	DUBOIS (PAUL).	

Agrégés en exercice.

MM. BAUDRIMONT. BOUCHARDAT. BUSSY. GAZENAVE. CHASSAIGNAC. DANYAU. DUBOIS (FRÉDÉRIC). GOURAUD. GUILLOT, Examinateur. HUGUIER. LARREY.	MM. LEGROUX. LENOIR. MALGAIGNE, Examinateur. MÉNIÈRE. MICHON. MONOD. ROBERT. RUFZ. SÉDILLOT. VIDAL.
--	--

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

Amour filial et reconnaissance.

R. SAURA.

A. M. ORFILA,

DOYEN ET PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS , MEMBRE DU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE , DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE , DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HOSPICES , DU CONSEIL ACADEMIQUE , DU CONSEIL DE SALUBRITÉ , MÉDECIN-CONSULTANT DE S. M. LE ROI DES FRANÇAIS , MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT , MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE , DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION , DE CHIMIE MÉDICALE , DE L'UNIVERSITÉ DE DUBLIN , DE PHILADELPHIE , DE HANAU , DES ACADÉMIES DE MADRID , DE BERLIN , DE BARCELONE , DE MURCIE , DES ILES BALÉARES , DE LIVOURNE , ETC.

Hommage de respect et de reconnaissance.

R. SAURA.

A M. HYSERN,

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET A L'ATHÉNÉE DE MADRID, MÉDECIN DE LL.
AA. RR. LES INFANTS D'ESPAGNE DON FRANÇOIS DE PAULE ET DONA LOUISE CHAR-
LOTTE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE LA
NOUVELLE-CASTILLE, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE MADRID, DE LA SOCIÉTÉ
ÉCONOMIQUE DES AMIS DU PAYS DE GIRONNE, MEMBRE CORRESPONDANT DE CELLE
DE MÉDECINE DE TOULOUSE.

Témoignage d'amitié.

R. SAURA.

CONSIDÉRATIONS

LE MAGNÉTISME ANIMAL.

Certes, il y a du courage, du dévouement, à oser parler de magnétisme animal, d'en parler surtout au milieu des anathèmes lancés par des corps savants, d'en parler, enfin, aux personnes qui en font partie. Ce n'est pas le ridicule que je crains : on aurait beau le prodiguer, l'entasser, jamais on ne l'élèverait au-dessus de mon mépris. Le ridicule, d'ailleurs, est tout entier du côté de ceux qui le répandent sur une question non encore résolue, comme le venin est tout entier chez le serpent qui en fait usage ; ils en gardent tous pour eux plus qu'ils n'en versent. Il faut cependant bien l'avouer, Messieurs, le sujet prête tellement aux plaisanteries, qu'on n'a pas trop de peine à comprendre comment des savants, des philosophes même de nos jours, ont pu abandonner un rôle si grand pour ne devenir que de très-petits Aristarques. Mais un homme qui n'a que du bon sens, loin de s'en laisser imposer par ces déplorables tracasseries, y puise, au contraire, sinon une conviction, du moins de la curiosité, du doute ; car, pour peu qu'il connaisse l'histoire des sciences, il saura que toutes les grandes vérités ont constamment rencontré les mêmes obstacles ; pour peu qu'il connaisse le cœur humain, il n'aura pas de peine à se rendre raison de cette inévitable fatalité. Je ne connais rien, Messieurs, qu'on ne puisse tourner en ridicule : rien, pas même un axiome de géométrie, sur quoi on ne puisse disputer éternellement. Il ne faut pour cela que de la bonne volonté et un peu d'adresse. Niez tant que vous pourrez ; distin-

guez ensuite; gardez pour les occasions difficiles un bon mot, mieux encore un sarcasme; ayez soin, surtout, que la question ne soit jamais trop nettement posée, et soyez sûr que si vous n'évitez pas votre défaite, elle se trouvera du moins prodigieusement reculée. Il pourra même arriver que cette défaite soit nulle, faute de juges pour l'apprécier; car, même en supposant votre auditoire le mieux disposé à vous entendre, le plus curieux de s'instruire, vous finiriez probablement par l'ennuyer, et lui par s'en aller sans façon, peu soucieux d'attendre le dénouement.

J'ai consulté les auteurs, j'ai feuilleté leurs livres, j'ai examiné leurs diverses opinions, et je n'ai trouvé partout que des preuves, hélas! trop évidentes de ces tristes vérités. Les uns enthousiastes jusqu'au délire; de l'orgueil, de l'obstination chez les autres: de la passion chez tous, voilà le point commun (1). En réfléchissant à cette prodigieuse diversité d'opinions si opposées, si obstinément soutenues par des hommes également recommandables, et par leur véracité, et par leurs lumières, je me suis rappelé la vieille maxime: *Iliacos intra muros peccatur et extra*. Pour l'embrasser dans cette circonstance, je devais me renfermer dans un doute philosophique pour lequel j'ai toujours eu du penchant. Je l'adoptai donc en attendant en silence les travaux des savants, et le moment de pouvoir répéter moi-même leurs expériences. Des cris insensés retentissent cependant aujourd'hui de tous côtés; des voix impérieuses, quoique isolées, ont même osé proscrire toute discussion sur ce sujet. Dès lors plus de silence possible. Un devoir sacré, pénible à remplir, il est vrai, oblige tous les véritables amis de la science, de la vérité, à protester contre une aussi absurde prétention. Que signifie-t-il, en effet, ce ridicule *veto*? Est-ce la crainte de la vérité, ou la prétention de nous donner modestement la mesure de votre cerveau pour celle de l'entendement humain? Un peu plus de modestie, Messieurs, un peu moins de sarcasmes, et si vous nous refusez vos lumières dans la

(1) Il existe cependant quelques honorables exceptions, très-rares à la vérité.

recherche de la vérité, un peu plus de tolérance, nous vous en conjurons, pour ceux qui lui sacrifient avec zèle et bonne foi leur temps, et peut-être aussi leur avenir. Celui qui a l'honneur de vous adresser, Messieurs, cette humble prière n'est pas magnétiseur; il est encore moins un savant; il aime cependant la science; il a quelquefois du bon sens, et n'appartient à aucun parti, si ce n'est à celui qui cherche sincèrement la vérité. « La vérité, dit le savant professeur M. Rostan, doit être l'idole de celui qui étudie les sciences avec quelque élévation philosophique. » Eh bien! c'est l'intérêt seul de cette même vérité, c'est le plus brûlant désir de la connaître, c'est l'inquiétude, la crainte de la voir, je ne dis pas étouffée à jamais, cela est au-dessus du pouvoir des hommes, mais d'en voir la marche gênée, qui m'ont décidé à prendre la plume sur un sujet si peu connu, et qui n'a jamais fait l'objet ni de mes études, ni de mes observations. C'est un sacrifice que je fais de mon temps et de mon amour-propre tout à la fois. J'ose espérer qu'on me tiendra compte de cette petite abnégation. J'ai bien d'autres titres encore à l'indulgence de mes juges; étranger d'abord, obligé d'écrire dans une langue qu'à peine je bégaye, j'ai encore la difficulté du sujet, et le regret de me trouver en opposition avec des savants, dont quelques-uns ont été mes maîtres, dont j'honore le caractère, dont j'admire les talents. Que chacun apprécie à sa manière le sentiment qui seul pouvait m'encourager à lutter contre des obstacles si évidents, si redoutables; mais que tout le monde me rende la justice de croire que, tout en attaquant les opinions des personnes dont je viens de parler, je ne les honore et ne les estime pas moins: *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. Ces personnes ont pu se tromper: peut-être est-ce moi qui me trompe, et qui serai à mon tour réfuté; mais ce que je puis assurer, c'est que celui qui voudra bien me faire l'honneur de relever mes erreurs n'en sera que plus estimé de moi.

Je n'écris pas l'histoire critique du magnétisme animal: cette tâche est au-dessus de mes forces; j'en traiterai seulement les points culminants, en renvoyant, pour tout ce qui est détail ou question secondaire, aux différents auteurs qui ont eu le loisir, l'expérience et les

lumières nécessaires pour traiter *ex professo* un sujet aussi scabreux.

Ne vous attendez pas, Messieurs, à de longues et nombreuses observations; il me serait impossible de payer en ce genre le moindre tribut à la science. Je n'ai été témoin que d'un seul fait, en sorte que s'il me fallait démontrer l'existence des phénomènes déterminés par le magnétisme animal, je ne pourrais m'appuyer que sur l'autorité et les observations des auteurs. Heureusement ce n'est pas là le but que je me suis proposé : mon intention n'est pas de convaincre le lecteur de la réalité de quelques faits très-extraordinaires, et dont je doute moi-même. Par conséquent, quand il m'arrivera de citer ou de transcrire quelques-unes des observations qui les appuient, ce ne sera, je le déclare dès à présent, que dans le but de prouver que ces faits méritent du moins l'honneur d'un doute; moi-même, je ne leur accorde d'autre valeur, et toute ma croyance, en fait de magnétisme, n'est basée que sur les aveux mêmes de ses adversaires. Comment se fait-il donc qu'en n'admettant comme prouvé que ce qu'ils reconnaissent vrai, j'arrive cependant à des conclusions si opposées aux leurs? Cela tient évidemment à ce que ces messieurs, ou moi, nous manquons de logique ou d'attention. C'est, du reste, les seuls reproches que je me permets de leur adresser, et sur lesquels je me suis décidé à appeler l'attention des savants.

Qu'est-ce que le magnétisme animal?

Je l'ignore; il est difficile de dire au juste ce qu'on a voulu désigner par ces mots. Ce vague n'a cependant rien de bien étonnant. Il est impossible de donner une définition exacte, rigoureuse et complète d'un agent quelconque avant d'en connaître la nature; et, il est d'autant plus malheureux qu'il en soit ainsi, que c'est incontestablement là la cause de toutes ces disputes puérides, interminables, qui ont tant retardé le progrès des sciences, et qui de tout temps, et dans tous les pays, n'ont fait que démontrer l'insuffisance de

l'esprit humain. Pour vous en convaincre, voyez plutôt ce qui arrive tous les jours : par un moyen quelconque, le hasard, le plus communément, on parvient à soupçonner l'existence d'un nouvel agent. Vous croyez peut-être que l'observateur se contente de publier tout simplement son observation, que les savants s'en emparent ensuite, et que tous, de concert, ne cherchent sincèrement qu'à s'instruire et à approfondir le fait. Non; le procédé n'est pas aussi simple que vous le croyez. Celui qui n'aura peut-être observé qu'un seul fait, quelque obscur, quelque inexplicable qu'il soit, commence d'abord par vous donner une définition, puis développe une théorie : ceci est de rigueur, et nous avons un volume. Or, l'auteur, fût-il un Newton, un Descartes, vous concevez bien qu'il ne peut pas écrire un volume sur un sujet plus ou moins obscur sans avancer bon nombre d'assertions erronées; il marche d'hypothèse en hypothèse, ce qui ne l'empêche pas d'arriver à une conclusion qu'il vous donne comme démontrée. Si on avait le bon sens de ne s'attacher qu'au fait, et de brûler le reste, ou, du moins, de séparer le fait de la théorie pour les juger isolément, le mal ne serait pas grand : le plus souvent on dirait que l'auteur aurait bien pu se dispenser d'écrire un volume, et voilà tout. Mais voyez ce qui arrive : pour peu que le fait annoncé soit surprenant et la théorie ridicule, les faux savants ouvrent le combat; ils nient tout bonnement le fait, crient à l'absurde, et disparaissent momentanément de la scène pour reparaitre bientôt sous la forme d'Aristarques, dont la tâche est ordinairement très-aisée en pareil cas. Après eux viennent les systématiques : le combat s'engage, il devient général. Remarquez bien ce qui se passe : quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, le point disputé n'est pas l'essentiel; la théorie, la forme, les mots, la définition surtout, sont tour à tour attaqués et défendus avec une égale obstination. Quant au fait, si tant est qu'on y arrive, ils ne peuvent pas l'admettre, par la seule raison qu'on ne sait comment l'expliquer, ni quelle place lui assigner dans leurs ouvrages, ni le soumettre à leurs calculs. Les voilà tout fiers, affirmatifs, dogmatiques, ne pouvant pas même imaginer que la nature ose se montrer

parfois rebelle aux lois que, dans leur profond savoir, ils ont établies. Ce combat se trouve heureusement avoir des spectateurs froids, impassibles : ce sont les véritables philosophes, les hommes de bon sens, ceux qui, ayant la conscience de leur ignorance, cherchent en secret le moyen d'en rétrécir le vaste champ : ils examinent, comparent, et arrivent quelquefois à la solution du problème.

Voilà ce qui est arrivé au magnétisme animal. Si Mesmer, au lieu d'imaginer son fluide établissant une communication entre les corps célestes, la terre et les corps animés, s'en fût tout simplement tenu aux phénomènes qu'il avait sous les yeux ; s'il les eût annoncés, étudiés, approfondis, sans chercher à nous donner un système, que de disputes puériles ne nous aurait-il pas épargnées ! combien aujourd'hui la science se trouverait plus avancée sur ce point ! Chacun aurait cherché sincèrement à s'instruire ; les savants, n'ayant plus à craindre, ni le ridicule ni les tracasseries de toute espèce (1), auraient poursuivi leurs travaux, et la science aurait marché. Mais Mesmer n'était qu'un homme. Avec un peu plus de génie, cependant, et un peu moins de cupidité, oh ! qu'il lui aurait été facile de s'élever au-dessus de ses contemporains ! Je reviens à ma définition ; car aujourd'hui il n'est plus temps de s'en passer. Au milieu du désordre il faut commencer par nous bien entendre, si c'est possible.

Plus j'y réfléchis, et plus je trouve que le magnétisme animal n'est que la faculté qu'a un individu d'agir puissamment sur le système nerveux d'un autre individu, soit à l'aide de gestes ou du regard, soit par sa seule présence. Je conçois tout le vague de cette définition ;

(1) Voici quelle était, d'après M. le docteur Bertrand, la formule qu'on voulait obliger chaque docteur régent de signer, après le rapport de Bailly.

« *Aucun docteur ne se déclarera partisan du magnétisme animal, ni par ses écrits ni par sa pratique, sous peine d'être rayé de la liste des docteurs régents.* » Il s'en trouva cependant dont l'honorable caractère repoussa avec indignation cet ignoble marché, et ils furent privés des honneurs et des émoluments de la régence !

car l'opium, le vin, tous les corps connus, peuvent agir sur le système nerveux d'un individu. Mais sortez de là, ajoutez un mot de plus, et vous retombez de suite dans l'inconvénient que j'ai déjà signalé, et qui s'est constamment présenté, celui de voir confondre et discuter ensemble le magnétisme, et tel ou tel autre de ses effets. Quant à cette possibilité d'action d'un individu sur un autre, je ne m'arrêterai pas à la prouver : tout le monde est d'accord sur ce point ; les antagonistes du magnétisme eux-mêmes n'ont pu songer, comme nous le verrons plus tard, à la nier. Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, d'être bien savant pour connaître toutes ces transmissions instantanées d'émotions vives en amour, ces sympathies, cet ascendant, cette fascination qu'exerce sur ses semblables un homme, un animal, jusqu'à produire des convulsions ou même la syncope. Vous m'arrêtez en vous écriant : Mais tout ceci ne dépend que de l'imagination !... Attendez..... Je vous dirai d'abord que je ne comprends pas trop ce mot-là ; nous y reviendrons plus tard. Pour le moment, je me contente d'établir le fait : vous l'expliquerez ensuite si vous le pouvez. Voilà donc un agent, un moyen, appelez-le comme vous voudrez, cela m'est fort indifférent, d'agir sur le système nerveux : ceci me paraît incontestable, et j'en ferai mon premier article de foi. Voici maintenant mon second : son action, ou plutôt les phénomènes qui la décèlent, doivent être très-appreciables ou très-difficiles à saisir, selon le degré d'impressionnabilité de l'individu ; elle sera modifiée par mille circonstances accidentelles, elle sera, en un mot, aussi variable que le système sur lequel elle agit est mobile. Je dois donc m'attendre à ne pas pouvoir me servir de la règle et du compas dans son étude. Mais une action si marquée sur un système aussi remarquable par sa mobilité et par son importance, loin de me paraître pour cela moins digne de mon attention, que de phénomènes curieux, que d'effets thérapeutiques ne me fait-elle pas pressentir !

Quels sont les principaux phénomènes qu'on voit se manifester sous l'influence du magnétisme animal ?

Voici ce qui résulte des observations les plus nombreuses, rapportées par des médecins et des savants de tous les pays, dont la véracité et les lumières (du moins pour beaucoup d'entre eux) sont également incontestables. La personne magnétisée commence ordinairement par éprouver une pesanteur dans la tête et sur les paupières, des tiraillements dans les membres, des bâillements, etc., puis elle s'endort.

Après avoir été soumise plusieurs fois à la magnétisation, quelquefois cependant, dès la première, elle devient somnambule. Il ne faut pas croire cependant que cet état se manifeste toujours : il paraît, au contraire, qu'il est beaucoup d'individus chez lesquels on ne l'observe jamais, soit que ces personnes ne soient pas susceptibles de l'éprouver, soit enfin, ce qui me paraît encore plus probable, que les moyens jusqu'ici mis en usage n'aient pas atteint leur degré possible de perfection. C'est dans cet état de somnambulisme qu'on observe une foule de phénomènes très-variés, extrêmement curieux, et que je vais parcourir rapidement, en empruntant aux auteurs quelques-unes de leurs observations.

Insensibilité externe.— Phénomène que, d'après les auteurs, on observe très-souvent à la suite des opérations magnétiques. Il est poussé parfois tellement loin, que les excitants ordinaires les plus énergiques ont pu être employés sans que l'individu en perçût la moindre impression. De longues épingles ont été enfoncées dans les chairs, on a brûlé les cils, la peau; des opérations sanglantes ont pu même être pratiquées, sans que les somnambules aient donné le plus léger signe de sensibilité. Ainsi, par exemple, M. Martoret, dentiste, demeurant au passage Delorme, a pu faire sur M. Prot l'extraction d'une dent molaire, en présence de M. Delatour et de M. Emmanuel de Las Cazes, sans que le somnambule parût éprouver la moindre sensation, au

point qu'il fut fort étonné de ne plus retrouver sa dent à son réveil (1). On a appliqué à l'Hôtel-Dieu, en présence de M. le docteur Récamier, des moxas sur des malades magnétisés par l'interne M. Robuam : aucun d'eux ne donna le moindre signe de sensibilité (2). Voici comment s'exprime M. le docteur Georget (3) : « Mes somnambules ont l'ouïe tellement insensible, que le bruit le plus violent, comme le plus inopinément produit, ne leur cause pas la moindre émotion : ainsi, un coup de pistolet, un carillon bruyant, ne déterminent pas le moindre mouvement, ne les empêche pas de continuer sur le même ton, et sans aucune interruption, une conversation déjà commencée, etc. » Une observation de ce genre est rapportée par M. Dupotet (4) : « Un coup de pistolet fut tiré inopinément si près d'une somnambule, que son bonnet et sa collerette furent brûlés, et qu'il lui entra dans le cou un grand nombre de grains de poudre. Au milieu du cri d'effroi des spectateurs, elle continua paisiblement une phrase qu'elle adressait à M. Dupotet, sans se soucier de rien. » Un bocal d'ammoniaque a été placé successivement sous le nez de sept somnambules qui étaient réunies à une séance, et on a pu l'y laisser impunément douze ou quinze minutes (5). Le docteur Elliotson, président de la Société phrénologique de Londres, a démontré aussi l'existence de ce phénomène dans une expérience faite sur les demoiselles O'Key.

Un chirurgien célèbre (M. J. Cloquet), professeur à l'École de médecine de Paris, a rendu compte à l'Académie royale de médecine, dans sa séance du 31 janvier 1837, d'une opération sanglante qu'il venait de pratiquer sur madame Plantin, pendant le sommeil magnétique. Il

(1) Voy. *l'Hermès, journal du magnétisme animal*, 1^{er} vol., 1826, p. 144 et suiv.

(2) Voy. *Expériences publiques sur le magnétisme animal*, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. Dupotet; 3^e édit., p. 99.

(3) *Physiologie du système nerveux*, p. 278.

(4) Ouvrage déjà cité, p. 86.

(5) Voy. le même ouvrage, p. 100.

s'agissait de l'amputation d'un sein cancéreux, avec extirpation de quelques ganglions de l'aisselle déjà envahis par la maladie. Quoique l'opération fût délicate et longue, la malade ne donna pas le plus léger signe de sensibilité. — Un fait analogue est consigné dans la thèse de M. Fillassier (1). C'était une tumeur placée sur le cou, et que M. Chapelain enleva, en présence de M. Fillassier et d'autres personnes. L'opération fut faite exprès avec lenteur; et l'impassibilité de la malade est d'autant plus remarquable dans ce cas, qu'il s'agissait d'une femme qui avait tellement peur du bistouri, qu'elle n'avait jamais pu se résoudre à se faire enlever cette tumeur, qui, d'après M. Fillassier, *était loin d'être un bel ornement pour une petite maîtresse*. M. Kühnholtz, agrégé et bibliothécaire de la Faculté de médecine de Montpellier, a publié, dans une lettre insérée dans *le Révélateur* (2): « Qu'il avait à sa disposition six somnambules qui pourraient, tous six, subir au besoin une amputation de bras ou de cuisse, *sans éprouver la plus légère sensation pendant leur sommeil, et sans en conserver le moindre souvenir, après leur retour à l'état normal de la veille.* » Du reste, il est impossible de lire le moindre écrit sur le magnétisme, sans rencontrer des faits plus ou moins curieux de ce genre: Deleuze, Bertrand, Georget, Fois-sac, en sont remplis; M. Simon, de Nantes, directeur du journal *le Breton* (3), M. Berna (4), M. Hamard (5), M. Lebrument (6), en rapportent des exemples qu'ils ont tous observés.

Enfin, Messieurs, la commission nommée par l'Académie royale de

(1) Voyez cette thèse, p. 69.

(2) *Journal du magnétisme animal*, publié à Bordeaux, Voy. n° 11, p. 340.

(3) Voyez son *Mémoire sur le magnétisme animal, et sur son application au traitement des maladies mentales*, lu au congrès scientifique de Poitiers, le 11 septembre 1834, p. 8.

(4) Voy. page 12 de sa thèse, présentée à la Faculté de Médecine de Paris en 1838.

(5) Voy. sa thèse, p. 5.

(6) Voy. sa thèse, présentée à la Faculté de Médecine de Paris en 1835.

médecine, dans sa séance du 28 février 1826 (1), après avoir recueilli des observations analogues, consigne dans les conclusions du rapport lu dans la séance des 21 et 28 juin 1831, par M. Husson, rapporteur, que « quelquefois l'odorat est comme anéanti : on peut faire respirer aux somnambules l'acide muriatique, ou l'ammoniaque, sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas, et ils sont sensibles aux odeurs (2). La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les narines, et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, la piquer sous l'ongle avec des épingle^s enfoncées à l'improviste à une assez grande profondeur, sans qu'ils s'en soient aperçus. Enfin, on en a vu un qui a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie (3), et dont ni la figure, ni le pouls, ni la respiration, n'ont pas dénoté la plus légère émotion. »

En voilà assez, je crois, sur le phénomène de l'insensibilité; passons à quelque chose de plus merveilleux, de plus contesté.

Transposition des sens, ou, mieux encore, perceptions paraissant avoir lieu par des voies ou des moyens insolites. — On avait depuis

(1) Cette commission était composée de MM. Leroux, Bourdois de La Mothe, Double, Magendie, Guersent, Laennec, Thillaye, Marc, Itard, Fouquier et Guéneau de Mussy. Le 13 juin suivant, la section de Médecine nomma M. Husson en remplacement de M. Laennec, qui, pour cause de santé, fut obligé de donner sa démission et de quitter Paris.

(2) M. Thirial a publié, dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, une observation extrêmement curieuse de sensibilité exaltée chez un somnambule. Il s'agissait d'un ancien militaire, dont le toucher acquérait dans cet état une telle finesse, qu'il parvenait à lire assez couramment dans un livre de médecine, rien qu'en suivant les caractères avec le bout des doigts, la tête tournée du côté opposé.

(3) Madame Plantin, opérée par M. J. Cloquet.

longtemps remarqué que la plupart des somnambules étaient évidemment en rapport avec le monde extérieur, car ils entendaient leur magnétiseur; ils voyaient les objets qu'on leur présentait, et en indiquaient même la couleur, etc., etc., sans que pour cela les sens externes de ces individus parussent aucunement sensibles aux excitants ordinaires les plus puissants. On en conclut que la transmission des impressions devait, dans ces cas, s'effectuer par un moyen autre que ceux qui étaient connus. Cette conclusion était assez logique, mais on ne s'en tint pas là. Il fallut imaginer tout de suite un fluide pour expliquer le phénomène; et voici comme, d'un fait très-facile à bien constater, et sur lequel tout le monde serait aujourd'hui d'accord, si on ne se fût attaché qu'à le démontrer, on se laissa entraîner dans un immense champ d'hypothèses, où les meilleurs esprits ont beaucoup de peine à se reconnaître. C'est dans cette région ténébreuse que se livrent tous les combats, et qu'on épuise à pure perte toutes les forces, comme dans une guerre sur un sol escarpé et inconnu.

Quant au phénomène de la vision, on crut pouvoir l'expliquer d'une autre manière moins incompréhensible. On dit d'abord que les paupières des somnambules, quoique fermées en apparence, ne l'étaient pas de manière à empêcher tout à fait le passage de quelques rayons lumineux. Mais la complète occlusion des paupières ayant plus tard été constatée, on fut obligé d'expliquer autrement le phénomène. Comme il était impossible de s'assurer de l'insensibilité de la rétine, à moins de crever les yeux des malades, on dit : Les rayons de lumière arrivent à la rétine en passant à travers les paupières, c'est-à-dire, à travers des corps opaques. Mais on a été plus loin : on a observé que des objets placés sur le front, sur l'estomac, ou présentés à l'occiput, ont été vus, flairés, etc., par les somnambules. Dès lors on a admis la transposition des sens. L'existence de cette faculté, toute merveilleuse, tout incompréhensible qu'elle est, se trouve cependant appuyée sur de nombreuses observations, dont quelques-unes fort authentiques. D'abord tous les ouvrages des magnétiseurs en sont remplis. On

en trouve une foule d'exemples dans celui de l'honorable M. Deleuze. M. Bertrand en rapporte un fort remarquable dans son *Traité du somnambulisme*. Voici comment s'exprime l'honorable M. Rostan dans son article *Magnétisme animal* (1) : « Mais si la vue est abolie dans son sens naturel (chez les somnambules, bien entendu), il est tout à fait démontré pour moi qu'elle existe dans plusieurs parties du corps. Voici une expérience que j'ai fréquemment répétée, mais qu'enfin j'ai dû interrompre, parce qu'elle fatiguait prodigieusement ma somnambule, qui me dit que si je continuais elle deviendrait folle. Cette expérience a été faite en présence de mon collègue et ami M. Ferrus, que je crois devoir nommer ici, parce que son témoignage ne peut être que du plus grand poids. Je pris ma montre, que je plaçai à trois ou quatre pouces derrière l'occiput. Je demandai à la somnambule si elle voyait quelque chose. — *Certainement, je vois quelque chose qui brille; ça me fait mal*. Sa physionomie exprimait la douleur; la nôtre devait exprimer l'étonnement. Nous nous regardâmes, et M. Ferrus, rompant le silence, me dit que, puisqu'elle voyait quelque chose briller, elle dirait sans doute ce que c'était : *Qu'est-ce que vous voyez briller ? — Ah ! je ne sais pas; je ne puis vous le dire. — Regardez bien. — Attendez..... ça me fatigue..... attendez.....* (et après un moment de grande attention) : *C'est une montre*. Nouveau sujet de surprise. Mais, si elle voit que c'est une montre, me dit encore M. Ferrus, elle verra sans doute l'heure qu'il est : *Pourriez-vous me dire quelle heure il est ? — Oh ! non, c'est trop difficile. — Faites attention, cherchez bien. — Attendez..... je vais tâcher.....; je dirai peut-être bien l'heure, mais je ne pourrai jamais voir les minutes*; et après avoir cherché avec la plus grande attention : *Il est huit heures moins dix minutes*; ce qui était exact. M. Ferrus voulut répéter l'expérience lui-même, et la répéta avec le même succès. Il me fit tourner plusieurs fois l'aiguille de sa montre; nous la lui présentâmes sans l'avoir regardée, elle ne se trompa point. Une autre fois je

(1) *Dictionn. de méd.*, t. XIII, 1825, p. 433.

plaçai la montre sur le front : elle accusa bien l'heure, mais nous dit les minutes au rebours, en plus ce qui était en moins, et réciproquement, ce qu'on ne peut attribuer qu'à une moindre lucidité dans cette partie, ou à l'habitude où nous étions de placer le cadran derrière l'occiput. » Je pourrais encore citer le témoignage de M. Georget. Voici comment il s'exprime en parlant d'une somnambule : « Cette personne m'a offert des phénomènes fort étonnants de *prévision* et de *clairvoyance*, tellement que, dans aucun ouvrage de magnétisme, pas même dans celui de Petetin, je n'ai rencontré rien de plus extraordinaire, ni même tous les phénomènes que j'ai eu occasion d'observer (1). » Il est fâcheux qu'un auteur aussi recommandable se soit contenté de nous donner le résultat de ses observations ; car, il faut bien l'avouer, son témoignage, quelque imposant qu'il soit d'ailleurs, acquerrait une valeur immense par tous les détails qui ont accompagné les expériences. Quand il s'agit d'un phénomène aussi incompréhensible, les faits les plus minutieux en apparence sont indispensables ; mais il paraît que l'estimable auteur dont nous parlons a eu d'excellentes raisons pour ne pas les donner.

On lit, dans une observation de M. le docteur Fillassier (2) : « Je fis enlever exprès toutes les lumières de la pièce où nous nous tenions ; nous nous trouvâmes alors dans l'obscurité. Je pris ma montre avec toutes les précautions nécessaires pour qu'elle ne put être même aperçue par la somnambule, et la plaçai sur son front : le cadran était dirigé vers la peau, et le reste de la montre étant soutenu, et entièrement caché par la paume de ma main droite, j'appuyai les doigts de l'autre main sur les paupières, pour augmenter et maintenir leur occlusion, déjà complète par elle-même. *Qu'avez-vous sur le front ?* demandai-je à la somnambule. — *Une montre*, me répondit-elle après un peu de réflexion. *Voyez-y l'heure.* — *Je ne puis.* — *Voyez-la, je le veux.* — *La*

(1) Voy. *Physiologie du système nerveux*, t. II, p. 404.

(2) Voy. sa thèse, déjà citée, p. 25 et suiv.

grande aiguille est sur le 6, la petite est après le 7, me répondit-elle après une forte concentration. Nous passâmes dans l'appartement à côté, qui était éclairé, et nous pûmes constater qu'il était sept heures et demie à la montre. » Il fit encore la même expérience après avoir tourné les aiguilles plusieurs fois. Des amis qui étaient présents la répétèrent de même, et toujours avec succès. M. Foissac cite encore un fait du même genre, qu'il a observé sur le nommé Paul en présence de plusieurs médecins, au nombre desquels était le célèbre Broussais (1). On en trouve encore des exemples dans la thèse déjà citée de M. Hamard (2). Voici comment il s'exprime à la page 6, en parlant d'une expérience faite sur une somnambule nommée Juliette : « *Je tins à la dérobée ma montre près de son occiput, et lui dis : Quel est l'objet que je vous présente ? — C'est quelque chose de rond et de plat, blanc d'un côté. — Qu'est-ce donc ? — C'est une montre. — Quelle heure marque-t-elle ? — (Sans hésiter) huit heures sept minutes.* Nous regardâmes tous avec empressement : la montre indiquait, en effet, huit heures sept minutes. Cette expérience eut lieu en présence de MM. Julien, avocat, Biard, Delcroix, Jouaïne, et Berna, médecins. » Ce dernier [non-seulement atteste le fait, mais il nous dit encore l'avoir constaté à plusieurs reprises sur la même somnambule, qui devint plus tard le sujet de ses observations (3).

Enfin, Messieurs, voici comment s'exprime la commission de l'Académie de médecine, dans le vingt-quatrième paragraphe du rapport dont j'ai déjà parlé : « *Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux ; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes ; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Le phénomène a eu lieu alors même qu'avec les doigts on fermait l'ouverture des paupières.* »

(1) Voy. l'ouvrage déjà cité de M. Foissac, p. 416 et suiv.

(2) Voy. p. 9 et 12.

(3) Voy. thèse déjà citée, p. 7 et suiv. Voy. encore, p. 20 et 32.

Je vais terminer l'histoire de ce phénomène en rapportant un fait, le seul de ce genre dont j'aie été témoin, et qu'un grand nombre de médecins célèbres, de philosophes et de savants de toute espèce, ont été à même de constater. Je ne dirai que ce que j'ai vu, et ce que je pense de la valeur des expériences qui ont été faites en ma présence. Tout le monde connaît aujourd'hui l'histoire magnétique de mademoiselle Pigeaire. On se rappelle que M. Pigeaire, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, après avoir soumis à l'observation de plusieurs savants de la capitale le phénomène magnétique qu'il avait observé chez sa fille, engagea l'Académie royale de médecine à constater la réalité de ce phénomène, qui n'était autre que celui de la vision sans le secours des yeux, ou à travers les corps opaques. On se rappelle encore qu'un prix de 3,000 fr. avait été proposé par M. Burdin pour celui qui parviendrait à démontrer l'existence de ce phénomène; qu'une commission fut, en conséquence, nommée par l'Académie royale de médecine pour constater s'il y avait lieu à décerner le prix; et qu'enfin un rapport fut présenté à ce corps savant par messieurs les commissaires chargés de vérifier le fait. Je suis obligé de m'arrêter un moment sur ce rapport, ne fût-ce que pour bien établir le peu d'influence qu'il peut avoir dans la question qui nous occupe; deux mots vont me suffire. *Aucune expérience n'a été tentée par messieurs les commissaires; pas un d'entre eux n'a été chez M. Pigeaire, pas un d'entre eux n'a vu la somnambule!* Leur rapport, par conséquent, ne peut rien prouver, soit en faveur, soit contre le fait annoncé par M. Pigeaire, ce dont, au reste, messieurs les commissaires eux-mêmes n'auront pas de peine à convenir. Un phénomène extraordinaire, capital, a cependant été annoncé: une commission a été nommée par l'Académie de médecine pour le constater: dès lors, il est bien à regretter que messieurs les commissaires aient cru avoir des motifs assez puissants pour s'abstenir de toute espèce d'investigation. M. Pigeaire, nous ont-ils dit, n'a pas voulu se soumettre aux conditions que nous avons imposées; il ne nous a pas permis de prendre les précautions que nous aurions désirées. Ceci me paraît fort simple et fort naturel de sa part. Ne connaissant pas la

nature du phénomène qu'il vous invitait à constater, il ne pouvait pas savoir si les conditions que vous imposiez ne s'opposeraient pas à sa production. Que fallait-il donc faire ? Devait-on s'en rapporter tout simplement à la loyauté de M. Pigeaire ? Non, sans doute. Quelque honorable que je croie son caractère, on verra bientôt que moi-même je n'ai pas voulu m'en rapporter à lui. Mais on pouvait commencer par constater le fait tel qu'il se présentait, on en aurait ensuite apprécié la valeur ; et ce n'est qu'après avoir reconnu qu'il n'était pas concluant qu'on aurait proposé, et peut-être obtenu, de légères précautions, qui, à mon avis, suffiraient pour le rendre tel.

Plus curieux que messieurs les commissaires, je sollicitai et obtins de madame Pigeaire la permission d'assister à une des séances. Sur l'obligeante invitation de cette dame, je me rendis chez elle le 3 novembre 1838, à trois heures de l'après-midi. A trois heures et demie, toute la société se trouvait réunie ; elle était peu nombreuse, et composée de gens du monde et de littérateurs. On introduisit la somnambule, charmante petite fille de dix à onze ans, d'une constitution en apparence nerveuse : elle prit part à la conversation, et charma toute la société par l'innocence et la gaieté de ses propos. Je lui adressai quelques questions, tout en examinant attentivement la conformation de ses grands yeux, qui ne me parurent offrir rien d'extraordinaire. Quelques passes exécutées par madame Pigeaire au-devant de la figure, et sur le trajet des nerfs des bras, suffirent pour endormir, *magnétiquement parlant*, cette enfant. Je dis que le mot endormir ne peut pas être appliqué dans son acception ordinaire ; car rien n'annonçait à l'extérieur un état de repos : elle n'en continua pas moins à causer et même à rire de temps en temps avec sa maman. Il n'est cependant pas vrai de dire, comme on l'a fait, que rien n'annoncé dans la physionomie un état extraordinaire : elle offre, au contraire, un changement remarquable, plus facile, il est vrai, à apprécier qu'à décrire. Les paupières supérieures sont abaissées ; les yeux affaissés, ternes, ont l'aspect plus ou moins cadavérique ; les traits du visage, sans être changés, ont quelque chose de particulier qui les rapproche de ceux

d'un individu qui dort : ils expriment bien, par la contraction des muscles, les affections passagères de joie, d'ennui, de tristesse, que la somnambule éprouve tour à tour; mais ils semblent recouverts par un voile transparent; on dirait *un violon qui continue à jouer les mêmes airs, après avoir mis une sourdine*. Dans cet état, je lui adressai encore quelques questions insignifiantes, auxquelles elle ne répondit que quand sa maman les lui eut répétées. Un quart d'heure après, on procéda à l'application du bandeau. Cet appareil était composé de plusieurs pièces : une petite bande de batiste, large d'environ deux pouces, et arrivant jusqu'aux tempes, fut d'abord appliquée sur les yeux, un tampon de coton cardé sur chaque œil; un bandeau de velours noir composé de trois doubles, et offrant, ainsi plié, une largeur de près de quatre pouces, échancré sur son bord inférieur pour s'adapter à l'éminence nasale, fut posé sur les tampons, et fixé autour de la tête au moyen d'un ruban. Un morceau de taffetas d'Angleterre dépassait le bord inférieur du bandeau, de trois centimètres environ, tant en dessous qu'en dessus, et le maintenait collé sur les téguments. Une petite bandelette de taffetas fut enfin collée sur le point le plus difficile à obturer, c'est-à-dire, sur la rainure facio-nasale. Le passage du moindre rayon lumineux à travers cet appareil semble tout à fait impossible. On attend, on cause; moi, je ne quitte pas un seul instant la somnambule, et ne manque pas de constater à tout moment, autant qu'il est possible de le faire, que le bandeau est parfaitement collé. A quatre heures, environ, la somnambule nomme une carte qu'on avait tournée sur la table sans l'en prévenir; elle nous propose ensuite une partie d'écarté. Je priai une dame de la société de vouloir bien faire la partie avec elle, pendant que moi, une bougie à la main, je suivrais tout ce qui pourrait être aperçu du côté du bandeau. Tout paraissait en place, et cependant la somnambule fit deux parties d'écarté en nommant constamment, et sans se tromper jamais, ses cartes, et celles que jouait son adversaire. On lui présenta ensuite des livres, des mots, des phrases : elle les lut avec plus ou moins de facilité, mais sans se tromper jamais. Qu'on juge de mon étonnement!... Je demeure

anéanti..... je regarde autour de moi, je questionne mes voisins, comme pour m'assurer que ce qui se passait n'était point un songe.... Tout à coup, cependant, je me rappelai que je n'étais pas allé chez M. Pigeaire pour m'extasier, mais bien pour observer un fait, pour m'instruire, et, si cela était possible, pour y puiser une conviction. J'avais, dans ce but, préparé ma petite expérience, que je proposai en faisant semblant de ne pas y attacher d'importance. Voici en quoi elle consistait, et quel était mon but : d'après tout ce qui avait été dit par les plus incrédules, soit dans les journaux, soit à l'Académie, il était évident qu'on ne pouvait se refuser à admettre la réalité du phénomène, qu'en supposant que d'imperceptibles ouvertures, accidentellement ou artificiellement pratiquées au bandeau, donnaient passage à quelques rayons lumineux : c'était là, en effet, le seul doute qu'on pouvait élever dans cette circonstance. Je fis quelques essais, et ne tardai pas à constater la possibilité de lire à travers de petits trous d'épingle pratiqués sur une feuille de papier. Alors une idée fort simple se présenta naturellement à mon esprit. Au lieu de demander à la somnambule de me déchiffrer de l'écriture très-petite, il faut, au contraire, me dis-je, lui donner un seul mot d'environ deux pieds, et dont les lettres auraient cinq pouces de haut en bas. Cette expérience, toute simple qu'elle était, me parut devoir être concluante, dans le cas où la somnambule parviendrait à lire mon nom *sans tourner la tête, et ayant le papier à sept ou huit pouces seulement de la figure*; car, comment concevoir que, par une ouverture si petite, qu'elle aurait échappé à mes sens, on pût embrasser à cette distance un angle visuel aussi étendu ? Cela était évidemment impossible, et je devais plutôt m'attendre à lui voir tourner la tête, non-seulement de gauche à droite, mais encore de haut en bas, en suivant le contour des lettres, d'autant plus que l'ouverture qui pourrait exister sur l'appareil, n'étant pas aussi rapprochée de la cornée que l'était la feuille de papier sur laquelle je faisais mes essais (1). L'angle visuel se trouverait encore par là considérable-

(1) Je prouverai ceci en parlant du bandeau.

ment rétréci. J'écrivis donc sur un morceau de papier un mot ayant les dimensions indiquées ; et afin de mettre la somnambule dans l'impossibilité de le deviner rien que par les deux ou trois premières lettres, je choisis un nom propre, celui de *Proust*. J'ignore ce que les autres penseront de cette expérience ; quant à moi, j'avoue franchement que je me crus parfaitement en garde, et n'attendais qu'un résultat favorable pour être *convaincu*. Il ne fut malheureusement pas aussi décisif que je le souhaitais.

La somnambule lut bien le mot *Proust*, *le papier étant à sept ou huit pouces de la figure, mais non pas sans tourner la tête de gauche à droite*, condition sans laquelle mon expérience ne prouvait rien. Elle ne suivit pas cependant de haut en bas le contour des lettres, et je dois même avouer que la légère inclinaison de tête qu'elle exécuta de gauche à droite ne me parut pas suffisante pour embrasser toute la longueur du papier. Cependant, je le répète, je regarde mon expérience comme *nulle*, car elle n'est pas tout à fait concluante. Quant à vous, messieurs les esprits forts, vous ne manqueriez pas de conclure qu'il est clair comme le jour que la somnambule voyait par un trou ; mais moi, qui n'ai pas besoin de paraître aussi savant, moi, à qui, par conséquent, le doute est permis, je rejette votre conclusion, non pas comme inexacte (je n'en sais rien), mais comme ne pouvant être rigoureusement établie ; et voici mes raisons : d'abord il est tout naturel qu'une personne à qui on présente un mot d'environ deux pieds de longueur, à une distance de sept à huit pouces de la figure, quoique pouvant le lire à la rigueur sans tourner la tête, la tourne machinalement (1) ; je crois que vous en feriez autant. Voilà pour le cas où la

(1) Il est même fort probable que les somnambules, chez lesquels la puissance contractile des muscles se trouve considérablement diminuée, et même partiellement abolie, soient obligés de suppléer, par une inclinaison totale de la tête, à cette puissante contraction des muscles de l'œil, qui, dans l'état ordinaire, nous permet de tourner et de maintenir fixé cet organe dans les directions les plus forcées.

vision s'effectuerait par les voies ordinaires, mais à travers les corps opaques, et, pour ma part, j'avoue que cette opinion me paraît la plus probable chez mademoiselle Pigeaire; je dis plus, l'expérience n'est pas concluante, même contre ceux qui croient, dans ce cas, à une transposition de sens, car il resterait encore à prouver que la vision n'a pas lieu par les fosses nasales, ce qui expliquerait très-bien le besoin de tourner la tête. Je recommande, d'une manière toute particulière, cette explication à ceux qui voudront faire de l'esprit aux dépens de la raison; quant à moi, n'ayant rien observé qui l'infirmé, je reste dans le doute à son égard, et m'en tiens à ma première explication, qui me paraît fort raisonnable.

Mais, enfin, allez-vous me demander, quel est le jugement que vous avez porté sur tout ce que vous avez vu chez M. Pigeaire? Mademoiselle sa fille voit elle par le nez ou par les yeux? croyez-vous que des rayons lumineux traversent le bandeau? Eh bien! Messieurs, je n'en sais rien: tout ce que je crois pouvoir affirmer, c'est qu'il ne serait pas difficile de s'en assurer; il ne faudrait pour cela que de la patience, un peu d'adresse, et un caractère officiel qui permettrait à celui qui en serait investi de varier les expériences, en proposant de légères modifications qui, comme je l'ai dit, les rendraient, à mon avis, concluantes. Voici, pour mon compte, celle que je proposerais, et après laquelle je me déclarerais aussi convaincu qu'un homme peut l'être de l'existence d'un phénomène qu'il observe sans pouvoir le comprendre. Cette légère modification porterait sur le bord inférieur du bandeau; car, pour ce qui concerne le bandeau lui-même, je le déclare pour mon compte aussi imperméable à la lumière que s'il était en fer et d'un pouce d'épaisseur. Je l'ai essayé avec la plus grande attention, et à plusieurs reprises; je l'ai tirillé en tous sens, je l'ai dé cousu: je l'ai trouvé parfaitement opaque. Quant au bord inférieur, c'est autre chose: le taffetas gommé qui sert à le coller sur les téguments ne me paraît pas offrir toutes les garanties désirables. La difficulté d'obturer hermétiquement l'extrémité inférieure de la gouttière naso-faciale, au

moyen du taffetas gommé seul, rapprochée de la position qu'affecte la somnambule au moment de la lecture, laisse toujours un doute dans l'esprit de ceux qui n'admettent des faits aussi extraordinaires qu'après un examen rigoureux. Que faudrait-il donc pour satisfaire aux exigences des hommes raisonnables ? Plusieurs moyens se présentent ; voici celui qui me paraît le plus simple : Je remplirais la gouttière nasofaciale avec du coton cardé ; j'en bourrerais également tout le bord inférieur du bandeau, et je soutiens que si l'expérience réussissait dans cette disposition, il n'y aurait pas un homme raisonnable qui pût se refuser à admettre, soit la vision par les yeux, soit une transposition des sens. D'autres expériences fort simples éclairciraient ce dernier point.

Exaltation prodigieuse de la mémoire et de l'intelligence ; prévision, faculté de voir à de très-grandes distances.

On cite des faits très-extraordinaires à l'appui de tous ces phénomènes. Sans m'inquiéter beaucoup s'il conviendrait ou non aux somnambules d'étudier l'anatomie et le latin pour le savoir, pas plus que d'apprécier toute la portée de l'ingénieuse idée de M. le professeur Bouillaud, qui propose de remplacer les télégraphes par des somnambules, je ferai seulement remarquer que la plupart des phénomènes dont il est ici question, ayant été également observés dans le *somnambulisme naturel*, dont je dirai quelques mots dans le chapitre suivant, j'aurai occasion de revenir sur quelques-unes de ces prodigieuses facultés, dont la réalité ne peut être révoquée en doute, et qui, d'ailleurs, n'ont rien de difficile à concevoir.

Que faut-il penser du magnétisme animal et des phénomènes qu'il provoque ? Est-ce du sortilège ? Sont-ce des miracles ?

Quelque douloureux que soit le sentiment de honte qu'on éprouve à poser une pareille question, il faut bien cependant se résigner à la traiter, car elle a été constamment soulevée par presque tous ceux qui

ont écrit sur ce sujet. Du sortilège, des miracles (1), au XIX^e siècle ! C'est incroyable, mais c'est constant. Lisez plutôt les auteurs qui ont écrit ou cru écrire (2) contre le magnétisme. Vous les verrez se mettre en grands frais d'esprit et de logique pour prouver l'impossibilité physique d'un miracle, et de là conclure tout naturellement que le magnétisme animal est une chimère. Or, ces auteurs n'étant pas des niais, il me paraît évident qu'en soulevant cette question, ils n'ont d'autre but que celui de tourner en ridicule un sujet qu'il serait plus utile et plus honorable d'éclaircir. « *Nous permettra-t-on*, demande M. Virey (3), *d'examiner si un miracle est possible dans ce monde ? Nous appelons miracle une dérogation aux lois de la nature physique et à la constitution de l'univers... D'abord, pour décider qu'un événement est miraculeux, il faudrait approfondir les lois de la nature et celles du moral de l'homme, il faudrait être parfaitement instruit de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, de la médecine ou de la physiologie et de la pathologie* (4), *pour soutenir avec quelque apparence de vérité que cela surpasse les lois ordinaires de la nature.* » Il ajoute plus loin : « *Qu'il y ait dans la nature beaucoup d'effets inexplicables dans leurs principes, ou une infinité de causes occultes, personne n'en doute ; mais y supposer du sortilège, du magnétisme animal, serait une imbécillité pareille à celle, etc.* »...

(1) Ces mots devraient désormais être proscrits, du moins parmi les hommes éclairés ; et si l'on tient absolument à les conserver, que ce soit seulement dans les Dictionnaires des enfants, mais non pas dans celui de l'Académie.

(2) Car la plupart d'entre eux ont écrit, sans s'en douter (témoin le savant médecin M. Virey), en faveur du magnétisme, tout en attaquant, il est vrai, le nom, la définition, la nature de l'agent, etc., tout en livrant, en un mot, l'inévitable combat qu'on voit s'engager lors d'une découverte quelconque.

(3) Voy. son article MAGNÉTISME ANIMAL, *Dictionnaire des sciences médicales*, t. XXIX, p. 550.

(4) Il faudrait encore que toutes ces sciences fussent écrites par la nature, et non pas par des hommes ; car celui qui ne connaîtrait que celles-ci ne serait guère plus avancé.

pareille à celle de confondre sortilège avec magnétisme animal... Vous voilà donc dans les miracles, M. Virey. Désolé de ne pouvoir vous suivre dans des régions aussi éthérées, je me contenterai de vous adresser une petite question : *Avez-vous approfondi toutes les lois de la nature et celles du moral de l'homme ?* possédez-vous, en un mot, toutes les qualités que naguère vous exigiez avec raison pour décider si un événement est ou n'est pas miraculeux ? Eh, mon Dieu ! laissez là vos miracles ; nous en avons bien assez avec les phénomènes naturels. On a dit qu'il n'y avait de miracles que pour les sots, et cela doit être ; car, moins on connaît les lois immuables de la nature, moins on est à même d'apprécier sa constante régularité, et, par conséquent, moins on a de peine à croire qu'elles ont été violées. J'ajouterai seulement que les sots mêmes commencent à ne plus y croire. Que si vous entendez par *miraculeux*, quelque chose d'inexplicable, de difficile à concevoir... oh ! alors je suis bien de votre avis. Les phénomènes déterminés par le magnétisme animal sont extrêmement miraculeux, et je n'ai rien plus à dire, si ce n'est que nous n'aurons pas de peine à les classer ; car ils se rattachent, sous ce point de vue, à une série innombrable de phénomènes dont je vous prie de me dispenser l'interminable énumération. Des mystères impénétrables nous environnent de toutes parts. Voyez seulement ce qui se passe dans le système nerveux ! Tout y est inconnu, incompréhensible, merveilleux, et il n'y a que l'habitude de le voir, de le sentir à tous moments, qui puisse, en nous y rendant indifférents, en atténuer l'impression. Qu'est-ce, en effet, que la sensibilité, la volonté ? Comment, mon œil voit, mon oreille entend, mes muscles se contractent ? Ce qui se passe chez les somnambules, les cataleptiques, les maniaques, est plus rare, sans doute ; mais est-il plus inexplicable que tous ces phénomènes qu'on appelle *physiologiques* ? et ne suis-je pas tout aussi embarrassé pour comprendre la vision par les yeux que par l'oreille ? Mais il n'y a de merveilleux que ce qui est inouï, ni de surprenant que ce qui est rare, et toute la distinction des phénomènes en naturels et surnaturels repose uniquement sur ce principe. Il n'y a donc pas plus de sortilège dans le magnétisme que dans

tout le reste : les phénomènes qu'il détermine sont inexplicables pour le moment, et voilà tout. Il y a plus : ces phénomènes n'appartiennent pas exclusivement au magnétisme ; car on les voit naître spontanément dans quelques circonstances : le magnétisme n'est qu'un moyen de provoquer l'état nerveux particulier sous l'influence duquel on les voit se manifester. Cette considération mérite que nous nous y arrêtions un moment.

Tous les phénomènes curieux qu'on observe dans le magnétisme, la nature, ai-je dit, nous les montre dans certains états spontanés du système nerveux. Je n'en connais guère qu'un seul, dont je n'ai pas encore parlé, qui paraisse faire exception (1) : c'est le rapport qui semble s'établir entre la volonté du magnétiseur et celle du magnétisé. Mais laissons pour un moment ce prodigieux phénomène, sur lequel je compte revenir en peu de mots, pour ne nous occuper que de ceux dont il a déjà été question.

1° *Insensibilité externe plus ou moins complète.* — Il n'y a certes pas de médecin qui n'ait été à même de l'observer dans les différents cas d'hystérie, d'épilepsie, d'extase, de catalepsie, de paralysie, etc. Elle se manifeste encore sous l'influence de causes morales très-vives ; telles que la contemplation, l'enthousiasme de la religion ou de la patrie, et toute l'histoire des différents martyrs repose là-dessus. Croyez-vous que saint Laurent et Mutius Scœvola sentissent leurs chairs se calciner vivantes ? Je ne m'appesantirai pas davantage sur un point qui n'est contestable ni contesté par personne.

2° *Vision, soit à travers les corps opaques, soit sans le secours des yeux.* — C'est encore un phénomène qu'on observe dans quelques états spontanés du système nerveux. Le mémoire sur les cataleptiques, de M. le docteur Petetin, qui a tant fait rire les fous, et qui mériterait bien ce-

(1) Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette exception, qui est peut-être plus apparente que réelle.

pendant d'être l'objet de recherches philosophiques, offre, comme on sait, de nombreux et intéressants exemples de transposition des sens. Des expériences réitérées prouvèrent à ce médecin que la région épigastrique devenait, chez quelques malades, le seul point sensible aux excitants externes. Le goût, l'odorat, l'audition, ne s'effectuaient que dans cette région. Il en était de même pour la vision. Les formes, et même les couleurs, étaient perçues par ces malades, car ils nommaient, sans se tromper, toutes les cartes que cet observateur appliquait sur leur épigastre. Voulez-vous quelque chose de plus commun? Tout le monde connaît des histoires plus ou moins extraordinaires de somnambules; il est même peu de personnes qui n'aient été témoins de quelque fait de ce genre. On sait que leurs actions les plus ordinaires sont de marcher, de courir dans l'obscurité, en évitant avec la plus grande adresse tous les nombreux obstacles dont leur route se trouve accidentellement parsemée, de se promener sur les toits et sur les bords des précipices en mesurant avec la plus étonnante précision les distances et les inégalités du sol. On les voit encore lire très-couramment, écrire même, se livrer à une foule de travaux ou de jeux avec une adresse inconcevable, et tout cela dans l'obscurité la plus profonde, et ayant d'ailleurs les yeux parfaitement fermés! L'insensibilité externe est encore chez eux un phénomène fort ordinaire, et poussé tellement loin dans quelques cas, que des luxations, des fractures des membres n'ont pas interrompu leur sommeil. S'il fallait citer des faits, vous concevez bien que je n'aurais que l'embarras du choix. D'innombrables observations, fort connues de tout le monde, ont été, en effet, rapportées par les auteurs les plus recommandables. Celle du somnambule Negretti, recueillie par *Pigatti et Reghellini* (médecins); celle rapportée par Sauvages, d'une cataleptique devenue somnambule, et surtout celle de *Gaetano Castelli*, recueillie par MM. *Franco Soave et Ant. Porati* (1), sont assurément des plus remarquables. Ce

(1) Cette histoire a été traduite de l'italien par M. Hipp. Cloquet, D. M., et consignée dans les *Éphémérides des sciences naturelles et médicales*, t. 1, p. 29.

jeune séminariste ; dont l'histoire a été consignée dans l'Encyclopédie , se levait la nuit , écrivait ses sermons , faisait des corrections minutieuses , écrivait de la musique , traçait son papier avec une canne , distinguait bien toutes les notes , et lorsque les paroles ne correspondaient pas aux notes , les copiait avec un autre caractère ; il relisait ensuite ce qu'il venait d'écrire , même quand on interposait une feuille de carton entre ses yeux , d'ailleurs bien fermés , et ce qu'il venait de tracer .

Nous avons eu à Minorque (îles Baléares) , en 1826 , un frère lai , dont l'histoire somnambulique est au moins aussi curieuse que celle que je viens de citer . Je regrette beaucoup que le défaut d'espace m'empêche de la donner en entier , comme je me l'étais proposé . Je vais cependant en dire quelques mots . Ce moine , outre les phénomènes les plus ordinaires qu'on observe chez les somnambules , tels que marcher , courir , etc. , dans l'obscurité la plus profonde , sans se heurter jamais , allumer sa chandelle , sa pipe , fumer , etc. , en présentait d'autres fort évidents de clairvoyance . Les yeux constamment fermés , non-seulement il jouait aux cartes , mais encore *aux billes* , et il le faisait avec une telle adresse , qu'il ne manquait jamais de gagner ses adversaires , qui étaient le plus souvent des moines du même couvent . On remarquait encore chez lui une exaltation des facultés intellectuelles , d'autant plus étonnante qu'on l'observait chez un individu si pauvrement partagé sous ce rapport , qu'on n'avait jamais pu réussir à lui apprendre les pratiques religieuses les plus simples . Du reste , ces accès de somnambulisme se sont reproduits chez le frère Raphaël Portella (c'est le nom du lai) presque tous les soirs pendant deux ans , et on peut dire qu'ils dépendaient en quelque sorte du caprice des moines du couvent , qui , soit dans le but de s'amuser un instant , soit dans celui de satisfaire la curiosité des nombreux amateurs qui se présentaient tous les jours pour être témoins des phénomènes de somnambulisme , provoquaient *immédiatement* ces accès , rien qu'en lui chatouillant , pendant son sommeil , les lèvres avec les barbes d'une plume .

Je ne connais rien de plus curieux que l'histoire d'une épidémie somnambulique qui s'est manifestée en 1833, dans une pension à Clermont. C'est en quelque sorte la réunion de tous les phénomènes observés dans cet état particulier du système nerveux : insensibilité plus ou moins complète, exaltation prodigieuse de la mémoire et de l'intelligence, vision, non-seulement à travers les paupières, mais encore par l'*occiput*, etc., etc. Cette intéressante histoire, trop longue pour trouver place ici, est rapportée par M. Delapierre, maître d'études de la pension, où cette mystérieuse scène s'est passée en présence des maîtres, du médecin, et d'autres employés de la maison (1).

Je n'en finirais pas si je voulais citer tous les faits de ce genre rapportés par les auteurs. Je m'arrête donc là, et passe à une autre série de phénomènes, très-souvent observés dans le magnétisme animal, et qu'on retrouve encore très-communément dans le somnambulisme naturel : je veux parler de l'*exaltation prodigieuse de la mémoire et de l'intelligence, et enfin de la prévision.*

J'avoue que je ne comprends pas trop pourquoi tous ces phénomènes jouissent depuis si longtemps du privilège de faire rire les fous et d'extasier les niais, car ils me paraissent tout aussi *naturels* que ceux qu'on est convenu d'appeler physiologiques. Du reste, on ne les expliquerait pas, qu'il faudrait encore bien les admettre, car leur réalité n'est plus aujourd'hui en doute pour quiconque a de la bonne foi et quelques notions fort élémentaires d'histoire. S'il me fallait des faits, je pourrais citer l'histoire des prophètes de tous les temps, des inspirés, des sibylles, des pythonisses, des sorciers du moyen âge, ainsi qu'une foule d'observations authentiques recueillies par les auteurs les plus estimables. Nous verrions des somnambules réciter avec la plus étonnante exactitude des pièces de vers oubliées depuis longtemps, et dont ils pouvaient à peine en bégayer quelques uns à l'état de veille;

(1) Je renvoie le lecteur, pour les détails, au mémoire, déjà cité, de M. Simon (de Nantes), où cette lettre a été insérée.

d'autres raconteraient avec les plus minutieux détails des faits dont ils ne se rappellent plus même l'ensemble, une fois réveillés; il en est qui donneraient la solution de problèmes fort compliqués de mathématiques qu'ils avaient inutilement essayé de résoudre pendant la veille; nous en verrions même quelques-uns étonner ceux qui les entourent par des idées nettes, exactes, par des notions même plus ou moins surprenantes, qu'on ne leur supposait pas, et qu'ils n'avaient pas dans leur état ordinaire. Je m'arrête là, car me voilà déjà arrivé sur les limites du *contesté*; et de peur que le lecteur ne m'accuse de les avoir déjà franchies, je le prie de vouloir bien revenir avec moi sur nos pas, car je soutiens que l'exaltation seule de la mémoire une fois admise, le raisonnement rend compte du reste.

J'en suis fâché pour les impatients, mais me voilà entré dans la métaphysique. Prenez, messieurs, votre parti sur mes longueurs; car, pour moi, j'ai pris le mien sur vos plaintes.

Je disais donc que tous les phénomènes d'intelligence et de prévision s'expliquaient par l'exaltation de la mémoire, phénomène très-communément, je pourrais presque dire constamment observé dans le somnambulisme, et dont l'existence est tellement reconnue par les adversaires mêmes du magnétisme, qu'ils prétendent expliquer par elle seule presque tous les actes des somnambules, tels, par exemple, que l'adresse avec laquelle ils évitent dans l'obscurité la plus profonde les obstacles qui se trouvent sur leur passage, etc. Cette exaltation, du reste, quelque merveilleuse qu'elle paraisse d'abord, n'est pas difficile à concevoir, si on se rappelle surtout que la sensibilité externe est presque toujours, chez les somnambules, sinon abolie, du moins considérablement diminuée (1). « Toutes les sensations que nous avons

(1) Il existe, à la vérité, quelques exceptions à cet égard, et je crois même en avoir cité une; mais il n'est pas prouvé que, dans ces cas, où la sensibilité externe se trouvait, au contraire, considérablement augmentée, il y eût exaltation de la mémoire; en sorte que l'argument persiste dans toute sa force.

éprouvées dans le cours de notre vie, dit l'honorable M. Deleuze (1), ont laissé des traces dans notre cerveau. Ces traces sont légères, et nous ne les apercevons point, parce que des sensations présentes nous en empêchent; mais elles existent, et souvent les choses que nous avons oubliées se présentent à notre souvenir lorsqu'une circonstance imprévue échauffe notre imagination.» Voilà qui me paraît clair et difficile à nier.

Je demande maintenant si l'on ne trouve pas tout simple que, dans un état de repos plus ou moins complet des sens externes, c'est-à-dire, lorsque des sensations présentes n'effacent point les traces des impressions passées, celles-ci puissent être perçues avec bien plus de netteté, surtout dans un moment de concentration générale interne de la sensibilité? Mais, direz vous, nous n'avons jusque-là que de la mémoire, et il reste toujours à prouver comment tous ces individus ont pu paraître doués d'une intelligence et des connaissances dont on les croyait dépourvus.

Je commencerai par faire remarquer combien il est difficile, dans la plupart des cas, de savoir au juste si un individu a ou n'a pas eu pendant le cours de sa vie telle ou telle autre idée qu'il aura oubliée par la suite. Tout ce que nous pouvons affirmer sans craindre d'aller trop loin, c'est que quiconque aurait présent à l'esprit tout ce qu'il a *senti* pendant sa vie, n'aurait pas de peine à paraître savant. Il y a plus : on peut réellement acquérir pendant le sommeil une foule de connaissances qu'on n'avait jamais eues ; car, qu'est-ce qu'une connaissance ? C'est le produit d'un raisonnement. Raisonner n'est que rapprocher, comparer les impressions, d'où il suit qu'il n'est pas besoin d'avoir des impressions nouvelles pour avoir des connaissances nouvelles. Il suffit pour cela de comparer, de rapprocher autrement les mêmes impressions ; et cela est si vrai, que ce n'est pas au moment même où nous percevons des sensations nouvelles, mais bien en raisonnant dans le

(1) Voy. *Hist. crit.*, t. 1, p. 179 et 180.

recueillement et le silence sur celles qui nous ont affecté, que nous élargissons la sphère de nos connaissances. Cela étant, je ne vois pas ce qui empêcherait les somnambules d'arriver à des connaissances nouvelles, puisqu'ils n'ont besoin pour cela que de comparer, de combiner autrement les impressions qu'ils ont éprouvées, et qu'un souvenir distinct leur retrace. Ils n'ont pas, direz-vous, cette force d'attention, réflexion, méditation, comme vous voudrez, cette faculté, en un mot, de rapprocher, de comparer les idées, ou du moins elle n'est pas augmentée en proportion du nombre infini d'impressions que leur mémoire leur retrace. D'accord ; et c'est justement là ce qui explique la bizarrerie, le décousu ordinaire de leurs raisonnements ; car il est évident que plus nous avons d'impressions, c'est-à-dire, d'éléments, de points de comparaison présents à l'esprit, et plus la facilité, la force, et la justesse de nos raisonnements devraient augmenter, *si la faculté de les rapprocher augmentait en même temps et dans le même rapport*. Or, cela n'ayant pas lieu *ordinairement* chez les somnambules, force est de l'attribuer au manque absolu ou relatif de cette faculté ; et je dis *ordinairement*, car rien n'empêche que, dans un rapprochement simple, mais *heureux*, une idée lumineuse, sublime, ne se présente. Ce qui prouve que c'est ainsi que les choses se passent, c'est qu'il est très-rare de voir les somnambules se livrer à des raisonnements longs et suivis. Au milieu d'une foule de bizarreries, on dirait des compositions et des décompositions chimiques ; tout à coup, comme par hasard, un jugement, c'est-à-dire, un rapprochement, une combinaison, s'opère : c'est, pardonnez-moi la comparaison (elle est des plus triviales que je connaisse, mais elle rend ma pensée), c'est, dis-je, de l'acide sulfurique qui s'est trouvé en présence de la baryte. Or, vous concevez bien, messieurs, qu'avec un nombre si prodigieux d'éléments, je ne me charge pas de signaler ni le nombre ni la nature des composés qui peuvent en résulter. Berzelius avec tout son génie, et n'ayant cependant que cinquante-six éléments, ne se soucierait guère de résoudre un pareil problème pour les corps physiques.

Quant aux prévisions, on les a divisées en internes et en externes.

Les premières consistent dans la faculté d'annoncer soi-même d'avance certaines modifications qui doivent se manifester. Ainsi, par exemple, on a vu prédire à heure fixe l'apparition des règles, des paralysies partielles, d'accès d'épilepsie, le retour à la santé, etc. On cite à l'appui de cette faculté l'opinion d'Arétée, d'Aristote, de Platon, de Plutarque, de Porphyre, et de tous les philosophes de l'école d'Alexandrie; celle de M. le professeur Moreau (de la Sarthe), de Desèze, Petetin, Cabanis, etc., sans compter, bien entendu, le témoignage de tous les magnétiseurs. Cette faculté paraît aujourd'hui appuyée sur un si grand nombre d'observations récentes, qu'on ne discute plus, pour ainsi dire, sur sa réalité, mais bien sur la question de savoir si la prévision est tout simplement une *prédétermination* du phénomène annoncé, ou, en d'autres termes, si le phénomène annoncé n'est pas un simple effet de la prévision déterminé par l'imagination. Cette ingénieuse manière de voir, qui a été développée par M. Bertrand, dans son *Traité du magnétisme animal*, a contre elle le principal caractère du somnambulisme, savoir : l'oubli au réveil de tout ce qui s'est passé pendant l'accès. Et j'avoue, pour ma part, qu'il m'est bien plus difficile de concevoir comment, après un oubli complet de la prévision, l'imagination puisse encore exercer une influence capable de déterminer l'apparition d'un accès épileptique, par exemple, que de voir un individu dont le *tact* interne est exalté par la concentration de la sensibilité, pouvoir, non pas *sentir* ce qu'il éprouvera dans deux jours, mais apprécier assez ce qu'il éprouve, pour annoncer, avec plus ou moins de précision, des changements qui vont survenir.

A l'égard des prévisions externes, c'est-à-dire, des véritables prophéties, il me paraît évident que si l'on a tant discuté, tant plaisanté sur leur réalité, c'est uniquement faute d'avoir précisé le sens du mot; car, une fois compris, toute dispute devient impossible. Si vous entendez par prophétie quelque chose de surnaturel, de miraculeux.... oh! alors, disputez tant que vous voudrez, je ne me charge pas de vous mettre d'accord. Mais s'il est vrai que, en dernière analyse, une prophétie n'est que l'annonce d'un fait non encore accompli, je ne vois

pas la possibilité de les rejeter, d'autant plus que j'en fais à tout moment. C'est ainsi, par exemple, que j'ose prédire que, le premier janvier 1840, le soleil paraîtra sur notre horizon. Je suis obligé de m'en tenir là. Arago nous dirait s'il y aura ou s'il n'y aura pas d'éclipse, et quelque autre phénomène qui aura lieu *probablement*; car, messieurs, il faut encore remarquer que, de ce que l'on a quelquefois prophétisé juste, il ne s'ensuit pas, tant s'en faut, que les prophéties soient infaillibles. *Comment! s'est-on écrié, connaître ce qui n'existe pas encore, ce qui, par conséquent, n'est encore rien!!* Tout comme vous prévoyez, au moment où quelqu'un lance une pierre en l'air, que cette pierre va redescendre. Une prédiction n'est autre chose, aux yeux du philosophe, que la déduction, la conséquence rigoureuse d'une série de raisonnements que nous opérons sur des éléments connus. Dans ce monde, tous les événements s'enchaînent; il n'y en a pas un qui ne soit l'effet nécessaire, inévitable d'une cause, comme il est, à son tour, la cause indispensable d'une infinité d'autres, en sorte que celui qui connaîtrait les lois immuables de la nature, et j'entends par là toutes celles qui régissent les corps organisés et les corps inorganiques, pourrait prédire, non-seulement un événement qui devrait arriver dans mille ans, mais encore tous les détails qui l'accompagneraient, avec bien plus d'exactitude que ne peut le faire Arago, en nous annonçant une éclipse (1) Il ne s'agit donc que de connaître la suite de quelques-uns des chaînons de cette immense chaîne de causes et d'effets, pour être à même d'annoncer la prochaine apparition de tel ou tel autre des anneaux qui suivent de plus ou moins près celui que nous avons sous les yeux. Et vous voyez déjà ce qui doit arriver. Les prédictions de celui qui ne connaît que deux, trois, quatre de ces anneaux, devront nécessairement être à la portée de tout le monde, et, partant, peu ou point surprenantes. L'homme instruit pourra aller

(1) Je vous entends crier au fatalisme! Mais je n'ai pas le temps de vous répondre.

plus loin ; un génie puissant plus loin encore ; et je laisse à un Dieu , ou à un insensé , le soin d'en poser les limites.

Tous ceux qui ont tant étonné leurs admirateurs par la justesse de leurs prédictions étaient donc , direz-vous , des savants , dont le génie puissant planait fort au-dessus du vulgaire ? Non , sans doute ; car , si je ne me trompe , on peut encore être prophète à moins de frais. J'ai dit qu'un individu , pour prédire un événement , n'avait besoin que de connaître la chaîne de causes et d'effets qui lient les phénomènes entre eux. J'ajoute maintenant qu'il n'est pas besoin d'être aussi savant , et que celui qui se rappellerait distinctement la succession des phénomènes précurseurs d'un événement qu'il a déjà observé , ce qui n'est qu'une affaire de mémoire , pourrait en prédire un autre semblable. Il diffère du savant , en ce que celui-ci se rend plus ou moins exactement compte du rapport qui existe entre les causes et les effets , et n'arrive à la solution du problème que par une série de raisonnements ; tandis que l'autre ne fait que comparer en bloc ce qu'il a vu , à ce qu'il *sent* , et arrive au résultat , sans passer par cette série de raisonnements intermédiaires. Ceci une fois établi , la raison ne se refuse pas à admettre que pendant le sommeil , état dans lequel la mémoire semble si prodigieusement exaltée , des individus dénués de toute espèce d'instruction aient pu prédire un événement quelconque , qui aura pu faire croire en eux à des connaissances dont ils étaient réellement dépourvus , quand , au moyen de certaines connaissances , la même prédiction eût pu être faite par un savant ; ou bien à quelque chose d'inspiré , de miraculeux , quand le raisonnement ne pouvait pas en rendre compte. Permettez-moi , avant de passer à un autre objet , de rappeler l'opinion du plus éloquent des écrivains du dernier siècle : « Pour qu'une prophétie fût autorité pour moi , dit le célèbre J. J. Rousseau , il faudrait trois choses , dont le concours est impossible ; savoir : que j'eusse été témoin de la prophétie ; que je fusse témoin de l'événement ; et qu'il me fût démontré que cet événement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie : car , fût-elle plus précise , plus claire , plus lumineuse qu'un axiome de géométrie , puisque la clarté d'une

prédiction faite au hasard n'en rend pas l'accomplissement impossible, cet accomplissement, quand il a lieu, ne prouve rien, à la rigueur, pour celui qui l'a prédit. » Pour moi, je suis encore un peu plus difficile que ce grand philosophe, et j'ajoute une quatrième condition, savoir : qu'il me soit mathématiquement démontré qu'il est tout à fait impossible qu'un cerveau humain puisse, soit à l'aide du raisonnement, soit à l'aide de la mémoire, ou simple comparaison d'un autre fait analogue à celui qu'il prédit, en annoncer l'accomplissement. Ce n'est qu'alors que les prophéties auront quelque valeur comme phénomènes surnaturels. Pour le moment, il est impossible de voir en elles autre chose qu'une simple opération de l'esprit, entièrement dépendante des lois de la nature. Voilà comment je conçois la prévision, et tous ces phénomènes d'exaltation de la mémoire et de l'intelligence, sans aller chercher des explications mystérieuses, qui supposent des connaissances que nous n'avons pas (1).

Ici finit l'examen comparatif des phénomènes observés dans les différents états spontanés du système nerveux, et de ceux que provoque le magnétisme animal. Nous croyons avoir démontré qu'ils sont absolument identiques, du moins en ce qu'ils ont d'appréciable. Il nous reste maintenant à parler du seul phénomène *pathognomonique* du magnétisme animal, phénomène merveilleux, s'il en fût jamais, *qui n'est cependant pas isolé dans la nature*, et dont l'existence, quelque incompréhensible qu'elle soit, est établie sur de nombreuses observations, sur des autorités graves et imposantes. Nous voulons parler de l'influence, nous pourrions dire de l'*empire* qu'exerce la volonté du magnétiseur sur celle du magnétisé.

(1) Il est bien entendu qu'il n'est, dans tout ceci, question que des prophètes ordinaires. A l'égard de ceux que l'*esprit divin animait*, je n'ai qu'un seul mot à dire, c'est que dès qu'il est *rigoureusement démontré que l'esprit divin les animait*, il est évident que leurs prophéties se faisaient par un moyen autre que ceux que je viens de signaler. Celles-ci ne sont plus, par conséquent, sous ma juridiction, et j'en dis autant de leurs miracles.

Réduit encore sur ce point au triste rôle de citeur, il serait peut-être à propos de rappeler tous les faits rapportés par les auteurs à l'appui de ce phénomène, qui est sans contredit un des plus curieux et des plus extraordinaires dont on ait jamais parlé. Mais comme le but que je me suis proposé n'est pas de prouver son existence, et que, d'ailleurs, mon rôle commence à me fatiguer, je me contenterai de renvoyer le curieux lecteur à presque tous les ouvrages sur le magnétisme qui ont été cités dans le courant de cet écrit. Là, il est sûr d'y trouver de nouveaux témoignages en faveur de la réalité du phénomène qui nous occupe. Pour ma part, je rappellerai seulement celui qui me paraît le plus irrécusable, et je transcrirai ensuite deux observations récentes et fort remarquables de M. le docteur Clausade.

C'est M. le professeur Rostan qui parle (1) : « De tous les phénomènes magnétiques, c'est celui qu'on produit le plus souvent, le plus facilement, et de la manière la plus immanquable. Vous n'avez qu'à vouloir interdire le mouvement à un membre, deux ou trois gestes le jettent dans l'immobilité la plus parfaite; il est tout à fait impossible à la personne magnétisée de le remuer le moins du monde. Vous avez beau l'exciter à le mouvoir, impossible; il faut le *déparalyser* pour qu'elle puisse s'en servir; pour cela il faut faire d'autres gestes. Ne croyez pas cependant que cette immobilité ne soit que le résultat des gestes magnétiques, et que le somnambule, en voyant ces gestes, ne comprenne ce que vous voulez, et ne fasse semblant d'être paralysé : *la volonté seule, l'intention de paralyser un membre, la langue, ou un sens, m'a suffi pour produire cet effet, que parfois j'ai eu beaucoup de peine à détruire. J'ai plusieurs fois, devant témoins, paralysé mentalement le membre qu'on me désignait; un spectateur mis en rapport commandait les mouvements : impossibilité absolue de mouvoir le membre paralysé.* » Et, page 439, il ajoute, en parlant des somnambules magnétisés : « Leur volonté est presque nulle; elle est tellement

(1) Voy. son article MAGNÉTISME ANIMAL, p. 436.

soumise à celle du magnétiseur, qu'ils ne paraissent plus que son instrument; ils n'agissent que par lui, et celui-ci peut influencer jusqu'à leurs désirs, jusqu'à leurs pensées.»

Voici maintenant les deux observations de M. le docteur Clausade (1).

I^{re} OBSERVATION.

M. le docteur Kühnholtz étant placé debout sur un tapis tendu à cinquante centimètres environ derrière un paravent haut de près de deux mètres, et n'étant appuyé à aucun meuble, afin qu'il ne pût y avoir de craquement produit, une jeune personne, mademoiselle Marion Bourelly, assise de l'autre côté du paravent, auquel elle tourne le dos, et ayant devant elle les rayons non vitrés d'une bibliothèque, s'éveille sur l'ordre mental du docteur. La somnambule étant assise et endormie, et le magnétiseur déjà à sa place derrière le paravent, je dis à l'oreille de M. Kühnholtz, et sans que personne à coup sûr pût nous entendre ni nous voir, d'ordonner le réveil lorsque, dans la conversation, je placerais un mot que je désignai et ne répétais à personne. Lorsque ce mot, que je fis attendre-longtemps fut prononcé, la somnambule, devant qui j'avais été me placer depuis sept ou huit minutes, se réveilla en sursaut. Le même effet se produisait, lorsque le magnétiseur et la magnétisée, étant dans les positions indiquées ci-dessus, je donnai le signal en serrant au magnétiseur la main que lui et moi tenions derrière nous, en regardant, lui le paravent, moi la somnambule.

II^e OBSERVATION.

Mademoiselle Marion Bourelly étant assise et endormie, je priai M. Kühnholtz de me suivre, parce que je voulais, disais-je, faire une

(1) Voy. sa thèse présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier, le 13 août 1838.

expérience qui serait pour moi péremptoire. Je conduisis le magnétiseur dans une chambre séparée par deux pièces et trois portes fermées du cabinet où la somnambule était endormie. Là, ayant réglé ma montre exactement sur celle de M. Kühnholtz, je dis, voici ce qu'il faut expérimenter. Vous pouvez à volonté rendre votre somnambule entièrement sourde, je vais vous laisser ici et revenir auprès d'elle. Il est dix heures quatre minutes, je désire que mademoiselle Marion n'entende rien jusqu'à dix heures dix minutes; qu'à cette heure-là elle entende pendant une minute seulement, et puis qu'elle n'entende de nouveau que lorsqu'il sera dix heures et quart. Nul que moi ne savait d'avance ce que j'allais demander. M. le docteur Kühnholtz ignorait, lorsque je l'avais éloigné de la somnambule, quelle expérience je voulais faire; il n'avait donc pu donner les indications dont se servent adroitement, *dit-on*, les magnétiseurs. La personne restée auprès de la somnambule l'ignorait également, et ne l'apprit que lorsque tout fut terminé. Nous n'étions que quatre : M. le docteur Kühnholtz, mademoiselle Marion Bourelly, la personne restée près de la magnétisée, et moi. Je quittai M. Kühnholtz, refermai toutes les portes, et revins dans le cabinet auprès de la somnambule. Je pris un chandelier de bronze qui se trouvait sur la cheminée, et frappai dessus sans interruption avec une clé. Lorsqu'il fut dix heures dix minutes, *exactement et seulement alors*, la somnambule se mit à dire : Ah ! j'entends une clochette. — Est-elle loin ? lui dis-je. — Je ne sais, mais elle ne se fait pas bien entendre, etc., etc. Lorsque la minute fut passée, la somnambule n'entendit plus rien, et elle ne recouvra cette faculté que lorsqu'il fut dix heures quinze minutes.

Dans toutes les expériences que j'ai faites ou vu faire, j'ai toujours agi comme si l'on cherchait à me tromper; ce qui ne veut pas dire que je soupçonnasse la probité des personnes qui étaient magnétisées, ou qui magnétisaient, mais je voulais qu'aucun doute ne me fût permis.»

Ces observations n'ont pas besoin de commentaire, la seconde, surtout, est si nette, si précise, toutes les précautions contre l'illusion

ou la supercherie y ont été tellement prises, qu'il faut nécessairement, ou que le phénomène soit réel, ou que l'observateur ait eu l'intention de nous tromper.

M. le docteur Dubois (d'Amiens), dans un mémoire spirituel (1), mais qui, du reste, ne me paraît avoir rien de philosophique, reproche avec raison, suivant moi, aux commissaires de l'Académie de médecine, de ne pas avoir pris, dans une expérience analogue faite sur le nommé Cazot, toutes les précautions possibles contre la supercherie. « Voyez l'alternative, s'écrie M. Dubois, en s'adressant aux commissaires, voyez l'alternative que vous nous offrez, à nous qui ne connaissons pas ces messieurs personnellement : il faut choisir entre le prodigieux, l'inouï, le miraculeux, et une injure (le terme vient de vous) à faire à un magnétiseur et à un magnétisé ; ou il faut croire que la volonté humaine traverse à heure fixe, à la minute, distances, cloisons, portes, etc., et prive à son insu un autre homme de toutes les fonctions qui le mettent en rapport avec le monde extérieur ; ou il faut croire que M. Froissac s'est entendu avec Cazot pour tromper les commissaires. Vous nous obligez enfin à nous demander laquelle de ces deux suppositions est la plus vraisemblable. »

Je me fais un plaisir et un devoir de reconnaître la justesse de cette observation ; et tout en proscrivant l'épithète *miraculeux*, je pense, avec l'auteur, que dans l'investigation de faits aussi extraordinaires, on ne saurait trop se prémunir contre les sources d'erreur. Mais vous conviendrez aussi avec moi qu'il existe des observations, des témoignages (ceux que nous avons cités par exemple) qu'on ne peut récuser sans admettre l'infidélité la plus inconcevable dans les rapports des observateurs ; car ils s'étaient évidemment prémunis contre toute illusion de leur part, ou de supercherie de celle des magnétiseurs et des magnétisés ; ce qui, du reste, me paraît très-facile à obtenir dans un cas

(1) Voy. *Examen historique raisonné des expériences prétendues magnétiques*, faites par la commission de l'Académie royale de Médecine, par M. Dubois (d'Amiens), p. 93 et 94.

pareil. Et alors une autre alternative, tout aussi embarrassante, toute aussi pénible que celle signalée par M. Dubois, se présente nécessairement à l'esprit : il faut choisir entre le témoignage unanime d'une foule d'auteurs recommandables qui ne se sont jamais vus, et l'incrédulité de quelques personnes de plus en plus rares ; ou il faut croire que Deleuze, Rostan, Georget, Clausade, Dupotet, en un mot, tous ceux qui ont écrit sur le magnétisme, sont non-seulement des niais, mais encore des imposteurs, car il est des faits qu'on ne peut rejeter, à moins de donner à leurs rapporteurs cette dernière épithète ; ou il faut croire tout simplement que M. Dubois, et ceux qui partagent ses opinions, sont des hommes ayant leurs préventions, leur amour-propre, ou qui, si vous l'aimez mieux, n'ont peut-être pas eu occasion d'observer. Et nous voilà aussi obligés à nous demander laquelle de ces deux suppositions est la plus vraisemblable.

C'est si merveilleux ! si incompréhensible ! répétez-vous toujours, sans songer que vous avez sous les yeux des milliers de phénomènes tout aussi merveilleux, tout aussi incompréhensibles que celui-là, et qui n'en sont pas pour cela moins réels. Voulez-vous que je vous en cite un des plus communs, et qui, quoique trivial, offre jusqu'à un certain point l'image de celui dont il est ici question ? Voyez cette corde tendue à l'unisson d'une autre qu'on fait vibrer ; personne ne la touche, elle vibre, cependant ; détruisez l'accord, elle se tait. Criez donc au miracle ! ou bien expliquez-nous ce fait si connu, si simple en apparence, on vous expliquera ensuite comment deux cerveaux, entre lesquels un *accord* accidentel s'est établi par un moyen quelconque, *vibrent* de concert sous l'influence de l'*agitation* d'un seul.

Effets thérapeutiques du magnétisme.

Nous voilà enfin arrivés sur un terrain moins glissant. Faisons une petite halte, et imitons ce voyageur qui, arrivé sur un lieu élevé, contemple avec plaisir les précipices semés sur la route qu'il vient de parcourir. Il est bon que je commence par rappeler que toute ma

croyance en fait de magnétisme n'est fondée que sur les aveux mêmes de ses adversaires : c'est de là que je suis parti. Tous les livres des magnétiseurs ne pouvaient me donner que de la curiosité ; dans ceux de leurs adversaires j'ai puisé une conviction par l'impossibilité où j'étais d'accuser leurs auteurs de partialité en faveur d'un agent qu'ils combattaient de toutes leurs forces. Tant qu'il n'a été question que de l'agent physiologique, je me suis donc tenu pour ainsi dire en dehors. Manquant d'observations propres, cette réserve m'était imposée en présence de phénomènes dont la réalité était souvent contestée, et quelquefois contestable. Quand, néanmoins, les faits m'ont paru d'une évidence au-dessus de toute incrédulité, j'ai tâché de mettre l'ironie et l'enthousiasme d'accord avec la raison ; à l'égard de tous les autres, j'ai dû me borner à rappeler les principales observations sur lesquelles ils s'appuyaient ; et si, parfois, il m'est arrivé de prendre un ton trop décisif, ce n'a été, je le déclare, qu'entraîné par la force de ce qui me paraissait ressortir des pièces que j'avais sous les yeux, car mon intention, et je crois l'avoir déjà exprimée plus d'une fois, n'était pas de prouver la réalité de la plupart de ces phénomènes, que je regarde comme autant de questions secondaires, ou du moins indépendantes de celles que nous allons aborder bientôt. Maintenant, c'est toute autre chose. Dégagée de tous ses accessoires qui la rendent interminable, la question capitale va être posée d'une manière nette et simple, telle qu'elle s'est présentée à mon esprit au moment de me décider à la traiter ; et cette question, ou plutôt ces questions, car il en existe deux, une fois posées, se trouveront résolues par les aveux mêmes des adversaires du magnétisme. Notre tâche sera donc désormais facile à remplir ; il n'y aura plus de miracles à expliquer, plus d'antagonistes acharnés à mettre d'accord : il s'agira tout simplement de tirer des conclusions de ce que tout le monde reconnaît être vrai.

Plus j'y réfléchis, et plus il me semble que la question capitale pour le médecin, celle qui me paraît résolue de l'aveu de tout le monde, et qu'on peut, par conséquent, isoler de toutes les autres, est celle-ci : *Existe-t-il quelque chose qu'on puisse appeler magnétisme animal ?* en

d'autres termes, pour ceux qui auraient oublié notre définition. *Un individu peut-il, à l'aide de gestes, ou par l'effet seul de sa présence, déterminer chez un autre individu un état particulier remarquable du système nerveux? cette influence peut-elle être bienfaisante dans le traitement de certaines maladies?* Personne, que je sache, n'a songé à répondre négativement à la première question, et le coryphée même du parti anti-magnétique, dans son spirituel article MAGNÉTISME ANIMAL (1), reconnaît que, *parmi les phénomènes signalés par les magnétiseurs, il en est un grand nombre dont on ne peut contester la réalité, tandis qu'il en est d'autres auxquels on ne peut accorder aucun caractère de certitude. Les phénomènes du premier ordre sont, entre autres, les pandiculations, les bdllements, les mouvements convulsifs, le sommeil, LE SOMNAMBULISME AVEC INSENSIBILITÉ PLUS OU MOINS MARQUÉE, des cris, des rires, etc. On peut vérifier en quelque sorte à volonté et journellement les faits de ce premier ordre.*

Quant à la seconde question, elle découle de la première. Même en supposant que le magnétisme n'eût d'autre effet que celui de déterminer momentanément une *insensibilité plus ou moins marquée*, rien qu'à ce titre il serait sans contredit un de nos agents thérapeutiques les plus précieux. Mais quoi! une action aussi marquée, aussi profonde sur le système nerveux, ne serait que palliative, et n'exercerait aucune influence sur les maladies! « Ils étaient bien peu médecins, peu physiologistes et peu philosophes, s'écrie avec raison l'honorable M. Rostan(2), ceux qui ont nié que le magnétisme pût avoir des effets thérapeutiques. Ne suffit-il pas que le magnétisme détermine des changements dans l'organisme, pour conclure rigoureusement qu'il peut jouir de quelque puissance dans la cure des maladies! Dès le moment qu'une substance produit un changement quelconque dans l'économie ani-

(1) Voy. *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, t. II, 1834, p. 338 et 339.

(2) Voy. son article MAGNÉTISME ANIMAL, p. 450 et 451.

male, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle agit; et dès qu'elle agit, il faudrait être bien téméraire pour conclure *à priori* qu'elle ne peut jamais être utile. Il n'y a de substances vraiment sans action thérapeutique que celles qui ne produisent aucun effet; toutes celles qui font subir à notre organisation quelque changement, si faible que vous le supposiez, peuvent devenir utiles dans certaines circonstances. Plus une substance agit énergiquement, et plus son utilité thérapeutique pourra être grande. Ce n'est que dans les poisons énergiques qu'on trouve ce qu'on nomme des médicaments héroïques; seulement, il faut observer, découvrir et déterminer les cas où la substance qu'on veut employer peut être avantageuse. Mais affirmer qu'une substance qui agit n'est pas et ne peut jamais devenir utile, c'est le propos d'un insensé. Pour qu'elle devienne utile, il faut étudier son genre d'action sur l'économie, tâcher d'apprécier au juste la nature des changements qu'elle produit; ensuite, ayant une connaissance approfondie des maladies, de leurs causes et de leur nature, on pourra apprécier dans quels cas le moyen qu'on étudie convient, et par des expériences sages, on arrivera à quelque résultat utile.

L'expérience, d'ailleurs, vient encore ici à l'appui du raisonnement. Une foule de maladies qui avaient résisté, et qui résistent, dans la grande majorité des cas, aux traitements ordinaires les plus méthodiques, ont été considérablement améliorées, quelquefois même radicalement guéries par le magnétisme. Et on prévoit déjà que ce doivent être surtout les maladies dans lesquelles le système nerveux paraît principalement lésé, qui pourront être modifiées par un agent qui exerce une influence aussi marquée sur ce système. C'est, en effet, ce qu'on a observé. L'hystérie, l'hypochondrie, la mélancolie, la manie, l'épilepsie, la chorée, la catalepsie, les convulsions, une multitude de douleurs, de rhumatismes, certaines paralysies, etc., ont reçu, dans quelques cas, une influence des plus salutaires de ce moyen thérapeutique. Les succès les plus surprenants se trouvent consignés dans une multitude d'observations qui ont été publiées. Malheureusement, un

grand nombre de celles qui ont été recueillies en France, l'ont été, il faut l'avouer, par des magnétiseurs étrangers à l'art de guérir; ce qui fait que ces observations, que, du reste, on trouve consignées dans les différents journaux publiés par les magnétiseurs (1) n'ont presque pas de poids. Hâtons-nous, cependant, d'ajouter qu'il en existe un grand nombre qui ont été rapportées par des médecins éclairés, et qui ne laissent aucun doute sur l'efficacité de ce moyen. Mais, quelle est la puissance de cet agent thérapeutique? dans quelle espèce de maladies faut-il y avoir recours? peut-il être dangereux dans quelques circonstances? quelle serait la meilleure manière de l'administrer? et quelles précautions conviendrait-il de prendre dans son administration? Ce n'est que dans des expériences ultérieures, faites avec calme et bonne foi, par des hommes éclairés et consciencieux, que toutes ces questions pourront peut-être plus tard trouver une solution. Pour le moment, il est impossible d'y répondre d'une manière satisfaisante: la science ne possède pas un nombre suffisant d'observations minutieuses, grâce aux inconcevables entraves de toute espèce qu'on a mises constamment à cette sorte d'expériences. En Allemagne, en Prusse, en Suède, en Hollande, où il y a eu un peu plus de tolérance, et où l'on a même quelquefois encouragé ces travaux, des médecins, parmi lesquels on en trouve de fort distingués, ont publié un grand nombre de succès vraiment merveilleux obtenus par la magnétisation. Mais, comme je n'ai pas pu lire leurs mémoires, je ne connais, par conséquent, que quelques-unes de leurs observations que j'ai pu me procurer en français. Je crois inutile d'insister davantage sur un sujet qui n'est plus en question aujourd'hui, car les adversaires eux-mêmes du magnétisme n'ont pu se refuser à admettre les cures plus ou moins merveilleuses obtenues par ce moyen, tout en les expliquant, il est vrai, comme ils font, du reste, pour tous les autres phénomènes, par l'influence de l'imagination.

(1) Voy. *Annales du magnétisme animal*, la *Bibliothèque du magnétisme animal*, le *Propagateur du magnétisme*, l'*Hermès*, le *Révéléateur*, etc.

Ah ! l'imagination !... Nous voilà arrivé à votre dernier retranchement. Mais avant de l'attaquer, il faut encore répondre à un autre argument qu'on ne cesse de faire valoir depuis bien longtemps. Des gens sans honneur, sans connaissances, de misérables charlatans, guidés par un sentiment ignoble de cupidité, se sont emparés de cette découverte, qu'ils exploitent avec l'impudence la plus révoltante. Ceci n'est malheureusement que trop vrai ; et personne plus que moi ne regrette cette fatalité, car je déteste le charlatanisme partout où je le trouve : c'est le ver qui, en rongant la science, la flétrit, l'empêche de pousser et la déconsidère ; et ce triste spectacle est d'autant plus décourageant, qu'on ne sait presque plus de quel côté tourner les yeux pour ne pas le retrouver. Le charlatanisme a envahi le magnétisme, comme il avait envahi la médecine, comme il a envahi le reste. Mais souvenons-nous, Messieurs, que ce rongeur-là se nourrit d'ignorance et de crédulité, que, par conséquent, ce n'est pas avec des cris (il est sourd), que l'on parvient à le détruire, mais bien en projetant dans son trou les éblouissants reflets de la vérité. Etudions, Messieurs, approfondissons ce sujet ; ce n'est qu'à ce prix qu'il cessera d'être exploité par le charlatanisme. Je reviens à la charge.

Tous ces phénomènes physiologiques, tous ces effets thérapeutiques ne sont dus, dites-vous, qu'à l'imagination, aux secousses qu'elle opère dans l'économie, à des troubles, à des aberrations du système nerveux. Tout ceci dépend de l'imagination, donc le magnétisme est une chimère, donc il est souverainement stupide de s'en occuper. Voilà votre logique. Voici la mienne. Je vois des effets très-grands, très-remarquables, déterminés par les procédés magnétiques : ceci est incontestable, vous l'avouez, et j'en conclus que la cause qui les détermine n'est pas une chimère, car je n'admets pas que les chimères puissent rien produire. Vous voulez que tous ces effets ne dépendent que de l'imagination ? A cela je réponds : 1^o Que ces effets ayant été obtenus sur des personnes qui avaient perdu toute connaissance, qui ignoraient le nom de magnétisme, qui ne se doutaient pas qu'on allait les magnétiser, qui ne voyaient pas même le magnétiseur, il paraît logique de

croire que l'imagination n'y est pour rien, du moins dans quelques cas. 2° Que, quelques efforts que j'aie faits, je n'ai jamais pu comprendre ce mot-là dans le sens que vous paraissez lui attacher; que, par conséquent, moi qui ne me paye pas de mots, j'aime mieux croire que tous ces effets reconnaissent une cause matérielle; que de les attribuer à un mot qui n'exprime pas la moindre idée (1). 3° Que, même dans le cas où ce que vous appelez imagination serait la cause immédiate de tous ces effets, toujours resterait-il que celle qui les provoque serait le magnétisme; que, par conséquent, la question physiologique ou thérapeutique reste toujours la même, du moins quant à son importance, soit que le magnétisme *passé* ou *ne passe pas* par l'imagination.

CONCLUSIONS.

1° La faculté à laquelle nous avons donné le nom de *magnétisme* existe, de l'aveu même de ses antagonistes.

2° Le magnétisme provoque des phénomènes physiologiques extrêmement curieux, et dont la connaissance précise pourra concourir puissamment au progrès de la science.

3° Le magnétisme a été (toujours de l'aveu de ses adversaires) dans beaucoup de cas un moyen thérapeutique précieux, puisqu'il a suffi pour triompher de certaines maladies contre lesquelles les secours ordinaires de notre art sont presque toujours insuffisants.

4° Il est, par conséquent, non-seulement antilogique, mais encore insensé, de proscrire, comme on l'a fait plus d'une fois, les discussions et les travaux sur ce sujet. On devrait, au contraire, les provoquer, les encourager, dans l'intérêt *bien entendu* de la science, et sans doute aussi dans celui de l'humanité.

(1) N'est-il pas fort plaisant de voir ceux qui s'appellent les esprits forts se contenter du mot imagination, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus abstrait, pour expliquer des phénomènes aussi sensibles, tandis qu'ils appellent des mystiques, des rêveurs, des hommes à miracles, ceux dont les efforts ne tendent qu'à *matérialiser* tous ces phénomènes!

QUESTIONS

SUR

DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES.

I.

Des rapports qui existent entre la nature des aliments, et la quantité et la fréquence des déjections alvines.

La quantité et la fréquence des déjections alvines sont, en général, en raison inverse de la digestibilité des aliments.

II.

Quelles sont les différences qui existent entre le cancer qui débute par les parties molles de l'orbite, et celui qui commence par l'intérieur de l'œil? Le cancer de l'œil est-il susceptible de guérison radicale?

Si l'on nous demandait de signaler les différences qui existent entre tous ces cancers selon les diverses parties, soit de l'orbite, soit de l'œil primitivement affectées, notre tâche consisterait à les prendre un à un, pour en examiner séparément les causes, la marche, les symptômes, etc., et arriver enfin aux signes différentiels qui ressortiraient d'un examen comparatif. Mais comme il ne s'agit ici que d'établir les différences générales prises sur les traits communs à chacun de ces deux groupes de cancers (ceux de l'œil et ceux des parties molles de

l'orbite), nous croyons résoudre la question en disant : Que le cancer qui débute par les parties molles de l'orbite est presque toujours squirrheux; celui qui commence par l'intérieur de l'œil est, au contraire, constamment de nature encéphaloïde; que ~~le premier~~ ^{celui-ci} se manifeste le plus communément chez les enfants, et sous l'influence de causes générales internes; que l'autre, au contraire, reconnaît ordinairement des causes locales, et c'est surtout dans l'âge adulte et chez les vieillards qu'on l'observe. Enfin le pronostic du ^{premier} ~~premier~~, quoique fort grave, l'est cependant moins que celui du ^{second} ~~second~~. Du reste, il est évident qu'un phénomène différentiel sera fourni par l'altération de la fonction de l'organe affecté.

Quant à la seconde partie de la question : *Le cancer de l'œil est-il susceptible de guérison radicale?* une distinction me paraît indispensable pour la résoudre. Le cancer de l'œil, développé sous l'influence de causes purement locales, telles qu'une ophthalmie rebelle, une contusion, un ulcère exaspéré, etc., peut être radicalement guéri en pratiquant de bonne heure l'extirpation du globe de l'œil, avant que la maladie n'ait eu le temps de se propager le long du nerf optique. Mais le cancer qui reconnaît pour cause un vice général de l'économie, celui, par exemple, connu sous le nom de *fungus médullaire de la rétine*, qui, comme l'ont remarqué Weller et Panizza, paraît tenir presque toujours à une affection scrofuleuse, et dans lequel l'altération de tissu se propage très-souvent et très-prompement au nerf optique, et même jusqu'au cerveau, ne peut évidemment être guéri par l'ablation de la tumeur. S'il restait encore, dans ce cas, quelques faibles chances de succès, ce ne serait que dans l'administration des moyens spécifiques contre l'affection générale.

III.

Faire connaître avec exactitude la nature des différentes membranes des artères.

Trois membranes entrent dans la composition des artères. L'externe est de nature *celullo-fibreuse*; la moyenne, jaune, élastique, de nature fibreuse, constitue, d'après Bichat, un tissu à part; l'interne paraît avoir beaucoup d'analogie avec les membranes séreuses.

IV.

De la matière colorante du sang.

La matière colorante rouge ou hématosine est un des principes constitutifs du sang, doué de propriétés physiques, chimiques et physiologiques qui lui sont particulières, et qui servent, par conséquent, à le distinguer de tous les autres. L'hématosine est solide, insipide, inodore, terne, et de couleur brune, ou d'un éclat métallique et d'un noir rougeâtre qui rappelle l'aspect de l'argent rouge des minéralogistes, suivant le procédé qu'on a employé pour l'obtenir.

L'hématosine contient toujours du fer, représentant, d'après M. Le Canu, environ $\frac{2}{100}$ de son poids. Ce métal paraît être un des éléments essentiels de l'hématosine, car il est si intimement confondu avec elle, que, pour l'en séparer, il faut absolument avoir recours, soit à l'incinération, soit à l'action si profondément destructive du chlore. Du reste, les expériences de M. Le Canu prouvent qu'en enlevant au sang une partie de sa matière colorante, on lui enlève autant de fer, *et vice versa*.

L'hématosine est insoluble à froid, et même à chaud, dans l'eau, dans l'alcool faible ou concentré, dans l'éther sulfurique et acétique.

Elle devient cependant soluble dans ces liquides par l'addition d'une très-minime quantité d'ammoniaque, de potasse ou de soude caustique. Les acides sulfurique, hydrochlorique et nitrique concentrés, l'altèrent en lui enlevant son fer. Distillée en vase clos, l'hématosine se décompose sans fondre, et laisse pour résidu un charbon brillant et peu volumineux, qui donne, par l'incinération, des cendres d'un rouge de colchotar. Ces cendres, qu'on peut considérer comme formées de peroxyde de fer, traitées par l'eau, laissent un résidu rougeâtre, soluble, dans l'acide chlorhydrique pur, qu'elles colorent en jaune; la dissolution acide précipite en bleu par le prussiate ferrugineux de potasse, en noir par l'hydrosulfate d'ammoniaque et la noix de galle. Plusieurs procédés ont été suivis pour l'extraction de l'hématosine. Voici celui de M. Le Canu, tel qu'il l'a donné dans son intéressant travail sur le sang, et qui paraît avoir sur tous les autres l'avantage d'obtenir l'hématosine dans un plus grand état de pureté.

On verse goutte à goutte dans du sang privé de fibrine, et de préférence dans du sang d'homme, avec lequel l'expérience réussit mieux, de l'acide sulfurique, jusqu'à ce que le mélange, que l'addition de l'acide colore en brun, se prenne en masse. On délaye le magma formé dans l'alcool uniquement destiné à lui faire éprouver une sorte de retrait qui permette de le comprimer; on l'enferme dans un linge à tissu serré, et on l'y comprime de manière à faire écouler avec l'alcool de lavage toute l'eau primitivement contenue dans le sang. Le résidu, de couleur brune, est détaché du linge, divisé et traité par l'alcool bouillant, avec le soin d'aciduler légèrement les dernières liqueurs jusqu'à ce que l'alcool cesse de se colorer. De là, 1° un abondant résidu blanc; 2° des solutions alcooliques acides d'un brun rougeâtre, chargées, entre autres substances, du principe colorant rouge. Ces solutions alcooliques sont abandonnées à elles-mêmes, filtrées après leur entier refroidissement, qui détermine la séparation d'un léger dépôt albumineux, sur-saturées par l'ammoniaque, filtrées de nouveau pour isoler la majeure partie du sulfate d'ammoniaque formé, et quelque peu encore d'albumine, enfin distillées jusqu'à siccité. Le résidu de cette

distillation, essentiellement formé de matière colorante, de matières salines extractives et grasses, est successivement épuisé par l'eau, l'alcool et l'éther de toutes ses parties solubles dans ces trois véhicules, repris par l'alcool contenant cinq pour cent environ d'ammoniaque liquide. L'on filtre pour la troisième fois, l'on distille, ou l'on évapore les solutions, et le nouveau résidu lavé à l'eau distillée, puis séché, constitue la matière colorante rouge.

L'hématosine paraît jouer un grand rôle dans la production de quelques phénomènes physiologiques et pathologiques. Ainsi, par exemple, on a remarqué que sa proportion était plus forte dans le sang artériel que dans le sang veineux, chez les hommes que chez les femmes, chez les individus sanguins que chez les lymphatiques, chez les adultes que chez les enfants (abstraction faite des premiers jours qui suivent la naissance) et les vieillards, chez les individus bien nourris que chez les personnes peu ou mal nourries. Dans les maladies inflammatoires, le sang est, en général, plus riche en hématosine; le contraire a lieu dans l'anémie, la chlorose, etc. Mais si l'on fait attention à ce que l'hématosine n'est qu'un des éléments des globules sanguins qu'elle concourt à former avec l'albumine et la fibrine, qu'elle est toujours en rapport avec le nombre de ces globules, à l'existence desquels elle paraît intimement liée, que, par conséquent, dans les divers états physiologiques ou pathologiques où l'on observe une plus ou moins grande proportion d'hématosine dans le sang, le nombre des globules, et, par conséquent, tous les autres éléments qui entrent dans leur composition, suivent exactement la même proportion, il paraît fort difficile, et dans l'état actuel de la science, impossible, je crois, de déterminer si tel ou tel autre de ces états, la chlorose, par exemple, tient plutôt au défaut de l'hématosine qu'à celui de tout autre des éléments globulaires.